



Université d'Ottawa • University of Ottawa



Université d'Ottawa - University of Ottawa

FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
ET POSTDOCTORALES

FACULTY OF GRADUATE AND
POSTDOCTORAL STUDIES

Marie MARTIN-HUBBARD

AUTEUR DE LA THÈSE - AUTHOR OF THESIS

M.A. (lettres françaises)

GRADE - DEGREE

Département des lettres françaises

FACULTÉ, ÉCOLE, DÉPARTEMENT - FACULTY, SCHOOL, DEPARTMENT

TITRE DE LA THÈSE - TITLE OF THE THESIS

François Hertel, témoin et participant des grands débats des années trente au Québec - Le dialogue intellectuel catholique et nationaliste avec son époque

R. Major

DIRECTEUR DE LA THÈSE - THESIS SUPERVISOR

CO-DIRECTEUR DE LA THÈSE - THESIS CO-SUPERVISOR

EXAMINATEURS DE LA THÈSE - THESIS EXAMINERS

M. Olscamp

R. Vigneault

J.-M. De Koninck, Ph.D.

LE DOYEN DE LA FACULTÉ DES ÉTUDES
SUPÉRIEURES ET POSTDOCTORALES

DEAN OF THE FACULTY OF GRADUATE
AND POSTDOCTORAL STUDIES

Université d'Ottawa

**FRANÇOIS HERTEL, TÉMOIN ET PARTICIPANT DES
GRANDS DÉBATS DES ANNÉES TRENTÉ AU QUÉBEC**

par
Marie Martin-Hubbard
Département de lettres françaises
Faculté des arts

Thèse présentée à la faculté des études supérieures
en vue de l'obtention d'un grade de
Maître ès arts (M.A.)
en lettres françaises

Mai 2004

Copyright Marie Martin-Hubbard 2004



Library and
Archives Canada

Bibliothèque et
Archives Canada

Published Heritage
Branch

Direction du
Patrimoine de l'édition

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file Votre référence

ISBN: 0-494-01545-4

Our file Notre référence

ISBN: 0-494-01545-4

NOTICE:

The author has granted a non-exclusive license allowing Library and Archives Canada to reproduce, publish, archive, preserve, conserve, communicate to the public by telecommunication or on the Internet, loan, distribute and sell theses worldwide, for commercial or non-commercial purposes, in microform, paper, electronic and/or any other formats.

The author retains copyright ownership and moral rights in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

AVIS:

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque et Archives Canada de reproduire, publier, archiver, sauvegarder, conserver, transmettre au public par télécommunication ou par l'Internet, prêter, distribuer et vendre des thèses partout dans le monde, à des fins commerciales ou autres, sur support microforme, papier, électronique et/ou autres formats.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this thesis.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de cette thèse.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the thesis.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.


Canada

À Bede

Remerciements

J'aimerais témoigner ma reconnaissance à M. Robert Major, vice-recteur aux Études de l'Université d'Ottawa, pour avoir dirigé mon travail de manière avisée, pour m'avoir fait bénéficier de son jugement sûr et de sa vaste culture littéraire. Je lui sais gré de sa flexibilité et de sa patience.

J'aimerais remercier également, de l'Université d'Ottawa, M. Yvan-G. Lepage, doyen adjoint et secrétaire de la Faculté des arts, pour ses conseils judicieux au sujet de la bibliographie, M. Jean-Pierre Wallot, directeur du Centre de recherche en civilisation canadienne-française, M^{me} Lucie Pagé, la responsable des Archives à ce centre, M^{me} Jocelyne Gaumond, secrétaire des programmes de 2^e et de 3^e cycles au Département des lettres françaises, M^{me} Johanne Normandeau, secrétaire de direction, et le personnel de la Bibliothèque Morisset.

Je ne saurais passer sous silence l'aide que m'ont apportée au cours de mes recherches les employés des centres et services d'archives, en particulier :

M. Jean-Louis Demers, bibliothécaire, responsable du Centre des médias,
Bibliothèque François-Hertel, Cégep de La Pocatière

M. François Gravel, archiviste adjoint, Centre de recherche Lionel-Groulx

M. Christian Lalancette, archiviste à la référence, Séminaire Saint-Joseph de
Trois-Rivières

M^{me} Monique Ostiguy, archiviste, manuscrits littéraires de langue française,
Bibliothèque et Archives Canada

M^{me} Denise Paquet, bibliothécaire de référence, Bibliothèque nationale du
Québec

M. François Taillon, directeur, et M. Michel Dumais, généalogiste, Archives
de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne

M^{me} Diane Valiquette, bibliothécaire de référence, Collège Jean-de-Brébeuf

Enfin, j'aimerais remercier les personnes suivantes de m'avoir prêté leur appui :

P. Gilles Langevin, s.j., professeur émérite de l'Université Laval

M. Rolland Litalien, p.s.s., responsable des Archives des prêtres de Saint-
Sulpice de Montréal

P. Rodolphe Tremblay, s.j., supérieur provincial des Jésuites

M^{me} Marcelle Germain

Ma famille

Bede Hubbard, mon mari

Résumé

François Hertel était un intellectuel catholique et nationaliste à l'avant-scène de la vie littéraire, dans les années trente et quarante au Canada français. Ses premières oeuvres restituent dans leur essence le discours de l'époque sur la nation, la politique, l'économie, la culture et le sort réservé à la jeunesse. Ses trois premiers essais, *Leur inquiétude* (1936), *Pour un ordre personnaliste* (1942) et *Nous ferons l'avenir* (1945), méritent d'être relus. On les associe naturellement au roman *Le beau risque*, une oeuvre nationaliste elle aussi, leur synthèse en quelque sorte. *Leur inquiétude* témoigne de la déférence de Hertel pour la France, caractéristique d'une époque où la mère patrie était encore une référence essentielle. *Pour un ordre personnaliste* nous plonge au coeur de la querelle philosophique sur l'individu, la personne et la société. Dans *Nous ferons l'avenir*, Hertel presse ses compatriotes de se pénétrer d'une mystique nationale positive, et de se défaire de leur attitude de vaincus et d'inférieurs. Enfin, le discours religieux, philosophique et nationaliste de Hertel devient celui de Pierre Martel, le héros du roman *Le beau risque*. Hertel convie l'adolescent, et toute la jeunesse avec lui, à créer un État français et catholique sur les bords du Saint-Laurent.

Introduction

« Lorsqu'il s'agit de Hertel, on doit se ranger du côté du feu et de l'amour,
sans quoi l'oeuvre, qui se confond avec la vie, perd son sens ».
- Jean Éthier-Blais¹

Un regain d'intérêt pour François Hertel, cet intellectuel à l'avant-scène de la vie littéraire dans l'entre-deux-guerres, est manifeste au Canada français. Ces dernières années, l'« ancien chef de file de l'intelligentsia québécoise² » apparaît de façon presque systématique dans les ouvrages s'intéressant à un aspect quelconque de notre histoire. Victor-Lévy Beaulieu utilisait l'un de ses textes en guise d'introduction à *Contes, légendes et récits du Bas-du-Fleuve*³, en 2003. Hertel est également très présent dans deux livres parus en 2002, *Marcel Baril : Figure énigmatique de l'art québécois*, de Philippe Dubé, David Karel et Philippe Baylaucq, et *Essais sur l'imprégnation fasciste au Québec*, d'Esther Delisle. Il est mentionné dans d'autres écrits récents, dont *Les deux chanoines*, de Gérard Bouchard, *L'inscription sociale de l'intellectuel*, de Manon Brunet et Pierre Lanthier, *Ainsi donc : journal 1998-1999*, de Jean-Paul Desbiens, *Le roman du Québec : histoire. Perspectives. Lectures*, de Jacques Allard, et *Le fils du notaire : Jacques Ferron 1921-1949. Genèse intellectuelle d'un écrivain*, de Marcel Olscamp. Au cours de la dernière décennie, sept ouvrages de critique littéraire au moins ont fait une place appréciable à Hertel : *L'émergence des classiques. La réception de la littérature québécoise des années 1930*, de Daniel Chartier, *La mémoire du cours classique*, de Claude Corbo, *Convoyages*, de Robert Major, *La pensée composée. Formes du recueil et constitution de l'essai québécois*,

¹ In « Hertel (1905-1985) », *Le siècle de l'abbé Groulx. Signets IV*, Montréal, Leméac, 1993, p. 180.

² L'expression est d'Alain Pontaut. Elle apparaît dans un article intitulé « François Hertel : "Le bilinguisme est un crime" ». L'article a paru dans *La Presse*, mais on ignore à quelle date, celle donnée par Claude Pelletier dans *François Hertel : dossier de presse 1938-1985* (Sherbrooke, Bibliothèque du Séminaire de Sherbrooke, 1986, 102 p.) n'étant pas exacte. Le lecteur est invité à consulter le dossier constitué par Pelletier pour prendre connaissance de l'article de Pontaut.

³ Les références bibliographiques complètes des livres cités dans la présente énumération apparaissent dans la bibliographie, à la fin de la thèse. Par ailleurs, le texte de Hertel reproduit par Beaulieu, « Le folklore canadien-français » (p. XLI-LXVII), a été tiré de l'essai suivant : *Ô Canada, mon pays, mes amours* (Paris, Éditions de la Diaspora française, coll. « Les essais », 176 p.).

sous la direction de François Dumont, *Nelligan dans tous ses états*, de Pascal Brissette, *L'envol des signes*, de Gilles Lapointe, *Les intellectuels québécois : formation et engagements*, de Catherine Pomeyrols, *Saint-Denys Garneau et La Relève*, de Benoît Melançon et Pierre Popovic. À cette liste s'ajoute l'imposant « dossier Hertel » paru dans les *Cahiers Éthier-Blais* à l'automne 2000⁴.

Les sphères de la philosophie et des sciences sociales semblent redécouvrir elles aussi l'auteur de *Pour un ordre personnaliste*, comme en témoignent les livres *La pensée philosophique d'expression française au Canada. Le rayonnement du Québec* et *Découvrons la philosophie avec François Hertel*. Il est également question de ce dernier dans *Philosophiques*⁵, puis dans une autre revue spécialisée, *Sociologie et sociétés*. Marcel Fournier, dans un texte sur le père Georges-Henri Lévesque, compare ce dernier à François Hertel et Paul-Émile Borduas :

[Le père Lévesque] fait partie de cette génération des Paul-Émile Borduas (né en 1905) et François Hertel (né en 1905) qui, dès l'entre-deux-guerres, osent remettre en question les idées reçues et qui, non sans difficultés, ouvrent de nouvelles voies pour la réflexion, la création et la recherche, contribuant ainsi tant au plan institutionnel qu'intellectuel à « moderniser » la société québécoise⁶.

S'il fallait donner un autre exemple de la résurgence d'un intérêt pour François Hertel, la bibliothèque du cégep de La Pocatière porte le nom de l'écrivain depuis 1990. Il a fait ses études primaires et le début de son cours classique dans cette localité.

Ce regain d'intérêt n'est pas étranger aux tentatives, timides mais répétées, de reconstruire les digues brisées par la Révolution tranquille. On se réconcilie tranquillement avec un passé pas si lointain, trop rapidement relégué dans les zones d'ombre de l'histoire québécoise, dont Hertel est un élément constitutif. Les années trente, qui semblaient baigner dans un conformisme et une unité de vues oppressants pour la génération de *Cité libre*, éprise

⁴ Martin Doré et al., « Dossier Hertel », *Cahiers Éthier-Blais*, automne 2000, n° 3, publié par les Éditions du Nordir.

⁵ Jean-Claude Simard, « Découvrons la philosophie avec François Hertel », *Philosophiques*, vol. 26, n° 2, automne 1999, p. 373-376.

⁶ Marcel Fournier, « Le père Georges-Henri Lévesque. La parole et l'action », *Sociologie et sociétés*, vol. XXXII, n° 1, printemps 2000, p. 7.

de modernisme, furent pourtant des années de grande effervescence. Au Québec, le marasme économique renvoie à une « crise de civilisation et à une crise intellectuelle », observe Yvan Lamonde⁷. Une crise d'ordre moral, affirmait avant lui le sociologue Fernand Dumont⁸. Les élites recherchent des remèdes. Quel constat dressent-elles de la situation ? Le capitalisme et l'industrialisation accélérée donnent lieu à des abus; les monopoles, les trusts et les cartels, le plus souvent américains, réduisent les plus petits à la pauvreté, arrachent les cultivateurs à leurs terres et les envoient dans les usines, dépossèdent le Québec de ses richesses naturelles. La province s'anglicise, s'américanise, et n'occupe pas la place qui lui revient sur la scène fédérale⁹. Marquées par une crise économique majeure, les années trente sont l'occasion d'un questionnement sur le fonctionnement de la société, la place de l'homme au sein de celle-ci et, dans un contexte mieux défini, des Canadiens français au sein du Canada. On assiste à des débats passionnés sur la nation, le politique, la spiritualité et le sort de la jeunesse.

Au seuil des années soixante, dans un irrépressible élan de changement, on a tenté de se distancer de cette période, la jugeant honteuse pour diverses raisons; on a cru un peu naïvement qu'il suffisait de renier le passé et tout ce que connotait la grande « noirceur » pour que s'efface leur marque sur la conscience collective. Une société nouvelle émergerait, espérait-on, comme une génération spontanée, sans ascendance. Aux années d'affirmation passionnée succède maintenant une période plus calme : les Québécois semblent prêts à considérer avec plus de mesure leurs prédécesseurs, quelque peu malmenés au cours des décennies précédentes, ce à quoi les appelaient, en 1997, Benoît Lacroix et Stéphane Stapinsky :

[...] ne devrions-nous pas être assez mûrs pour marquer notre respect devant l'oeuvre de fondation de nos devanciers, pour reconnaître à leur endroit un sentiment de dette, même si nous pouvons ne plus toujours partager, collectivement, leurs valeurs ni les

⁷ Yvan Lamonde, « La spécificité des intellectuels des années cinquante au Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 3, n° 1, automne 1994, p. 20.

⁸ Fernand Dumont, « Les années 30 : la première Révolution tranquille », *Idéologies au Canada français (1930-1939)*, sous la direction de Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy, Québec, Les Presses de l'Université Laval, coll. « Histoire et sociologie de la culture », n° 11, 1978, p. 2.

⁹ Cette analyse s'inspire de Lamonde et de Dumont, mais aussi des chercheurs suivants : André-J. Bélanger, Louise Bienvenue, Daniel Chartier, Jean-Charles Falardeau, Jean-Marie Fecteau, Andrée Fortin, Lucienne Fortin, Chantale Quesnay et Fernande Roy. Prière de consulter la bibliographie pour plus de détails.

intentions qui les ont animés¹⁰?

Le temps est sans doute venu de remonter le passé, non pas tant, comme l'explique Fernand Dumont à propos de Lionel Groulx¹¹, pour lui demander des orientations ou des directives que pour mieux comprendre qui nous sommes. Une telle démarche est opportune, devons-nous répéter, en ce qu'elle aidera à réunir les fragments d'une mémoire collective « dévastée¹² ».

Dumont met en garde contre les dangers de l'oubli, souligne le philosophe Serge Cantin :

Pour lui [*Dumont*], la Révolution tranquille crée une situation inédite pour la conscience historique québécoise, situation qui porte [...] un danger d'oubli, la menace d'une perte de la mémoire et, avec elle, de notre identité même. À quoi tient plus précisément ce danger? Il vient de l'illusion de la non-appartenance à l'histoire induite par la Révolution tranquille [...]¹³.

Dans *Raisons communes*, rappelle Cantin, Dumont affirme que les Québécois ont voulu « apprivoiser l'avenir par le déni du passé ». Hertel, croyons-nous, a fait les frais d'une telle attitude. Comme l'observe avec justesse Kenneth Landry, il semble, malgré une carrière « unique dans les annales de la littérature québécoise », « avoir été victime d'une conspiration du silence dans son pays d'origine¹⁴ ». Le magazine littéraire *Nuit blanche* le classait récemment parmi les écrivains méconnus du XX^e siècle¹⁵. Les explications à cette amnésie, intentionnelle ou non, sont multiples tout autant qu'hypothétiques. La première tiendrait au fait que Hertel a vécu la deuxième moitié de sa vie en France, loin d'un Québec en ébullition. Puis la valeur de son oeuvre, d'un point de vue strictement littéraire, serait discutable. Eu égard à un certain déni

¹⁰ Benoît Lacroix et Stéphane Stapinsky, « Lionel Groulx : actualité et relecture », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, n° 8, automne 1997, p. 10.

¹¹ Fernand Dumont, « Est-il permis de lire Lionel Groulx? », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, n° 8, automne 1997, p. 100-103.

¹² Constat fait par Fernand Dumont au sujet de la société québécoise, comme l'explique Serge Cantin dans « La réception herméneutique de Lionel Groulx chez Fernand Dumont » (*in Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, n° 8, automne 1997, p. 118).

¹³ Fernand Dumont cité par S. Cantin, p. 113.

¹⁴ Kenneth Landry, « François Hertel, polygraphe (1905-1985) », *Québec français*, n° 60, décembre 1985, p. 84.

¹⁵ Se reporter à l'article de Patrick Guay : « Écrivains méconnus du XX^e siècle : François Hertel » (*in Nuit Blanche*, n° 85, hiver 2001-2002, p. 14-18).

du passé, évoqué ci-dessus, une troisième hypothèse prend forme : Hertel n'a-t-il pas été emporté par la même vague qui a « balayé » Lionel Groulx ? Ce dernier, affirment Stéphane Stapinsky et Benoît Lacroix, « condense en son sein tout ce que le “ Québec moderne ” a rejeté avec la Révolution tranquille (il était *prêtre catholique et traditionaliste de droite*)¹⁶ ». Groulx était « un bouc-émissaire taillé sur mesure », prétendent-ils.

Sans doute des nuances s'imposent-elles : Hertel, s'il se considérait lui-même comme le fils spirituel de Groulx¹⁷, n'était pas ce qu'on pourrait appeler un traditionaliste. De plus, il a quitté la prêtrise et s'est préoccupé de la question nationale sur une période beaucoup plus brève, à intervalles irréguliers, en partie parce qu'il s'est expatrié, en partie parce que ses intérêts artistiques et littéraires lui importaient davantage. Les cas de Hertel et de Groulx présentent une autre différence de taille : Hertel a été mis au ban de la société québécoise non pas à une, mais à deux reprises. Il a été frappé d'ostracisme¹⁸ une première fois dans les années quarante, pour avoir abordé Thomas d'Aquin avec une certaine largeur de vues. Il a été écarté à une seconde reprise à la Révolution tranquille, emporté cette fois par la même vague que Groulx. Que l'ironie de la situation ne nous échappe pas : à l'aube des années soixante, Hertel fut répudié en raison de son appartenance - jugée de droite - à l'Église, qui l'avait elle-même désavoué en raison de ses idées - jugées de gauche...

1. Un innovateur

François Hertel est un personnage marquant des années trente et quarante au Canada français. Il a innové dans plusieurs domaines, à titre d'essayiste, de romancier, de poète, de rédacteur de revues, d'éditeur, de chroniqueur philosophique¹⁹. Les oeuvres écrites à cette

¹⁶ Lacroix et Stapinsky, p. 7.

¹⁷ Hertel écrivait à Groulx : « Quoique nous soyons maintenant bien éloignés l'un de l'autre, dans l'espace et d'une certaine manière par la pensée, je n'ai jamais cessé - vous le savez -, d'être votre disciple » ([Lettre, 6 avril 1961], Centre de recherche Lionel-Groulx (Outremont), Fonds Lionel-Groulx, P1/A, 1760).

¹⁸ Le terme est sans doute fort, mais nous verrons plus loin dans la thèse que ses supérieurs ont blâmé sévèrement Hertel pour son interprétation large de saint Thomas.

¹⁹ Paul Wyczynski explique très bien que Hertel portait en effet plusieurs chapeaux, dans « Essai sur la littérature : des origines à 1960 » (*in Archives des lettres canadiennes, VI : L'essai et la prose d'idées au Québec*, sous la direction de Paul Wyczynski, François Gallays et Sylvain Simard, Montréal, Fides, 1985, p. 102).

époque ont quasiment toutes constitué, à divers titres, des premières, comme en ont rendu compte les contemporains de Hertel et les générations suivantes. À la sortie de *Leur inquiétude*, Camille Bertrand écrit dans *Le Devoir* que le jésuite brise avec « l'habituelle tradition du patelin larmoyant, chagrin, "patriotistard" et s'inspire de la pensée des vrais humanistes littéraires », que les auteurs canadiens-français, d'après le journaliste, « n'ont pas appris à fréquenter²⁰ ». Le roman *Le beau risque* est lui aussi une nouveauté, fait valoir Jean-Charles Falardeau :

Au cours de ces cent trente-six pages, François Hertel a pratiqué une incision dans une veine d'où nous sentons couler notre sang, véhiculant notre hérédité, chargé des souvenirs d'une jeunesse qui fut la nôtre. Et à mon avis, ceci est un fait inédit dans « nos » lettres. Personne n'a jamais osé nous raconter. [...] Rendons à François Hertel ce mérite d'avoir le premier et si perspicacement entrepris l'oeuvre de connaissance de nous-mêmes²¹.

À son tour, *Pour un ordre personnaliste* est de l'inédit. D'après Marie-Joseph d'Anjou, « on goûtera en liberté cette somme de philosophie et de théologie qu'est l'ouvrage de François Hertel, la première, dans tous les sens, estime-t-il, dont s'honorent les lettres françaises au Canada²² ». Guy Sylvestre abonde dans le même sens : « Cette somme personnaliste [...] est une des plus importantes contributions à la naissance d'une pensée canadienne²³ », affirme-t-il à son tour. Un demi-siècle plus tard, Jean-Claude Simard lui donne raison : « Ce texte [...] constitue l'un des jalons certains de l'apparition d'une modernité philosophique au Québec²⁴ », écrit le philosophe. *Leur inquiétude* et *Pour un ordre personnaliste* sont pour leur part, indique-t-il, « deux ouvrages novateurs à l'importance historique incontestable [...] »²⁵. Hertel fut « le

²⁰ Camille Bertrand, « Les livres et leurs auteurs : *Leur inquiétude* - Le Père Jean Roothaan - Initiation aux affaires », *Le Devoir*, vol. XXVII, n° 149, 27 juin 1936, p. 11.

²¹ [Anonyme], « Un livre qui fait du bruit... », *Le Jour*, 2^e année, n° 33, 29 avril 1939, p. 4. Les propos de Jean-Charles Falardeau que nous rapportons ici ont apparu dans cet article.

²² Marie-Joseph d'Anjou, « *Pour un ordre personnaliste* », *L'Action nationale*, vol. XXI, avril 1943, p. 339.

²³ Guy Sylvestre, « *Pour un ordre personnaliste* », *Le Droit*, 31^e année, n° 42, 20 février 1943, p. 5.

²⁴ Jean-Claude Simard, « La philosophie française des XIX^e et XX^e siècles », *La pensée philosophique d'expression française au Canada. Le rayonnement du Québec*, sous la direction de Raymond Klibansky et Josiane Boulad-Ayoub, p. 63.

²⁵ Simard, « *Découvrons la philosophie avec François Hertel* », p. 374.

premier écrivain religieux (et sans doute le seul) du Canada français²⁶ », affirment Jean Éthier-Blais et Pierre de Grandpré.

Par ailleurs, c'est à Hertel qu'on doit l'acceptation, au Québec, du vers libre « comme un instrument légitime d'expression poétique », observe Jean Éthier-Blais²⁷. D'après Sylvestre, il figure parmi les poètes québécois qui ont « inventé un langage poétique nouveau, ont renouvelé notre poésie au moment où un Clément Marchand, un Alphonse Piché, une Simone Routier et un Robert Choquette restaient fidèles à des traditions établies²⁸ ». Il faut de même se rappeler que Hertel a été du nombre des fondateurs de l'Académie canadienne-française, en 1944, connue aujourd'hui sous le nom d'Académie des lettres du Québec.

Hertel a aussi été un précurseur dans le domaine des arts : on lui doit un texte charnière, qui a fait histoire, « Plaidoyer en faveur de l'art abstrait », paru en novembre 1942 dans *Amérique française*²⁹. Celui que Lise Bissonnette présente, dans *Le Devoir*, comme « [...] l'un des plus grands connaisseurs d'art de son temps³⁰ » a concouru à faire connaître les automatistes, Alfred Pellin et Paul-Émile Borduas. Ces derniers, considérés comme deux des plus grands peintres canadiens du XX^e siècle, ont contribué par leur art à élargir les horizons culturels des Canadiens français, à rajeunir leur regard, affirmait Hertel dans *Pour un ordre personneliste*³¹. Son admiration pour le premier ne s'est jamais démentie; quant à Borduas, non seulement Hertel est-il le premier à le reconnaître, il aide le jeune artiste à trouver sa voie, comme le fait valoir Gilles Lapointe :

²⁶ Jean Éthier-Blais et Pierre de Grandpré, « François Hertel », *Histoire de la littérature française du Québec, II, 1900-1945*, sous la direction de Pierre de Grandpré, Montréal, Librairie Beauchemin, 1968, p. 230.

²⁷ Jean Éthier-Blais, « Exils », *Littérature canadienne-française : Conférences J. A. de Sève*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1969, p. 131.

²⁸ Guy Sylvestre, *Anthologie de la poésie québécoise*, 7^e éd., Montréal, Librairie Beauchemin, 1974, p. XXI.

²⁹ Guy Robert, *L'art au Québec depuis 1940*, Montréal, Les Éditions La Presse, 1973, p. 62.

³⁰ Lise Bissonnette, « Silence sidéral », *Le Devoir*, vol. LXXXVI, n° 64, 16-17 mars 1996, p. B-3.

³¹ François Hertel, *Pour un ordre personneliste*, Montréal, Les Éditions de l'Arbre, 1942, p. 40. Les propos de Hertel furent repris par Gilles Lapointe, dans *L'envol des signes : Borduas et ses lettres* (Montréal, Fides-CETUQ, coll. « Nouvelles études québécoises », 1996, p. 84-85).

On ne peut cependant minimiser l'ascendant que la figure de François Hertel [...] exercera sur Borduas, de même que son influence ultérieure sur le style épistolaire du peintre. [...] Avant la rupture définitive entre les deux hommes, c'est encore François Hertel qui va jouer un rôle clé dans la vie de Borduas en encourageant le peintre, qui a déjà timidement commencé à sonder de nouvelles voies, moins conceptuelles, plus instinctives, à poursuivre son investigation du côté de sa propre intériorité³².

De plus, Hertel a découvert un talent chez les jeunes peintres Léo Ayotte et Marcel Baril, qui s'en sont toujours montrés reconnaissants. Dans une lettre adressée à son mentor quelques semaines avant la mort de celui-ci, Baril lui exprime sa gratitude : « Soyez certain que je n'oublie pas tout ce que vous avez fait pour moi³³ ». Plusieurs pages sont consacrées à Hertel dans *Marcel Baril : Figure énigmatique de l'art québécois*, de Dubé, Karel et Baylaucq. Par ailleurs, il est connu que Hertel aimait remettre des toiles, du temps qu'il enseignait dans les collèges jésuites, aux élèves méritants. C'est ainsi que Robert Vigneault, à qui l'on doit quelques études sur son ancien maître, se retrouve aujourd'hui en possession d'un tableau de Borduas, « Coq » (ou « Abstraction n° 50 »). Le peintre Rodolphe Duguay avait également été sollicité par Hertel, confirme le Service des archives du Séminaire de Nicolet.

Hertel a été novateur, il a eu aussi du flair et de l'intuition. Très tôt, sept ans avant la parution du *Refus global*, il a pressenti que de grands changements se préparaient au Québec. Ainsi ce passage prémonitoire, dans une lettre à Borduas :

Montréal me semble une ville en gestation spirituelle. Il sortira quelque chose avant peu de cette conjugaison de plusieurs mouvements animés des mêmes intentions rénovatrices, ou plutôt novatrices. Peintres, musiciens, écrivains, un ou deux architectes et un philosophe sur cent pédagogues commencent d'ouvrir les yeux à la lumière. Ces bonnes volontés éparses se cherchent, finissent par se découvrir : un milieu naîtra³⁴.

Hertel, avec son intérêt pour la jeunesse et la nouveauté, fut parmi les premiers à reconnaître le talent de Saint-Denys Garneau. Dès 1937, alors que le jeune poète n'avait pas encore acquis la notoriété, Hertel écrivait que Saint-Denys Garneau était « un merveilleux orfèvre du vers libre »

³² Lapointe, p. 86 et 88.

³³ Marcel Baril, [Lettre à François Hertel, 1^{er} septembre 1985], Cégep de La Pocatière, Fonds François-Hertel.

³⁴ Hertel, [Lettre à Paul-Émile Borduas, 14 septembre 1941], Musée d'art contemporain de Montréal, Fonds Paul-Émile-Borduas, chemise n° 132.

et que son recueil, *Regards et jeux dans l'espace*, était « jeune et pur, comme une source hors d'un roc³⁵ ». Des années plus tard, Hertel, alors directeur des Éditions de la Diaspora française, à Paris, découvrira Suzanne Paradis, « une jeune fille pleine de talent³⁶ », et publiera son premier roman, *Les Hauts Cris*.

2. Un jésuite influent

De par son statut social, l'auditoire privilégié que constituaient ses classes, une activité intellectuelle intense, son originalité et son envergure, Hertel exerçait une grande influence, dont on ne peut avoir idée aujourd'hui. Gérard Pelletier en témoigne : « Les jeunes, surtout, ont peine à saisir ce qu'il a représenté pour nous. L'influence de Hertel est à peine imaginable pour ceux qui n'ont pas connu le monde, le Canada et le Québec d'avant 1960³⁷ ». Jean Éthier-Blais et Pierre de Grandpré estiment pour leur part que « peu d'hommes auront joué, dans la vie intellectuelle du Canada français au vingtième siècle, un rôle aussi important que Hertel. C'est par la force de sa personnalité tout autant que par son oeuvre, qu'il a agi³⁸ », soutiennent-ils.

Les témoignages abondent. Dans ses mémoires, Trudeau dit de Hertel :

Hertel a été pour nous un initiateur exceptionnel dans plusieurs domaines. [...] Les auteurs moins fréquentés, français d'abord mais aussi anglais, américains, voire scandinaves, c'est Hertel qui me les a fait connaître. [...] En musique, de même. Il m'a fait connaître des compositeurs qui n'étaient guère prisés, à l'époque, dans notre entourage. C'est lui encore qui nous a entraînés chez les artistes qui apprivoisaient alors Montréal à l'art contemporain. Pellan, Borduas et leurs disciples faisaient encore figure de marginaux mais Hertel fréquentait leurs oeuvres de préférence à celles des peintres déjà consacrés. Il allait spontanément vers tout ce qui était nouveau ou à contre-courant des goûts du jour³⁹.

³⁵ Cité par Jane Everett, « *Regards et jeux dans l'espace* et la critique cléricale », *Saint-Denys Garneau et La Relève*, Montréal, Fides-CÉTUQ, coll. « Nouvelles études québécoises », 1995, p. 89.

³⁶ Hertel, [Lettre à Raymond Dubé, 26 décembre 1960], Bibliothèque nationale du Québec (Montréal), Fonds François-Hertel, MSS - 385.

³⁷ Gérard Pelletier, « Hertel en ce temps-là (Pages de journal) », *L'Incunable*, 20^e année, n° 1, mars 1986, p. 12.

³⁸ Éthier-Blais et de Grandpré, p. 229.

³⁹ Pierre Elliott Trudeau, *Mémoires politiques*, Montréal, Le Jour Éditeur, 1993, p. 32. Ces propos de Trudeau furent rapportés par Claude Corbo, dans *La mémoire du cours classique* (Outremont, Les Éditions Logiques, 2000, p. 282).

François Hertel, tel un caméléon, était de tous les milieux. Il a puisé ses idées dans tous les foyers de réflexion⁴⁰ que pouvait compter l'époque. Ses collaborations à divers magazines en sont la meilleure preuve, si l'on accepte, avec Andrée Fortin, que les revues aident à « cerner le rapport des intellectuels avec le social et le politique⁴¹ ». Ses textes ont paru dans des périodiques de tous les horizons politiques et culturels du temps⁴² : il a collaboré à *L'Action nationale*, dirigée par l'abbé Groulx puis par Arthur Laurendeau (le père d'André), une revue qui tient un discours plus traditionaliste que *La Relève*, où Hertel signera pourtant plusieurs textes. Hertel a aussi collaboré à deux revues littéraires et de création ayant fait l'objet de maintes études, *Gants du ciel* et *Amérique française*.

Hertel était dérangeant, soit. Mais « les éveilleurs de cette trempe ne sont pas légion en ce pays. C'est sans doute à ce titre d'abord que son souvenir restera vivant⁴³ », estime Jean-Pierre Duquette. Son talent, remarque avec justesse W. E. Collin, consistait non pas tant à créer qu'à intégrer dans le discours de l'époque, tenu notamment par l'Église catholique à laquelle il appartenait, les idées nouvelles, venues de France en particulier⁴⁴.

Au faite de sa gloire, Hertel était dépeint par Gérard Pelletier comme une personne vive, « de nature un homme sur le quai, toujours inquiet, prêt à partir, au bord d'une aventure qui en vaut la peine⁴⁵ ». Pressentait-il le départ de l'écrivain, qui devait survenir quelques années plus tard ? Pelletier ajoute deux autres traits caractéristiques à ce portrait, qui ont fait l'unanimité

⁴⁰ Sans doute faudrait-il nuancer cette affirmation, en précisant par exemple que Hertel n'a pas, pour autant que l'on sache, fréquenté les cercles communistes ou socialistes. Nous ne nous sommes pas attardée sur le fait, car un segment très restreint de la population se trouvait concerné. Il en allait de même, pourrait-on rétorquer, pour les jeunes de *la Relève*, qui ne rejoignaient qu'une minorité de Canadiens français, mais leurs idées, croyons-nous, ont été mieux diffusées.

⁴¹ Andrée Fortin, *Passage de la modernité : Les intellectuels québécois et leurs revues*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1993, p. 1.

⁴² Une liste des périodiques auxquels a collaboré Hertel au Canada, avant son départ pour la France, apparaît en annexe à ce travail.

⁴³ Jean-Pierre Duquette, « François Hertel », *Écrits du Canada français*, n° 63, Montréal, 1988, p. 169.

⁴⁴ W. E. Collin, « On writing in French Canada », *Here and Now*, vol. II, n° 4, juin 1949, p. 8.

⁴⁵ Gérard Pelletier, « *Le beau risque* : l'auteur », *JEC*, sixième année, n° 3, mars 1940, p. 3.

dans la critique : un amour inconditionnel de la jeunesse, et une foi « déblayée, sans fatras, sans pieuserie, sans les pétales fanés de cette vieille rhétorique qui endort les uns et fait rager les autres. Une foi nue comme une lame, attachée à l'essentiel, sans abat-jour⁴⁶ ». Pour Gilles Langevin, s.j., qui l'a connu au début des années quarante, Hertel a été un éducateur hors pair, un illustrateur de la pensée de Lionel Groulx en matière de nationalisme. Éveilleur, au style flamboyant, Hertel s'exprimait avec brio et son goût marqué pour l'art était nouveau pour l'époque, note-t-il. Kenneth Landry décrit ainsi les trois chevaux de bataille de cet être marginal :

Quelque part, sous les masques du fantaisiste et de l'érudit, se trouve le visage d'un écrivain tourmenté, fasciné par l'idéal d'une certaine jeunesse d'esprit. Muni de cet idéal, il lutte contre trois ennemis invisibles, mais omniprésents dans son univers " peut-être imaginaire " : le conformisme, la médiocrité et la banalité⁴⁷.

3. Présentation des oeuvres à l'étude

Les premières oeuvres de Hertel, écrites avant son départ pour l'Europe, en 1947⁴⁸, sont autant de postes d'observation privilégiés des années trente au Québec. Elles méritent d'être relues pour cette seule raison. Nous avons retenu trois essais, publiés sur un peu moins de dix ans : *Leur Inquiétude* (1936), *Pour un ordre personnaliste* (1942), *Nous ferons l'avenir* (1945). Dans l'entre-deux-guerres, l'essai, faut-il signaler, est un genre littéraire en vogue au Québec. De 1934 à 1936, note Daniel Chartier, il en paraîtra plus de deux cents, un sommet qui ne sera à nouveau atteint qu'à la Révolution tranquille⁴⁹. À ces trois titres se joint un roman, paru en 1939, *Le beau risque*, la synthèse en quelque sorte des essais sélectionnés. Plus que toute autre

⁴⁶ *Ibid.*, p. 3.

⁴⁷ Cité par Jean Royer dans « Pour un portrait de François Hertel » (*in Le Devoir*, vol. LXXVI, n° 237, 12 octobre 1985, p. 32).

⁴⁸ En réalité, Hertel s'est établi définitivement en France en 1949. Il avait quitté le Québec une première fois en 1947, mais revint au pays l'année suivante pour des raisons familiales.

⁴⁹ Daniel Chartier, *L'émergence des classiques*, Montréal, Fides, coll. « Nouvelles études québécoises », 2000, p. 15.

peut-être, l'oeuvre canadienne-française⁵⁰ de Hertel restitue dans leur essence les discours d'alors sur le nationalisme, le catholicisme, la littérature ou l'éducation. Ses écrits, intuitifs, rapides, sont un compendium des problèmes de l'heure et des solutions imaginées par ses contemporains. Ils empruntent à l'intertextualité sa faculté de mettre en relation divers discours. En ce sens, ils sont conformes à la définition que donne Robert Major de l'essai :

Puisqu'il est par définition partiel, inachevé, une pensée se construisant, une pensée *s'essayant*, l'essai est, dans son essence même, pluriel. La vie réflexive est faite de tentatives, nombreuses, toujours incomplètes, d'expliquer à soi et aux autres, de comprendre, de saisir une réalité qui constamment se dérobe ou se morcelle sous l'assaut de la pensée. N'existent que des essais, qui se répondent, se répercutent, se complètent, se contredisent, dialoguent⁵¹.

On sent dans les essais de Hertel la respiration d'une époque, dont ils ne peuvent, écrits à chaud, que rendre le rythme irrégulier. Surgis de l'actualité, ils participent du débat sur la nation et sur la personne. S'ils sont considérés comme nationalistes, ils accordent une importance tout aussi grande au renouvellement spirituel. L'idée qui oriente ces oeuvres, résume Edmond Gaudron dans une critique de *Pour un ordre personnaliste*, est que « notre civilisation a besoin avant tout d'une révolution sociale, qui ne s'opérera que dans le culte et le plein épanouissement de la personne⁵² ». En vérité, sans cette dimension spirituelle, le nationalisme, qui affleure dans chaque essai et dans *Le Beau risque*, n'aurait pour Hertel aucune raison d'être. Nous nous emploierons à démontrer que les quatre oeuvres à l'étude sont dans le sillage de l'Église et du mouvement nationaliste. Si l'une et l'autre ne sont pas les seuls instigateurs de changement, force est de reconnaître qu'ils exercent une grande influence. Selon Jean-Charles Falardeau, « les tentatives de renouvellement, de recherches de solutions aux problèmes sociaux et économiques ont deux sources idéologiques : la doctrine sociale de l'Église et la pensée

⁵⁰ Plutôt que « québécoise », par souci de distinguer les essais écrits par François Hertel au Canada dans les années trente et quarante de ceux écrits après 1960.

⁵¹ Robert Major, « Le recueil d'essais ou l'ombre de Montaigne », *La pensée composée : formes du recueil et constitution de l'essai québécois*, sous la direction de François Dumont, Québec, Éditions Nota bene, coll. « Les Cahiers du Centre de recherche en littérature québécoise », 1999, p. 22.

⁵² Edmond Gaudron, « Les livres canadiens : Hertel, François, *Leur inquiétude*. Hertel François, *Pour un ordre personnaliste* », *Culture*, vol. VI, n° 1, mars 1945, p. 112.

nationaliste⁵³ ».

Les oeuvres retenues pour cette thèse ont eu un impact indéniable, à cause de François Hertel lui-même, mais aussi parce qu'elles traitaient de sujets d'une grande actualité. Il y a lieu de se demander toutefois si elles constituent, en toute objectivité, le meilleur choix. N'aurait-il pas mieux valu étudier la poésie de l'écrivain ? Sur le plan littéraire, François Hertel s'est distingué, de l'avis de plusieurs, comme poète. Les anthologies et autres ouvrages de référence ont tendance à le présenter comme tel. Ainsi, dans l'*Histoire littéraire de l'Amérique française des origines à 1950*, Auguste Viatte avance que Hertel passera à l'histoire comme poète : « Sans doute n'a-t-il [Hertel] pas tort de juger que parmi ses oeuvres de l'époque, ce sont ses poèmes en vers libres que « quelques pages illustreront dans les anthologies à venir⁵⁴ », observe-t-il. Dans l'*Histoire de la littérature française du Québec*⁵⁵, la rubrique consacrée à Hertel apparaît au chapitre intitulé « La poésie, de 1930 à 1945 ». Dès 1939, alors qu'avaient déjà paru *Leur inquiétude* et *Le beau risque*, qui reçurent un accueil très favorable, on écrivait dans *La Nation* que les poèmes de Hertel constituaient le meilleur de son oeuvre⁵⁶. Hertel lui-même n'a-t-il pas déclaré : « Je suis avant tout poète. C'est un reproche qu'on me fera toujours, mais Héraclite aussi était un poète, et Parménide aussi, le premier philosophe grec⁵⁷ » ? Le seul prix littéraire qu'il eût jamais reçu au Québec fut le prix David⁵⁸, en 1943, pour ses recueils *Axe et parallaxes*

⁵³ Jean-Charles Falardeau, « Vie intellectuelle et société entre les deux guerres », *Histoire de la littérature française du Québec, II, 1900-1945*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1968, p. 190.

⁵⁴ Auguste Viatte, *Histoire littéraire de l'Amérique française des origines à 1950*, Paris, Presses universitaires de France, Québec, Presses universitaires, Laval, 1954, p. 200.

⁵⁵ Falardeau, « Vie intellectuelle et société entre les deux guerres », p. 189.

⁵⁶ Michel Gauvin, « Critique littéraire : Le roman de l'inquiétude », *La Nation*, 4^e année, n° 7, 23 mars 1939, p. 3.

⁵⁷ Raymond Fafard, « François Hertel, un homme libre », *Forces*, n° 40, 1977, p. 41.

⁵⁸ Les concours littéraires et scientifiques furent créés en 1922 sur l'initiative d'Athanase David, alors secrétaire et registraire de la province de Québec. Mieux connus sous le nom de prix David, ils touchaient, au début des années quarante, à trois secteurs : la littérature, les sciences, de même que les sciences morales et politiques. Pour chaque secteur, il y avait trois lauréats. En ce qui a trait à la littérature, il appert que les genres retenus variaient d'une année à l'autre. Par exemple, 1942 était l'année du roman, du conte et de la nouvelle, alors que l'année suivante, où Hertel remporta son prix, était celle de la poésie et du théâtre. Rina Lasnier avait alors reçu le premier prix, Hertel, le second pour *Axe et parallaxes* et *Strophes et catastrophes*; le troisième prix avait été décerné à Anne Hébert.

et *Strophes et catastrophes*. En France, Hertel fut reconnu par l'Académie française (par le biais de la fondation Émile-Hinzelin), cette fois encore pour sa poésie⁵⁹.

En contrepartie, les trois essais choisis peuvent décevoir et leur relecture, révéler qu'ils ont mal vieilli. Vaut-il dès lors la peine de les étudier, s'ils ne risquent guère de passer à la postérité ? Nous sommes d'avis que oui, si on garde à l'esprit qu'il s'agit d'essais, et que de par leur nature, ceux-ci appartiennent au temps auquel ils sont écrits. Ainsi que l'affirme Robert Vigneault :

L'essayiste [...] est le frère ennemi du penseur retransché dans sa tour d'ivoire; c'est le penseur descendu dans la rue, battu par la vague de l'actualité, à l'affût, à l'écoute du moment présent; à cet égard, son écriture ressemble à un thermomètre ou à un baromètre; elle est souple, plastique, elle épouse la situation⁶⁰.

a) *Leur inquiétude*, éd. de 1936

Leur Inquiétude parut à Montréal en 1936, aux Éditions « Jeunesse » A.C.J.C. et Albert Lévesque. À sa sortie des presses, l'essai de Hertel⁶¹ fut acclamé dans les rangs de la jeunesse canadienne-française pour la ferveur de son discours nationaliste et sa vision neuve du catholicisme. « Une génération s'y reconnut, car on lui proposait une ouverture audacieuse sur la vie de l'esprit⁶² », explique Paul Beaulieu, un contemporain de Hertel. L'essai est constitué

⁵⁹ Hertel reçut ce prix pour le recueil *Poèmes d'hier et d'aujourd'hui* (Paris, Éditions de la Diaspora française, 1967).

⁶⁰ Robert Vigneault, « L'essai québécois : la naissance d'une pensée », *Études littéraires*, vol. 5, n° 1, avril 1972, p. 61.

⁶¹ Au sujet de *Leur inquiétude*, le biographe de René Lévesque, Pierre Godin, émet le commentaire suivant : « Ayant jeté son froc aux orties, ou s'appêtant à le faire [...] François Hertel prépare un livre qui marquera René Lévesque. En effet, il publiera en 1936 *Leur inquiétude* [...] » (*in René Lévesque, I (1922-1960) : un enfant du siècle*, Montréal, Éditions du Boréal, 1994, p. 54). Sans doute est-il opportun de signaler que Hertel ne pouvait songer à « jeter son froc aux orties » durant la rédaction de son premier essai, pour la bonne raison qu'il n'avait pas encore été ordonné prêtre. Il le sera le 17 août 1938. En fait, Hertel était toujours dans les ordres au moment de quitter pour la France, en 1949, et il ne reçut son indult de laïcisation qu'en 1950, près de 15 ans après la parution de *Leur inquiétude*.

⁶² Réginald Martel, « Après la mort de François Hertel. Quelques mots et des pistes », *La Presse*, 101^e année, n° 345, 7 octobre 1985, p. C-3.

d'articles sur l'inquiétude des jeunes parus dans *L'Action nationale* en 1935 et 1936⁶³. Dans son livre, Hertel pose le problème de l'inquiétude chez les jeunes, analyse le phénomène en France et au Canada et propose à la jeunesse, comme palliatif, un « idéal patriotique subordonné à un idéal religieux⁶⁴ », selon l'expression de Josaphat Benoît. *Leur inquiétude* sera l'objet d'une attention particulière, car de la trilogie nationaliste à l'étude dans cette thèse, il est le pivot.

b) *Le beau risque* (1939)

Le beau risque, le premier roman de Hertel, est publié au début de 1939 par les Éditions Bernard Valiquette et de l'Action canadienne-française. L'œuvre reçut à son tour un accueil enthousiaste de la critique, malgré les réserves exprimées par deux intellectuels en vue, Robert Charbonneau et Albert Pelletier⁶⁵. Le personnage central du *Beau risque*, Pierre Martel, incarne les idées et les valeurs défendues par Hertel dans ses essais. Le roman retrace la genèse de l'homme québécois tel que le rêve l'écrivain.

Le beau risque, tous s'accordent à le dire, se compare avantageusement à un autre roman dans la même veine, paru dix ans plus tôt, *Jean-Paul*⁶⁶. Il fut réédité à quatre reprises, en 1942, 1945, 1956 et 1961.

c) *Pour un ordre personnaliste* (1942)

Pour un ordre personnaliste a été publié en 1942 par une jeune maison d'édition jouissant déjà d'un certain prestige, les Éditions de l'Arbre. L'ouvrage précède de quelques mois à peine celui de Charles de Koninck, *De la primauté du bien commun contre les personnalistes*.

⁶³ Ces textes, tous parus dans *L'Action nationale*, sont : « Suite d'un discours en l'air » (mars 1935, p. 150-158; texte repris en partie seulement), « Essai sur l'inquiétude des jeunes » (décembre 1935, p. 219-237), « Essai sur l'inquiétude des jeunes. II - Notes pour une histoire de l'inquiétude » (janvier 1936, p. 6-37), « Essai sur l'inquiétude des jeunes. III - L'inquiétude de la jeunesse contemporaine » (février 1936, p. 97-115), « Essai sur l'inquiétude des jeunes. IV - L'inquiétude spécifiquement canadienne-française » (mars 1936, p. 162-175), et « Essai sur l'inquiétude des jeunes. Conclusions » (avril 1936, p. 243-247). Pour plus de renseignements, consulter l'Annexe A, « Liste des textes de François Hertel au Canada français suivant les périodiques où ils parurent ».

⁶⁴ Josaphat T. Benoît, « Une mystique nationale », *Le Devoir*, vol. XXVII, n° 114, 16 mai 1936, p. 8.

⁶⁵ Charbonneau est cofondateur de *La Relève*, Pelletier collabore à *Les Idées* et à *La Nation*.

⁶⁶ Le roman en question, « d'une triste médiocrité » selon le critique Jules Léger, est l'œuvre du père Paul-Émile Farley, des Clercs de Saint-Viateur. Dédié « aux élèves de nos collèges », le livre a été publié en 1929 (cf. la Bibliographie).

Le principe de l'ordre nouveau, dont il sera question plus loin dans cette thèse. Des premiers extraits de *Pour un ordre personnaliste* avaient paru dans *L'Action nationale* en février et en mars 1938, puis en octobre 1939⁶⁷.

Le deuxième essai de Hertel « [...] établit d'une manière constructive les bases de ce que devrait être le Canada d'après-guerre, une civilisation authentiquement personnaliste : c'est-à-dire une forme de vie communautaire centrée sur la personne⁶⁸ », résume Guy Boulizon. Dans une lettre à Guy Sylvestre, l'écrivain procède lui-même à la critique de *Pour un ordre personnaliste* :

En somme, mon livre vaut d'abord par une synthèse où toutes les valeurs essentielles de la personne humaine se trouvent étudiées et harmonisées entre elles. De plus, les arguments et les explications, encore qu'on en trouve quelque chose ailleurs, sont nettement personnels et assimilés. Peut-être que l'ouvrage, dans son ensemble, est plus de la haute vulgarisation que de la création, encore que la synthèse en elle-même soit de moi et nouvelle. Dans le détail, il y a une foule de notations et de points de vue qui sont de la création, qui n'ont pas été écrits auparavant, à ma connaissance⁶⁹.

On relève de nombreuses redites dans ce deuxième essai, en particulier dans la première partie, « Les fondements du personnalisme ». Hertel y ramène plusieurs idées déjà avancées dans *Leur inquiétude*, comme le démontre le tableau en annexe (cf. Annexe B), sans se préoccuper de les approfondir ou de les discuter sous un éclairage nouveau. À la vérité, Hertel se répète non seulement d'un essai à l'autre, mais à plus d'une occasion dans un même livre (cf. Annexe C). Une telle pratique trahit les habitudes de l'enseignant qu'est Hertel; en salle de classe, de telles répétitions sont justifiées d'un point de vue pédagogique. Dans un essai, toutefois, elles peuvent avoir pour effet de diluer le contenu et d'affaiblir l'impact du plaidoyer.

d) *Leur inquiétude*, éd. de 1944

⁶⁷ Il s'agit des textes « Position du personnalisme » (*L'Action nationale*, février 1938, p. 95-116), « D'une civilisation personnaliste » (*L'Action nationale*, mars 1938, p. 205-228), et « De la belle ouvrage » (octobre 1939, p. 99-119). Pour plus de renseignements, consulter l'Annexe A, « Liste des textes de François Hertel au Canada français suivant les périodiques où ils parurent ».

⁶⁸ Guy Boulizon, « Autour du personnalisme », *Bulletin des études françaises*, vol. III, n° 12, mars 1943, p. 79-80.

⁶⁹ Hertel, [Lettre à Guy Sylvestre, janvier 1943], Bibliothèque nationale du Canada (Ottawa), Collection des manuscrits littéraires, Fonds Guy-Sylvestre LMS-0110, Correspondance, FO-HO, boîte n° 4, François Hertel.

Les multiples différences entre les deux éditions de *Leur inquiétude* nous obligent à les considérer comme deux oeuvres distinctes. Elles attirent notre attention sur le caractère inachevé de l'essai, qui est, pour reprendre les propos de Robert Major, « le fragment d'une totalité qui se cherche » :

Certes, ce fragment peut être complexe, articuler un certain nombre d'éléments dans un ensemble rigoureux et cohérent, faire le tour (provisoire) d'une question - [...] il ne sera toujours, néanmoins, qu'une partie de la pensée d'un « je » se constituant, se déployant, s'essayant sur divers objets. Pensée toujours inachevée⁷⁰.

Dans l'édition de 1944, Hertel a apporté plusieurs modifications, imperceptibles dans certains cas; l'essai s'est allégé : au moins soixante-dix passages, dont certains s'étendaient sur plusieurs paragraphes, ont été retranchés. Plusieurs autres ont été remaniés. En contrepartie, l'édition définitive s'est enrichie d'une dizaine d'ajouts, apparaissant pour la grande majorité dans les pages consacrées à la question nationale. On a tôt fait de remarquer que l'ironie du premier jet s'est diluée. Dans l'édition définitive, Hertel est assurément moins narquois. Est-ce là le fait d'une maturité acquise dans l'intervalle de huit ans (1936-1944) ? Ou était-il inévitable qu'avec le temps, la critique, si acérée soit-elle, acquière une certaine patine ? Il ménage davantage les femmes, après qu'un nombre appréciable de celles-ci, faut-il rappeler, eurent travaillé à l'extérieur du foyer durant la guerre. Pour preuve les deux passages suivants, qui furent supprimés :

Par contre, il semble que la jeune fille de chez nous ignore beaucoup les inquiétudes les plus élémentaires⁷¹.

Enfin, il y a le groupe à jamais pourri des snobs, qui fréquentent les restaurants, pardon les « grills » anglais, en compagnie de donzelles canadiennes-françaises. Oh ! les donzelles ! Il y a moyen de faire quelque chose avec les garçons. Les donzelles n'auront une tête que lorsqu'elles auront été mères (*I.*, 1936, 117).

⁷⁰ Major, « Le recueil d'essais ou l'ombre de Montaigne », p. 23.

⁷¹ Hertel, *Leur inquiétude*, Montréal, Éditions « Jeunesse » A.C.J.C. et Éditions Albert Lévesque, 1936, p. 66. -- À l'avenir, pour éviter un recours abusif aux références en bas de page, le n° de la page d'où provient l'extrait cité, précédé du titre abrégé de l'essai, sera mis entre parenthèses après la citation. Ainsi, on aura *I.* pour *Leur inquiétude*, *O.P.* pour *Pour un ordre personneliste*, *A.* pour *Nous ferons l'avenir* et *B.R.* pour *Le beau risque*. Ex. : (*I.*, 66) = *Leur inquiétude*, p. 66; (*O.P.*, 123) = *Pour un ordre personneliste*, p. 123; (*A.*, 78) = *Nous ferons l'avenir*, p. 78; (*B.R.*, 94) = *Le beau risque*, p. 94. Enfin, nous distinguerons au besoin les deux éd. de *Leur inquiétude*, en précisant l'année à laquelle nous nous référons. Ex. : (*I.*, 1944 = l'éd. de 1944 de *Leur inquiétude*). Les mêmes règles continueront de s'appliquer dans les chapitres suivants et la conclusion.

Mais de là à reconnaître à ces dernières une certaine envergure intellectuelle, il y a un pas. Hertel prétend toujours, en 1944, que les jeunes filles surtout « sont entichées de littérateurs français infinitésimaux » (*I.*, 1936, 118). Il avouait lui-même, à sa décharge, en février 1944, qu'il n'y avait rien au monde qu'il connaissait moins que les femmes⁷².

On constate par ailleurs qu'au nombre des écrivains disparus, dans l'édition de 1944, plus de la moitié sont des religieux, dont Henri Roy, Paul-Émile Farley, Raoul Plus, Marmion, De Smedt, Vuillermet, Amado, Sertillanges, les cardinaux Newman et Mercier. Est-ce à dire que le renouveau catholique, dont *Leur inquiétude* portait la marque, est à la recherche d'un deuxième souffle, à la fin de la guerre ? L'existentialisme, il est vrai, émerge.

e) *Nous ferons l'avenir* (1945)

Nous ferons l'avenir paraît chez Fides en 1945. Il est la compilation de trois conférences prononcées quelques années plus tôt par Hertel lors de son séjour à Sudbury, à « ces braves gens qui, raconte-t-il, très peu instruits, se laissaient tondre par un patronat trop gourmand⁷³ ». Il n'y a pas de différence notable dans le ton de la critique à l'endroit de Hertel, bien que ce dernier ait quitté les Jésuites depuis deux ans.

« Tout autant que *Pour un ordre personnaliste*, cet ouvrage est le prolongement de *Leur inquiétude* », affirme Hertel d'entrée de jeu (*A.*, 9). À la différence du deuxième essai et, dans une moindre mesure, du premier, *Nous ferons l'avenir* s'intéresse aux aspects concrets de la question nationale. Hertel prévient en effet, dès les premières pages, qu'il se souciera davantage « des applications pratiques » que de la « théorie » (*A.*, 9). L'écrivain s'est fixé pour objectif « d'esquisser les traits généraux de la situation du Canada français en Amérique et de suggérer un plan d'ensemble pour l'épanouissement et le rayonnement de la culture particulière qu'il représente » (*A.*, 10). L'essai, reçu par certains comme un manifeste⁷⁴, comporte trois parties :

⁷² Hertel, « Le respect de la jeune fille », *Le Quartier latin*, vol. XXVI, n° 16, 18 février 1944, p. 6.

⁷³ Hertel, « La plus étonnante des années de ma vie », *L'Information médicale et paramédicale*, 18 mars 1980, p. 11.

⁷⁴ C'est le cas de Théophile Bertrand dans « *Nous ferons l'avenir*, par François Hertel », (*in Le Devoir*, vol. XXXVI, n° 143, 23 juin 1945, p. 9). Kenneth Landry partage cette opinion, affirmant lui aussi que le livre « ressemble davantage à un manifeste qu'à une étude dite scientifique » (*in « Nous ferons l'avenir*, essai de François Hertel (pseudonyme de Rodolphe Dubé) », *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec, III, 1940-1959*, Montréal, Fides,

la première porte sur la situation des Canadiens français, sous un angle historique. Hertel trace ensuite le portrait de ses compatriotes, avant de les appeler à prendre en main leur destin.

Nous ferons l'avenir est hérissé de redites lui aussi. Dans la partie consacrée à l'essor culturel, Hertel n'hésite pas à reprendre de larges extraits de l'introduction de *Pour un ordre personneliste*, tout comme il l'avait fait pour la section précédente sur l'économie. De plus, l'essai est construit sur des hypothèses, trop nombreuses de l'avis de certains critiques : « la densité de cet essai qui se veut sérieux perd à cette débauche de l'hypothèse⁷⁵ », estime René Girard.

4. Considérations particulières

Dans cette thèse, nous nous abstenons de traiter de la manière de Hertel de concevoir et d'écrire un essai, malgré l'intérêt et l'importance que doit prêter à cette question toute étude sérieuse sur l'écrivain. Il ne faut pas oublier que l'écriture « demeure en réalité la grande affaire de toute sa vie⁷⁶ », rappelle Jean-Pierre Duquette. Ce dernier se demande même s'il y a, dans les lettres québécoises, « exemple plus haut de l'urgence d'écrire⁷⁷ » que celui de Hertel. Nous sommes prête à admettre avec André Laurendeau qu'il y a chez lui « [...] primauté de la littérature de création sur la littérature de combat⁷⁸ ». Mais nous ne croyons pas que les oeuvres retenues pour cette thèse soient les plus aptes à illustrer ce constat. L'objectif de celle-ci est autre. Notre recherche ne porte pas tant sur Hertel lui-même que sur la façon dont certaines de ses oeuvres restituent dans leur essence le discours des années trente sur la nation, la politique, l'économie, la culture et le sort réservé à la jeunesse. De surcroît, il ne se trouve personne parmi les admirateurs posthumes de Hertel pour saluer en lui l'écrivain de talent. On se rappelle de

1982, p. 680).

⁷⁵ René Girard, « François Hertel : *Nous ferons l'avenir* », *Relations*, V^e année, n° 57, septembre 1945, p. 249.

⁷⁶ Jean-Pierre Duquette, « François Hertel », *Écrits du Canada français*, n° 63, Montréal, 1988, p. 168.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 169.

⁷⁸ André Laurendeau, « Les oeuvres d'aujourd'hui », *L'Action nationale*, 5^e année, tome X, décembre 1937, p. 325.

Hertel plus pour ce qu'il a été que pour ce qu'il a écrit. Lors de la parution des essais à l'étude, la critique semblait toujours attendre l'oeuvre qui allait consacrer Hertel grand écrivain. Par exemple dans *Le Quartier latin* on lit, sous la plume de Charles Maurel, qu'« un jour, François Hertel produira sûrement une oeuvre magnifique, où seront cristallisés et son zèle d'apôtre, et son patriotisme ardent, et son humanisme intégral⁷⁹ ». À la même époque, Julia Richer dit du style de Hertel qu'il pourrait devenir « un merveilleux instrument dans une oeuvre d'envergure⁸⁰ ». Si le style de Hertel est prometteur, concède la critique, il en serait au stade du diamant brut. Que ce soit Marie-Joseph D'Anjou dans une critique de *Pour un ordre personnaliste* ou Berthelot Brunet dans *Histoire de la littérature canadienne-française suivie de portraits d'écrivains*, on déplore les redites, les reprises d'arguments, les imprécisions de vocabulaire, l'emploi de néologismes.

Dans un autre ordre d'idées, le lecteur pourra noter le nombre imposant de tableaux, en annexe à cette thèse. Il aura tôt fait d'en distinguer trois types : en premier lieu, ceux qui informent sur un aspect quelconque de la vie au Québec dans la première moitié du vingtième siècle. Ils ont l'utilité de renseigner sur un style de vie méconnu de plusieurs, dont il reste peu de traces aujourd'hui. Les tableaux « Une journée dans la vie du jésuite Rodolphe Dubé », ou « La garde-robe de François Hertel au fil des ans », par exemple, entrent dans cette catégorie. Viennent ensuite les tableaux qui constituent un supplément d'information sur l'activité professionnelle et littéraire de Hertel, sans lien direct avec le texte. Ils sont les plus nombreux. Tous les tableaux touchant à la production de Hertel dans la presse, notamment, appartiennent à ce groupe. Ces éléments, pour informatifs qu'ils soient, ne font pas partie de l'argumentation; insérés dans le texte, ils auraient pu en gêner la lecture.

La troisième catégorie est constituée de tableaux comparatifs, qui ne respectent pas au mieux, reconnaissons-nous, les règles de l'essai littéraire. Des tableaux de ce genre auraient sans doute mieux cadré avec une thèse de sociologie, ou d'histoire, nous en convenons. Aussi sollicitons-nous l'indulgence du lecteur, sur l'appui de l'exemple suivant : nous démontrerons,

⁷⁹ Charles Maurel, « *Le beau risque*, par François Hertel ». Le lecteur doit à nouveau consulter le dossier de presse de Claude Pelletier, car on ignore la date exacte de la parution de l'article.

⁸⁰ Julia Richer, « Une réédition : *Le beau risque* », *Notre Temps*, vol. I, n° 5, 15 novembre 1945, p. 4.

au quatrième chapitre, l'influence de Thomas d'Aquin au moyen précisément de deux tableaux comparatifs (*cf.* Annexes D et E). Si nous nous étions pliée aux règles du genre, nous aurions procédé à l'analyse des données plutôt que de les réunir dans un tableau. Nous aurions tôt fait cependant de nous engager dans une analyse philosophique, et ce n'est pas notre but dans la présente démarche. Cela aurait-il été justifié du reste que nous n'aurions peut-être pas su porter le débat à un niveau acceptable pour le lecteur, reconnaissons-nous humblement. Cependant il importait, pour comprendre Hertel et son époque, de communiquer des notions de scolastique et de philosophie thomiste, absentes de la plupart des dictionnaires de philosophie récents. Le tableau nous est apparu un moyen efficace d'y parvenir, tout en nous épargnant de nous égarer dans les dédales de la scolastique.

5. L'évolution de François Hertel et de son époque dans cette thèse

Dans cette thèse, nous nous appliquerons à démontrer que Hertel a été à la fois témoin et participant des grands débats des années trente au Québec. Il a été témoin en ce sens qu'il s'est employé, estimons-nous, à diffuser les idées de l'Église, d'un nationaliste comme Lionel Groulx, et celles d'intellectuels catholiques français. Hertel fut participant, ajoutons-nous, du seul fait d'avoir été un propagateur d'idées dans une multitude de textes, d'avoir exprimé les siennes à de nombreuses tribunes et d'avoir publié les essais à l'étude ici. Il a laissé une marque inoubliable, ayant été l'un de ses interlocuteurs privilégiés. Toujours sur la brèche, présent sur les scènes littéraire, politique et artistique, Hertel est un témoin de choix pour qui s'avise de reconstituer l'entre-deux-guerres, au Québec. Étant aux premières loges, il se trouve mieux placé que quiconque pour rendre compte de son époque.

Faire un tableau exhaustif des années trente, en y mettant toutes les nuances nécessaires, est une entreprise ambitieuse, qui dépasse les limites de cette thèse. Aussi avons-nous restreint notre champ d'analyse, et ramené à quatre les propositions susceptibles de définir cette période : en premier lieu, l'admiration pour la France est encore très vive au Canada français dans l'entre-deux-guerres; la mère patrie sert encore de modèle sur plusieurs plans. En second lieu, l'époque fut marquée par une réaffirmation du catholicisme et une volonté de donner la primauté au spirituel. En troisième lieu, ce même catholicisme, et jusqu'à un certain point, la doctrine sociale de l'Église, dont on débattait beaucoup dans le Québec d'alors, se ressourçaient à Thomas

d'Aquin. En quatrième et dernier lieu, le nationalisme canadien-français a connu un regain de vitalité, sous l'impulsion de Groulx, à qui la jeunesse emboîta le pas. Ces hypothèses, tenterons-nous de démontrer, se valident toutes dans les essais de Hertel. Notre point de vue ne fera pas l'unanimité, certes, pour des raisons qui mériteraient certainement d'être prises en considération. Il importe cependant que notre portrait des années trente soit juste, à défaut d'être complet.

Au premier chapitre, nous peaufinerons notre portrait de Hertel et repasserons sur les moments marquants de sa vie. Une entreprise nécessaire, car l'impact qu'eurent les quatre oeuvres à l'étude est indissociable de l'ascendant exercé par le jésuite. On sait finalement peu de choses sur cet écrivain, resté insaisissable de l'aveu de ses fidèles amis Jean Éthier-Blais et Jean Tétreau. Il faut colliger d'innombrables textes, de toutes les factures, pour prendre la mesure du personnage. Une thèse de doctorat, dont il existe un seul exemplaire au pays, a bien été écrite à son sujet par Guylaine Massoutre en 1983⁸¹, mais elle comporte peu de renseignements biographiques. Le livre de Tétreau, *Hertel, l'homme et l'oeuvre*⁸², a suivi en 1986; il tient plus toutefois du témoignage d'une amitié indéfectible que d'un examen rigoureux de la vie de l'écrivain et de son oeuvre.

L'emprise intellectuelle de la France sur les élites canadiennes-françaises, avons-nous constaté, est encore très forte dans l'entre-deux-guerres. La déférence de Hertel pour la mère patrie est caractéristique d'un peuple qui revendique une identité propre, mais à qui il importe de préserver un passé plus glorieux⁸³, à maints égards, que le présent. Le deuxième chapitre analysera comment se manifeste l'influence française dans les essais de Hertel.

Les années trente furent également celles d'un catholicisme triomphant au Québec. Là aussi, Hertel est à même d'en témoigner. Il a appartenu dix-sept ans à l'ordre des Jésuites, qui était très bien représenté dans les milieux influents. Hertel a, dans les trois essais à l'étude tout

⁸¹ Guylaine Massoutre, « Unité et diversité dans l'oeuvre de François Hertel », thèse de doctorat de 3^e cycle, soutenue à l'Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), 1983, 417 p. On peut consulter le document à la bibliothèque François-Hertel, au cégep de La Pocatière.

⁸² Jean Tétreau, *Hertel, l'homme et l'oeuvre*, Montréal, Pierre Tisseyre, 1986, 339 p.

⁸³ Le passé est compris ici comme la période de l'histoire du Canada français antérieure à la Conquête (1759).

autant que dans *Le beau risque*, fait preuve d'une fidélité sans faille à Rome et à l'Église, quoi qu'aient pu dire ou penser ses détracteurs⁸⁴. Hertel propose un renouveau du catholicisme, en particulier dans *Pour un ordre personnaliste*, mais aussi, en filigrane, dans ses deux autres essais et son roman. Hertel, note Gérard Tougas, « s'est engagé de plus en plus profondément dans la voie de la personnalité humaine, hautement affirmée devant les exigences d'un monde où l'idéal étatiste tend à remplacer celui de l'individu⁸⁵ ». La relation de Hertel au catholicisme sera l'objet du troisième chapitre.

Ce catholicisme vigoureux de la première moitié du XX^e siècle s'appuyait sur un thomisme non moins robuste, remis au goût du jour dans toute la chrétienté par le pape Léon XIII. La pensée québécoise gardera longtemps l'empreinte thomiste : « [...] à une date aussi tardive que 1962, plus de la moitié des professeurs de philosophie au Québec se réclamaient encore des principes du thomisme⁸⁶ », révèle une enquête évoquée par Jean-Paul Brodeur. Nous nous intéresserons à l'empire de saint Thomas dans les esprits au Canada français, à commencer par celui de Hertel, au quatrième chapitre.

Par ailleurs, les années trente furent l'occasion d'un renouvellement du nationalisme. Le nationalisme, l'épicentre de la Révolution tranquille, allait s'affirmer avec une vigueur comparable dans l'entre-deux-guerres. Fernand Dumont avance même qu'une première révolution tranquille eut lieu au Québec à ce moment, qui annonçait la seconde :

Au cours des années 30 s'est déroulée [...] « la première révolution tranquille ». Crise économique en ce temps-là, crise aussi des idéologies traditionnelles. La garantie du nationalisme, du christianisme fut réaffirmée : [...] par un rajeunissement, par un recours à des ressources jamais aperçues jusqu'alors⁸⁷.

⁸⁴ Nous faisons allusion au départ de Hertel de chez les Jésuites, sur lequel nous reviendrons aux premier et quatrième chapitres.

⁸⁵ Gérard Tougas, *La littérature canadienne-française*, 5^e édition, Presses universitaires de France, 1974, p. 177.

⁸⁶ Jean-Paul Brodeur, « De l'orthodoxie en philosophie », *Philosophiques*, vol. III, n° 2, octobre 1976, p. 209.

⁸⁷ Fernand Dumont, « Une révolution culturelle ? », *Idéologies au Canada français (1940-1976)*, sous la direction de Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy, Québec, Les Presses de l'Université Laval, coll. « Histoire et sociologie de la culture », n° 12, 1981, tome 1, p. 8-9.

Les jeunes prirent une part très active à cette première révolution tranquille. Dumont rappelle en effet qu'il ne s'était pas produit de mouvement de jeunesse tel que celui des années trente depuis 1840 au Québec⁸⁸. Hertel se fait fort de rallier les étudiants, avouant avoir écrit ses premiers livres pour ses élèves. Dans *Le beau risque*, il les invite à prendre le flambeau nationaliste. Gérard Tougas interprète le roman en ces termes :

Le nationalisme canadien-français, exacerbé pendant les années de la grande crise économique d'avant la deuxième guerre mondiale, avait favorisé l'éclosion d'une série d'oeuvres [...]. François Hertel écrivit à cette époque son roman de l'énergie nationale, *Le beau risque*⁸⁹.

Les trois essais retenus sont eux-mêmes considérés par Kenneth Landry comme des « ouvrages nationalistes⁹⁰ ». Nous examinerons ce qu'ils révèlent du nationalisme de l'écrivain, en parallèle de celui de Groulx, son initiateur, au cinquième et dernier chapitre.

Enfin, le discours religieux, philosophique et nationaliste de Hertel, où la France est souvent proposée comme modèle, se confond avec celui de l'époque et devient celui de Pierre Martel, le héros du *Beau risque*. L'analyse du roman appartient à la conclusion, car *Le beau risque* cristallise la pensée de François Hertel en matière de spiritualité et de nationalisme; il révèle, peut-être plus clairement que dans les essais, combien l'une et l'autre - la spiritualité et le nationalisme - sont étroitement liés dans l'entre-deux-guerres, au Québec, tant chez Hertel que chez ses contemporains. Nous aurons ainsi, bien modestement, bouclé la boucle.

Hertel, en dernière analyse, était dans la mouvance de plusieurs courants de pensée. En faisant le survol des idées maîtresses des années trente dans ses écrits, nous verrons qu'il a, par son oeuvre, agi sur son époque, tout autant qu'il fut agi par celle-ci.

⁸⁸ Fernand Dumont, « Les années 30 : la première Révolution tranquille », p. 15.

⁸⁹ Tougas, p. 177-178.

⁹⁰ Landry, « *Nous ferons l'avenir* », p. 680.

Chapitre I

Hertel, l'homme et l'oeuvre

Introduction

Nous ne croyons pas, faut-il sans doute préciser d'entrée de jeu, qu'une connaissance de la vie de François Hertel nous fournira la clé de son oeuvre. Comment en effet ne pas adhérer au point de vue de Marcel Proust, pour qui, comme l'explique Alain Viala, « le moi social d'un artiste n'est pas significatif de son moi créateur¹ » ? C'est le même Proust qu'évoque François Ricard quand, au terme d'une imposante biographie de Gabrielle Roy, il expose ses réticences à l'égard de l'« entreprise » biographique :

[...] j'ai toujours entretenu les plus grandes réserves à l'endroit de l'entreprise biographique qui, prétendant substituer à la connaissance des oeuvres celle, toute circonstancielle, tout incertaine, de l'individu qui les a signées, fait écran, la plupart du temps, plus qu'elle ne donne accès à cet autre moi insaisissable qui, selon Proust, est le seul auteur véritable des oeuvres et ne se rencontre pleinement que par leur lecture et leur « recreation » en nous².

Non seulement la biographie ne dévoile pas le mystère inhérent à toute oeuvre, elle est partielle et partiale, prévient Viala : « si informée soit-elle, la biographie est forcément sélective, prismatique, elle substitue une succession de mots aux situations et aux impressions simultanées, choisit un angle de représentation³ ». En raison des limites de notre recherche, de nos partis pris, de notre relation subjective à Hertel, en résumé de ce que Viala appelle la « faiblesse intrinsèque » du genre biographique, notre ambition ne peut qu'être modeste : faire connaître quelque peu Hertel, dont les contemporains et les anciens élèves aptes à témoigner à son sujet sont de moins en moins nombreux. De plus, les documents traitant de l'écrivain et de son oeuvre

¹ Alain Viala, « Biographie », *Dictionnaire des genres et notions littéraires*, Paris, Encyclopædia Universalis et Albin Michel, 1997, p. 80.

² François Ricard, *Gabrielle Roy. Une vie*, éd. de 2000, Montréal, Éditions du Boréal, coll. « Boréal compact », n° 110, p. 520.

³ Viala, p. 80.

d'une manière globale et en profondeur sont rares⁴. Plusieurs textes ont été écrits sur l'ancien jésuite, mais tous traitent d'une question bien délimitée et personne encore ne les a regroupés pour en faciliter la consultation. On rassemble plutôt tous ces fragments de connaissance un peu au hasard, toujours étonné que tant de critiques aient analysé un aspect quelconque de l'oeuvre de l'écrivain ou, plus rarement, en aient esquissé le portrait, mais que toutes ces études soient si dispersées et si morcelées. Il y a encore beaucoup à faire. À la Bibliothèque nationale du Québec, on a terminé tout récemment le dépouillement du fonds François-Hertel⁵. Le dossier de presse sur Hertel constitué par Claude Pelletier⁶ est un guide utile, mais il est incomplet notamment parce qu'il omet plusieurs périodiques et qu'il parut en 1986, quelques années avant que le milieu littéraire québécois ne s'intéresse à nouveau à Hertel. On peut en dire autant de la bibliographie de Pierre Cantin, Normand Harrington et Jean-Paul Hudon, qui date de 1979⁷. Nous espérons non pas combler ce vide, mais contribuer un tant soit peu, dans les limites d'une thèse, à l'avancement des travaux sur Hertel.

Il est possible de différencier dans la vie de l'écrivain deux *périodes*, au sens que donnent à ce terme les critiques d'art - Hertel, fervent amateur de peinture, en fut un lui-même - : la période canadienne, qui couvre, pour l'essentiel, ses années de prêtre, et la période européenne, qui correspond à son existence en France et, du point de vue de l'âge, à la deuxième moitié de sa vie. Nous concentrerons notre attention sur la période canadienne, d'où sont issues les oeuvres à l'étude dans cette thèse. Le but visé est de se faire une idée aussi juste que possible

⁴ Il y a eu le « Dossier Hertel », paru dans les *Cahiers Éthier-Blais* à l'automne 2000 (Martin Doré *et al.*, « Dossier Hertel », *Cahiers Éthier-Blais*, automne 2000, n° 3, publié par les Éditions du Nordir); un précédent dossier sur l'écrivain avait été publié en 1986 par la Bibliothèque nationale du Québec, dans son bulletin *L'incunable* (Denis Roy *et al.*, « À la mémoire de François Hertel », *L'incunable*, 20^e année, n° 1, mars 1986).

⁵ Le dépouillement s'est terminé en mars 2003 et coïncide avec la parution du répertoire numérique : *Répertoire numérique du Fonds François-Hertel*, par France Ouellet, sous la supervision de Michel Biron, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 2003, 279 p.

⁶ Claude Pelletier (dépouillement et compilation), *François Hertel : dossier de presse 1938-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du Séminaire de Sherbrooke, 1986, 102 p.

⁷ Pierre Cantin, Normand Harrington et Jean-Paul Hudon, *Bibliographie de la critique de la littérature québécoise dans les revues des XIX^e et XX^e siècles, IV*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, 1979, p. 604-849. La section portant sur Hertel va de la page 631 à la page 637 incl.

du Hertel de cette époque, même s'il ne sera toujours question, en définitive, que du personnage plutôt que de la personne réelle. Nous omettrons donc la période européenne, et nous abstiendrons d'évoquer la vie hérissée de difficultés qu'il connut en France. Il ne saurait être question non plus de ses ennuis financiers, ni de sa fin pénible, dans l'anonymat, dans un hôpital montréalais quelques mois à peine après avoir été rapatrié au Canada.

On retrace sans trop de difficulté les dates marquantes de la vie de Hertel à la consultation des registres conservés par les Jésuites, d'ouvrages de référence tels que le *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec* (Maurice Lemire), l'*Histoire de la littérature française du Québec* (Pierre de Grandpré), d'anthologies de poésie canadienne-française⁸, des livres de Jean Tétreau, *Hertel, l'homme et l'oeuvre*, et de Catherine Pomeyrols, *Les intellectuels québécois : formation et engagements. 1919-1939*. D'autre part, les écrits de Guylaine Massoutre⁹ et les livres d'histoire de l'art au Québec, dont ceux de Guy Robert et de François-Marc Gagnon¹⁰, rendent compte des contacts suivis qu'avait Hertel avec le monde des arts. Enfin, certaines analyses parues dans la presse sont éclairantes¹¹.

On ne saurait, par ailleurs, accorder une valeur documentaire aux révélations de Hertel dans certains de ses livres, plus précisément *Souvenirs et impressions du premier âge, du deuxième âge, du troisième âge*, ou *Louis Préfontaine, apostat : autobiographie approximative*. Dans un essai sur Hertel, Robert Vigneault affirme en effet :

⁸ Dont celle de Guy Sylvestre, *Anthologie de la poésie québécoise* (7^e éd., Montréal, Librairie Beauchemin Limitée, 1974, 412 p.).

⁹ En particulier un texte récent, « Hertel dans les années 1940 : littérature, art et exil », dans les *Cahiers Éthier-Blais* par Doré et al. (p. 59-80).

¹⁰ Notamment *L'art au Québec depuis 1940*, de Guy Robert (Montréal, Les Éditions La Presse, 1973, 501 p.), et *Paul-Émile Borduas (1905-1960) : Biographie critique et analyse de l'oeuvre*, de François-Marc Gagnon (Montréal, Fides, 1978, 560 p.). Il y a également le tout récent *Marcel Baril : Figure énigmatique de l'art québécois*, de Philippe Dubé, David Karel et Philippe Baylaucq (Québec, Presses de l'Université Laval, 2002, 289 p.), mentionné dans l'Introduction.

¹¹ Les analyses les plus récentes sont mentionnées dans l'Introduction. Plusieurs manuels d'histoire de l'art au Québec font référence à un texte de Hertel, célèbre, « Plaidoyer en faveur de l'art abstrait », paru dans *Amérique française* en novembre 1942 (n° 3, p. 8-16); sur d'autres aspects de l'oeuvre de Hertel, il faudrait ajouter, entre autres, les textes de Réjean Beaudoin, « La statue de François Hertel » (1987), de Jean-Pierre Duquette, « François Hertel » (1988), de Robert Vigneault, « Hertel » (1995). Quant à la vie de Hertel, le dossier de *L'Incunable* par Roy et al. est incontournable.

Il n'y a pas congruence du *moi-je* au quotidien et du *Je* de l'écriture, celui du texte, qui est *d'un autre ordre* : cela, la critique littéraire, depuis au moins Bachelard, nous le répète sur tous les tons, Claude Roy, par exemple, avec cet aveu saisissant : « J'écris pour pouvoir lire ce que je ne savais pas que j'allais écrire ». « Il est si difficile de joindre la vie et l'oeuvre ! ». Bachelard avait bien raison...¹²

Les innombrables textes que Hertel a signés dans les journaux et les revues (*cf.* Annexe A), sur lesquels on ne s'est guère penché à ce jour, exception faite de « Plaidoyer en faveur de l'art abstrait¹³ », sont de précieuses sources d'information. Ces textes - nous en avons inventorié près de deux cent cinquante - nous dévoilent par leur algèbre propre le référentiel de l'écrivain, pour autant qu'il soit possible de résoudre l'équation Hertel. Non seulement témoignent-ils d'une formidable énergie intellectuelle, ils nous révèlent des constantes chez Hertel : une inclination marquée pour la poésie, la faculté de s'identifier aux jeunes, une propension à la polémique et, sur le plan des idées, un certain conformisme¹⁴. Les éléments pivots du mécanisme hertélien que nous nous emploierons à démonter dans les prochaines pages proviennent de ces textes.

1. Une enfance dans le Bas-Saint-Laurent

François Hertel est né le 31 mai 1905 à Rivière-Ouelle, petite localité sise entre le fleuve Saint-Laurent, où il allait, enfant, « rêver au flanc des promontoires¹⁵ », et les monts du sud, « aux versants affaissés, comme sous le fardeau obscur des millénaires¹⁶ ». Là même où vécurent les ancêtres de l'ancien premier ministre du Québec René Lévesque, dont il est un cousin

¹² Robert Vigneault, « Hertel, essayiste extravagant », *Cahiers Éthier-Blais*, p. 26-27.

¹³ *Cf.* note n° 11.

¹⁴ Par conformisme, on entend une communauté de vues avec l'Église à laquelle appartient Hertel, un respect chez ce dernier de la « manière » jésuite dans son enseignement, et des idées conformes aux chefs de file de l'époque sur la question nationale. Il en sera question tout au long de cette thèse.

¹⁵ François Hertel, « Hymne au bas de Québec », *Les voix de mon rêve*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, coll. « Les Poèmes », 1934, p. 44.

¹⁶ *Ibid.*, p. 45.

éloigné¹⁷. Hertel, de son vrai nom Rodolphe Dubé, est le deuxième d'une famille de six enfants. L'aînée est morte en bas âge et le plus connu après Rodolphe, son jeune frère Raymond, fut rédacteur en chef du *Soleil* de Québec durant la Révolution tranquille.

Rodolphe n'a que sept ans lorsque la famille s'installe à Sainte-Anne-de-la-Pocatière¹⁸. Un an plus tard, à l'automne 1913, il fréquente le couvent des Soeurs grises¹⁹. Il sait lire depuis un bon moment déjà grâce à sa mère, qui était institutrice avant son mariage, et à une tante célibataire, instruite, chez qui il passe beaucoup de temps. Ces habitudes de lecture tôt acquises resteront. À quinze ans, Hertel aurait lu Paul Bourget et Maurice Barrès, rapporte Catherine Pomeyrols²⁰. L'amour des livres ne l'empêche pas de pratiquer plusieurs sports, exutoires tout désignés à un trop-plein d'énergie. Le jeune Hertel, avec un penchant naturel à la discussion, est curieux, turbulent et débordant de vitalité.

Il est fortement influencé par sa mère; en marge de ses obligations domestiques, Alice Lévesque-Dubé signe des articles sur les moeurs paysannes de la fin du XIX^e siècle au Québec, dans *Le Nouvelliste* (Trois-Rivières). À la fin des années trente, elle les réunit dans un recueil, *Il y a soixante ans*²¹, dont Hertel lui-même écrira la préface. Le jeune Rodolphe n'est pas aussi près de son père, Joseph; au cours d'une vie marquée par les déboires financiers, ce dernier exerce plusieurs petits métiers : il vend des voitures à cheval - le métier qui figure sur la fiche d'élève de Rodolphe au Collège de Sainte-Anne -, fait le commerce des grains, organise des

¹⁷ Michel Dumais, généalogiste aux Archives de la Côte-du-Sud, à La Pocatière, a établi que René Lévesque et François Hertel étaient cousins du 6^e au 6^e degré. La mère de Hertel et le père de Lévesque avaient les mêmes ancêtres, soit Joseph Lévesque et Marie Côté, mariés en 1733.

¹⁸ Les informations sur l'enfance de Hertel, son caractère et sa famille ont été tirées, en grande partie, du livre de Jean Tétreau, *Hertel, l'homme et l'oeuvre*, Montréal, Pierre Tisseyre, 1986, 339 p.

¹⁹ Contrairement à ce qu'affirme Tétreau (p. 23), Hertel n'a pas commencé au couvent de Sainte-Anne en 1912, mais en 1913, à l'âge de 8 ans, révèlent les registres du Couvent de Sainte-Anne. De plus, il n'était pas pensionnaire, puisqu'il rentrait chez lui le midi et le soir (Archives des Soeurs de la Charité de Québec, Fonds du Couvent de La Pocatière, L006, Registre des élèves, p. 43, 51 et 58).

²⁰ Catherine Pomeyrols, *Les intellectuels québécois : Formation et engagements, 1919-1939*, Paris, L'Harmattan, coll. « Le monde nord-américain / Histoire - Culture - Société », c1996, p. 184.

²¹ Alice Lévesque-Dubé, *Il y a soixante ans*, Montréal, Fides, 1943, 158 p.

campagnes électorales. Il s' enrôle dans l' armée après avoir fait faillite, en 1915²². À son retour d' Europe, cinq ans plus tard, Joseph retrouve en son fils aîné un jeune homme accaparé par les exigences du cours classique. Le père obtient alors un poste dans une grande entreprise de pâte à papier à Trois-Rivières; à l' été, la famille Dubé déménage, et, en septembre 1920, Rodolphe entre en Troisième au Séminaire Saint-Joseph.

2. Au collège

Dans un *curriculum vitae* des années cinquante, Hertel se présente comme un « élève peu brillant », qui « néglige les études²³ ». En réalité, il réussit mieux qu' il ne veut le faire croire, comme en font foi les distinctions obtenues au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, puis au Séminaire Saint-Joseph, à Trois-Rivières (cf. Annexe F). Son palmarès, il est vrai, n' est pas aussi impressionnant que ceux d' autres intellectuels de sa génération, tels Gérard Filion, qui a rapporté à la maison 79 prix au long de ses études, ou Georges-Henri Lévesque, qui en a collectionné 52²⁴. Il est vrai également que sa récolte d' honneurs s' amenuise à mesure que Hertel progresse dans le cours classique, lui qui avait décroché, en Syntaxe, une cinquième place avec un « bien » pour son travail²⁵ (cf. Annexe G). Par la suite, Hertel se distingue, assez curieusement, en sciences, en géologie (2^e prix), en zoologie et en chimie (mentions) en particulier.

Hertel doit sans doute à ses années au collège une discipline personnelle qui l' aida à abattre beaucoup de travail et à se contenter de peu. La vie des élèves, à l' époque, est réglée jusque dans les moindres détails, et l' encadrement, très strict. Quelques exemples pour étayer cette affirmation, qui témoignent, du même coup, de l' ampleur des changements survenus en éducation au Québec : en ce qui a trait à la garde-robe, notamment, une liste précise, dans

²² Tétreau, p. 9.

²³ Université d' Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française – Fonds Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Série Archives des lettres canadiennes. – Témoignages de romanciers canadiens-français, François Hertel, C37/1/8. – Copie d' un *curriculum vitae*, [1958 ?], p. 1.

²⁴ Pomeyrols, p. 76.

²⁵ Hertel s' est classé 5^e sur 20, au 1^{er} semestre; au 2^e, il arrive 8^e, mais avec mention « très bien » pour son travail (Centre d' archives de la Côte-du-Sud, Fonds 100 / Collège de Sainte-Anne, Résultats scolaires 1912-1926).

l'annuaire du collège, fixe jusqu'au nombre de camisoles, de caleçons ou de paires de chaussettes à mettre dans la valise du pensionnaire (cf. Annexe H). Les sorties sont étroitement supervisées : « Pendant le cours de l'année scolaire, lit-on dans l'annuaire du Séminaire Saint-Joseph de 1921-22, l'institution que fréquente Hertel, les élèves ne sont autorisés à aller dans leur famille que pour des raisons vraiment graves; leur intérêt bien entendu et le bon ordre de l'établissement s'opposent à toute sortie qui ne serait pas absolument nécessaire²⁶ ». À la même époque, fait à noter, les élèves passent Noël au séminaire, ne rentrant à la maison que le 31 décembre, pour le Nouvel An. Quelques années plus tard, au long de sa formation jésuite, Hertel se lève à cinq heures du matin, assiste deux fois à la messe le dimanche, prend ses repas en silence, procède à deux examens de conscience quotidiens, chaque fois sous la vigilance du surveillant qui longe les corridors, question de s'assurer qu'on médite *réellement*... (cf. Annexe I).

Au collège, Hertel brille sur le terrain de baseball et devient gérant de l'équipe du Séminaire, Le Montagnais, en Philo II²⁷. Dans les comptes rendus des parties, on consigne son talent d'« excellent petit joueur », de « joueur étoile », qui « se distingue particulièrement²⁸ ». À la même époque, Hertel publie ses premières pièces dans la presse locale, sous divers pseudonymes dont Jean Caisse, Isaac Jence, Coulomb de Villiers²⁹. Le premier texte retracé s'intitule « À bon entendeur... », un sonnet paru dans *Le Bien Public* en novembre 1924 sous le pseudonyme de Jean Caisse (cf. Annexe J). Le poème, selon la pratique en cours, figure sous la

²⁶ Séminaire Saint-Joseph aux Trois-Rivières, *Année académique 1921-1922*, Quatrième série, n° 7, Trois-Rivières, Le Bien Public, 1922, p. 8.

²⁷ Roland Lapierre, [Second semestre de l'année scolaire 1924-1925. Les élections], Archives du Séminaire de Trois-Rivières, Fonds du Séminaire de Trois-Rivières, 0021 - M7 - 93, Le Montagnais 1923-1929.

²⁸ Comptes rendus faits par Jos. Morissette; dans l'ordre : [Assemblée des officiers, 21 avril 1924], p. 14; [Montagnais vs Forestier, 19 mai 1924], p. 20; [Première partie de la saison, contre le Castor, 27 avril 1924], p. 17. Ces comptes rendus proviennent des Archives du Séminaire de Trois-Rivières, Fonds du Séminaire de Trois-Rivières, 0021 - M7 - 93, Le Montagnais 1923-1929.

²⁹ Hertel utilisa divers autres pseudonymes : Henri Fracostel, Fracostel, Charles Lepic, Mamamouchi. Dans les années 1950, il écrivit quelques textes sous le nom de Lucien (ou Lucifer, dans un cas) Beausoleil, mais ils n'ont pas été publiés. Il s'agit en effet de documents olographes ou de dactylogrammes (cf. le *Répertoire numérique du Fonds François-Hertel* de Ouellet).

rubrique « Au coin des dames », coincé entre une chronique de Fleurette de Givre et un épisode d'un feuilleton de Delly...

En Rhétorique, Hertel a pour professeur l'abbé Joseph-G. Gélinas, qui préconise, en littérature, « un intense canadianisme, renforcé d'un régionalisme du meilleur aloi³⁰ ». Gélinas, dont on écrit qu'il a « révolutionné au collège l'enseignement de l'histoire nationale³¹ », exerce un ascendant certain sur Hertel. À la suite de Gélinas, celui-ci fait du régionalisme, de l'éducation nationale et de la littérature canadienne-française ses chevaux de bataille : on retrouve sans doute l'empreinte de Gélinas dans le plaidoyer de Hertel en faveur d'une littérature nationale, dans *L'Action nationale*, au printemps de 1935 : le jeune jésuite y soutient à son tour que la littérature canadienne-française « devrait être le premier condiment d'une éducation nationale³² ». Dans un texte subséquent, « Régionalisme et patriotisme », Hertel, à l'instar de Gélinas, est prêt à attribuer au régionalisme « une efficacité, voire une dignité qui le place parmi les meilleures formes de patriotisme³³ ». À la mort de Gélinas, survenue en 1927, Hertel dédiera à celui qu'il considère un peu comme son père spirituel un poème senti, « *In memoriam*³⁴ ». Enfin, Gélinas a influencé l'élève Dubé dans le choix de son pseudonyme :

J'ai finalement choisi François Hertel; parce que mon professeur de rhétorique, l'abbé Gélinas, pour lequel j'avais une certaine admiration, signait Jacques Hertel des articles d'histoire locale. Or François Hertel, personnage historique, est le fils du premier. Les Hertel furent des « coureurs de bois » qui comptèrent parmi les fondateurs de la ville de Trois-Rivières [...]³⁵.

Rodolphe Dubé utilise le pseudonyme de François Hertel dès 1933, dans *Le Bien Public*. Il convient ici de dissiper un malentendu, à cause duquel Catherine Pomeyrols attribue erronément à François Hertel / Rodolphe Dubé un texte sur l'école québécoise paru dans *L'Action française*

³⁰ Hector Héroux, « M. l'abbé Joseph G.-Gélinas », *Le Ralliement*, vol. 1V, n° 3, juin 1937, p. 34.

³¹ Omer Héroux, « L'abbé Joseph Gélinas », *Le Bien Public*, 18^e année, n° 58, 1^{er} février 1927, p. 1.

³² Hertel, « La littérature canadienne-française », *L'Action nationale*, tome V, mai 1935, p. 277.

³³ Hertel, « Régionalisme et patriotisme », *L'Action nationale*, tome VI, octobre 1935, p. 105.

³⁴ Hertel, « In memoriam », *Le Ralliement*, vol. I, n° 6, 1^{er} juin 1928, p. 75.

³⁵ Hertel, Fonds François-Hertel, MSS-385, Bibliothèque nationale du Québec, Montréal.

en septembre 1920³⁶. Ce texte, bien signé François Hertel, a été écrit en réalité par Georges Courchesne, un ami de Lionel Groulx à qui ce dernier avait commandé un article. Courchesne fut donc le premier à utiliser le pseudonyme François Hertel, « en souvenir de son ancêtre du même nom fait prisonnier par les Iroquois au XVII^e siècle³⁷ », confirme Noël Bélanger dans un livre sur l'ancien évêque de Rimouski³⁸.

Par ailleurs, il faut se garder de croire que l'abbé Gélinas, si important ait-il été pour Hertel, fut le seul à influencer le futur écrivain. Pomeyrols rappelle que Hertel avait entre les mains, étudiant, le *Manuel de la littérature canadienne-française*, dont l'auteur, Camille Roy, défendait des idées proches de celles de Gélinas. En effet, affirmait M^{re} Roy, « les écrivains québécois devaient se distinguer des écrivains français et élaborer une littérature nationale³⁹ ». Au nombre des maîtres à penser de l'époque figurait également Lionel Groulx, que Hertel découvrit dès 1920, en Syntaxe, à l'occasion d'une visite de l'historien au Collège de Sainte-Anne. Il devait l'entendre à nouveau prononcer une conférence en 1922, année où Groulx signa dans *L'Action française* un texte charnière, « Notre avenir politique⁴⁰ ». Hertel restera en contact avec lui longtemps après avoir quitté le Québec.

3. Attachement à Trois-Rivières

Selon Tétreau, Hertel restera « relativement peu attaché » à Trois-Rivières⁴¹. Les faits, estimons-nous, tendent à contredire cette opinion. Le tableau qui répartit les textes de Hertel selon leur lieu de publication (cf. Annexe K) montre que près de trente pour cent de ceux-ci

³⁶ Pomeyrols, p. 149. On retrouve la même erreur dans *Pseudonymes québécois*, de Bernard Vinet (Québec, Garneau, 1974, p. 116).

³⁷ Noël Bélanger, *M^{re} Georges Courchesne (1880-1950)*, Rimouski, Archevêché de Rimouski, 2000, p. 51. - François Hertel est né à Trois-Rivières en juillet 1642; à l'âge de 19 ans, il fut en effet capturé par des Iroquois, mais s'échappa deux ans plus tard et retourna à Trois-Rivières.

³⁸ Bélanger a ainsi corroboré une information que l'on retrouve dans le deuxième tome de *Mes mémoires*, de Lionel Groulx (Montréal, Fides, 1971, p. 131).

³⁹ Pomeyrols, p. 102, citant M. Lemire (dir.), *Dictionnaire des oeuvres littéraires au Québec, II, 1930-1939*.

⁴⁰ Lionel Groulx, « Notre avenir politique », *L'Action française*, vol. VII, n° 1, janvier 1922, p. 4-25.

⁴¹ Tétreau, p. 27.

parurent dans des périodiques trifluviens, entre 1924 et 1945. De plus, sa collaboration au *Bien Public* s'est prolongée pendant près de vingt ans. Le journal, il est vrai, est l'organe officiel de l'Évêché de Trois-Rivières⁴², et Hertel, en sa qualité de prêtre, est un collaborateur naturel; mais non obligé : bien d'autres écrivains, laïcs, y sont publiés, qu'ils soient ou non de Trois-Rivières, tels Émile Nelligan, Blanche Beaugard, Clément Marchand. Par ailleurs, lorsque le Séminaire Saint-Joseph lance une campagne de financement, à la fin des années vingt, Hertel s'empresse d'envoyer quelques textes au *Ralliement*, le journal de l'institution, en guise de contribution⁴³ ». C'est à lui, ce « fils des Trois-Rivières⁴⁴ », qu'on demande de composer un poème sur Louis-Hippolyte LaFontaine, lors de l'érection d'un monument à la mémoire de l'homme politique. De plus, rien n'oblige Hertel à participer au concours littéraire du *Bien Public*, en 1932, où il remporte le troisième prix pour son poème « L'épopée trifluvienne⁴⁵ ». En réalité, Hertel a eu besoin de Trois-Rivières, où il a commencé sa vie d'adulte, pour s'affirmer comme écrivain et comme critique et consolider sa réputation. N'aurait-il joui de tribunes comme le *Ralliement*, le *Bien public*, *Le Mauricien*, *Horizons*, qu'il n'aurait pu faire sa place aussi aisément dans les milieux littéraires montréalais. Ainsi, Hertel soumet au *Bien public* un texte qui allait, de l'avis de certains critiques, préparer le terrain à la parution du célèbre roman *Un homme et son péché*, de Claude-Henri Grignon : « Ceci m'amène [...] à demander à M. Grignon pourquoi lui-même n'écrit pas des romans. [...] Ce roman des Laurentides canadiennes, par exemple, reste à faire [...], ce roman, il serait homme à l'écrire⁴⁶ », suggérerait-il.

Même si Hertel n'a passé que cinq ans à Trois-Rivières (1920-25), ses liens avec cette

⁴² André Beaulieu, Jean Hamelin, Jocelyn Saint-Pierre et Jean Boucher, *La presse québécoise des origines à nos jours, tome quatrième, 1896-1910*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1979, p. 311.

⁴³ Ces textes : « Le vieux collège », « Le nouveau Séminaire. Maisons neuves et vieilles maisons », sont parus respectivement le 20 janvier 1930 (p. 284-285) et en février 1931 (p. 74-75) dans *Le Ralliement*.

⁴⁴ [Anonyme], *Le Bien Public*, 22^e année, n° 8, 3 juillet 1930, p. 3.

⁴⁵ Le poème sera repris dans *Bas-Reliefs* (1932 et 1933) et dans le premier livre de Hertel, *Les voix de mon rêve* (1934).

⁴⁶ Hertel, « Critique. Valdombre romancier? », *Le Bien Public*, 25^e année, n° 3, 28 septembre 1933, p. 13.

ville subsisteront d'une manière ou d'une autre. Il dédie son premier livre, *Les voix de mon rêve*, à sa « chère ville de Trois-Rivières », neuf ans tout de même après l'avoir quittée. Il prend part au débat sur la construction d'un centre des arts⁴⁷, à la même époque, alors qu'il enseigne... à Montréal. Il assiste au Conventum de Rhétorique, en 1937, et envoie encore des textes à des périodiques de Trois-Rivières, en 1939, même s'il est bien établi dans la presse montréalaise.

4. Chez les Jésuites

Au terme du cours classique, Hertel décide de se faire prêtre, à la surprise de ses proches. Son père, qu'on ne saurait blâmer d'avoir exercé des pressions indues, aurait déclaré : « Je te croyais plus intelligent que ça⁴⁸ ». Le 7 septembre 1925, il se présente donc au noviciat du Sault-au-Récollet, au nord-est de l'île de Montréal, le même jour que Paul-Émile Léger, lequel du reste fit chez les Jésuites un séjour éclair, d'une couple de mois tout au plus⁴⁹. Commence alors pour Hertel une formation de quinze ans (cf. Annexe L), dont quiconque né après 1960 a peine à s'imaginer la rigueur. Comme le montre le tableau « Une journée dans la vie du jésuite Rodolphe Dubé » (cf. Annexe I), ce dernier mène une existence réglée comme du papier à musique, tout entière consacrée à l'étude, à la prière et au travail. Cette vie exigeante explique sans doute, outre sa discipline personnelle et ses habitudes de travail, la frugalité de Hertel, à Paris en particulier où il s'accommodait d'une chambre minuscule.

Durant ses années de noviciat, Hertel s'initie à la vie et à la spiritualité de la Compagnie de Jésus, par le moyen notamment des célèbres *Exercices spirituels* de saint Ignace⁵⁰. Entre deux chapitres de l'imposante *Pratique de la perfection chrétienne*, d'Alphonse Rodriguez, il s'acquitte des tâches domestiques qui lui sont assignées. On l'envoie faire des stages d'une

⁴⁷ Hertel, « Un palais des arts aux Trois-Rivières? », *Le Bien Public*, 27^e année, n° 9, 28 février 1935, p. 12.

⁴⁸ Tétreau, p. 19.

⁴⁹ L'information sur le passage de Paul-Émile Léger chez les Jésuites a été tirée de l'essai inédit de Gilles Langevin, s.j., [Lettre à Marie Martin-Hubbard, « Essai biographique sur François Hertel », 14 février 2001], Montréal, 4 f.

⁵⁰ Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus au XVI^e siècle, a conçu une forme de retraite spirituelle, les *Exercices spirituels*. Ceux-ci aident le retraitant à « découvrir la volonté de Dieu sur lui » (*in Théo : l'encyclopédie catholique pour tous*, sous la direction de Michel Dubost, Paris, Éditions Droguet-Ardant / Fayard, 1992, p. 737).

durée d'un mois dans une paroisse et un hôpital. Hertel enseigne aussi le catéchisme au primaire, une fois par semaine, pendant quatre ans. Ces leçons aux enfants sont sans doute à l'origine de la série de neuf textes sur l'enseignement du catéchisme qui parurent dans *L'école canadienne*, de septembre 1933 à juin 1934. Il s'agit là de ses premiers véritables textes d'opinion, Hertel ayant à ce jour publié des poèmes pour l'essentiel. Ses essais dans *L'école canadienne* ont tôt fait de révéler un trait de caractère pour lequel le jésuite sera à la fois admiré et honni : sa manière directe, dans l'expression de ses idées et de ses sentiments. Au risque de froisser ses pairs, sinon de les tourner contre lui, Hertel ne craint pas de dénoncer tout non-sens dont il est témoin ni de réclamer des changements sur des points litigieux. Par exemple, il s'indigne de ce qu'un supérieur de collège classique ait forcé des hommes de vingt ans « à mémoriser les réponses apprises jadis dans le petit catéchisme⁵¹ », et il fait peut-être sourciller les ultramontains lorsqu'il propose d'utiliser « plus abondamment l'Évangile au cours de l'explication catéchistique »...

Mais avant d'exposer ses vues dans *L'école canadienne*, Hertel a dû franchir deux étapes, le juvénat et la philosophie (1927-1931). Ses années de juvénat, appelées aussi « années de lettres », il les passe à étudier la littérature, le français, le latin, le grec et l'histoire. Un de ses professeurs est le père Antonio Dragon. Les deux hommes ne s'entendent pas. Ce détail ne mériterait pas d'être relevé si Dragon n'avait été en position d'autorité tout au long des années de Hertel chez les Jésuites. Dragon est recteur du Collège Brébeuf, où Hertel enseigne, en 1941, et le provincial de la compagnie de Jésus, lorsqu'il décide de quitter les Jésuites, l'année suivante. Cette inimitié perdurera. En décembre 1942, Hertel l'aurait mentionné à un autre supérieur jésuite, le père Zachée Moher : « Puis, je dois vous dire que je ne m'entends pas du tout avec le nouveau provincial. Il ne m'a jamais aimé. Cela date du juvénat où il était mon professeur. [...] Sans doute que je ne le comprends pas, comme il ne semble pas, de son côté, me comprendre⁵² », apprend-on à la lecture du brouillon de cette lettre. Le juvénat terminé, en 1929,

⁵¹ Hertel, « L'enseignement du catéchisme. Enseignement concret », *L'école canadienne*, IX^e année, n° 3, novembre 1933, p. 103.

⁵² Hertel, [Lettre à Zachée Moher, s.j., 6 décembre 1942], Bibliothèque nationale du Québec (Montréal), Fonds François-Hertel, MSS - 385. N. B. : Il s'agit d'un brouillon de lettre.

Hertel quitte Sault-au-Récollet et se retrouve au Scolasticat de l'Immaculée-Conception, à l'angle des rues Papineau et Rachel, à Montréal. Il y fait deux ans de philosophie scolastique, avec « sciences annexes », c'est-à-dire une initiation aux sciences humaines. On étudie essentiellement saint Thomas d'Aquin, l'appel du pape Léon XIII à un retour au thomisme, en 1879⁵³, ayant été bien entendu au Québec. Durant cette période, Hertel signe une dizaine de textes, sur des thèmes religieux pour la plupart. Ces mêmes années marquent le début d'une longue collaboration aux journaux et revues pour la jeunesse. Elle commence en 1930 par un article dans *Le Semeur*, le journal de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, texte qui paraît à côté de ceux des André Laurendeau, Gérard Fillion, Hector de Saint-Denys Garneau et autres jeunes intellectuels.

5. L'enseignement - des Belles-Lettres

De toutes les fonctions de Hertel, celle d'enseignant lui a sans doute donné le plus de notoriété, comme tendent à le prouver les nombreux témoignages de ses contemporains ou anciens élèves⁵⁴. Le jeune jésuite fait ses débuts dans la profession en 1931, après avoir achevé sa philosophie. On l'affecte au tout nouveau Collège Jean-de-Brébeuf, où on lui confie une classe de Belles-Lettres. Aux yeux des supérieurs de Hertel, ces années constituent en quelque sorte un test; elles sont l'occasion de prendre la mesure du jeune jésuite, de s'assurer qu'il a ce qu'il faut pour continuer. D'habitude, cette première expérience dans l'enseignement, appelée Régence, n'excède pas trois ans. Or en juin 1934, les supérieurs de Hertel jugent bon de lui imposer une quatrième année, de « mise à l'épreuve », selon l'expression en usage alors. Il n'est guère fréquent, à l'époque - c'est même exceptionnel -, qu'un jésuite fasse ainsi une quatrième année de régence, note Gilles Langevin, s.j.⁵⁵ Les raisons pour lesquelles Hertel fut « contraint » d'enseigner une quatrième année sont, affirme-t-il, « difficiles à démêler ». On constate à tout le moins que les relations de Hertel avec les Jésuites connurent des tensions bien avant qu'il ne

⁵³ Encyclique *Aeterni Patris*, août 1879.

⁵⁴ Au nombre de ceux qui ont mentionné Hertel dans leurs mémoires ou une oeuvre quelconque et fait état de ses talents de pédagogue, figurent Pierre Trudeau, René Lévesque, Gérard Pelletier, Jacques Ferron, Jean Éthier-Blais, Paul Toupin.

⁵⁵ Gilles Langevin, s.j., dans une entrevue accordée le 26 février 2001, à Montréal.

quitte l'ordre. Cela dit, celui-ci se retrouve au Collège Saint-Ignace, en septembre 1934.

Ces contrariétés, quelles qu'elles soient, ne ralentissent pas Hertel. Tant à Saint-Ignace qu'à Brébeuf, il a la charge de l'Académie des Belles-Lettres, où les jeunes apprennent à rédiger des textes d'opinion et s'initient à l'art oratoire. Les séances de l'Académie sont prétexte, avec Hertel, à des débats sur des sujets d'actualité comme l'action politique au collège, ou l'indépendance du Canada⁵⁶. Un des membres connus de ces Académies fut Guy Dufresne, qui allait signer quelques décennies plus tard « Cap-aux-sorciers », une série télévisée très populaire de Radio-Canada.

Tout comme pour l'enseignement du catéchisme, Hertel conserve soigneusement ses notes, qu'il mettra bientôt à la disposition de ses pairs. À la fin des années trente, les Jésuites prennent en effet l'initiative de publier une série de travaux sur les différentes étapes du cours classique. Hertel lance la série, avec *L'enseignement des Belles-Lettres*. Ce livre d'une centaine de pages présente l'intérêt de révéler Hertel dans son essence : il s'y dévoile comme l'apôtre de la littérature; une littérature à laquelle il aura voué son existence, qui est « avant tout un art » et qui « doit être enseignée comme un art⁵⁷ ». Cette idée est chère à Hertel, elle traverse son oeuvre. Dans *Pour un ordre personnaliste*, il lui consacre une bonne trentaine de pages.

En matière d'éducation, on découvre dans *L'enseignement des Belles-Lettres* un Hertel modéré, contrairement à ce que présage son style flamboyant. Sur le plan des idées, Hertel ne transgresse pas les préceptes jésuites. Par exemple, il écrit que le but du professeur de Belles-Lettres n'est pas tant « [...] de faire apprendre, de former des érudits que de préparer des hommes complets, des intellectuels chrétiens [...] »⁵⁸. On retrouve la même idée, à quelques nuances près, dans le *Prospectus du Collège Sainte-Marie* : l'éducation, y lit-on, « consiste dans le développement complet et harmonieux de toutes les facultés⁵⁹ ». Hertel écrit encore, quelques

⁵⁶ Pomeyrols, p. 217.

⁵⁷ Hertel, *L'Enseignement des Belles-Lettres*, Montréal, Ateliers de l'Entr'Aide, coll. « L'Entr'Aide », n° 1, [1938 ?], p. 18.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 4.

⁵⁹ *Prospectus du Collège Sainte-Marie*, Montréal, Imprimé par *Le Devoir*, [194?], p. 5.

pages plus loin dans *L'enseignement des Belles-Lettres*, que les causeries « ne doivent pas dispenser le professeur de se montrer dans son enseignement littéraire carrément et catégoriquement catholique⁶⁰ ». Il prône une ouverture aux auteurs modernes, mais avec prudence : « Il ne s'agit point d'introduire dans une bibliothèque de Belles-Lettres des ouvrages, même moraux, d'auteurs notoirement corrupteurs ou démoralisateurs. Je ne veux ni d'Anatole France, ni de Gide⁶¹ », tranche-t-il. En revanche, Hertel déconseille de voir partout « des attaques contre la religion », de chercher « maladivement et maladroitement à confondre des adversaires qui n'existent pas toujours », ce qui « ébranle plus que ne raffermir les convictions⁶² ».

Par ailleurs, près de 20 % des auteurs mentionnés par Hertel dans *Leur inquiétude* sont à l'Index pour une oeuvre au moins (cf. Annexe M). Si on ajoute les écrivains proscrits « en vertu de la morale chrétienne » dans le guide Bethléem⁶³, lequel devait certainement être consulté par les autorités des maisons d'enseignement de l'époque, la proportion grimpe à 30 % (cf. Annexe N). Hertel n'a donc pas été scrupuleux dans ses choix. Libéral, soit, mais pas au point d'inquiéter ses supérieurs. Dans *Leur inquiétude*, l'enseignant indique consciencieusement que son enquête sur l'inquiétude l'obligeait à « signaler certains auteurs et certaines oeuvres qui seraient dangereux pour les jeunes. [...] Qu'il soit entendu que nous sommes loin de dresser ici une liste de lectures pour la jeunesse » (I., 1936, 32), prévient-il. Plus loin dans le même essai, Hertel ne termine-t-il pas son commentaire sur Rousseau qu'il se sent tenu, pour faire bonne mesure, de réitérer son admiration pour les classiques :

Nous ne voudrions pas qu'on nous accuse de diminuer les classiques au profit de ce que l'on appelle parfois le déséquilibre romantique ou contemporain. [...] Ces sommets de la littérature française [*Racine, Molière, Bossuet, La Fontaine, Pascal*] ne seront peut-être jamais égalés (I., 43).

⁶⁰ Hertel, *L'Enseignement des Belles-Lettres*, p. 12.

⁶¹ *Ibid.*, p. 8.

⁶² *Ibid.*, p. 12.

⁶³ Louis Bethléem, *Romans à lire et romans à proscrire*, 11^e éd., Paris, Éditions de la revue des lectures, 1932, 621 p.

En plus de révéler la prudence de Hertel, cette mise au point rappelle l'ascendant du XVII^e siècle en littérature, dans les collèges classiques du Québec⁶⁴.

Par rapport à la question nationale, on observe dans *L'enseignement des Belles-Lettres* la même modération. Hertel soutient que l'enseignant, s'il a l'obligation de se montrer ouvertement patriote, doit d'abord former des hommes épris de culture, capables de penser par eux-mêmes. Loin de prôner une action politique immédiate, il estime qu'il importe plutôt de valoriser la vie de l'esprit, laquelle devrait naturellement conduire les jeunes au patriotisme. « Lancer prématurément de jeunes esprits dans l'action, même légitime, même nationale, me paraît une grave erreur pédagogique⁶⁵ », écrit Hertel. De plus, il partage avec Groulx l'idée que toute action patriotique doit être subordonnée « à un redressement de l'esprit ». En définitive, ce n'est pas sur le plan des idées - il n'est, somme toute, pas en marge - que Hertel se distingue, mais par son intelligence étincelante et sa manière directe.

Après une quatrième année d'enseignement au Collège Saint-Ignace, Hertel se remet à l'étude, en théologie - thomiste elle aussi -, au Scolasticat de l'Immaculée-Conception, en septembre 1935. En cours de route il sera ordonné prêtre, et célébrera sa première messe le 17 août 1938 à Rivière-Ouelle. Parmi les invités se trouve alors André Laurendeau, que Hertel avait aidé dans la préparation d'un cours d'histoire pour l'Université de Montréal, quelques années auparavant, à l'instigation de Groulx. Durant ses quatre années de théologie, Hertel publie son premier essai, *Leur inquiétude*, écrit un roman, *Le beau risque*, et commence la rédaction de *Pour un ordre personnaliste*. Il reste en contact avec les jeunes, offrant lui-même le prix dans la catégorie « Critique » du concours littéraire du magazine de la Jeunesse étudiante catholique,

⁶⁴ Il suffit d'ouvrir un manuel d'histoire de la littérature française de l'époque pour le constater. Par exemple, le XVII^e siècle est de loin le chapitre le plus imposant de l'*Histoire de la littérature française*, de Des Granges (éd. de 1934), comptant plus du double de pages que celui du XVIII^e siècle (288 contre 143). Phénomène comparable chez Calvet, dont le *Manuel illustré d'histoire de la littérature française* (éd. de 1929) fait la belle part au classicisme : le XVII^e siècle arrive là aussi bon premier : 238 pages contre 137 pour le siècle de Jean-Jacques Rousseau. Par contre, la part réservée au XVII^e siècle dans la toute récente *Histoire de la littérature française* (éd. de 2000), chez Larousse, a sensiblement diminué : le XVII^e siècle a été détrôné, occupant le milieu du peloton derrière le Moyen Âge, les XIX^e et XX^e siècles. Les références complètes de ces trois ouvrages apparaissent dans la bibliographie.

⁶⁵ Hertel, *L'Enseignement des Belles-Lettres*, p. 11.

*JEC*⁶⁶, en 1938. La même année, Hertel entame une collaboration au journal des étudiants de l'Université de Montréal, *Le Quartier latin*. Ces années très fécondes ne le mènent pas moins au terme de sa formation, à Mont-Laurier. Hertel y fait son « Troisième An », la dernière année en quelque sorte du noviciat. Par la suite, en septembre 1940, il revient à l'enseignement, au Collège Brébeuf, en Philo I. Contrairement à ce qui a été écrit ou ce qu'il a prétendu, Hertel n'a pas enseigné à Pierre Elliott Trudeau⁶⁷. Il eut plutôt pour élève son jeune frère Charles, en 1940-41, révèle l'annuaire de Brébeuf pour cette année-là.

6. Le départ des Jésuites

Au cours de l'été 1941, les supérieurs de Hertel lui annoncent qu'il est muté à Sudbury. Le jésuite, chez lui à Montréal, très près des jeunes artistes de la métropole et de ses élèves⁶⁸, est alors en pleine ascension. Son deuxième recueil de poèmes, *Axe et parallaxes*, vient de sortir. Il travaille à quatre futurs livres : *Pour un ordre personnaliste*, *Strophes et catastrophes*, *Anatole Laplante, curieux homme* et *Journal d'Anatole Laplante*. Malgré le désappointement que peut susciter une telle directive, Hertel fait front, comme l'atteste son mot à André Laurendeau, qu'il n'a pas le temps de saluer avant son départ pour Sudbury : « Je ne suis pas découragé. Je suis même très calme. J'accepte ce que je sais être la volonté de Dieu. [...] Je ne suis ni un idiot, ni un mou. Je réagis malgré moi, je ferais explosion du dedans, s'il n'y avait pas cette force invisible, intérieure : Dieu⁶⁹ », écrit-il. Mais en bout de ligne, sa bonne volonté et une vie très productive⁷⁰ ne suffisent pas. Hertel supporte mal l'« exil ». Il s'en ouvre à Borduas : « Je ne

⁶⁶ *JEC*, 4^e année, n° 5, mai 1938, p. 4.

⁶⁷ En effet, Hertel ne lui a pas enseigné dans une institution officielle; mais le futur premier ministre aurait assisté, en compagnie de son ami Roger Rolland, à des cours d'histoire de la philosophie qu'il a donnés dans un cadre informel, après avoir quitté les Jésuites.

⁶⁸ Hertel a ses entrées au journal étudiant *Le Quartier latin*, qui se portera à sa défense en 1944 dans « Invitation au voyage » (A. Lussier, 27 octobre, p. 4). *JEC* lui voue une admiration comparable, comme en font foi les critiques du *Beau risque* (n° 3, mars 1940).

⁶⁹ Hertel, [Lettre à André Laurendeau, 17 août 1941], Centre de recherche Lionel-Groulx (Outremont), Fonds Familles-Laurendeau-et-Perrault, P2 / A, 90.

⁷⁰ Lors de son passage à Sudbury, Hertel a fondé la librairie Loisirs, et un journal, *L'ami du Peuple*, avec l'aide de gens du milieu, pour lequel il prendra le temps d'écrire 12 textes. S'ajoutèrent, raconte Jean Éthier-Blais, une imprimerie et un syndicat des mineurs.

[...] Je ne me fais pas à cette mort lente⁷¹ », confie-t-il. S'il n'a pas été la cause immédiate du départ de Hertel des Jésuites, le séjour à Sudbury a eu un impact certain sur sa décision. Par la suite, ses rapports avec ses supérieurs se détérioreront rapidement. En juillet 1942, le provincial jésuite, Émile Papillon, lui dresse la liste de ses errements. On reproche à Hertel de créer de petits cénacles, de trop écrire et surtout, d'interpréter un peu trop librement saint Thomas d'Aquin :

C'est une influence dangereuse [...] que celle d'un jésuite qui, au temps où nombre d'esprits supérieurs en quête de la vérité, beaucoup de protestants aussi, reviennent à l'étude de saint Thomas et de la scolastique, donne aux jeunes le dégoût de cette même scolastique⁷².

Le père Papillon invite Hertel à patienter une autre année à Sudbury, d'autant plus qu'il ne peut, lui écrit-il, le faire accepter de bon gré dans aucune des maisons de l'Est. « On ne veut pas voir se renouveler chez soi les difficultés causées par votre présence et votre influence à Brébeuf⁷³ », lui explique-t-il. La lettre ne précise pas de quelles difficultés il est question. De plus, le dossier de Hertel chez les Jésuites - il n'est pas prouvé du reste que ceux-ci l'aient conservé - est confidentiel. En dépit des « conseils » du père Papillon, Hertel revient à Montréal, à l'automne 42, enseigner l'histoire au Collège Sainte-Marie. Mais les tensions persistent. En décembre, il apprend qu'il n'y a pas non plus de place pour lui aux États-Unis, que ce soit à New York ou à la Nouvelle-Orléans, lui confirme le nouveau provincial jésuite, Antonio Dragon. Hertel aurait alors fait part à M^{re} Joseph Charbonneau de son désir de quitter les Jésuites et lui aurait demandé une place dans le diocèse de Montréal :

C'est que ma situation est devenue à peu près intenable dans la communauté à laquelle j'appartiens. [...] Voilà ce qu'on me reproche : une mentalité incompatible avec l'esprit de l'Ordre, une personnalité tellement encombrante que, dans les collèges où je suis, je ruine par ma présence le prestige de presque tous les autres. [...] Au point où en sont les choses, je songe à sortir de ma communauté et à vous demander une petite place dans

⁷¹ Hertel, [Lettre à Paul-Émile Borduas, 9 janvier 1942], Musée d'art contemporain de Montréal (Montréal), Fonds Paul-Émile-Borduas.

⁷² Émile Papillon, s.j., [Lettre à Rodolphe Dubé, 18 juillet 1942], Bibliothèque nationale du Québec (Montréal), Fonds François-Hertel, MSS - 385.

⁷³ *Ibid.*

le diocèse⁷⁴.

En février 1943, Hertel quitte les Jésuites⁷⁵. Sans s'attarder à des hypothèses stériles, on peut se demander ce qu'aurait été son destin si le provincial avait été plus conciliant (le père Dragon avait la réputation d'être très strict), si l'écrivain avait pu s'éloigner quelque temps aux États-Unis. Le départ de Hertel était-il inéluctable, en ce sens qu'il avait manqué sa vocation, comme il l'a affirmé lui-même par la suite, ou s'explique-t-il par un concours de circonstances défavorables⁷⁶ ? Des indices, réunis dans le tableau suivant, permettent de croire que Hertel souffrait d'un certain isolement au Canada français; ce sentiment d'étouffement, qui transpire dans *Leur inquiétude*, a peut-être écourté son séjour chez les Jésuites :

EXTRAIT (<i>LEUR INQUIÉTUDE</i> , éd. de 1936)	PAGE
Au pays laurentien, où nous sommes toujours en retard ⁷⁷ de vingt à trente ans par rapport à la métropole de nos esprits, la France ...	8
Je dis normal : il y a tant d'anormaux ! Et souvent, ce sont ces anormaux, ces jeunes vieillards, qui passent pour les vrais hommes de valeur...	16
... dans nos milieux peu raffinés ...	63
Et ils [<i>les premiers inquiets</i>] voulaient à tout prix échapper, pour un moment du moins, à l'atmosphère banale et terre à terre que constituait alors la vie sociale montréalaise.	63
... ils [<i>les inquiets de l'École de Montréal</i>] [...] se sentaient incompris, envoûtés, dans une prison lourde et qu'ils jugeaient assez justement perpétuelle.	63-64
Mort aux penseurs ! Il y a une jalousie inconsciente et féroce chez les autres. « C'est un poète », dit-on. Finis, les poètes !	78
Ils [<i>nos adolescents, nos jeunes</i>] se voient ridiculement arriérés en regard de quelques privilégiés [...], en regard surtout du jeune Français de leur âge.	118

⁷⁴ Hertel, [Lettre à M^{re} Joseph Charbonneau, 2 décembre 1942], Bibliothèque nationale du Québec (Montréal), Fonds François-Hertel, MSS - 385. N. B. : Il s'agit d'un *brouillon* de la lettre que Hertel aurait envoyée.

⁷⁵ On lui remet alors une soutane de prêtre séculier, le trousseau ordinaire et 100 \$. (Antonio Dragon, s.j., [Lettre à Hertel, 6 février 1943], Bibliothèque nationale du Québec (Montréal), Fonds François-Hertel, MSS - 385.

⁷⁶ Si l'on accepte le témoignage d'un roman, Jean Éthier-Blais, élève, ami et disciple de Hertel, a élaboré des hypothèses très stimulantes sur le départ d'un jésuite dans *Les pays étrangers* (Montréal, Leméac, coll. « Roman québécois », n° 61, 1982, 467 p.). Les dialogues sont révélateurs et riches d'hypothèses plausibles sur le départ de celui qui pourrait bien être Hertel... L'écart entre la fiction et la réalité ne serait pas si grand que cela, croyons-nous.

⁷⁷ Nous utilisons les caractères gras de notre propre initiative, dans ce tableau et ceux qui suivent.

EXTRAIT (<i>LEUR INQUIÉTUDE</i> , éd. de 1936)	PAGE
Ils [<i>nos jeunes gens</i>] rougissent de n'être que des demi-civilisés .	119
Surtout, nous manquons de ces professions que j'appellerais intellectuelles . L'écrivain qui vit de sa plume, le véritable journaliste même, le professeur laïque d'enseignement secondaire n'existent qu'à l'état d'exceptions rarissimes. C'est là, - il faut bien l'admettre, - un désastre .	120
La revue se maintient de peine et de misère. L'écrivain crève .	121
Il [<i>notre milieu culturel</i>] est anémique , le pauvre.	186

7. Les années de transition

À sa sortie des Jésuites, Hertel devient prêtre diocésain à Montréal et termine l'année scolaire au Collège Grasset, dirigé par les Sulpiciens. Il y enseigne jusqu'en juin 1947, révèle l'annuaire du Collège. Mais là aussi, Hertel se brouille avec certains confrères : « Par ma largeur d'esprit auprès des élèves, je m'étais fait des ennemis dans le corps professoral. À ce moment l'abbé Filion [...] essaya de m'obtenir une chaire à l'Université. On refusa⁷⁸ », raconte-t-il à son frère Raymond.

Son salaire d'enseignant à Grasset étant fort modeste, Hertel arrondit ses revenus en étant directeur littéraire de la revue *Amérique française*, par la vente de ses livres, des collaborations à diverses revues, des conférences, des piges pour le compte de l'Encyclopédie Grolier et des messes qu'il dit. Mais son avenir se rétrécit au Québec. Son départ des Jésuites n'a pas été sans conséquences. Quelques mois à peine après celui-ci, ses textes ne paraissent plus dans *L'Action nationale*, une revue à laquelle il collaborait depuis 1935. « À l'époque, [...] sa sécularisation fit scandale⁷⁹ », affirme un ami, Paul Toupin. Elle a sûrement influencé le jugement du milieu littéraire, constate-t-on à la lecture de l'extrait suivant de *Littérature canadienne-française*, paru en 1954, où Hertel est décrit notamment comme un « refoulé qui tremble du dedans » :

[...] depuis 1949, c'est le drame sombre et triste qui le fait « jeter la soutane aux orties » (Berthelot Brunet). C'est le grand naufrage; les livres, qu'il écrit depuis, alignent des

⁷⁸ François Hertel, [Lettre à Raymond Dubé, 14 mars 1971], Bibliothèque nationale du Québec (Montréal), Fonds François-Hertel, MSS - 385.

⁷⁹ Paul Toupin, *De face et de profil*, Montréal, Éditions Pierre Tisseyre, 1977, p. 37.

témoignages inquiétants sur le malheur de ce naufragé, lucide, « noyé dans ses tourments », dont le rire amer est plus poignant que plaintes et sanglots⁸⁰.

Par ailleurs, son projet d'université libre⁸¹ tombe vite à l'eau, « le pouvoir ecclésiastique n'étant certes pas disposé à le bénir⁸² », explique Tétreau. Selon ce dernier, Hertel ne réussissait plus à trouver de salle libre, en 1947, pour prononcer des conférences. Plus tard, Hertel lui-même soutiendra publiquement qu'à la même époque, on défendait aux libraires d'exposer ses livres dans la vitrine. « Il y avait des pressions. On me cachait. Il n'y a qu'Henri Tranquille qui ait pris le risque de me mettre en librairie⁸³ », déclare-t-il en entrevue. Les unes après les autres, les portes se ferment à l'ancien jésuite. Hertel décide de partir. Pour la France. « Il aura, en choisissant de vivre à Paris, « sa reine », déserté son propre enterrement dans le Québec conformiste des années quarante⁸⁴ », conclut Yolande Grisé.

8. La rupture

Hertel, pour sa part, explique sa décision de quitter et la prêtrise et le pays par une méprise sur sa vocation⁸⁵ et par une perte de la foi. Dans l'intimité cependant, il confie que sa situation lui paraissait alors sans issue. En avril 1950, il fait un aveu dans ce sens à son cousin, M^{gr} Camille Mercier :

Je ne pouvais plus exercer en paix le ministère à Montréal, où toutes sortes de calomnies circulaient sur mon compte. Je ne pouvais plus enseigner. J'ai décidé de me

⁸⁰ Samuel Baillargeon, *Littérature canadienne-française*, Montréal, Fides, 2^e édition, 1957, p. 391-392.

⁸¹ Hertel donna quelques cours sur l'histoire de la philosophie, mais l'expérience prit fin moins de deux ans après avoir commencé. (Tétreau, p. 128.)

⁸² *Ibid.*, p. 128.

⁸³ Alain Pontaut, « François Hertel : « Le bilinguisme est un crime » », in Claude Pelletier, *François Hertel : dossier de presse 1938-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du Séminaire de Sherbrooke, 1986, 102 p. En 1950, Hertel avait fait le même constat, dans une lettre à Roger Duhamel : « Je suis actuellement boycotté par les libraires canadiens et, disons-le, par les curés. Le boycottage est sourd, mais sûr. Cela entrave la vente et m'embarrasse » ([in Lettre à Roger Duhamel, juin 1950], Centre de recherche Lionel-Groulx (Outremont), Fonds Roger-Duhamel, P46 / D1, 183).

⁸⁴ Yolande Grisé, « François, Hertel, l'enfant terrible des lettres québécoises, n'est plus », *Lettres québécoises*, n° 40, Hiver 85-86, p. 8.

⁸⁵ Dans *Cité libre*, il écrit : « Plus je vieillis d'ailleurs, plus je me rends compte que je me suis trompé à vingt ans sur mon orientation et que je n'étais nullement fait pour les ordres. Je l'avoue sans fausse honte; parce que je sens que c'est profondément vrai » (in « Lettre à mes amis », *Cité libre*, vol. 2, n° 1, février 1951, p. 35).

replier sur mon travail d'écrivain. Enfin, j'ai aussi évolué dans le domaine des idées. Je ne crois plus à cette forme de cléricalisme intransigeant qu'est le catholicisme québécois⁸⁶.

Hertel a reçu son indult de laïcisation en bonne et due forme le 14 novembre 1950. Son exil, volontaire ou forcé, est-il symptomatique des blocages de la société québécoise d'alors - si blocages il y avait ? Dans l'hypothèse d'une réponse affirmative, on pourrait mettre en parallèle l'expatriation à laquelle s'est astreint Hertel et l'exil des peintres Marcel Baril et Paul-Émile Borduas, d'autant plus que l'écrivain a entretenu des relations significatives avec l'un et l'autre⁸⁷. L'interprétation que donne Lise Bissonnette du départ de Paul-Émile Borduas pour l'Europe, lorsqu'elle lui compare celui de Baril, vaudrait alors aussi pour Hertel : il s'agit d'« un cas classique d'exil comme le Québec en a tant produit dans les années cinquante⁸⁸ », écrit-elle dans *Le Devoir*. Hertel se rend donc une première fois en France en 1947, vérifier s'il lui serait possible de s'y établir. Il revient au pays l'année suivante pour accompagner sa mère dans ses derniers moments. En 1949 il s'embarque à nouveau pour Paris, et cette fois, la rupture est définitive.

9. Une activité intellectuelle intense

Au long de son existence, Hertel fut essentiellement prêtre, enseignant et écrivain. Dans les pages précédentes, il fut question de prêtrise et d'enseignement. Il convient dès lors d'évoquer la troisième composante de sa vie, l'écriture. Si Hertel avait été appelé à dresser le bilan de la première moitié de sa vie, force lui aurait été de reconnaître qu'elle fut très productive : à quarante ans, en 1945, il a déjà publié onze ouvrages et près de deux cent cinquante textes. Non seulement a-t-il diffusé ses idées par les livres, il a su les propager par l'entremise des médias. Cette manière de faire est innovatrice à l'époque. En vingt et un ans (1924-1946) donc, Hertel a écrit près de 250 textes, dans 37 périodiques. Soit une moyenne

⁸⁶ Hertel, [Lettre à Mgr Camille Mercier, avril 1950], Archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne, Fonds Camille-Mercier, F134 / 343 / 180 à 219, Correspondance de Rodolphe Dubé à Camille Mercier.

⁸⁷ Il sera question de la relation Hertel-Borduas quelques pages plus loin dans cette biographie. Quant à Baril, Hertel entretint avec lui une correspondance tout au long de sa vie; il a aussi organisé une exposition des œuvres du peintre, à Paris, en avril 1950.

⁸⁸ Lise Bissonnette, « Silence sidéral », *Le Devoir*, vol. LXXXVI, n° 64, 16-17 mars 1996, p. B-3.

annuelle supérieure à treize textes, si l'on exclut les années de noviciat et de juvénat (sept. 1925 - sept. 1929), où Hertel n'a fait paraître que deux textes dans la presse⁸⁹; et ce, en marge de ses études et de ses charges d'enseignement (cf. Annexe O). Que révèle un premier examen de ces milliers de feuillets? En premier lieu, que Hertel a touché à *tout*, dans une variété non moins grande de revues. Qu'il s'agisse d'inventer un jeu scout, d'élaborer sur le corps mystique du Christ, de faire la critique d'un livre, d'écrire un poème sur Horace ou Dollard des Ormeaux⁹⁰, aucun sujet ne le rebute. En feuilletant attentivement les magazines de l'époque, on constate que Hertel a écrit sur une variété de sujets comme peu de ses contemporains l'ont fait. Il y a bien eu Roger Duhamel qui a publié abondamment, mais ses textes se cantonnaient dans la littérature et l'histoire. Hertel, au contraire, n'avait pas de créneau. Cet éclectisme, ce dispersement expliquent peut-être qu'il n'ait marqué profondément aucun domaine particulier. Tout aussi impressionnante est l'hétérogénéité des revues et journaux auxquels il s'avisait de soumettre des textes (cf. Annexe P). Par exemple, pour la seule année 1943, onze périodiques d'horizons fort différents, dont *L'Action nationale*, *Le Messager canadien du Sacré-Coeur*, *JEC*, *La Nouvelle Relève*, *L'Ami du peuple* (Sudbury), *La Revue moderne* (l'ancêtre de *Châtelaine*), l'ont publié...

En deuxième lieu, l'examen de ses textes révèle que Hertel est avant tout un poète : plus de 40 % des textes recensés sont des poèmes (cf. Annexe Q). Il a d'ailleurs publié, sur onze ans (1934-1945), quatre recueils de poésie : *Les voix de mon rêve*, *Axe et parallaxes*, *Strophes et catastrophes*, *Cosmos*. Il faut en conséquence aborder les essais de Hertel en recherchant les intuitions de l'artiste plutôt que la rigueur du penseur. Chez lui, la littérature, partant l'essai, est un art et ne doit pas s'assujettir au politique ou à toute cause du moment.

Son premier recueil, *Les voix de mon rêve*, est la parfaite illustration de la façon Hertel,

⁸⁹ Les Jésuites n'ont pas coutume de prendre une part active à la vie publique ou d'écrire pour l'extérieur au cours des premières années de vie religieuse.

⁹⁰ Jeu scout : « Notre-Dame des Laurentides », *L'Action nationale*, 7^e année, vol. XIII, mars 1939, p. 192-202; corps mystique du Christ : « Que tous soient un », *Le Messager canadien du Sacré-Coeur*, vol. LI, n° 12, décembre 1942, p. 602-606; recensions de livres : Hertel en a fait une vingtaine; poèmes sur Horace : « Ode à Horace », *L'Action universitaire*, vol. II, n° 1, décembre 1935, p. 10; « Ode to Horace », *Brébeuf*, vol. VIII, n° 8, 29 mai 1941, p. 3; poème sur Dollard des Ormeaux : « Soir ultime... à la mémoire du prud'homme Dollard des Ormeaux », *JEC*, 3^e année, n°s 5-6, mai-juin 1937, p. 7.

si l'on peut dire, qui consiste à regrouper dans un livre des textes retouchés. Dans ce livre, plus de la moitié (27 sur 50) des poèmes avaient déjà paru dans *Le Bien Public*. Ainsi, au nombre des quelque 230 textes que nous avons répertoriés entre 1924 et 1946, près de la moitié ont été repris, en entier ou en partie, retouchés ou non, dans ses livres. Certains textes ont même paru dans plus d'un périodique (cf. Annexe R). On observe donc un va-et-vient constant de l'information, de l'action créatrice entre les textes et les livres. En termes actuels, Hertel procédait à une gestion très efficace de son savoir. Ce recyclage quasi systématique créa peut-être chez ses pairs l'impression qu'il écrivait trop. Certains du moins lui en ont fait le reproche⁹¹. À l'instar des *Voix de mon rêve*, tous les autres livres de Hertel parus avant son départ pour la France ne se sont trouvés en librairie qu'après la parution d'un chapitre ou de quelques pages dans la presse, exception faite de *L'enseignement des Belles-Lettres*. Le tableau suivant en fait état :

	LIVRE	DATE DE PARUTION	EXTRAIT(S) DANS LA PRESSE
1	<i>Leur inquiétude</i>	1936	6 extraits dans <i>L'Action nationale</i> , de mars 1935 à avril 1936 inclusivement
2	<i>Le beau risque</i>	1939	2 extraits, en décembre 1938, dans <i>Le Quartier latin</i> et <i>Le Bien Public</i>
3	<i>Mondes chimériques</i>	1940	- « L'âme à nu » (<i>L'Action nationale</i> , 1939) - « Lepic et l'histoire hypothétique » (<i>Le Quartier latin</i> , 1940)
4	<i>Axe et parallaxes</i>	1941	- « Soir ultime... à la mémoire du prud'homme Dollard des Ormeaux » (<i>JEC</i> , 1937) - Et six autres poèmes (cf. Annexe A)
5	<i>Pour un ordre personnaliste</i>	1942	- « L'avenir de notre littérature » (<i>L'Action nationale</i> , 1937) - Et 11 autres extraits (cf. Annexe A)
6	<i>Strophes et catastrophes</i>	1943	- « Skieurs » (<i>Le Bien Public</i> , 1935) - Et 7 autres poèmes (cf. Annexe A)
7	<i>Anatole Laplante, curieux homme</i>	1944	- « Charles Lepic et le Québec » (<i>Le Quartier latin</i> , 1941) - Et 4 autres extraits (cf. Annexe A)

⁹¹ Papillon, [Lettre à Rodolphe Dubé, 18 juillet 1942].

	LIVRE	DATE DE PARUTION	EXTRAIT(S) DANS LA PRESSE
8	<i>Cosmos</i>	1945	- « Le poème de la solitude » (<i>Gants du ciel</i> , 1944) - Et 2 autres extraits (cf. Annexe A)
9	<i>Nous ferons l'avenir</i>	1945	- « Pour un renouveau économique » (<i>Relations</i> , 1942) - Et 3 autres extraits (cf. Annexe A)
10	<i>Journal d'Anatole Laplante</i>	1947	- « Frontières de la pensée » (<i>L'Action nationale</i> , 1940) - Et 6 autres extraits (cf. Annexe A)

Au cours de cette période, Hertel annonce même un prochain recueil, *Mauricie*, au bas de deux poèmes parus dans *Le Bien Public*⁹². Or ce livre n'a pas vu le jour, à moins qu'il ne soit devenu *Axe et parallaxes*, ou *Strophes et catastrophes*, pour lesquels il remporte le prix David⁹³, en 1943

Par ailleurs, la diffusion très large qu'on assure aux idées de Hertel est révélatrice du climat social des années trente et quarante au Québec. On peut en effet interpréter cette présence constante de Hertel dans la presse comme la preuve d'un intérêt manifeste de la collectivité pour la question nationale et l'émergence d'une littérature canadienne-française. Comme quoi le débat sur ces sujets était engagé bien avant 1960; à la Révolution tranquille, on n'a fait que le poursuivre, d'où une continuité plutôt qu'une rupture avec le passé.

En contrepoint, le statut social de Hertel - la présence des Jésuites dans les cercles d'élite de l'époque est un fait établi - a certainement joué en sa faveur. Il exprimait son point de vue à travers un réseau religieux auquel il était naturellement affilié du fait d'être prêtre. Plus du tiers des périodiques auxquels il a collaboré avaient un lien quelconque avec l'Église (cf. Annexe P). À sa sortie des Jésuites, il ne pourra plus compter sur ce réseau et se trouve en quelque sorte isolé. Il publiera ailleurs, mais bien des revues « intellectuelles » qui lui ouvriront

⁹² Il s'agit de « Le péan de celui qui doit venir... » et de « Skieurs », parus respectivement dans les n^{os} 9 (28 février 1935, p. 13), et 12 (21 mars 1935, p. 7).

⁹³ Cf. la référence en bas de page n^o 58, dans l'Introduction, à la p. 14.

leurs pages connurent une existence fort brève⁹⁴.

10. Hertel et les arts

Une biographie de Hertel serait incomplète sans la mention de ses liens étroits avec les milieux des arts. Il est connu que le jésuite amenait ses élèves visiter Paul-Émile Borduas dans son atelier et qu'en guise de prix, il leur décernait des tableaux. Robert Vigneault a reçu on le sait « Coq » (ou « Abstraction n° 50 »)⁹⁵, une toile de Borduas, et Yves Prévost, « Nature morte aux citrons⁹⁶ », que Hertel avait achetée au même peintre au prix de 30 \$⁹⁷. « Dès 1940, écrit Guylaine Massoutre, il crée des contacts entre les familles aisées de la bourgeoisie, d'où sont issus ses élèves au Collège Jean-de-Brébeuf, et il favorise certaines transactions avec des peintres peu connus qu'il réussit à vanter et à faire connaître⁹⁸ ».

Admirateur d'Alfred Pellan, qui a fait la couverture d'*Anatole Laplante, curieux homme*, Hertel a rencontré Borduas en 1940, à l'initiative de Maurice Gagnon. Il émet un commentaire favorable sur les deux peintres dans un texte au *Devoir* sur le Salon des Indépendants, en 1941. Par ce texte, Hertel contribue à « l'intégration définitive de Borduas dans le monde de la culture contemporaine du Québec », affirme François-Marc Gagnon⁹⁹. Il fait également partie de jurys, dont celui qui doit sélectionner les jeunes artistes exposés à la Dominion Gallery, sous le nom des Sagittaires, en avril 1943. L'année suivante, il est membre du jury de sélection formé par le frère Jérôme, aux côtés de Maurice Gagnon, Fernand Leduc et Borduas¹⁰⁰. Hertel eut une

⁹⁴ *Regards* cessera de paraître en 1942, *Gants du ciel*, en 1946, *La Nouvelle Relève*, en 1948. La publication d'*Amérique française* sera suspendue d'août 1947 à août 1948, et de 1956 à 1962.

⁹⁵ Cf. l'Introduction, à la p. 8.

⁹⁶ François-Marc Gagnon, *Paul-Émile Borduas : Biographie critique et analyse de l'oeuvre*, Montréal, Fides, 1978, p. 99.

⁹⁷ Hertel avait de même sollicité le peintre Rodolphe Duguay, à qui il avait offert 10 \$ pour un de ses « petits tableaux » ([Lettre à Rodolphe Duguay, 26 mars 1942], Archives du Séminaire de Nicolet, Fonds F371 / B2 / 30).

⁹⁸ Guylaine Massoutre, « Hertel dans les années 1940 : écriture, art et exil », *Cahiers Éthier-Blais*, n° 3, automne 2000, p. 67.

⁹⁹ Gagnon, p. 107.

¹⁰⁰ Massoutre, « Hertel dans les années 1940 », p. 67.

correspondance suivie avec ce dernier¹⁰¹, que l'on peut consulter au Musée d'art contemporain de Montréal. La rupture entre les deux hommes survint en 1945, d'après Massoutre¹⁰², et l'absence de lettres à partir de ce moment, dans les dossiers du Musée d'art contemporain, confirmerait cette hypothèse. Au fil des ans, Hertel a apporté son appui à plusieurs autres peintres québécois, dont Marcel Baril. Un biographe de ce dernier, David Karel, affirme que Hertel a été « le défenseur le plus convaincant et le plus loyal¹⁰³ » du peintre.

Les préoccupations artistiques de Hertel transparaissent également dans ses livres. Dans *Pour un ordre personnaliste*, dont plusieurs pages sont consacrées à l'art, il a « codifié » et repris les idées mises de l'avant par les trois figures de proue de l'École du meuble [Montréal], Marcel Parizeau, Maurice Gagnon et Paul-Émile Borduas, estime Jean Éthier-Blais¹⁰⁴.

L'autre livre de Hertel qui comporte de fréquentes allusions à la peinture est *Cosmos*. Le recueil de poèmes, paru en 1945, renferme un long poème sur Fernand Léger, « Léger, peintre immense ». Les autres pièces sont presque toutes dédiées à ses amis peintres, dont « Prière pour les artistes » :

[...] Oh! pourquoi cette nécessité en nous,
 Cette sollicitation à l'ouverture des entrailles,
 Cette immense distillation sans répit
 Qui transforme tout en art à notre insu
 Et nous rend si froidement inhumains,
 Malgré nos enthousiasmes et nos déboires,
 Malgré que, plus que les autres, nous tendions éperdument vers la vie¹⁰⁵ ?

Très près des artistes, artiste lui-même mais à cette différence qu'il l'était en marge d'une existence dans les ordres, consacrée à l'enseignement, Hertel réussit à écrire quatre recueils de poèmes avant d'avoir atteint quarante ans. Poète, il était aussi essayiste, comme le

¹⁰¹ Le fonds Paul-Émile-Borduas, au Musée d'art contemporain de Montréal, compte 19 lettres.

¹⁰² Massoutre, « Hertel dans les années 1940 », p. 69.

¹⁰³ David Karel, « Le refus tranquille », *Marcel Baril : Figure énigmatique de l'art québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2002, p. 87.

¹⁰⁴ Jean Éthier-Blais, *Autour de Borduas*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1979, p. 105.

¹⁰⁵ Hertel, « Prière pour les artistes », *Cosmos*, Montréal, Éditions Serge Brousseau, 1945, p. 110.

démontrent tour à tour ses livres, une imposante production de près de deux cents textes d'opinion et sa présence à toute tribune digne de ce nom.

Conclusion

Hertel était doué d'une capacité de travail prodigieuse, décuplée par une curiosité tous azimuts et par une discipline personnelle acquise très tôt, au collège et chez les Jésuites, où il fut plus de dix-sept ans. Cette même discipline, qu'ont fait éclore des moeurs spartiates, a fait de lui un élève meilleur qu'il n'a voulu le faire croire par la suite, et l'a rendu très disponible pour oeuvrer auprès des jeunes, dont il n'a jamais cessé d'être l'ami et le défenseur. C'est d'ailleurs à titre d'enseignant dans des établissements fréquentés par les futures élites du Québec, les Collèges Sainte-Marie, Brébeuf et André-Grasset, que Hertel s'est inscrit dans les mémoires. Malgré un style provocateur et de fréquentes envolées verbales, il n'a jamais sérieusement transgressé les règles édictées par la tradition jésuite, comme le prouvent ses préparations de classes, dans *L'enseignement des Belles-Lettres*, et ses textes, une vingtaine, traitant de pédagogie. Son approche du thomisme n'a pas été bien accueillie par ses supérieurs, soit; mais pas un seul paragraphe de *Pour un ordre personnaliste*, la plus thomiste des oeuvres à l'étude, ne permet d'affirmer qu'il se distancie du docteur Angélique, à moins qu'on veuille postuler que Jacques Maritain, abondamment cité par Hertel, s'élevait contre Thomas d'Aquin. Dans leur ensemble, les textes d'opinion et les essais de Hertel ne dévient guère de la ligne de pensée des autorités de l'époque, Lionel Groulx en tête. Ses idées en matière de nationalisme et de littérature canadienne-française, on le verra plus loin, s'alignent sur celles des élites des années trente. En vérité, Hertel est un paradoxe vivant : marginalisé par sa manière d'être, son jugement impitoyable et ses intuitions profondes, il n'est pas moins capable d'aller dans le sens de l'opinion communément admise. Ces deux pôles de sa personnalité ont fait de lui un témoin authentique de son époque.

Chapitre II

La France, référence essentielle

Introduction

Une jeune nation peut rester dans le giron de la mère patrie ou couper le cordon et s'établir sur de nouvelles bases. La société canadienne-française, en sa qualité de « collectivité du Nouveau Monde », selon l'expression de Gérard Bouchard, a conservé pour modèle la France. Ce dernier soutient :

C'est une dynamique de continuité qui a prédominé au Québec entre le milieu du XIX^e et le milieu du XX^e siècle. La majeure partie des élites socioculturelles de ce temps a en effet choisi d'adhérer étroitement aux normes, aux modèles et aux traditions de la métropole française¹.

Les contacts avec le vieux continent étaient fréquents dans les années trente, s'accordent à reconnaître les chercheurs. Hertel lui-même choisira la France comme terre d'exil. Nombreux parmi les personnages influents de l'époque ou appelés à le devenir étaient ceux qui avaient en effet étudié à Rome, Fribourg ou Paris : M^{re} Camille Roy (1898-1901)², Lionel Groulx (1906-1909), Georges Courchesne (1908-1911), Georges-Henri Lévesque (1931-1932)³, André Laurendeau (1935-1937), pour ne nommer que ceux-là. S'il était moins identifié au siècle précédent, on aurait ajouté à la liste l'auteur du célèbre discours « La vocation de la race française en Amérique⁴ », M^{re} Louis-Adolphe Pâquet; on aurait pu remonter ainsi jusqu'à Octave

¹ Gérard Bouchard, *Les deux chanoines : contradiction et ambivalence dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2003, p. 170. Bouchard nuance toutefois sa pensée, précisant que « [...] tout au long de la période, la dynamique de continuité a fait place de plus en plus à des éléments de distanciation et même de rupture avec la tradition française » (p. 171).

² Paul Wyczynski, « Histoire et critique littéraires au Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. V, n^{os} 1-2, janvier-août 1964, p. 11.

³ Dans ce cas comme dans celui de Laurendeau, les informations ont été tirées des *Intellectuels québécois : formation et engagements, 1919-1939*, de Catherine Pomeyrols : Paris, L'Harmattan, coll. « Le monde nord-américain / Histoire - Culture - Société », c1996, p. 471 et 470 respectivement.

⁴ Discours prononcé à Québec en juin 1902. Par ailleurs, M^{re} Pâquet a séjourné à Rome de 1879 à 1883. (In Dominique Foisy-Geoffroy, « “ La vocation de la race française en Amérique ”, de Monseigneur Louis-Adolphe Pâquet », *Mens*, vol. III, n^o 1, automne 2002, p. 62.)

Crémazie, le « poète du patriotisme et de la fidélité au souvenir français⁵ ». Jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, confirme Gérard Tougas, « les écoles, les universités seront fortement marquées par les méthodes françaises. C'est qu'une élite canadienne, après être allée chercher en France une formation plus complète, s'est évertuée au retour à se donner des cadres à la française, conformes au génie de la "race"⁶ ».

Les déplacements transatlantiques s'effectuaient tout aussi bien en sens contraire. Des intellectuels français de renom vinrent enseigner au Canada, dont Marie-Dominique Chenu, Étienne Gilson et Jacques Maritain. Chenu, rappellent Gisèle Huot et Benoît Lacroix, est le cofondateur de l'Institut d'études médiévales créé à Ottawa en 1930⁷. Gilson, pour sa part, aurait traversé l'Atlantique à plus de quarante reprises entre 1926 et 1972, partageant son temps entre Toronto, Ottawa et Montréal. À l'instar de Chenu, il a joué, selon Huot et Lacroix, « un rôle de première importance dans l'organisation et l'essor des études médiévales au Canada⁸ ». Jacques Maritain a visité Montréal dès 1934, marquant de son influence les jeunes intellectuels des Collèges Sainte-Marie ou Brébeuf, les Paul Beaulieu, Robert Charbonneau, Jean Lemoyne, Guy Sylvestre. Dans un numéro spécial de *La Nouvelle Relève* en l'honneur du soixantième anniversaire de l'éminent philosophe, Charbonneau et Claude Hurtubise écrivaient : « Notre jeunesse vit de sa pensée et des mouvements qu'il a inspirés, [...] et c'est en cette pensée, dont le fil n'est pas complètement interrompu par la guerre, que nous gardons espoir pour après⁹ »... Les intellectuels catholiques français jouissaient donc d'un grand prestige au Canada à l'époque où Hertel publia ses premiers essais.

On ne saurait négliger un événement ayant eu une incidence certaine sur la formation

⁵ Gérard Tougas, *Histoire de la littérature canadienne-française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, p. 33.

⁶ *Ibid.*, p. 130.

⁷ Gisèle Huot et Benoît Lacroix, « Lettres inédites de Chenu, Gilson et Maritain à Louis-Marie Régis, o.p. », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, n° 6, automne 1996, p. 111-112.

⁸ *Ibid.*, p. 113.

⁹ Robert Charbonneau et Claude Hurtubise, « Ce que nous devons à Maritain », *La Nouvelle Relève*, vol. II, n° 2, décembre 1942, p. 71.

de l'âme française des jeunes Canadiens, l'arrivée en grand nombre de religieux français au pays, à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Diverses raisons, parmi lesquelles la laïcisation de l'enseignement et la séparation de l'Église et de l'État, en France, les auraient poussés à l'exil. Entre 1900 et 1914, ils furent ainsi près de 2000 à venir s'établir en sol canadien¹⁰. Au nombre des congrégations immigrantes, plusieurs se vouent à l'enseignement : les Frères maristes, les Frères de l'instruction chrétienne, les Frères de Saint-Gabriel, les Frères des écoles chrétiennes¹¹. Elles sont le plus souvent dirigées par des Français, qui ne peuvent manquer de transmettre aux jeunes Canadiens une vision du monde, une manière de penser et de faire françaises. D'après Guy Laperrière, « l'arrivée d'un si grand nombre de religieux français au Québec et surtout les circonstances et le climat qui ont entouré leur venue ont eu un impact idéologique qui, s'il n'est pas facile à mesurer, n'en est pas moins réel¹² ».

Mais nulle part ne transparaît mieux l'emprise intellectuelle de la France sur les élites canadiennes-françaises qu'à travers le point de vue de Lionel Groulx sur la mission de son peuple. Le célèbre chanoine a émis sur la France des opinions contradictoires, il est vrai, fait ressortir Bouchard. Il l'a critiquée durement, lui reprochant, « au-delà du dégoût que lui inspirait son orientation républicaine, laïcisante, d'avoir trahi sa colonie en 1760, en l'abandonnant aux Anglais puis en lui tournant le dos¹³ ». Groulx estimait, poursuit Bouchard, « que les Français demeuraient indifférents à la culture des Canadiens français, se plaisaient à en dire beaucoup de mal et la méprisaient¹⁴ ». Il inclinait à croire, n'étant en cela pas le seul, que la France, « cette Fille aînée de l'Église [...] depuis 1789 surtout s'était détournée de sa mission providentielle si brillamment incarnée par Clovis, Charlemagne, saint Louis, Jeanne d'Arc et leurs illustres

¹⁰ Guy Laperrière, « “ Persécution et exil ” : la venue au Québec des congrégations françaises, 1900-1914 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 36, n° 3, décembre 1982, p. 402.

¹¹ *Ibid.*, p. 392 et 396.

¹² *Ibid.*, p. 406.

¹³ Bouchard, p. 176.

¹⁴ *Ibid.*, p. 176.

héritiers¹⁵ ».

Malgré ses fautes, la France demeure néanmoins pour Groulx le phare de la civilisation en Occident. Les errements de la métropole ne le dissuadent pas de revendiquer l'héritage français. Les incartades françaises investissent plutôt Groulx et ses compatriotes de la mission de « porter haut les traditions de culture et de civilisation française¹⁶ ». Cette mission en est une, affirme le prêtre historien, « de fidélité vivante au génie français, par l'expression des vertus du génie français, dans les formes originales de notre vie¹⁷ ». Groulx se refusait à couper les ponts avec la France, écrit Bouchard :

Il fallait rester fidèle à la mère patrie, se pénétrer de son esprit et s'enorgueillir de compter parmi ses descendants. Il se réclamait des « hérédités françaises », du « sang bleu des conquérants », et plaidait pour un « rapprochement des deux France ». Il fallait « être Français jusqu'aux moelles » et le Canadien devait s'honorer d'être « fils de la première nation du monde¹⁸ ».

Hertel, dont Bouchard dit justement que « l'itinéraire idéologique et nationaliste reproduit à plusieurs égards celui de Groulx¹⁹ », trouve naturellement ses maîtres en France. Plus, il s'emploie avec enthousiasme à propager leurs idées, dans l'intention de rehausser le niveau des débats dans un milieu où, déplore-t-il, « fleurit l'ignorance crasse » (I, 186). Son estime pour la France est manifeste dans chacune des oeuvres à l'étude. La vénération des années trente se transmuera, il est vrai, en saine reconnaissance au long de la Deuxième guerre mondiale, à mesure que s'avère l'ancrage du Québec dans le continent nord-américain. Nous y reviendrons plus loin dans ce chapitre. Pour l'heure, la consécration de la mère patrie est l'affaire de *Leur inquiétude*, le plus français de ses essais écrits au Canada. Dans *Le Devoir*,

¹⁵ *Ibid.*, p. 175-176.

¹⁶ La formulation est de King (Mackenzie ?), dont les paroles avaient été mises en exergue à un article de Lionel Groulx, « Notre mission française », paru dans *Les Carnets viatoriens*, VII^e année, n^o 1, janvier 1942, p. 77-80.

¹⁷ Groulx, « Notre mission française », p. 77.

¹⁸ Bouchard, p. 202.

¹⁹ *Ibid.*, p. 210.

Camille Bertrand concède « volontiers » que Hertel « a écrit là un livre français²⁰ ». D'autres lui en feront même le reproche, dont Albert Pelletier : « Le Canada français finit toujours, avec trente à cinquante ans de retard, par importer les ridicules des autres peuples et s'en attifer glorieusement²¹ », réproche-t-il. *Leur inquiétude* illustre mieux que tous ses autres essais les efforts de Hertel pour intégrer dans le discours de l'époque des idées venues d'ailleurs, de France en particulier. Comment se manifeste l'influence française ? Il conviendrait, avant de répondre à la question, de restituer quelques éléments du contexte dans lequel s'inscrit le premier essai du jésuite.

À la sortie de *Leur inquiétude*, cinq ouvrages au moins avaient déjà paru sur le même sujet en France : *L'inquiétude religieuse*²², d'Henri Brémond, écrit à la fin du XIX^e siècle, au moment où la question commençait à susciter l'intérêt. Pierre Sanson produisit par la suite *L'inquiétude humaine* (1925), une oeuvre rédigée durant ses années de prédication à la cathédrale Notre-Dame de Paris. Il y eut, deux ans plus tard, *Notre inquiétude*, d'Henri Daniel-Rops, suivi en 1932 du *Monde sans âme*²³. Daniel-Rops, « témoin de la génération de l'inquiétude », à la fin des années 20, et « porte-parole du personnelisme des années 30²⁴ », selon Jean-Louis Loubet del Bayle, exerce sur Hertel une influence indéniable. De même l'auteur du *Plaidoyer pour l'inquiétude* (1931), Paul Archambault, très présent dans l'essai du jésuite. Malgré un titre qui n'annonce rien de tel, *Scènes de la vie future* (1930), de Georges Duhamel, et *Le cancer américain* (1931), de Robert Aron et Arnaud Dandieu, traitent à leur manière de

²⁰ Camille Bertrand, « Les livres et leurs auteurs : *Leur inquiétude* - Le Père Jean Roothaan - Initiation aux affaires », *Le Devoir*, vol. XXVII, n° 149, 27 juin 1936, p. 11.

²¹ Albert Pelletier, « Revue des livres : François Hertel : *Leur inquiétude* », *Les Idées*, 2^e année, vol. III, n° 5, mai 1936, p. 319.

²² Les références des livres cités figurent dans la bibliographie.

²³ En vérité, c'est *Le monde sans âme*, plus que *Notre inquiétude*, ignoré par Hertel, qui a influencé ce dernier. On ne s'en surprend pas lorsque l'on sait que Daniel-Rops s'est rapproché du catholicisme un an avant la parution du *Monde sans âme*. Dans *Notre inquiétude*, son premier essai, Daniel-Rops refusait encore, « avec une pointe de désespoir orgueilleux », tout engagement, observe Simone Destroimaisons. (In « Daniel-Rops, romancier, peintre de son temps », thèse de maîtrise, Université de Montréal, 1961, p. iv.)

²⁴ Jean-Louis Loubet del Bayle, « Daniel-Rops (Henri) [Henri Petiot] », *Dictionnaire des intellectuels français*, sous la direction de Jacques Julliard et Michel Winock, Paris, Éditions du Seuil, 1996, p. 333.

l'inquiétude. *Leur inquiétude* garde en effet l'empreinte de l'analyse de la crise de 1929 et de la domination américaine faite par ces deux derniers. Enfin, Paul Doncoeur et Emmanuel Mounier, sans être les auteurs d'un livre sur l'inquiétude, ont eux aussi exposé leurs vues sur la question dans divers articles, et marqué de ce fait Hertel. Au lendemain de la Grande guerre, l'inquiétude, conclut-on, était au coeur des préoccupations de bon nombre d'intellectuels en France.

Hertel, au Canada français, n'allait pas attendre pour se joindre au débat et publiait, en 1936, *Leur inquiétude*. On observe, à la lecture de l'essai, qu'il n'a cependant guère exposé de vues personnelles. Il a plutôt glané chez les uns et les autres les idées qui le rejoignaient, manifestant son originalité dans ses synthèses. Il est à propos de vérifier comment perçoit dans *Leur inquiétude* l'influence des essayistes français nommés ci-dessus. Elle se manifeste, pour l'essentiel, de trois façons : dans une déférence pour la France, des opinions quasi identiques sur plusieurs sujets et des similarités dans la présentation des arguments.

1. Une considération pour la France clairement exprimée

Leur inquiétude est parsemé d'éloges de la France, de comparaisons à l'avantage de celle-ci. Le passage le plus éloquent dans ce sens est le suivant :

Surtout, il y a en France, une élite catholique qui vit sa religion avec une autre intensité que nous ne vivons la nôtre. Et c'est cette élite qui donne le ton au catholicisme français. Nous puisons constamment à travers les trésors inépuisables de la littérature catholique de France. Théologie, philosophie, littérature, histoire catholiques, toutes les provinces du savoir et de la culture sont explorées à l'heure présente par de grands écrivains catholiques français (*I.*, 168).

Les commentaires favorables plus courts abondent, comme le démontre le tableau suivant :

LEUR INQUIÉTUDE (éd. de 1936)	PAGE
Au pays laurentien, où nous sommes toujours en retard²⁵ de vingt à trente ans par rapport à la métropole de nos esprits, la France ...	8
Nul homme sérieux ne s'avisera de rabaisser Racine, Molière, Bossuet, La Fontaine, Pascal, en regard des Modernes. Ces sommets de la littérature française ne seront peut-être jamais égalés.	43

²⁵ Nous utilisons les caractères gras de notre propre initiative, dans ce tableau et les pages qui suivent.

LEUR INQUIÉTUDE (éd. de 1936)	PAGE
Chateaubriand [...] par la force de son génie éblouissant.	49
Baudelaire a écrit ses vers immortels.	51
Sa position d'écrivain [Paul Claudel] intégralement religieux nous paraît l'idéal d'une conception chrétienne de l'art littéraire.	60
[...] la mentalité française, la nôtre, celle qui nous confère ce qu'il y a en nous de meilleur, celle que nous devons intensifier au pays canadien-français [...].	67-68
Et pourtant c'est en France qu'on est le moins atteint de télémanie.	73
Les pays anglo-saxons [...]. Dictature de l'argent. Narcotisation du peuple. Corruption électorale. La pire des dictatures. La France seule résiste et... chancelle.	91
La France et les pays français tiennent bon encore; ils sont malgré tout pour le véritable humanisme, le sain individualisme. La pensée française fait corps contre l'ennemi commun, prêche dans le désert aux cents échos du monde [...].	93
La France est le pays qui a le mieux résisté à la crise mondiale. La France a toujours été, elle est encore une des premières puissances industrielles et commerciales de l'univers. [...] Elle demeure [...] la patrie du sain individualisme.	112-113
Ils [nos adolescents, nos jeunes] se voient ridiculement arriérés en regard de quelques privilégiés [...], en regard surtout du jeune Français de leur âge.	118
Surtout, un merveilleux éveilleur du sentiment religieux est passé parmi nous, un admirable entraîneur d'hommes au Christ, le père Paul Doncoeur.	128
Par contre, ils attacheront moins d'importance que le jeune Français à l'humble réalisation individuelle.	136
Pour devenir « un des étonnements, un des émerveillements de l'humanité consciente », pour en arriver à vivre un jour notre vie totale de France d'Amérique [...].	237

Il ressort des extraits ci-dessus que la France demeure la référence essentielle pour Hertel, comme pour beaucoup d'autres intellectuels de sa génération.

2. Des opinions quasi identiques sur plusieurs sujets

Leur inquiétude porte, faut-il répéter, la marque d'auteurs catholiques français²⁶. On pourrait rétorquer que Lionel Groulx a également influencé Hertel, à un degré égal ou supérieur, si tant est que l'influence puisse se mesurer, et de manière précise. Il a même prononcé un

²⁶ Robert Aron et Arnaud Dandieu ont également marqué Hertel, mais non en leur qualité d'auteurs catholiques : Aron était juif et Dandieu s'est converti au catholicisme à la toute fin de sa vie.

discours sur l'inquiétude, « L'inquiétude de la jeunesse et l'éducation nationale²⁷ », à Québec en juin 1933. Mais une comparaison rigoureuse de *Leur inquiétude* avec les essais français mentionnés précédemment révèle que c'est bien vers la France que s'est tourné un Hertel en quête d'inspiration. Un geste normal chez quelqu'un qui étouffe dans son propre pays, qu'une fenêtre ouverte sur des horizons élargis aide à respirer. La communion avec Groulx sur le plan des idées, le soutien même de celui-ci ne parviennent pas à dissiper le sentiment d'isolement qui affleure dans *Leur inquiétude*. Hertel partage avec Archambault, Daniel-Rops, Sanson, Doncoeur, Mounier et les autres, qu'il a lus avidement, des convictions religieuses; comme eux, il est porté par l'idéal d'une société chrétienne, centrée sur la personne humaine. Comme eux, il s'impatiente devant l'avancée du matérialisme. Sur les quatre points suivants, soit l'émergence d'une inquiétude nouvelle, les effets néfastes de la Renaissance, du rationalisme et du machinisme, la crise du catholicisme et les voies de la rédemption, la communauté de vues est parfaite, à un point tel que les idées sont parfois exprimées dans les mêmes mots. Il convient d'aller y voir de plus près.

a) Émergence d'une inquiétude nouvelle

Au départ, Hertel reconnaît, à l'instar des essayistes français, que l'inquiétude est universelle, voire nécessaire. *Leur inquiétude* s'ouvre en effet sur le postulat que l'inquiétude de la jeunesse - « disons plutôt de l'adolescence », précise Hertel (*I.*, 7), - se retrouve « partout et chez tous les peuples²⁸ au cours des âges » (*I.*, 7). Que disent Sanson et Daniel-Rops ? L'inquiétude est « un fait primordial et universel, un état d'âme qui est caractéristique de l'humanité, considérée dans [...] les groupements qu'on appelle les peuples » (*I.H.*, 44)²⁹, d'après le premier; « l'inquiétude humaine est « un fait universel » (*N.I.*, 29), écrit le second.

²⁷ Lionel Groulx, « L'inquiétude de la jeunesse et l'éducation nationale », *Orientations*, Montréal, Éditions du Zodiaque, coll. du « Zodiaque '35 », 1935, p. 93-116.

²⁸ Nous mettons certains mots en gras, dans ce paragraphe et les suivants, afin de faire ressortir les similitudes des points de vue.

²⁹ Pierre Sanson, *L'inquiétude humaine*, Paris, Éditions Spes, 1926, p. 44. À l'avenir, pour éviter de multiplier les notes de bas de page, le n° de la page, précédé du nom abrégé de l'essai, sera mis entre parenthèses après la citation. On aura donc *I.H.* pour *L'inquiétude humaine*, de Pierre Sanson, *N.I.* pour *Notre inquiétude*, de Daniel-Rops, *M.S.A.* pour *Le Monde sans âme*, du même auteur, *P.I.* pour *Plaidoyer pour l'inquiétude*, de Paul Archambault, et *C.A.* pour *Le cancer américain*, de Robert Aron et Arnaud Dandieu.

Aron et Dandieu parlent plutôt d'une crise de conscience, mais qui serait universelle elle aussi : « La crise actuelle n'est pas seulement une crise sociale, nationale ou économique : elle est une crise de conscience, donc une crise **universelle** », affirment-ils (*C.A.*, 15-16).

Hertel, s'il suggère de canaliser, de diriger, de changer en force l'inquiétude (*I.*, 29), ne souhaite pas la voir disparaître pour autant. « Si l'on veut aussi guérir complètement l'inquiétude accidentelle³⁰ comme tendance douloureuse de l'homme à sa fin, je m'écrie que Jésus-Christ, la Religion, la Rédemption s'y opposent. L'homme ne doit-il pas faire son salut dans les transes, dans la douleur » ? demande-t-il (*I.*, 28)³¹. Moins fataliste, peut-être, Daniel-Rops croyait lui aussi à une nécessaire inquiétude, qui « maintienne vivant l'espoir du renouveau » (*N.I.*, 17). Chez Archambault, « une certaine inquiétude apparaît [...] comme le levain de la vie intérieure, sans elle inerte et allongée au sol » (*P.I.*, 207).

b) **Effets néfastes de la Renaissance, du rationalisme et du machinisme**

Hertel attribue à la Renaissance le même rôle déplorable que Doncoeur et Daniel-Rops. D'après lui, cette période de l'Histoire serait à l'origine des misères du monde contemporain : « L'esprit de la Renaissance est essentiellement **païen** et paganisant. Il va gâcher pour un temps l'âme française, la diviser contre elle-même, l'empêcher de parvenir aussi tôt qu'elle l'aurait dû à son plein épanouissement », affirme-t-il (*I.*, 37). Ce même esprit, ajoute Hertel, serait « depuis des siècles l'organe principal de la **paganisation** de l'univers » (*I.*, 71). Il soutient enfin que l'« homme numéro », l'« homme fonction », l'« homme standard » vers lequel on tend aujourd'hui est « le terme normal d'une évolution qui a **commencé avec la Renaissance** » (*I.*, 90). Or Paul Doncoeur avait dressé un constat semblable : « **Depuis quatre siècles un long travail de révolte païenne s'est poursuivi dans le monde contre le catholicisme qui avait construit un ordre social de chrétienté. La Renaissance, la Réforme, le libertinage [...], la philosophie des Lumières [...] aboutirent à la grande catastrophe qui ouvre la période**

³⁰ L'inquiétude accidentelle n'est, pour Hertel, « que la manifestation douloureuse, sous des formes infiniment diverses, de l'inquiétude essentielle » (*I.*, 25).

³¹ En ce qui a trait à l'inquiétude proprement métaphysique (essentielle), Hertel estime qu'il faut se « contenter de mettre un peu de baume sur les plaies, de guérir les manifestations malades » (*I.*, 29).

contemporaine³² », constatait-il dans un article paru dans *La Relève*. Daniel-Rops avait lui aussi pointé du doigt la **Renaissance** : « Avec elle a commencé une autre crise, qui atteint aujourd'hui sa plus grande violence : elle correspond également à la lutte entre deux conceptions de l'homme : la chrétienne [...] et l'antichrétienne qui résulte des découvertes scientifiques érigées en dogmes avec une hâte et un goût de la généralisation également suspects », déplore-t-il (*M.S.A.*, 52). Signalons rapidement qu'en ce qui a trait au XVII^e siècle, Hertel arrive aux mêmes conclusions que Daniel-Rops. Ce dernier affirmait que « si le classique a pu dominer son inquiétude, c'est qu'elle était assez faible », ajoutant « que si les oeuvres [*classiques*] sont exemptes d'inquiétude, c'est une preuve que les spectateurs étaient peu accessibles à ce sentiment » (*N.I.*, 52). Un peu moins de dix ans après, Hertel écrit qu'exception faite de Pascal, « le premier inquiet pleinement authentique » (*I.*, 39), la jeunesse du « grand siècle » n'a pas été minée par l'inquiétude. « Pour tout dire, nous ne nions pas qu'il y eut des inquiets isolés, voire des cénacles d'inquiétude au XVII^e siècle. L'inquiétude n'exista point comme fait généralisé, social, voilà tout » (*I.*, 40), soutient-il.

Hertel s'aligne à nouveau sur Daniel-Rops dans sa critique du rationalisme philosophique. Dans *Le monde sans âme*, Daniel-Rops objectait qu'on avait « détourné la raison de son véritable rôle », qu'on lui avait « donné une prééminence insolente » (*M.S.A.*, 184). Dans *Leur inquiétude*, Hertel tient le rationalisme philosophique, entendu comme « l'interprétation complète du monde et de l'homme par l'homme livré à ses seules capacités, sans la Révélation » (*I.*, 96), pour responsable de « l'ossification de l'humanité » (*I.*, 96). Le rationalisme est directement lié à la révolution industrielle, qui commença de transformer l'Europe dès le début du XVIII^e siècle. Or l'essor de la production industrielle tout au long du XIX^e siècle eut pour résultat, à des degrés divers des deux côtés de l'Atlantique, « une concentration financière qui élimine le travailleur indépendant, la standardisation qui aliène l'ouvrier, la publicité qui abrutit les masses, la spéculation qui avilit les moeurs³³ », affirme Winock. Aron et Dandieu

³² Paul Doncoeur, « La jeunesse chrétienne dans la crise mondiale », *La Relève*, 2^e cahier, 1^{ère} série, 1934, p. 8. À l'avenir cette source sera désignée sous l'abréviation DO, suivie du n° de la page, entre parenthèses.

³³ Michel Winock, *Histoire politique de la revue Esprit - 1930-1950*, Paris, Éditions du Seuil, 1975, p. 17.

diagnostiquèrent un cancer, qui s'est développé dans l'Amérique d'Henry Ford³⁴ et s'est propagé en Europe. Les intellectuels des années trente ont souvent à la bouche le mot « machinisme » pour désigner la situation. À ce sujet, Hertel réussit dans *Leur inquiétude* une synthèse digne de mention. S'inspirant de son propre aveu de Daniel-Rops³⁵, il définit simplement le machinisme comme « une forme de civilisation où la machine tend à remplacer l'homme » (*I.*, 72). Le monde machiniste, explique Hertel, a incubé deux grands mythes, le standard et la vitesse, auxquels il ajoute l'argent, la satisfaction et la force (*I.*, 73-74). La terminologie, chez Daniel-Rops, était la même à cette différence qu'il insistait sur le mythe de l'action, défini comme le « souci de reconnaître **uniquement pour valable ce qui existe**, c'est-à-dire ce qui est évident aux sens humains » (*M.S.A.*, 132). Hertel y fait allusion, mais de manière implicite en affirmant que la recherche du confort est « une sorte de bonheur *physique*³⁶ cher aux Américains » (*I.*, 74). Le confort, Mounier l'évoque dans sa dénonciation du bonheur bourgeois, qu'il définit en ces termes :

l'installation, la jouissance à portée de la main comme la sonnette du domestique, reposante, non sauvage, assurée. [...] Une médiocrité tout en or. Elle est ordonnée à la **propriété**, c'est-à-dire au sentiment de la solidité du **confort**. Le souci du chrétien est d'*être*, lui n'a pour but que d'*avoir*³⁷.

Sanson, avant Daniel-Rops et Hertel, avait utilisé le terme « impérialisme », qui englobait les mythes décriés. L'impérialisme implique, écrivait-il, « non seulement l'**appétit de posséder**, de dominer, d'être maître des choses et des hommes pour s'en servir et en **jouir**, mais en outre l'appétit d'exceller, de prééminer, d'être de tout et de tous » (*I.H.*, 51).

En dernière analyse, Hertel recourt à Aron et Dandieu pour dénoncer le machinisme et

³⁴ Pionnier de l'industrie automobile américaine (in *Le Petit Robert des noms propres*, éd. de 1994 sous la direction d'Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, p. 749).

³⁵ Hertel reconnaît ouvertement s'être inspiré de Daniel-Rops pour son commentaire sur la civilisation machinique : « dans ce chapitre, l'influence de Daniel-Rops se fera sentir. Rendons dès maintenant à César ce qui appartient à César », prévient-il dans une note de bas de page (*I.*, 70). Celle-ci a été supprimée toutefois dans l'édition de 1944.

³⁶ Nous avons mis en italique de notre propre initiative.

³⁷ Emmanuel Mounier, « Confession pour nous autres chrétiens », *Esprit*, 1^{ère} année, n° 6, 1^{er} mars 1933, p. 895. À l'avenir cette source sera désignée sous l'abréviation MO, suivie du n° de la page, entre parenthèses.

son culte de l'argent : « En pays yankee, notaient ces derniers, l'esprit trouve sa première raison d'être et sa principale application dans la production industrielle [...]; il est donc tout naturel que la richesse devienne une fin en soi, et permette ainsi d'oublier tous les autres biens » (C.A., 97-98). Hertel abonde dans leur sens : « L'Argent, mythe essentiel : le dieu du XX^e siècle, veau d'or véritable. [...] L'argent est le maître du monde. Il est la source du pouvoir, des plaisirs, de la culture même [...] » (I., 74), écrit-il. En conclusion, sous différentes appellations, le mal social décrit par chacun est le même, en ce sens que les symptômes observés se confondent, révèle le tableau ci-dessous :

AUTEUR	OEUVRE	DIAGNOSTIC	SYMPTÔMES
Pierre Sanson	<i>L'inquiétude humaine</i> (1925)	impérialisme	appétit de domination
Robert Aron Arnaud Dandieu	<i>Le cancer américain</i> (1931)	cancer	la richesse, une fin en soi
Daniel-Rops	<i>Le monde sans âme</i> (1932)	machinisme	argent, standardisation, vitesse, satisfaction, force
Emmanuel Mounier	« Confession pour nous autres chrétiens » (1933)	médiocrité	embourgeoisement : le but est de posséder
François Hertel	<i>Leur inquiétude</i> (1936)	machinisme	cf. Daniel-Rops; l'argent, maître du monde

c) Le catholicisme en crise

Au départ, Hertel fait le même constat que les essayistes français de l'inquiétude : le catholicisme est en crise. Les symptômes observés sont semblables chez les uns et les autres, seul le vocabulaire varie quelque peu. On discerne chez Hertel l'influence d'Emmanuel Mounier en particulier. Ce dernier avait blâmé sévèrement les bourgeois catholiques pour leur superficialité et leur hypocrisie :

Le bourgeois va à la messe, il a même sa messe à lui, serrée, [...] entre un bâillement et un bon repas. Conversion ? Non pas. Le bourgeois a eu peur : peur de la république, d'abord, et de ses mélanges démocratiques, puis, aujourd'hui qu'il s'est créé un confort républicain, peur du communisme (MO, 880).

Le bourgeois vilipendé par Mounier correspond, dans *Leur inquiétude*, au médiocre, « que n'abandonne jamais le culte de soi-même, de ses aises » (I., 216). « Le bourgeois cherchera à se satisfaire dans un moelleux farniente. Chez lui, nulle activité sociale; après avoir accompli

ce qu'il appelle son devoir professionnel, il laissera le monde se débrouiller comme il peut », décrit Hertel (*I.*, 216). Mounier poussait la critique plus loin que Hertel, accusant les bourgeois de s'être approprié les valeurs chrétiennes pour les « rapetisser à leur mesure ». Alors que le fondateur de la revue *Esprit* leur opposait une fin de non-recevoir, Hertel, il y a fort à parier, se satisferait de ce que les bourgeois soient de bons catholiques. Il n'y a pas que Mounier dont il se soit inspiré pour définir le médiocre. À l'instar de Doncoeur, Hertel s'est appuyé sur la Bible : « Le médiocre, c'est le pharisien de la parabole évangélique qui passe sa vie à remercier Dieu d'être meilleur que les autres. Qu'il prenne garde ! Dieu est peut-être à la veille de se retirer de son âme desséchée » ! (*I.*, 219) Doncoeur avait fait la même comparaison... « Mais prends garde de ressembler au pharisien de l'Évangile qui, content de lui, ne s'arrêtait à considérer la misère des autres que pour y trouver l'occasion de s'exalter au-dessus d'eux, faisant de la sorte exactement le contraire de ce que faisait le Christ » (*DO*, 15).

À l'instar de Daniel-Rops, à qui l'Église donnait « l'impression de n'être plus *in via* mais stabilisée, d'avoir pactisé avec le pouvoir temporel », d'avoir « perdu son mystère, et sa force véritablement active », d'être « devenue une **habitude** » (*N.I.*, 279), Hertel s'en prend au catholicisme de routine : « La religion chez nous est encore **une habitude** à laquelle la masse, l'immense majorité du peuple se conforme. [...] En bien de cas, elle n'est plus qu'un **ritualisme** », déplore-t-il (*I.*, 121-122). Paul Doncoeur, lors d'un passage à Montréal en 1934, avait fait une déclaration dans ce sens : « Vous acceptez une **foi toute faite**; vous vous abritez dans un **protectionnisme bourgeois** [...]. L'heure n'est plus pour vous de dormir sur vos croyances » (*DO*, 12). Le prédicateur doutait que les jeunes catholiques canadiens-français désireux de conserver en leur cœur « rigoureusement pur et vivant, l'idéal de perfection proposé par l'Église et les saints³⁸ », aient conscience de la tâche qui les attendait : « Et vous n'êtes pas prêtres, quoi qu'il paraisse, moralement. [...] Il faudra, jeunes frères, que vous osiez rompre avec des **mœurs embourgeoisées**. Le **christianisme de combat** que les circonstances exigeront de vous, je ne sais pas si vous en avez encore le soupçon » (*DO*, 12), avait-il déclaré dans sa conférence. Deux ans plus tard, Hertel émet le même doute : « On a certes raison de nous le

³⁸ La formulation est de Claude Hurtubise (in « De la révolution spirituelle, préliminaires », *La Relève*, 3^e cahier, 2^e série, novembre 1935, p. 79).

dire : nous ne sommes pas prêts pour la persécution religieuse. **Notre catholicisme n'est pas fait pour la lutte**. Notre religion n'est point apte à nous donner des martyrs » (*I.*, 222-223).

En plus de s'accorder avec eux sur les maux du catholicisme contemporain, Hertel propose contre l'inquiétude le même remède que ses pairs français, exception faite, peut-être, de Robert Aron et Arnaud Dandieu : Dieu.

d) Les voies de la rédemption

Hertel convie les catholiques à une **conversion intérieure** (*I.*, 244) et à une quête de la perfection. Sanson avait également argué que l'homme devait d'abord « consentir à une **démarche intérieure**, personnelle, vers la vérité » (*I.H.*, 44). Les deux hommes prodiguent, à dix ans d'intervalle, le même conseil de ne pas céder au découragement : « Non, l'**ordre intérieur** ne se conquiert que par une lutte qui dure jusqu'à la mort » (*I.H.*, 182). « Et cessons de craindre l'inutilité de nos efforts. Réussit qui veut » (*I.*, 227). Hertel, après Doncoeur, invite la jeunesse à s'élancer à l'assaut des hauts sommets : « Il faut que vous, les jeunes, vous chambardiez tout cela. Il faut que vous compreniez l'austère grandeur du **sacrifice personnel** pour une cause » (*I.*, 240). Doncoeur, en 1934, exhortait les jeunes sur le même ton : « L'heure est venue de « livrer la grande **bataille spirituelle** pour le Christ unique », déclarait-il (*DO*, 11).

Hertel, on l'a compris, ne s'est pas contenté de faire l'éloge de la France. Ses opinions, que ce soit sur l'inquiétude, la Renaissance, le machinisme, le catholicisme ou les solutions à la crise, concordent parfaitement avec celles de ses pairs français; le vocabulaire est même identique en plusieurs occasions. Mais il y a plus : il conduit son argumentation de la même manière que les essayistes français, en particulier Sanson et Archambault, dans plus d'un cas.

3. Similarités dans la présentation des arguments

Le moment venu d'écrire l'histoire de l'inquiétude, Hertel se tourne vers Archambault. Au départ, il procède à la même mise en garde que l'écrivain français: « Ce que nous allons voir évoluer sous nos yeux, ce ne sera pas l'inquiétude littéraire, mais les **oeuvres des écrivains** considérées comme des **documents d'inquiétude humaine** » (*I.*, 32). Archambault avait lui aussi précisé qu'il n'avait pas voulu faire un livre sur le thème de l'inquiétude dans la littérature d'aujourd'hui, mais qu'il avait pour but de mener « une **étude psychologique et morale illustrée de littérature** » (*P.I.*, 33). Les deux histoires de l'inquiétude présentent de nombreuses

similitudes dans le choix des auteurs et les passages retenus. Plus de la moitié des écrivains cités par Archambault le seront par Hertel. Dans le cas de Marcel Arland, celui-ci reproduit même un extrait identique à celui d'Archambault : « Le vrai drame de notre génération, c'est qu'acharnée à détruire et incapable de se rattacher à rien, elle est en même temps animée par le plus impérieux appétit de vivre » (*I.*, 86; *P.I.*, 154).

Par ailleurs, Hertel emprunte à Sanson pour l'aspect psychologique de l'inquiétude; il en analyse les manifestations de façon presque identique à celle de l'ancien prédicateur de Notre-Dame. La formulation des observations pour chaque stade du développement de la personne humaine est quasiment la même dans les deux cas, comme on l'observe dans le tableau ci-dessous :

<i>L'INQUIÉTUDE HUMAINE (Sanson, 1925)</i>	<i>LEUR INQUIÉTUDE (Hertel, 1936)</i>
Recueillez vos souvenirs, revivez par la mémoire vos premières années... (65)	Revenons aux premiers jours de notre éveil intellectuel, à notre naissance humaine, si l'on veut (16).
Quelle qu'ait été votre enfance [...]. Et, ce qu'alors vous ne [...] sentiez que confusément, vous pouvez maintenant discerner que déjà il y avait en vous [...] un désir d'être et d'avoir qui débordait tout ce que vous pouviez être et tout ce que vous pouviez avoir (65) .	L'enfant de sept ou huit ans , qui découvre le monde et commence de soupçonner la vie, est plein d'anxiété devant les mystères qui se posent à lui chaque jour (16).
[...] une soif d'être et de vivre, l'éveil d'un instinct de jouissance brutale . [...] l'adolescence est l'âge où l'inquiétude prend toute son acuité (65).	L'inquiétude naît en définitive de cette soif dévorante de connaître et d'aimer qui gît en l'homme, et qui s'explicite plus impérieusement à l'époque de sa croissance physique, de son éveil intellectuel, de ses premiers contacts avec ce que la vie a de brutal (19).

Sans doute fallait-il s'astreindre à cet examen rigoureux de *Leur inquiétude* pour comprendre que les sentiments d'Hertel pour la France n'étaient pas vagues, généraux, le fait d'un engouement passager; ils s'appuyaient sur une véritable communion d'esprit. Les idées émises dans *Leur inquiétude*, résumées dans les paragraphes précédents, sont en effet très proches de celles d'intellectuels catholiques français qui lui inspiraient de l'admiration. Comme quoi l'influence française fut réelle chez Hertel, typique de ce qu'on a pu observer chez d'autres intellectuels de sa génération.

Après avoir fait état de multiples similitudes, il est opportun de relever quelques différences entre *Leur inquiétude* et les essais français équivalents. Elles rappellent que Hertel

est canadien-français d'abord, et que son oeuvre s'enracine dans la réalité du pays qui l'a vu grandir.

4. Divergences d'opinion

On comprend sans peine que Hertel aborde l'inquiétude dans une perspective distincte de celle des Français, ne serait-ce qu'en raison de contrastes notables dans l'histoire récente de la France et du Canada. En France, par exemple, trois crises à peu près simultanées avivent les tensions sociales dans les années trente, indique Michel Winock dans l'*Histoire politique de la revue Esprit* : « celle d'une société, bouleversée par la guerre et bientôt par la grande dépression économique; celle du mouvement ouvrier, déchiré par la révolution bolchevique; celle d'un milieu catholique qui n'a pas encore retrouvé sa place dans la cité³⁹ ». Au Québec, il en va autrement. L'impact du krach de 1929 n'est plus à démontrer, il est vrai, mais le mouvement ouvrier est encore très jeune, la Confédération des travailleurs catholiques ayant quinze ans à peine à la sortie de *Leur inquiétude*, tout comme le Parti communiste canadien et sa section québécoise. Quant au catholicisme canadien-français, il n'a, contrairement à ce qui fut le cas en France, été marqué ni par une révolution (1789), ni par une séparation de l'Église et de l'État (Loi Combes, 1905). En quelques occasions, Hertel prend donc ses distances par rapport aux Français. Il est intéressant d'en noter quelques-unes : contrairement à Archambault et à Daniel-Rops, il « oublie » Charles Maurras⁴⁰. Hertel a-t-il préféré, usant de prudence, s'abstenir de le mentionner en raison de la mise à l'Index, en décembre 1926, de sept de ses livres, en plus du journal *L'Action française*⁴¹ ? Maurras a exercé une influence certaine sur les catholiques canadiens-français, dont Lionel Groulx, un des maîtres à penser de Hertel. Les chercheurs étudient encore aujourd'hui la portée de cette influence, difficile à évaluer, et les opinions

³⁹ Winock, *Histoire politique de la revue Esprit*, p. 9. *Esprit* a par ailleurs été lancée en 1932.

⁴⁰ Écrivain et homme politique français (1868-1952), il défendit « le royalisme et le “ nationalisme intégral ” » (in *Le Petit Robert des noms propres*, p. 1344).

⁴¹ Le groupe du même nom, qu'animait Maurras, « grand admirateur de l'Église romaine », était devenu « un pôle de ralliement intellectuel de la jeunesse catholique » et, au lendemain de la guerre, « gagnait à lui une bonne partie du clergé et de la bourgeoisie », relate Winock (*Histoire politique de la revue Esprit*, p. 32).

varient⁴². En ce qui concerne Hertel, rien, dans *Leur inquiétude* et les autres essais à l'étude, ne permet de conclure avec certitude qu'il était - ou avait été - maurassien. Il faudrait pour cela augmenter le corpus, mettre en parallèle les diverses sources d'influence, examiner les filiations, les croisements, une entreprise qui déborde des cadres de cette recherche.

Il est également difficile de juger de l'influence de Maurice Barrès, sur qui Hertel tient dans *Leur inquiétude* les propos suivants : « Âme toute moderne, âme sincère que celle de Barrès, et qui a tant contribué à façonner l'âme française d'aujourd'hui » (54)... Maurras et Barrès, dont les noms seuls évoquent aujourd'hui, explique Winock, « [...] ce que la culture politique prépondérante ne peut plus accepter : le nationalisme exacerbé, xénophobe, antisémite⁴³ », ont été accusés de fascisme par certains historiens. Dans *Essais sur l'imprégnation fasciste au Québec*, Esther Delisle compare le succès de *Leur inquiétude* à celui du *Culte du moi*, de Barrès :

Un phénomène comparable était survenu en France trente ans auparavant lors de la parution d'un livre de Maurice Barrès, *Le culte du moi*, qui devint le livre-culte de la jeunesse française éduquée. Cette oeuvre du principal précurseur du fascisme français inspira François Hertel, qui, toutes proportions gardées, obtient avec *Leur inquiétude* des résultats similaires⁴⁴.

Delisle a raison de comparer le succès que valurent à chacun leurs oeuvres respectives. Barrès, rappellent les historiens, fut consacré « prince de la jeunesse » au lendemain de la parution de *Sous l'oeil des barbares*, et *Leur inquiétude* assura à Hertel une notoriété quasi instantanée chez les étudiants. Il est vrai également que *Le culte du moi*, comme *Leur inquiétude*, traduit « l'écoeurement devant l'abus des certitudes et la solitude du Moi parmi la foule⁴⁵ ». Mais la comparaison, estimons-nous, devrait s'arrêter là; toute insinuation, volontaire ou non,

⁴² À souligner l'essai éclairant de Jean Éthier-Blais, *Le siècle de l'abbé Groulx. Signets IV*, (Montréal, Leméac, 1993, 261 p.).

⁴³ Winock, *Histoire politique de la revue Esprit*, p. 151.

⁴⁴ Esther Delisle, *Essais sur l'imprégnation fasciste au Québec*, Montréal, Varia, coll. « Histoire et société », 2002, p. 27.

⁴⁵ Alain-Gérard Slama, « Barrès, Maurras : deux figures du nationalisme français », Institut d'études politiques, 2^e semestre 2002, p. 2; http://coursenligne.sciences-po.fr/2002_2003/slama/scances/scance_6.pdf; document consulté au printemps 2003.

que Hertel pourrait avoir, du fait de son admiration pour Barrès, des inclinations fascistes, nous paraît non fondée. Rectifions, pour les besoins de la cause, quelques faits : *Le culte du moi*, contrairement à ce qu'affirme Delisle, n'est pas un livre, mais une trilogie, qui regroupe trois romans : *Sous l'oeil des barbares*, *Un homme libre* et *Le jardin de Bérénice*. En deuxième lieu, ces oeuvres n'ont pas paru trente ans avant *Leur inquiétude*, ce qui nous mettrait en 1906; il faut ajouter une quinzaine d'années, *Sous l'oeil des barbares* datant en effet de 1888, *Un homme libre*, de 1889, et *Le jardin de Bérénice*, de 1891. Ce détail a toute son importance car à l'époque, vers 1890, Barrès n'était pas encore devenu le « grand écrivain du nationalisme français⁴⁶ », et jouissait même de l'estime de futurs dreyfusards⁴⁷ tels Léon Blum ou Jules Renard. Les romans de Barrès considérés comme proprement nationalistes ne sont pas ceux du *Culte du moi*, mais bien *Les déracinés* (1897), *L'appel du soldat* (1900) et *Leurs figures* (1902). Or dans *Leur inquiétude*, Hertel ne mentionne aucun de ceux-ci⁴⁸. Faut-il discerner dans ce commentaire qu'il émet une allusion aux *Déracinés* ? - « Combien, par contre, les déracinés de la terre prennent peu de temps à s'assimiler aux vices des gens de la ville ! » (I., 124) Lesdits exilés, si l'on s'attache à faire le rapprochement avec Barrès, connaîtraient un sort comparable aux protagonistes des *Déracinés*, de jeunes Lorrains ayant gagné la grande ville, Paris, qui ne se remettent jamais d'avoir déserté le sol natal, et dont certains connaissent une fin tragique⁴⁹. Une certaine parenté existe peut-être entre les deux oeuvres, encore que les éléments dont on dispose pour la valider soient bien minces; ils ne suffisent certainement pas pour conclure que Hertel était fasciste⁵⁰.

⁴⁶ L'expression est de Winock.

⁴⁷ Du nom de l'officier français Alfred Dreyfus, juif, accusé à tort de trahison en 1894.

⁴⁸ Hertel mentionne plutôt *Le culte du moi* (I., 54, 81), *Sous l'oeil des barbares* (I., 54), *Un jardin sur l'Oronte* (I., 54), *Amitiés françaises* (I., 81), *Un homme libre* (I., 81).

⁴⁹ Pour approfondir cette interprétation, consulter Michel Winock, *Le siècle des intellectuels*, Paris, Éditions du Seuil, 1997, p. 102.

⁵⁰ On pourrait arriver à cette conclusion, croient certains, si l'on consent au « détour » suivant : c'est aux nationalismes d'extrême-droite, au rang desquels on trouverait celui de Barrès - nationalisme défendu notamment dans *Les déracinés* -, que certains historiens imputent la naissance du fascisme. Zeev Sternell, cité par Delisle, est au nombre de ceux qui défendent cette thèse.

Hertel se distingue des essayistes français au sujet d'un autre homme de lettres controversé de l'époque, André Gide. Contrairement à Daniel-Rops, qui avouait dans *Notre inquiétude* une certaine admiration pour l'écrivain, il tient des propos très durs sur l'auteur des *Nourritures terrestres* : « Dans l'orientation de l'inquiétude contemporaine, son rôle fut aussi néfaste que considérable. Son oeuvre, une charogne parfumée. Que Dieu préserve notre jeunesse d'un si mauvais maître⁵¹ » (*I.*, 62) ! décrète Hertel. Archambault s'était gardé de tout jugement définitif : « De cette oeuvre innombrable, il serait téméraire de dire ce qui retiendra l'attention de la postérité » (*P.I.*, 104-105), écrivait-il en fin d'analyse. Il est vrai que Gide avait repoussé le catholicisme, après quelques tentatives de conversion, et qu'il ne jouissait, en 1936, ni de l'estime de Claudel, ni de celle de Mauriac, deux écrivains à qui Hertel vouait alors une grande admiration. De plus, Gide signe en 1924 *Corydon*, un plaidoyer en faveur de l'homosexualité masculine, une position indéfendable pour le prêtre qu'est Hertel. Ce dernier concède tout de même que Gide est un écrivain d'une certaine stature, qui « a inspiré toute une littérature de l'inquiétude » (*I.*, 82).

Enfin, Hertel est le seul à insister sur le rôle joué par Rousseau dans l'évolution récente de la pensée française. Étant donné son intérêt marqué pour la peinture, il était peut-être naturellement disposé à saisir Rousseau, « l'initiateur principal d'une complexité d'âme plus grande, du besoin de rêve qui a donné naissance (en terre française) à l'inquiétude au sens le plus complet du mot » (*I.*, 42).

Les quelques traits distinctifs de *Leur inquiétude* signalés ci-dessus révèlent que Hertel reste dans la ligne des élites cléricales du Canada français, étant en cela bien de son époque. Il prouve sa fidélité à Rome tant au sujet de Maurras, passant sous silence l'oeuvre du « prince » nationaliste, dont le « magistère moral et intellectuel va s'exercer pendant près d'un demi-siècle⁵² » rappelle Winock, que de Gide, qu'il fustige en des termes on ne peut plus clairs. Il accorde bien plusieurs pages à Jean-Jacques Rousseau, de ce fait l'écrivain à qui fut dévolu le plus d'espace, mais au nombre des trois oeuvres citées par Hertel, une seule avait été mise à

⁵¹ Précisons que les deux phrases suivantes, les plus sévères, ont été supprimées dans l'édition de 1944 : « Son oeuvre, une charogne parfumée. Que Dieu préserve notre jeunesse d'un si mauvais maître ! »

⁵² Winock, *Histoire politique de la revue Esprit*, p. 72.

l'Index, soit *Du contrat social, ou principes du droit politique*. De plus, Hertel prend la précaution de préciser, dans les pages consacrées à l'auteur des *Rêveries du promeneur solitaire*, qu'il ne cherche pas à diminuer les Classiques « au profit de ce qu'on appelle parfois le déséquilibre romantique ou contemporain », et qu'il traite la question « en historien » (I., 43).

La spécificité canadienne-française a été évoquée bien rapidement. Elle n'empêche pas que Hertel a repris, pour l'essentiel, les idées de l'heure en France; du moins celles qui circulaient dans les cercles d'intellectuels catholiques français. L'admiration pour la France, palpable dans *Leur inquiétude* plus que dans tous les autres essais à l'étude, reste intacte. Elle met même en lumière certaines contradictions chez Hertel.

5. Contradictions

Dans l'histoire de l'inquiétude que propose Hertel, la France accapare tout l'espace. Trente pages lui sont dévolues, contre trois à peine pour le Canada français. À première vue, cette disproportion se comprend aisément, la France jouissant, faut-il le redire, d'un grand prestige; de plus, l'inquiétude, outre-Atlantique, était le fait d'hommes de l'âge de Hertel pour la plupart, auxquels il ne pouvait manquer de s'identifier. Au second regard, on constate toutefois que cette même histoire tient plus de la revue littéraire que de l'analyse serrée du phénomène de l'inquiétude. En un peu plus de 29 pages⁵³, Hertel réussit le tour de force de nommer 110 écrivains, témoignant certes d'une belle culture, mais laissant le lecteur saisi de vertige devant un défilé continu d'époques et de noms. On se demande dès lors pourquoi Hertel, s'il se préoccupait plus de littérature que d'inquiétude, a fait si peu de cas de la littérature canadienne-française. Il n'a consacré que trois pages - une page et demie serait plus juste⁵⁴ - à la littérature de son pays, lui qui réclamait pourtant, depuis un moment déjà, une littérature nationale. Ne lançait-il pas, dès 1935, l'avertissement suivant :

Or, ces écrivains futurs que nous avons dans nos classes ne seront pas des écrivains français s'adressant à un public français, mais des Canadiens écrivant pour des

⁵³ De la page 34 à la page 63 plus précisément. En ce qui a trait au livre au complet, Hertel a cité 161 auteurs.

⁵⁴ Dans l'édition de 1944 de *Leur inquiétude*, l'histoire de l'inquiétude au Canada français ne tient plus que sur une page et demie (66-67; cf. Annexe S), alors que l'espace dévolu à la France est resté sensiblement le même (37-66).

Canadiens. S'ils ne connaissent rien de notre littérature, tout un champ d'inspiration leur est clos [...]... Bien plus, ces jeunes écrivains, au lieu de se tourner vers les sources fécondes de la vie nationale, se traînent à la remorque des Européens, auxquels ils emprunteront des thèmes usés, et surtout prématurés chez une littérature adolescente⁵⁵.

Le lecteur était en droit de s'attendre, de la part d'un tel plaideur, à des pages plus étoffées sur l'inquiétude - la littérature, devrait-on dire - au Canada français. À la réflexion, la vénération de Hertel, de Groulx et de bien d'autres Canadiens français pour la France n'est-elle pas rien d'autre que la vénération de leur propre passé, vénération qui aurait le mérite essentiel d'ancrer profondément en eux une identité et de là, le désir de la sauvegarder ? Sans la conscience aiguë de cette spécificité, comment les Canadiens français pourraient-ils partir à la conquête d'eux-mêmes, comme les y poussent leurs élites, Groulx et Hertel en tête ? Le projet que portent ces deux derniers est celui d'une enclave française et catholique en Amérique du Nord, qui élise elle-même ses chefs (Groulx), qui fixe, en matière de littérature, ses propres canons (Hertel). La France, lien au passé, est le modèle obligé, dont on devra pourtant s'émanciper tôt ou tard - Groulx et Hertel en ont conscience - pour le plein accomplissement de son destin. Mais dans les années trente, on n'en est pas encore là. Groulx ne peut concevoir la patrie sans autre modèle que la France, et Hertel rêve d'une littérature nationale sans arriver à l'imaginer autrement que française.

Il n'est plus surprenant, de ce point de vue, qu'il salue dans *Leur inquiétude* la France, une certaine France devrait-on dire, qui aurait été imperméable aux turbulences récentes de l'Histoire. La préférence marquée de Hertel pour le XVII^e siècle, celui précisément de la colonisation française en Amérique, a diverses explications; elle trahit notamment l'influence de M^{re} Camille Roy, connu pour son option en faveur des Classiques. Les hommages à ceux-ci abondent, dans *Leur inquiétude*, qu'il suffise d'en relever quelques-uns :

Et cela expliquerait en partie l'austère gravité des oeuvres immortelles de cette époque [le XVII^e siècle], leur inaltérable sérénité qui les apparente aux sculptures impeccables de Polyclète et de Myron (*I.*, 40). [...] Nul homme sérieux ne s'avisera de rabaisser Racine, Molière, Bossuet, La Fontaine, Pascal, en regard des Modernes. Ces sommets

⁵⁵ Hertel, « La littérature canadienne-française : son rôle dans une éducation nationale », *L'Action nationale*, 3^e année, tome V, mai 1935, p. 278-279. Précisons toutefois que dans le même article, Hertel émet quelques réserves à l'endroit de la littérature canadienne-française : « si on demande à une littérature pour lui concéder l'existence qu'elle ait produit des chefs-d'oeuvre, d'accord, la littérature de chez nous est encore à venir »... (p. 278).

de la littérature française ne seront peut-être jamais égalés (*I.*, 43). [...] Avec l'âge, ceux-ci [*les jeunes*] reviendront, comme tout le monde, à la grande pureté classique (*I.*, 89).

Mais si cela était possible, Hertel, on le sent bien, reculerait les aiguilles de l'horloge et ramènerait la France plus loin en arrière, au Moyen Âge, « époque de foi aveuglement tenace » (*I.*, 34). S'il y avait moyen de refaire l'Histoire, la France saurait alors, le jésuite en est sûr, éviter les pièges qui l'ont détournée du droit chemin à la Renaissance.

En réalité, la France que Hertel présente comme modèle dans *Leur inquiétude* a peu à voir avec celle qui a traversé une révolution (1789). La proximité de vues avec certains essayistes français, démontrée en début de chapitre, ne doit pas faire illusion; elle ne signifie pas que Hertel fasse l'apologie de la France contemporaine : d'abord les intellectuels étudiés dans ce chapitre participèrent au renouveau du catholicisme français, applaudi par Hertel; ils ne sont pas la France. La perception qu'ils ont de leur pays ne fait sûrement pas l'unanimité parmi leurs compatriotes, pas plus que l'image qu'ils renvoient de la France est la seule qui vaille. Hertel, faut-il comprendre, propose une certaine France, différente même, révélerait une étude plus approfondie, de celle des essayistes dont il s'inspire. Sa France, c'est celle des Classiques⁵⁶, bien sûr, et celle d'intellectuels catholiques tels Paul Claudel, dont la position d'écrivain « intégralement religieux » lui paraît, on l'a dit, « l'idéal d'une conception chrétienne de l'art littéraire ». Ce n'est pas, Rousseau mis à part, celle du « libidineux » XVIII^e siècle, « le siècle du vide, du renouvellement à froid des inspirations desséchées » (*I.*, 41), où le détestable Voltaire y allait de déclarations dédaigneuses sur nos terres enneigées. La France de Hertel n'est pas non plus celle du XIX^e siècle, où le romantisme donna lieu à des « pâmoisons assez verbales en plus d'un cas » (*I.*, 15); où les choses allèrent ensuite de mal en pis, conduisant à une fin de siècle « littéralement pourrie de littérature » (*I.*, 55); où le rideau tomba sur le « chaos dans l'État, la nuit dans les âmes » (*I.*, 56). La France de Hertel est encore moins celle du « chaos des cœurs », qui se répercute sur la littérature et qui produit le cubisme, le dadaïsme, l'unanimisme

⁵⁶ Camille Roy, Groulx et Hertel n'étaient pas les seuls à les tenir en haute estime. D'autres intellectuels de l'époque éprouvaient la même admiration pour le XVII^e siècle, dont Louis Lachance : « C'est à la France du XVII^e siècle, c'est-à-dire à la France manifestant à l'Europe la forme la plus universelle de son génie, que nous avons emprunté notre système d'éducation et notre culte intempéré des humanités » (*in Nationalisme et religion*, Ottawa, Collège dominicain, coll. « Nos problèmes », 1936, p. 29).

et le surréalisme. Malgré tout, de tels errements n'altèrent pas sa foi en ce pays, dont le destin, lorsqu'on l'envisage à long terme, ne peut être que brillant. Hertel ne se conforte-t-il pas dans son analyse en écrivant que « l'idéal français n'a pas changé sans doute », mais qu'il est « modifié pour un temps » ? Qu'il est « à une autre phase de son évolution » (I., 89) ?

Il importe de se demander si Hertel est autorisé à considérer comme un égarement passer la Révolution française et tout ce qui s'ensuivit, et à espérer que tout rentrera dans l'ordre le jour où la France réintégrera son rang de fille aînée de l'Église, comme il paraît en avoir la certitude. Hertel peut-il mettre ainsi entre parenthèses quelques siècles d'histoire, à tout le moins des événements dont tous s'accordent à reconnaître qu'ils ont eu des effets irréversibles sur l'évolution de la France ? Peut-il écrire que l'humanisme gréco-romain, à la Renaissance, « ne saurait être, quoi qu'on dise, une tendance fondamentale de l'esprit français » (I., 36) sans courir le risque d'être accusé de parti pris ? Peut-il faire abstraction de 1789, des révolutions industrielles, de l'impact de certains courants philosophiques et littéraires sans que sa crédibilité soit remise en cause par le lecteur d'aujourd'hui ? À la décharge de Hertel, un changement de ton est perceptible dans la deuxième édition de *Leur inquiétude*, en 1944. L'édition définitive, qui atteste déjà des changements qu'imprimera la Deuxième guerre mondiale sur les idées, montre en effet une évolution chez Hertel. Son amour pour la France, manifeste dans l'édition de 1936, se fait plus discret. La suppression d'un long extrait où Hertel réproche la méfiance du Canada français à l'endroit de la France est significative à cet égard (cf. Annexe T).

Dans *Nous ferons l'avenir*, le changement de ton est patent. Hertel n'hésite pas à déclarer que les Canadiens français sont « aussi profondément américains qu'ils sont français » (A., 43). On observe de plus chez l'écrivain une ouverture à la France contemporaine : « Nos intellectuels les plus lucides [...] n'ont plus les yeux fixés sur la France du XVII^e siècle, mais sur le Paris actuel, qui n'est pas, quoi qu'on dise, la capitale de la décadence, mais celle du véritable progrès spirituel », affirme-t-il (A., 67). Hertel ajoute même :

D'autre part, nous jurions nos grands dieux que nous étions classiques du XVII^e siècle [...]. Cette position, qui ne manquait pas de fantaisie pour un observateur du dehors, a fait dire à [...] Asselin et Fournier [...] que nous étions cinquante ans en retard. Or, voilà que les générations montantes [...] ont découvert la littérature et la pensée françaises contemporaines [...] Et voilà que nous avons conclu [...], en regard de la splendeur des oeuvres françaises du XX^e siècle, que ce n'était pas cinquante ans de

retard que nous avons dans le domaine de l'écriture, mais mille ans (A., p. 93-94).

Hertel, on le constate, ne prend pas ses distances d'avec la France. Au fait de la nouvelle donne de l'après-guerre, il intègre dorénavant la variable géographique, à savoir que le Québec se trouve en Amérique du Nord. Il a alors cette formule heureuse : « Par l'histoire nous sommes Français, par la géographie, Américains » (A., 27). Dans *Leur inquiétude*, Hertel s'intéressait à l'histoire; son admiration pour la France s'en trouvait ainsi exaltée. Dans *Nous ferons l'avenir*, l'option est la géographie; Hertel croit alors qu'il est temps de se « résigner » à devenir pays d'Amérique » (A., 14), et de faire son « entrée officielle sur la scène américaine » (A., 15). Il s'efforce désormais d'imaginer la situation idéale du Canada « dans un ordre panaméricain » (A., 17). Tourné vers l'avenir, il aime toujours la France, mais l'exprime plus sobrement.

Conclusion

La France exerce toujours un ascendant très fort sur les élites canadiennes-françaises dans les années trente. Hertel, témoin fidèle de son époque, exprime franchement son attachement à la mère patrie, dans *Leur inquiétude* en particulier. Dans cet essai plus que dans tout autre, il fait état des préoccupations de l'heure en France, du moins de celles des artisans du renouveau catholique. Hertel, avons-nous tenté de démontrer dans une étude comparative d'ouvrages consacrés à l'inquiétude, a emprunté à maintes reprises et sur divers plans à certains intellectuels catholiques français. Qu'il esquisse le profil psychologique de l'adolescent ou qu'il contemple la dimension philosophique de l'inquiétude, qu'il raconte l'histoire de celle-ci ou qu'il critique matérialisme et catholicisme, Hertel puise, dans tous les cas, dans les Sanson, Archambault, Daniel-Rops, Aron, Dandieu, Doncoeur et Mounier. Il a emprunté à chacun des éléments de son analyse, à partir desquels il a mené la sienne.

Hertel se démarque toutefois des Français en faisant silence sur Maurras, dans l'intention peut-être de complaire à Rome. Ses propos acerbes sur Gide, adoucis dans l'édition définitive, sont une autre particularité de l'oeuvre de Hertel, de même que la place faite à Jean-Jacques Rousseau. S'il s'est attaché à reprendre à son compte les idées en cours en France, Hertel est d'abord préoccupé de littérature. Il y a lieu de se demander dans ce cas pourquoi le chantre d'une littérature nationale fait si peu de cas de la littérature canadienne-française. Le modèle français est trop présent encore, trop nécessaire peut-être, pour qu'il en aille autrement.

Un modèle français qui est le miroir d'une certaine France, sur laquelle l'Histoire récente n'a guère laissé d'empreinte. La France de Hertel, c'est celle du grand siècle, le XVII^e; c'est aussi celle du renouveau catholique, au début du XX^e siècle, enfin celle de Jacques Maritain, qui est au coeur de *Pour un ordre personnaliste*, son deuxième essai.

Sa vision de la France est cependant appelée à évoluer au long du deuxième conflit mondial. Au lendemain de l'engagement des États-Unis, Hertel déclare que les Canadiens français sont aussi profondément américains que français. Alors que dans les années trente, Hertel s'attachait au passé, et de ce fait, aux liens avec la France, au seuil de la décennie suivante, il s'intéresse au présent, où s'impose la réalité géographique : le Canada est situé en Amérique du Nord.

Certes, le lecteur exigeant serait en droit d'attendre une réflexion plus profonde, globalement, chez Hertel, qui se contente trop souvent de rester en surface. Plutôt que de lui reprocher un manque d'envergure ou d'originalité, sans doute vaudrait-il mieux souligner ses tentatives répétées d'élargir les horizons de la pensée canadienne-française.

Chapitre III

Des convictions religieuses inébranlables au temps d'un catholicisme vigoureux

Introduction

L'adhésion de François Hertel au catholicisme est sans réserve, et proclamée de la première à la dernière page dans tous ses essais écrits au Canada français. Ce fut bien après la parution des oeuvres à l'étude qu'il remit en cause sa foi. Au coeur de *Leur inquiétude* réside l'espérance d'une rechristianisation de la société; dans le deuxième essai, *Pour un ordre personnaliste*, il est démontré que le thomisme est le meilleur inspirateur d'une civilisation centrée sur la personne humaine; enfin, *Nous ferons l'avenir* lie la pleine réalisation de la nation canadienne-française à la pratique d'un catholicisme fervent.

Hertel se préoccupe certes de spiritualité, *Pour un ordre personnaliste* en fournissant la meilleure preuve; son catholicisme n'en est pas moins solidement ancré dans le temporel, quelles que soient les dispositions du jésuite pour la métaphysique. Aux yeux de ce dernier, la religion catholique, au même titre que le travail (*O.P.*, 145), est une grande force civilisatrice. Hertel lui assigne le double mandat d'améliorer l'homme et la société, et d'assurer l'avenir du peuple canadien-français. Le catholicisme doit en effet présider à la réforme des moeurs et à l'avènement d'une société plus juste, affirme Hertel avec emphase; il est alors question de ce qu'on pourrait appeler le catholicisme social. La religion doit également instiller dans le coeur de ses compatriotes la force et les vertus nécessaires pour survivre, croître et prospérer; il est question cette fois du lien entre catholicisme et nationalisme. Ces deux axes du catholicisme, l'un social et l'autre national, sont très discernables dans les années trente au Québec. Hertel, une fois de plus, est le parfait représentant d'une époque où les élites, constituées dans leur grande majorité de religieux, propagent avec enthousiasme la doctrine sociale de l'Église et ravivent le nationalisme à la lumière des enseignements de Thomas d'Aquin.

Avant d'explorer la dimension temporelle du catholicisme de Hertel, il conviendra de s'arrêter brièvement au premier prétexte que saisit celui-ci pour aborder la question religieuse, l'inquiétude. À la faveur de cette incursion dans le domaine de la métaphysique, il sera possible

d'avoir une première intuition de Dieu tel que le perçoit Hertel. Plongeant ses racines dans le thomisme, la spiritualité du jésuite sera étudiée plus longuement au chapitre suivant.

Après ce détour nécessaire par l'inquiétude, la composante temporelle du catholicisme de Hertel retiendra toute l'attention. Il faudra d'abord examiner les conclusions auxquelles l'essayiste arrive sur la situation du catholicisme au Canada français. Là encore, Hertel n'a pas apporté de nouveaux arguments au débat. Il a plutôt présenté une synthèse des critiques formulées par ses prédécesseurs et Lionel Groulx, ou, comme il avait été démontré au chapitre précédent, par certains intellectuels catholiques français. Ensuite, l'élément social du catholicisme hertélien est un arrêt obligé, quand l'on se souvient du retentissement considérable qu'eurent dans la chrétienté les encycliques *Rerum novarum* et *Quadragesimo anno*¹. Hertel reprend l'enseignement social chrétien dans *Leur inquiétude* surtout, l'essai ayant paru cinq ans à peine après *Quadragesimo anno*. Un tableau, en annexe, met en lumière les nombreux croisements (cf. Annexe U). Enfin, la dernière partie du chapitre sera consacrée à l'élément nationaliste, scellé à la religion chez Hertel et bon nombre de Canadiens français dans l'entre-deux-guerres. Le catholicisme, thèses thomistes à l'appui, légitimerait un nationalisme modéré, qui soit « réglé par la loi chrétienne » et qui respecte les règles de la justice et du droit². Hertel en fera la démonstration dans tous ses essais.

1. L'inquiétude et Dieu

Hertel, s'il était besoin de répéter, tire prétexte de l'inquiétude pour amorcer une réflexion sur Dieu; Dieu, à qui l'homme tend « par toutes ses fibres comme à son modèle éternel, comme à son auteur, comme à sa fin » (I, 21). Le jésuite a tôt fait de réunir en une même équation les notions de Dieu et d'inquiétude, postulant que celle-ci dépendait de Celui-là, et qu'à l'inverse, Dieu était la réponse à l'inquiétude. Il amène la discussion sur le terrain de l'ontologie, affirmant que l'inquiétude, du moins celle ressentie à l'adolescence, « plonge ses

¹ Promulguée par le pape Léon XIII en 1891, *Rerum novarum* porte essentiellement sur la condition ouvrière (in *Théo : l'encyclopédie catholique pour tous*, sous la direction de Michel Dubost, Paris, Éditions Droguet-Ardant / Fayard, 1992, p. 459). *Quadragesimo anno*, publiée par Pie XI à l'occasion du 40^e anniversaire de *Rerum novarum* (1931), a pour sujet principal la restauration de l'ordre social.

² Se référer à l'encyclique *Ubi arcano Dei consilio*, promulguée en 1922 par Pie XI. Il en sera question plus loin dans ce chapitre, dans les pages consacrées aux liens entre catholicisme et nationalisme.

racines au cœur même du problème métaphysique » (I., 9-10). De fait, Hertel ne tarde pas à conclure que toute inquiétude « se résout sur le plan métaphysique » (I., 23). De telles allégations révèlent qu'il est bien de son époque. Dans les années trente, en effet, la métaphysique « reparaît avec éclat », note Étienne Magnin, « le problème religieux ayant continué de se poser de façon pressante dans les milieux intellectuels, à la faveur du recul du positivisme³ ». L'inquiétude assimilée à la recherche de Dieu est véritablement une idée phare, chère à Hertel, martelée tout au long de son premier essai :

LEUR INQUIÉTUDE (éd. de 1936)	PAGE
Toutefois, si l'on remonte aux sources de l'inquiétude, elle se confond avec cette faim de science et d'amour qu'est le besoin de Dieu [...].	8
L'inquiétude essentielle [...] est le besoin de Dieu inhérent à la nature humaine.	24
L'inquiétude humaine serait donc [...] l'expression concrète et particulière à chacun du besoin de Dieu ressenti par l'homme en cette vie.	28
On trouve la véritable inquiétude moderne, avec l'acuité du problème moral, le besoin de Dieu , chez deux jeunes romanciers : M. Claude Robillard, M. Rex Desmarchais.	64
[...] et c'est dans ce nihilisme même d'une position fausse mais logique qu'ils [<i>les écrivains catholiques</i>] sont bien près de rejoindre la véritable inquiétude , l'ordre essentiel, Dieu .	67
Un jour viendra où il [<i>le jeune homme</i>] ne gardera de l'inquiétude que les soucis essentiels, le besoin de Dieu , l'aspiration vers une vie propre, féconde.	79
Cette inquiétude est toujours, à la base, une recherche de Dieu [...].	84
L'inquiétude a beau être modifiée, intensifiée par les déterminismes historiques ou contemporains, elle reste toujours la même substantiellement : un besoin de Dieu en contradiction éternelle avec les appétits terrestres.	99-100
[...] nous tendrons à l'apaisement définitif en Dieu de la grande inquiétude de l'homme sur cette terre.	178
Comment nos jeunes élimineront-ils l'élément maladif de l' inquiétude humaine ? [...] Et la solution définitive gît, on le devine, dans la vie chrétienne intensément vécue.	189
Cela nous amène à nous demander comment une vie intégralement chrétienne guérit d'une inquiétude .	192
N'oublions pas de distinguer toujours entre l'inquiétude essentielle : besoin de Dieu [...]. (Note de bas de page)	192
Solution de l' inquiétude dans une vie chrétienne en tendance continuelle vers le bien, vers Dieu .	193

³ Étienne Magnin, *Un demi-siècle de pensée catholique*, Paris, Librairie Bloud & Gay, coll. « Cahiers de la nouvelle journée », n° 37, 1937, p. 101.

Et c'est en quoi, nous le répétons, la vie de la grâce fondée sur le Christ comporte une solution au problème de l' inquiétude humaine.	204-205
Surtout, et je dirais uniquement, il [<i>l'essai de François Hertel</i>] fut une voix qui crie dans le désert : convertissez-vous , si vous voulez vous libérer d'une inquiétude ; [...].	244
Vous êtes inquiets . Soyez catholiques !	244

Le tableau ci-devant invite à une courte digression; il fait état d'une contradiction chez Hertel. Celui-ci prévient d'entrée de jeu (*I*, 8) que l'inquiétude considérée comme argument apologétique ou comme preuve de l'existence de Dieu n'est pas « explicitement » au centre de ses préoccupations, bien qu'à sa source, elle se confonde, lit-on ci-dessus, « avec cette faim de science et d'amour qu'est le besoin de Dieu ». Par ces propos, Hertel déclare son intention de ne pas engager le débat sur le plan métaphysique. Il ne tient pas promesse, cependant, car il finira par répéter à satiété que l'inquiétude masque une soif de Dieu et par proposer, comme remède, les moyens surnaturels, le Christ, la réhabilitation par la grâce et la pratique des vertus chrétiennes⁴.

Quoi qu'il en soit, on ne s'étonne pas de ce qu'il propose « la Religion, évidemment, la Religion connue, aimée, vécue intensément, avec ses joies austères et l'acceptation joyeuse de ses obligations » comme antidote (*I*, 29-30). Le parcours que prescrit Hertel aux jeunes inquiets comporte trois étapes : sauver son âme, assurer sa vie individuelle, s'engager dans l'apostolat patriotique et religieux. Nous y reviendrons dans l'analyse du roman *Le beau risque*, en fin de thèse. L'itinéraire vers la sainteté commande de servir Dieu avec plénitude, d'accomplir toutes choses pour Dieu, de faire le bien (*I*, 215); fidèle en tous points à la doctrine de l'Église (cf. Annexes E et U), Hertel exhorte les jeunes chrétiens à s'attacher au Christ « comme à une personne vivante, aimée » (*I*, 218), à rechercher le bien spirituel et temporel de leurs concitoyens (*I*, 220), à pratiquer la justice et la charité dans les rapports sociaux (*I*, 221). Le catholicisme est un havre pour toute personne qui se questionne sur le sens de l'existence, affirme-t-il. La religion fait même plus : elle aide les pratiquants à préparer leur éternité, tout en les enracinant profondément dans le présent et dans la communauté des vivants.

⁴ Cette énumération des remèdes est celle d'Albert Saint-Pierre, dans « L'esprit des livres : François Hertel. *Leur inquiétude* » (in *Revue dominicaine*, XLII^e année, juillet-août 1936, p. 53).

2. L'état du catholicisme au Canada français

Pour Hertel, le catholicisme ne se porte pas très bien au Canada français. Jadis conquérante, la foi « chancelle » et bat même en retraite dans les villes. Les Canadiens français ont encore « le christianisme dans l'âme », croit Hertel, mais ce qu'ils ont dans l'âme « ne vient plus assez sur les lèvres » (*I.*, 122). Le diagnostic qu'il pose n'est guère encourageant : l'héritage religieux reçu des ancêtres « est bien prêt d'être tari » (*I.*, 121); en bien des cas, la religion « n'est plus qu'un ritualisme » (*I.*, 122), déplore-t-il. L'atmosphère, le milieu sont « paganisés », « l'hypocrisie, le conformisme s'étalent impudemment » (*I.*, 122) s'indigne Hertel.

S'il ne ménage pas le peuple, Hertel n'est guère plus tendre envers l'élite; lorsqu'elle n'a pas déserté l'église, elle « pratique... pour la forme, pour ne pas se discréditer auprès de la population catholique »; certains de ses membres se font « un tremplin d'une religion dont ils violent constamment les préceptes les plus élémentaires », lui reproche-t-il. (*I.*, 125). Hertel n'épargne pas non plus le clergé, qui a peut-être « prêché une religion trop négative, négligé une prédication du dogme au profit de celle de la morale [...], [...] fait preuve d'un peu de paresse intellectuelle ou apostolique » (*I.*, 126-127). Ce même clergé, concède-t-il dans *Leur inquiétude*, manque d'instruction, de temps pour étudier, de ressources (*I.*, 127). Dans l'essai suivant, *Pour un ordre personnaliste*, Hertel est plus sévère à l'endroit des autorités cléricales, leur reprochant cette fois un certain jansénisme et une attitude défensive face aux arts et aux idées nouvelles : « On a présenté le surnaturel comme un ennemi irréconciliable de la nature humaine. En somme, à un amour excessif des joies de ce monde, on a opposé le rigorisme de Jansénius » (*O.P.*, 295), critique-t-il, ajoutant qu'on a « trop souvent prêché le mépris du corps, le néant des choses de ce monde » (*O.P.*, 303). Hertel regrette que « ce qui est de conseil et objet de mortification est devenu précepte sans lequel le salut n'est plus possible », et qu'« une sorte de réprobation a pesé sur les arts, les sciences et les lettres » (*O.P.*, 295-296). Il n'hésite pas à conclure, même s'il préfère croire qu'elles sont imputables à l'ignorance plus qu'à l'entêtement, que ces « confusions regrettables » « ont pourtant fait beaucoup de mal » (*O.P.*, 296).

L'un des effets - ou des causes, selon l'angle sous lequel la question est envisagée - du déclin de la foi dans les villes et les campagnes est l'absence d'une vie spirituelle authentique, carence décriée tout aussi énergiquement par Hertel :

Notre christianisme devient un formalisme vide, un vain ritualisme [...] Il y a chez nous presque une cloison étanche entre la prière (activité de la mâchoire plus que du cœur) et la vie trépidante et fausse qui tue en nous, en même temps que la pensée, le surnaturel (I., 190).

L'analyse de Hertel sur l'état du catholicisme au Canada français, pour articulée qu'elle soit, n'est pas inédite. Le jésuite n'est pas le premier à dénoncer les insuffisances de ses compatriotes en matière de pratique religieuse. *L'Action française* s'intéressait à la question dès 1923, sous la plume du prêtre Arthur Robert : « Ils [*les Canadiens français*] ramènent la plupart le catholicisme à un amas de pratiques qui se répètent invariablement, vides de sens, nécessairement ennuyeuses, et finalement abandonnées⁵ ». Robert d'ajouter :

Il n'y a donc pas d'harmonie entre la foi et la conduite quotidienne. Foi faible, chancelante, foi sans appui, vie chrétienne inconsistante, vie chrétienne médiocre, tel est à peu près le bilan de beaucoup de catholiques. Chrétiens de nom, de surface, c'est tout ce qu'ils sont⁶.

Le prêtre n'hésite pas à traiter les Canadiens français « d'anémiques spirituels ». Hertel, une dizaine d'années plus tard, reprend presque mot pour mot les propos de Robert. Sa critique s'aligne sur celle de *L'Action française*, et de quelque manière sur celle de Groulx, qui dirigeait la revue lorsque parut le texte de l'abbé Robert. Comme il l'avait fait pour d'autres sujets, Hertel a su ramasser, dans un portrait sans complaisance des croyants canadiens-français, les idées de l'élite catholique sur la question religieuse.

À la suite de quelques autres, donc, Hertel invite tous les catholiques sans distinction à faire un examen de conscience rigoureux. Il ne se prive pas pour autant de pointer du doigt les protestants⁷, qui reçoivent eux aussi leur part de blâme. Un fait historique majeur, la défaite des Plaines d'Abraham, à Québec en 1759, serait, selon Hertel, un facteur important du déclin de la foi au Canada français; « non, une grande partie du blâme doit se porter plus haut et plus loin;

⁵ Arthur Robert, « Vivre notre catholicisme », *L'Action française*, vol. X, n° 2, août 1923, p. 67.

⁶ *Ibid.*, p. 70.

⁷ C'est en effet bien des protestants qu'il s'agit; si Hertel avait ciblé les Anglais dans leur ensemble, il y a tout lieu de croire que les Irlandais se seraient trouvés dans sa ligne de mire. Les querelles intestines étaient très fréquentes à l'époque entre catholiques irlandais et canadiens-français. Qu'il suffise de donner pour exemple la nomination d'un évêque anglophone à Regina, en janvier 1930, décision qui n'allait pas manquer de mécontenter l'épiscopat québécois.

aux tentatives d'anglicisation, de dénationalisation, de protestantisation du début de la Conquête », affirme-t-il dans *Leur inquiétude* (I., 127). Une fois de plus, l'interprétation de Hertel est conforme à celle de Groulx. Dans une analyse de la pensée de ce dernier, André-J. Bélanger souligne que la Conquête avait été en effet « un grand tournant » du point de vue du chanoine, car « l'esprit de la Réforme⁸ [...] fait une entrée triomphale en cette terre jusqu'à ce jour protégée de son influence⁹ ». Eu égard à la débâcle de 1759, la fidélité aux origines devient un mot d'ordre pour Groulx, une consigne pour ses compatriotes; avec pour résultat qu'on se sent menacé par l'*autre*, plus précisément par « le milieu anglo-saxon sécrèteur d'un type de société foncièrement condamnable¹⁰ », avance Bélanger. Hertel lui donne raison lorsqu'il s'indigne de l'influence néfaste des Anglais : « les contacts avec les protestants, dans les villes surtout; un gouvernement fédéral à tendances protestantes; la domination suprême d'un empire protestant; la radio, véhicule de protestantisme » (I., 123), sont d'après lui autant de facteurs « de nature à affadir la vie religieuse » des Canadiens français. Combien parmi ceux-ci « perdent leur foi aux premiers contacts avec les protestants » ! (I., 222) se désole-t-il.

Groulx et d'autres intellectuels canadiens-français de la première moitié du vingtième siècle, remarque Bélanger, « perçoivent dans l'adversaire d'abord un *esprit*, l'individualisme protestant issu de la Renaissance et de la Réforme, qui a produit comme idéologie le libéralisme¹¹ ». Ils expriment de la sorte leur loyauté à Rome, qui condamnait, en 1864, le libéralisme sous toutes ses formes¹². Hertel fait partie du groupe. D'abord il condamne avec véhémence, on se rappelle, l'esprit de la Renaissance, « essentiellement païen et paganisant » (I., 37); la civilisation qu'il a engendrée, craint Hertel, pourrait rester rivée « pour toujours au

⁸ La Réforme est entendue ici comme le mouvement religieux à l'origine du protestantisme, au XVI^e siècle.

⁹ André-J. Bélanger, *L'apolitisme des idéologies québécoises : le grand tournant de 1934-1936*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Histoire et sociologie de la culture », n° 7, 1974, p. 219. Bélanger renvoie dans le cas présent à un essai de Lionel Groulx, *Orientations*.

¹⁰ *Ibid.*, p. 219.

¹¹ *Ibid.*, p. 353.

¹² Se référer au *Syllabus* (ou *Catalogue des principales erreurs de notre temps*), document annexe à l'encyclique *Quanta cura* publiée par Pie IX en 1864.

boulet d'acier du machinisme », l'évolution de l'univers pourrait aboutir à une « supermécanisation » et à un « supermatérialisme » (I., 104). Hertel écarte ensuite avec non moins de vigueur le libéralisme, « agonisant », reprochant aux politiciens, aux financiers, aux bourgeois gros et petits, à tous ceux « qui ont intérêt au maintien d'un ordre essentiellement déloyal à la vie humaine », de « s'accrocher » à des partis politiques « fallacieux et d'un opportunisme inavoué » (O.P., 88). Hertel croit en effet que le libéralisme ne vaut guère mieux que la dictature sur le plan politique, et se demande s'il n'existe pas, entre les deux systèmes, « un milieu, un centre » (O.P., 89). Dans *Nous ferons l'avenir*, il ne parle plus de libéralisme, mais de « capitalisme conservateur », qu'il rejette avec la même énergie: « Le mal qui sévit à l'heure présente dans le monde entier et chez nous, c'est la pression occulte du capitalisme conservateur sur les puissances politiques. Le parti qui fera l'avenir sera celui qui osera déclarer une guerre à mort aux puissances d'argent [...] » (A., 125), affirme celui qui s'est élevé en de nombreuses occasions contre « la fascination de l'économique », devenue, surtout en Amérique du Nord, « un véritable culte du veau d'or » (A., 81).

Hertel ne s'oppose pas à l'industrialisation du Québec, invitant au contraire ses compatriotes à une « conquête économique » qui « substituerait peu à peu au "trust" anonyme une foule d'entreprises, rivales et moyennes, libérées des arrêtés arbitraires du monopole », qui tablerait davantage « sur des entreprises moyennes plutôt que des grands trusts » (A., 86). Il insiste à dessein sur la taille, ayant dénoncé à plus d'une reprise les grandes firmes étrangères « fondées sur l'oppression du peuple » (I., 136). Hertel s'inquiète toutefois des dangers de l'urbanisation, la suite naturelle de l'industrialisation. « Combien, par contre, les déracinés de la terre prennent peu de temps à s'assimiler aux vices des gens de la ville ! » s'exclame-t-il dans *Leur inquiétude* (I., 124); en ville, il observe une baisse « non seulement de la morale, de l'honnêteté », mais aussi une baisse « de la pratique religieuse » (I., 124). Il est vrai qu'à l'époque, l'industrialisation, « qui aspire les ruraux pour les transformer en prolétaires, sape les assises populaires de l'Église¹³ », notent Jean Hamelin et Nicole Gagnon dans *l'Histoire du catholicisme au Québec*. Dans *Nous ferons l'avenir*, Hertel cesse par ailleurs d'imputer aux

¹³ Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois. Le XX^e siècle, I, 1898-1940*, sous la direction de Nive Voisine, Montréal, Boréal Express, 1984, p. 443.

protestants la baisse de la pratique religieuse en milieu urbain. Il met plutôt sur le compte d'une religion « statique et sans flamme » le déclin de la foi : « Si nous avons perdu beaucoup de ferveur dans les villes, c'est que nous manquions de véritables réserves spirituelles et que la religion de nos ancêtres paysans était plus une habitude enracinée dans un habitat donné qu'une véritable vie spirituelle (A., 41), affirme-t-il. Hertel n'évoque plus les protestants, employant désormais le mot d'Anglais. À leur sujet, son jugement est sans appel :

La vérité est qu'il y a incompatibilité absolue entre les Canadiens anglais et nous et que nous devons accomplir nos destinées parallèlement. Ce parallélisme n'exclut pas les contacts nécessaires, mais il répudie les génuflexions inutiles et malencontreuses¹⁴ (A., 79).

Au nombre des raisons de ce ressentiment envers les Anglais, latent sinon ouvertement exprimé, se retrouvent la Conquête (1759) et la domination économique humiliante sous laquelle elle a placé les Canadiens français; Hertel lui-même est le premier à l'affirmer. Mais il y a plus : le jésuite appartient à l'Église catholique, à une Église qui a condamné le libéralisme, émanation du protestantisme. L'encyclique de Pie IX, *Quanta cura*, mais aussi celles de Léon XIII, *Rerum novarum* et de Pie XI, *Quadragesimo anno*, nous le rappellent. Les convictions religieuses de Hertel ont donc coloré son jugement; en tant que catholique, il ne pouvait que décrier ces protestants - plutôt que les Anglais dans leur ensemble - imbus de théories nocives.

Dénoncée à maintes reprises par Hertel, la baisse de l'ardeur religieuse n'annonce pas, faut-il se garder de croire, la fin du catholicisme au Canada français. Il y a lieu de sonner l'alarme, estime l'essayiste, mais non le glas. Dieu, vers qui le peuple, malgré ses insuffisances et ses lâchetés, « ne continue pas moins de lever ses mains suppliantes chaque jour » (I., 244), règne toujours dans les coeurs. Les Canadiens français restent, d'après Hertel, « forts dans le domaine de la foi » (A., 33) : « Notre religion paysanne, plus têtue qu'éclairée, fichée au corps et indéracinable, malgré toutes les compromissions et malgré la luxure qui règne chez nous comme ailleurs, notre religion, écrit-il, est une tradition qui demeure vivante et qui nous caractérise au plus haut point » (A., 31-32).

¹⁴ Si Hertel émet un jugement pour le moins catégorique, il ne s'est pas abstenu de collaborer au journal des diplômés de l'Université McGill. On retrouve une critique littéraire du jésuite, « Some Comment on a Recent Book », dans l'édition de décembre 1933. (*In McGill News*, vol. XV, n° 1, p. 42-44.)

Les critiques adressées aux catholiques canadiens-français, loin d'être les prémices d'une remise en cause de la religion elle-même, révèlent plutôt que Hertel ne tolère ni l'ambivalence, ni la tiédeur dans l'expression de la foi, et qu'il refuse d'accepter une explication de l'univers qui fasse abstraction de Dieu.

3. Catholicisme social

Bien avant l'effondrement des cours boursiers de 1929, des tensions sociales perturbent l'Europe, à la fin du XIX^e siècle. En face de cette crise, l'Église catholique ressent le besoin de se situer et publie *Rerum Novarum*, un premier texte sur la question sociale qui jouera « un rôle considérable dans l'élaboration de l'enseignement de l'Église¹⁵ », de l'avis des historiens du christianisme. Quarante ans plus tard, Pie XI corrobore le message de son prédécesseur, Léon XIII, dans *Quadragesimo anno* (1931). « Pour la première moitié du XX^e siècle, cette encyclique a été comme la charte de l'enseignement social chrétien¹⁶ », s'accorde-t-on à reconnaître. S'il fallait réduire à l'essentiel ces deux documents majeurs, on pourrait écrire que *Rerum novarum* dénonce les désordres sociaux et marque l'opposition de l'Église au socialisme. *Quadragesimo anno* abonde dans ce sens; l'encyclique s'attache à la restauration de l'ordre social, à la réintégration de la justice et de la charité dans la vie chrétienne, à la clarification de notions telles le droit de propriété, le salariat, les associations professionnelles¹⁷. Certains observateurs estiment que *Rerum novarum* fut la réponse de l'Église aux excès du capitalisme libéral, et *Quadragesimo anno*, aux excès du capitalisme financier¹⁸.

Hertel fut témoin du renouveau du catholicisme social. Plus, il s'est employé à retransmettre dans ses écrits les grandes lignes de la doctrine sociale de l'Église. La fréquentation des encycliques est sans doute naturelle chez un prêtre, à plus forte raison quand celui-ci appartient à l'ordre religieux ayant orchestré leur diffusion. Au Québec, les Jésuites

¹⁵ *Théo : l'encyclopédie catholique pour tous*, p. 856.

¹⁶ *Ibid.*, p. 856.

¹⁷ *Ibid.*, p. 855.

¹⁸ Michael Campbell-Johnston, « The social teaching of the Church », *Thought*, vol. XXXIX, n° 154, automne 1964, p. 382.

furent en effet les principaux propagateurs des encycliques *Rerum novarum* et *Quadragesimo anno*. Ils créèrent l'École sociale populaire, en 1911, lui fixant pour but de diffuser, parmi les catholiques instruits, les idées de l'Église sur les questions sociales. L'École sociale populaire donna naissance aux Semaines sociales du Canada, qui s'efforcèrent elles aussi de propager l'enseignement de l'Église¹⁹. L'École a également produit le Programme de restauration sociale, en 1933, repris dans ses grandes lignes par Hertel dans ses essais. Ce dernier, sensibilisé mieux que quiconque à la question sociale, a su propager les enseignements du Vatican. La manière la plus sûre de le vérifier est de confronter ses écrits aux encycliques sociales *Rerum novarum* et *Quadragesimo anno*. Il est aisé de retracer dans ses essais les principales idées de ces deux textes doctrinaux. À des fins de clarté et pour éviter d'alourdir le texte, les recoupements et les emprunts furent mis en lumière au moyen d'un tableau, en annexe à ce chapitre (cf. Annexe U). On notera, à sa consultation, que les similitudes apparaissent dans le vocabulaire, identique dans certains cas, la formulation des idées, l'analyse sociale, les palliatifs à la crise. Par ailleurs, deux thèmes clés des encycliques, le tandem socialisme-communisme et le corporatisme, suffisent pour établir un parallèle concluant. La comparaison démontre que les points de vue de Hertel et de l'Église sur ces sujets sont concordants.

a) Socialisme et communisme

Léon XIII rejette dans *Rerum Novarum* le socialisme, qui marque des points en Europe à la fin du XIX^e siècle. Un des sujets d'inquiétude du pape est la conversion de la propriété privée en propriété collective, « tant préconisée par le socialisme », un remède « en opposition flagrante avec la justice, car la propriété privée et personnelle est pour l'homme de droit naturel²⁰ ». Le socialisme est « préjudiciable aux intérêts de l'ouvrier, contraire aux droits naturels des individus, susceptible de bouleverser les relations de la famille et de l'État et de

¹⁹ Hertel n'y a pas pris part, doit-on conclure, puisqu'on ne retrouve aucune trace d'une conférence prononcée par lui dans l'entière collection des *Semaines sociales du Canada*. Toutefois, les idées qu'il défend dans ses écrits vont dans le même sens que celles des chantres des Semaines jésuites.

²⁰ Léon XIII, *Encyclique Rerum novarum sur la condition des ouvriers*, Montréal, L'école sociale populaire, n° 15, 1912, p. 6. À l'avenir, le nom abrégé du document, soit *R.N.*, sera mis entre parenthèses, avec la page, après la citation. Il en ira de même pour l'encyclique *Quadragesimo anno* (= *Q.A.*).

troubler la tranquillité publique²¹ », fait-on valoir à l'occasion de la Semaine sociale de 1920, à Montréal. Pie XI va dans le même sens que Léon XIII. Il estime qu'une partie du socialisme s'est transformée en un communisme brutal :

[*le communisme*] là où il a pris le pouvoir, se montre sauvage et inhumain à un degré qu'on a peine à croire et qui tient du prodige [...]; à quel point il est l'adversaire et l'ennemi déclaré de la sainte Église et de Dieu lui-même, l'expérience, hélas ! ne l'a que trop prouvé, et tous le savent abondamment (*Q.A.*, 45).

Pie XI tue dans l'oeuf toute velléité de rapprochement entre catholiques et socialistes :

[...] qu'on le considère soit comme doctrine, soit comme fait historique, soit comme « action », le socialisme, s'il demeure vraiment socialisme, [...] ne peut pas se concilier avec les principes de l'Église catholique, car sa conception de la société est on ne peut plus contraire à la vérité chrétienne (*Q.A.*, 48).

François Hertel a exprimé à plus d'une reprise son opposition au socialisme et au communisme, qu'il présente comme des options « extrémistes », dont les partis qui s'en réclament « sombrent dans l'opportunisme et l'autocratie, dès qu'ils sont parvenus, totalement ou en partie, au pouvoir » (*I.*, 90). Depuis l'arrivée des bolchévistes, écrit-il, l'argent n'a fait que changer de mains, les nouvelles étant « plus sales que les anciennes » (*O.P.*, 86). Ce n'est pas à la reconnaissance des droits des travailleurs - une idée généreuse en soi, reconnaît-il - que s'en prend Hertel, mais à l'incapacité du socialisme soviétique d'instaurer une civilisation « au profit de l'homme » (*O.P.*, 86). Si le principe marxiste de l'égalitarisme est défendable, le fait de supprimer la propriété privée des biens de production l'est moins : Hertel déplore qu'on ait de la sorte abouti à l'étatisme en Union soviétique²² et qu'en conséquence un seul homme, Staline, « appuyé sur un seul parti, sur une minorité, comme du temps des tsars, possède tout, contrôle tout » (*O.P.*, 87). Faut-il noter, toutefois, qu'il dénoncera de façon moins catégorique le communisme par la suite, concédant qu'il y a eu à sa base « de grands hommes, de véritables

²¹ Joseph-Papin Archambault, « La Semaine sociale de Montréal. Sa raison d'être, ses travaux, son esprit », *Semaines sociales du Canada*, Montréal, Bellarmin, 1920, vol. I, p. 12.

²² L'Union soviétique n'existe plus aujourd'hui. L'État soviétique (l'Union des Républiques socialistes soviétiques), créé en 1917, fut dissous en 1991.

ascètes au service d'une idée qui, sur plus d'un point, a de la grandeur²³ ». Mais selon Hertel, qui reste dans la ligne de l'Église, « la prépondérance accordée à la matière par les communistes est inconciliable avec la mentalité de celui qui met l'Esprit à la base de toutes choses²⁴ ».

b) Corporatisme

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, de plus en plus nombreux sont ceux qui s'inquiètent des répercussions de la Révolution industrielle sur la marche de la société. Avec l'essor du capitalisme libéral se creuse l'écart entre les classes sociales, les riches et les pauvres, les patrons et les ouvriers. C'est dans ce contexte qu'émerge à nouveau²⁵ le corporatisme, dont l'objectif essentiel, explique Alain Cotta, est « d'assurer l'ordre social et la prospérité nationale²⁶ ». Cotta rattache sa réapparition officielle à la promulgation de l'encyclique *Rerum novarum*, en 1891. Dans le célèbre texte, Léon XIII rappelle la « bienfaisante influence » des corporations de jadis, et suggère d'adapter celles-ci aux temps modernes. Les associations sont pour le pape, précise Joseph-Papin Archambault, « un des meilleurs moyens non seulement d'améliorer le sort des travailleurs, mais encore de rapprocher les différentes classes²⁷ ».

Hertel cautionne le corporatisme chrétien en termes très clairs. Ne souhaite-t-il pas, dans *Leur inquiétude*, qu'« un corporatisme de style médiéval, sagement adapté aux conditions modernes, vienne un jour rétablir dans la société cette charité d'autrefois » (I., 242) ? Le jésuite établit véritablement sa position dans son deuxième essai, *Pour un ordre personnaliste*. À ses yeux, la véritable révolution personnaliste - « ce sont les Encycliques qui exigent la révolution et la révolution personnaliste » (O.P., 114) - doit être corporatiste. Le corporatisme « doit être personnaliste », et un régime « vraiment personnaliste ne peut être que corporatiste », affirme-t-il

²³ Hertel, « Le communisme, grande idée, grande erreur », *L'Action nationale*, 11^e année, vol. XXI, mai 1943, p. 347.

²⁴ *Ibid.*, p. 362.

²⁵ Le corporatisme aurait fait son apparition au Moyen Âge, et fut jusqu'à la Révolution française, en Europe, « le mode prévalant de l'organisation du travail artisanal et préindustriel » (in Alain Cotta, *Le corporatisme*, Paris, éd. de 1984, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », n° 2208, p. 13).

²⁶ *Ibid.*, p. 8.

²⁷ J.-P. Archambault, « La Semaine sociale de Montréal », p. 13.

(O.P., 114).

Sans doute est-il opportun, avant de poursuivre, de définir succinctement le corporatisme. Il est un mode d'organisation du travail, aux côtés du capitalisme et du collectivisme, où la société « reste fondée sur la propriété individuelle²⁸ », mais où l'intérêt national prime sur ce droit à la propriété, indique Cotta. Le corporatisme, selon Hertel, « tient le juste milieu entre le communisme qui veut supprimer, restreindre ou étatiser la possession des biens de production, et le libéralisme qui accorde une tolérance illimitée aux ambitions humaines » (O.P., 124). Dans l'entre-deux-guerres, le corporatisme se propage « avec une rapidité foudroyante » en Europe, note Cotta. Après l'Italie, le Portugal de Salazar, l'Autriche de Dollfuss et Schuschnigg²⁹ veulent être des États corporatistes, indique-t-il³⁰. Au Québec, l'École sociale populaire et les Semaines sociales feront la promotion du corporatisme par le truchement du Programme de restauration sociale. Celui-ci propose de réformer le capitalisme - non de l'éradiquer, contrairement au vœu des socialistes - au moyen de l'organisation professionnelle et corporative, patrons et employés, faut-il rappeler, étant regroupés selon le métier ou la profession³¹. Les tenants du corporatisme souhaitent l'intervention - modérée - de l'État, lorsque « soit les intérêts généraux, soit l'intérêt d'une classe en particulier se trouvent ou lésés ou simplement menacés, et qu'il soit impossible d'y remédier ou d'y obvier autrement³² ». D'après Hertel, qui donne sa pleine adhésion au Programme de restauration sociale, l'État « surgit comme une coupole, comme l'âme dirigeante des diverses corporations, comme le régulateur de la production et de la consommation » (O.P., 127). Il est un élément « de contrôle » et « d'équilibre » (O.P., 127). Enfin, le corporatisme que préconise le Programme de restauration sociale, Hertel à sa suite, a la sanction de l'Église et serait « capable de faire

²⁸ Cotta, p. 7.

²⁹ Salazar dirigea le Portugal de 1933 à 1968; Dollfuss devint chancelier de l'Autriche en 1932. Assassiné deux ans plus tard, il fut remplacé par Schuschnigg (1934-1938).

³⁰ Cotta, p. 87.

³¹ D'après Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec aux XIX^e et XX^e siècles*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1993, p. 85.

³² J.-P. Archambault, « La Semaine sociale de Montréal », p. 13.

disparaître non pas le capitalisme, mais ses abus³³ ».

Par ailleurs, Hertel spécifie, comme s'il avait souci de rallier les adeptes de la modernité, que « ce corporatisme, qu'on le nomme république à base dichotomique, à la manière d'Arnaud Dandieu, cité pluraliste avec Maritain, corporatisme chrétien tout simplement avec d'autres, ne renoncera pas à toutes les valeurs nouvelles conquises par les siècles précédents » (*O.P.*, 114). Il prend soin de préciser que le corporatisme chrétien « n'est point totalitaire »; qu'il est « sagement dualiste, comme la personne » (*O.P.*, 115). Dans *Nous ferons l'avenir*, Hertel n'a pas renié ses convictions, étant toujours partisan du corporatisme : « seule la corporation peut nous mener là [au redressement qui s'impose, à la réconciliation du capital et du travail], non pas la corporation médiévale, mais la corporation communautaire repensée à la moderne » (*A.*, 125-126), écrit-il. En définitive, Hertel n'a pas dévié des enseignements de l'Église divulgués dans *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno*, ni de la ligne de pensée de l'École sociale populaire, dirigée par ses confrères jésuites. Il plaide pour la dignité de la personne humaine et la primauté du spirituel sur le matériel; il rejette, du même souffle, le communisme et le socialisme, optant plutôt pour le corporatisme, pierre angulaire du Programme de restauration sociale.

c) Corporatisme social et corporatisme d'État

De prôner le corporatisme conduit-il de manière inéluctable au fascisme ? La question mérite qu'on s'y arrête, car le danger est réel et il semble que certains soient tombés dans le piège, au Québec. Dans *Essais sur l'imprégnation fasciste au Québec*, Esther Delisle accuse Hertel d'avoir été de ceux-là :

Le fascisme comme la voie à prendre dans et pour le futur, [...] le rejet de la démocratie parlementaire et du libéralisme, [...]... chacun de ces éléments se retrouve aussi bien dans le bréviaire fascisant de l'abbé Groulx, que dans les essais de Hertel³⁴.

Certes, les commentaires bienveillants de Hertel au sujet de l'Italie, du Portugal, de l'Espagne et de l'Autriche, dans *Leur inquiétude* surtout, paru avant la Deuxième guerre

³³ Yvan Lamonde et Claude Corbo, *Le rouge et le bleu. Une anthologie de la pensée politique au Québec de la Conquête à la Révolution tranquille*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999, p. 400.

³⁴ Esther Delisle, *Essais sur l'imprégnation fasciste au Québec*, Montréal, Varia, coll. « Histoire et société », 2002, p. 32.

mondiale, prêtent à controverse. Mais le jugement rendu par Delisle, dénué de nuances, est par trop rapide et résiste mal à l'analyse serrée des affirmations de Hertel sur le fascisme ou ce qui s'y approche. Il apparaît plus juste d'affirmer que Hertel a évité - de justesse, faut-il peut-être concéder - l'écueil du fascisme parce qu'il a fait l'apologie du corporatisme social plutôt que du corporatisme d'État. Une différence notable existe en effet entre ces deux types de corporatisme. Le corporatisme d'État, sur le modèle allemand, est « indissociable d'un régime politique de nature dictatoriale³⁵ », affirme Cotta. Le corporatisme social refuse au contraire toute primauté du politique. Il a eu « de tout temps les préférences du catholicisme social dans l'ordre idéologique et de la France si on considère les diversités nationales³⁶ », d'après Cotta. Au Canada français, l'École sociale et populaire et les catholiques dans son sillage prônaient « le corporatisme dit social, ou d'association, par opposition au corporatisme dit politique, ou d'État³⁷ », corrobore André-J. Bélanger. Hertel a fait de même, est-on autorisé à affirmer à l'examen de ses écrits.

Dans *Leur inquiétude*, il est cordial, doit-on reconnaître, à l'endroit des pays qui tentent, si ce n'est déjà fait³⁸, d'implanter un régime chrétien, autoritaire, de préférence corporatiste : le Portugal, l'Autriche, l'Italie, l'Espagne³⁹. Hertel, faut-il toutefois souligner, a supprimé de l'édition définitive de son essai (1944) tous les extraits complaisants (*cf.* Annexe V). Il y a lieu de s'arrêter à l'Italie, à qui il a accordé le plus d'importance. Hertel, sans s'inscrire en faux contre l'Église, - il y avait bien eu les Accords de Latran entre l'Italie et le Saint-Siège, en 1929, - n'est-il pas plus indulgent envers Mussolini que Pie XI ? Le pape condamne dès 1931 le fascisme, « une idéologie qui se résout en une vraie statolâtrie païenne », dans son encyclique

³⁵ Cotta, p. 89.

³⁶ *Ibid.*, p. 89.

³⁷ A.-J. Bélanger, p. 316.

³⁸ L'adoption de la Charte du travail, en 1927, a fait de l'Italie le premier État corporatiste européen. L'Autriche est devenue un État corporatif chrétien en 1934.

³⁹ Hertel reproche néanmoins à l'Italie et à l'Espagne, entre autres nations, de glisser vers le machinisme, « qui donne le dernier coup à la civilisation pour l'individu » (*I.*, 81).

*Non abbiamo bisogno*⁴⁰. Or Hertel affirme pour sa part que les Italiens, « maintenant qu'ils se réclament d'un pays rajeuni, actif, fort », redressent la tête « avec une légitime fierté » (*I.*, 159). Un an après la parution de *Leur inquiétude*, il écrit même que le fascisme est un « pas en avant vers la forme idéale de gouvernement qui s'occuperait de l'homme en tant qu'homme », et que l'expérience fasciste a, « peut-on dire, sauvé l'Italie, protégé l'Europe⁴¹ ». Mais Hertel affirme aussi, dans le même texte, que le patriotisme raciste de l'Italie fasciste « contient une large part d'exagération, une quasi-divinisation de la race qui menace la hiérarchie des valeurs⁴² ». Il relève d'autres défauts dans la « cuirasse fasciste » :

du point de vue religieux, une sorte de paganisme déguisé qui veut subordonner l'Église à ses fins racistes; du point de vue moral et intellectuel, une standardisation excessive de la pensée, de l'opinion; du point de vue social, un corporatisme artificiel plus qu'organique [...]⁴³.

Dans son deuxième essai, *Pour un ordre personnaliste*, Hertel crédite toujours le régime mussolinien d'une « influence bienfaisante », signalant qu'il a à son actif « de grandes réalisations » (*O.P.*, 87); non sans avoir déclaré cependant que l'hitlérisme, le fascisme et le bolchevisme, « trois étatismes », « ne présentent guère qu'une nouveauté d'étiquette » et « demeurent loin de vérifier la définition d'une civilisation au profit de l'homme » (*O.P.*, 86). Il estime que la révolution italienne a eu lieu « surtout au profit du parti fasciste, roi et maître de l'Italie actuelle » (*O.P.*, 87), et que Mussolini, « n'ayant pu se libérer du parti, et par suite, de l'esprit de parti, est captif de son triomphe » (*O.P.*, 87). Dans *Nous ferons l'avenir*, paru à la fin de la guerre, Hertel se garde de toute allusion directe à l'Italie. Dans ses paragraphes sur le corporatisme social, il ne cite aucun pays en exemple, présentant plutôt ce système comme une doctrine « enseignée par les papes et sanctionnée par les heureux résultats qu'elle a commencé de donner dans certains pays » (*A.*, 74).

⁴⁰ [Anonyme], « Pie XI et le fascisme », *Théo*, p. 479.

⁴¹ Hertel, « Le fascisme. Ce qu'il est. Ce qu'il vaut », *L'Ordre nouveau*, 1^{re} année, n° 5, 5 et 20 août 1937, p. 2.

⁴² *Ibid.*, p. 2.

⁴³ *Ibid.*, p. 2.

D'autre part, c'est dans *Pour un ordre personnaliste* que l'option de Hertel pour le corporatisme social, de préférence au corporatisme d'État, est le plus clairement exprimée. L'intention avouée du jésuite est de jeter les bases philosophiques d'un personnalisme social, pour l'homme (*O.P.*, 90). À plus d'une reprise, il insiste sur la « primauté du social sur le politique » (*O.P.*, 117-118, 128, 129) : « Or, la société est le premier besoin de la personne. Et nous tendons à prouver ici que le social l'emporte sur la politique » (*O.P.*, 130), affirme Hertel. D'après lui, le corporatisme centré sur la personne humaine « est plus humain que le fascisme, qui synthétise et contrôle par l'extérieur ce qui doit s'organiser et se compenser au dedans » (*O.P.*, 124). Dans un système corporatiste, l'État, « une sorte de soupape de sécurité » de l'avis de Hertel, « ne peut ni ne doit s'arroger des prétentions [...] dictatoriales » (*O.P.*, 134).

L'alliance entre corporatisme et fascisme, constate-t-on, est plus complexe que ne semble croire Delisle. Il faut retenir qu'elle n'est pas automatique, au Québec en particulier où on donnait la préférence au corporatisme social. Hertel, s'il a exprimé une sympathie pour Mussolini, a supprimé tous les propos favorables au *duce* dans l'édition définitive de *Leur inquiétude*; il a de plus rejeté le fascisme pour le corporatisme personnaliste - social, - au nom de convictions religieuses qui accordent la priorité au spirituel et à la personne humaine.

4. Catholicisme et nationalisme : lien indissoluble

La religion catholique n'a pas fait de Hertel un nationaliste, encore qu'il y aurait lieu d'approfondir la question; elle l'a toutefois aiguillé sur la voie d'un nationalisme « modéré », contenu dans des limites acceptables, tout débordement ayant été vivement réprouvé par Pie XI dans l'encyclique *Ubi arcano Dei consilio*⁴⁴. Un des confrères de Hertel, le jésuite Joseph-Papin Archambault, déclarait ainsi que « pour qu'un sain nationalisme ne dévie pas, pour qu'il évite les excès dans lesquels il est tombé en tant de pays et qui nous menacent ici comme ailleurs, il faut l'imprégner d'un catholicisme vivant, le soumettre à ses règles impératives, à sa forte

⁴⁴ Dans cette encyclique, Pie XI affirme en effet que « cet amour même de sa patrie et de sa race, source puissante de multiples vertus et d'actes héroïques lorsqu'il est réglé par la loi chrétienne, n'en devient pas moins un germe d'injustice et d'iniquités nombreuses si, transgressant les règles de la justice et du droit, il dégénère en nationalisme immodéré. (In *La Documentation catholique*, 5^e année, tome 9, n° 181, 13 janvier 1923, p. 74.)

discipline⁴⁵ ». Dans cette perspective, la religion est un garde-fou qui évite au nationalisme tout débordement. On renoncera ici à l'analyse du credo nationaliste de Hertel, réservée pour le cinquième chapitre. On s'efforcera plutôt de comprendre, dans les prochaines pages, comment la religion catholique et le nationalisme allaient de pair au Québec, à un certain moment de l'Histoire.

Les liens entre le catholicisme et le nationalisme, entendu ici comme la revendication du droit pour une nationalité de former une nation⁴⁶, sont historiques au Québec; Lionel Groulx le démontrait dès 1923 dans un essai intitulé « Ce que nous devons au catholicisme⁴⁷ ». Ont fait de même les historiens Hamelin et Gagnon :

L'Église québécoise, solidaire du troupeau dont elle a la garde, épouse tout naturellement - mais non sans y mettre les restrictions que la prudence impose - la cause du nationalisme qui refait surface au début du XX^e siècle. La philosophie thomiste, désormais tenue pour critère et mesure de toute vérité, lui fournit les justifications doctrinales nécessaires⁴⁸.

En effet, le spectre de l'assimilation des Canadiens français ne poindrait pas à l'horizon que l'élan nationaliste resterait parfaitement justifié. En ces années très thomistes, les élites, secouées sans doute par la mise au ban de Charles Maurras⁴⁹, qui jouissait alors d'une certaine audience au Québec, ont puisé dans la *Somme* de Thomas d'Aquin les arguments à la défense du nationalisme. Paraît ainsi, en 1936, *Nationalisme et religion*, de Louis Lachance, un dominicain que Groulx consulterait à l'occasion⁵⁰. « N'est-ce pas saint Thomas, demande Lachance, qui a eu la clairvoyance de considérer le patriotisme comme une vertu surnaturelle,

⁴⁵ Joseph-Papin Archambault, « [Saint Thomas et le nationalisme] Allocution », *Journées thomistes I : Essais et bilans*, Ottawa, Collège dominicain, 1935, p. 216.

⁴⁶ *Le nouveau Petit Robert*, éd. de 2003 sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, p. 1710.

⁴⁷ Lionel Groulx, « Ce que nous devons au catholicisme », *L'Action française*, vol. X, n° 5, novembre 1923, p. 258-271.

⁴⁸ Hamelin et Gagnon, p. 293.

⁴⁹ L'un des animateurs du journal français *L'Action française*, mis à l'Index par Pie XI en décembre 1926.

⁵⁰ Lire, à ce sujet, « Une lettre de Louis Lachance, o.p., à Lionel Groulx [s. d.] », édition critique établie par Yves Bégin, in *Mens*, vol. II, n° 2, printemps 2002, p. 163-169.

comme une force infuse polarisée par la foi et la charité⁵¹ » ? Le dominicain a la conviction que « [...] le sentiment national ne peut atteindre à la perfection de son type sans le bain des effusions sanctifiantes de la grâce⁵² ». D'après Lachance, « un nationalisme coupé de tout rapport avec la religion est un chancre que l'on entretient et dont on aide l'organisation⁵³ ».

Hertel, bien enraciné dans son époque, entérine le raisonnement de Lachance :

Chez nous, une vie nationale forte repose, nous le savons, tout autant sur notre catholicisme que sur notre âme française. [...] N'oublions pas surtout que nous ne monterons efficacement vers un patriotisme conquérant que si nous mettons au premier plan toujours les valeurs de l'esprit par excellence que sont les valeurs religieuses (A., 75-76).

Le nationalisme n'est viable, croit Hertel, qui insiste sur le besoin « intense » d'une véritable élite chrétienne et catholique (A., 76), que s'il a comme meneurs des chrétiens convaincus, prêts à monter au front au nom de leur foi. La bataille pour la sauvegarde de la civilisation française en Amérique du Nord ne peut être remportée que par des hommes de convictions, outillés de par leur foi des vertus nécessaires pour perdurer, conduire un combat de longue haleine :

Si nous manquons tellement d'hommes qui soient capables de désintéressement pour une cause, c'est dans l'affadissement et le conformisme de notre vie religieuse qu'il faut en chercher la cause. Comment seraient-ils aptes à se dévouer, ces bourgeois sans idéal, catholiques de nom, impuissants à comprendre aucune sorte d'abnégation [...] ? [...] Il faut pouvoir s'oublier soi-même au service d'une idée (A., 77).

Aux yeux de Hertel, l'avenir du catholicisme et celui de la nation canadienne-française sont indissociables : « dans notre cas particulier de peuple catholique et menacé dans l'intégrité de sa foi par des promiscuités envahissantes, la nécessité de la ferveur acquiert une valeur nationale » (A., 77), prévient-il. Son point de vue est analogue à celui de *L'Action française*⁵⁴, qui « liait intimement l'avenir du catholicisme en Amérique du Nord à la survie nationale des

⁵¹ Louis Lachance, *Nationalisme et religion*, Ottawa, Collège dominicain, coll. « Nos problèmes », 1936, p. 179-180.

⁵² *Ibid.*, p. 195.

⁵³ *Ibid.*, p. 131-132.

⁵⁴ Devenue *L'Action nationale* en 1933.

Canadiens français⁵⁵ », affirme Jean-Claude Dupuis dans une étude sur le catholicisme et le nationalisme. La position de la revue, exprimée à l'occasion d'une série d'articles sur « les problèmes vitaux de la vie nationale », est énoncée en ces termes :

[...] nous nous attachons à l'Église, d'abord pour les titres divins qui l'imposent à nos esprits et à nos coeurs, parce qu'en elle seule les nations atteignent les fins de Dieu et qu'avant tout nous voulons, comme catholiques, que notre peuple accomplisse sa destinée chrétienne⁵⁶.

L'Action française lève l'ambiguïté sur la place du nationalisme dans une hiérarchie catholique des valeurs : « est-il besoin de préciser que, si la Ligue d'Action française porte un si vif intérêt à la prospérité de l'Église canadienne, ce n'est pas qu'elle subordonne l'action catholique à l'action nationale ? Ce qu'elle veut, c'est bien plutôt que notre peuple reste fidèle aux vues de Dieu sur lui. Nous croyons à la mission apostolique du peuple canadien-français⁵⁷ ». Hertel fait preuve de la même prudence, lorsqu'il invite la jeunesse à ne pas oublier surtout « de subordonner à l'idéal religieux, qui doit transcender tout l'humain, l'idéal patriotique qui n'est en somme qu'un moyen temporel de salut par la collaboration de tout un groupe à l'oeuvre du triomphe de l'esprit en Amérique du Nord » (I., 244).

Il y a lieu de se demander en dernière analyse si Hertel ne verse pas dans un nationalisme étroit, à l'encontre des préceptes de l'Église, universelle par essence. Dans un commentaire sur *Nationalisme et religion*, Yves Bégin pose bien le problème :

De prime abord, comment en effet ne pas apercevoir l'incompatibilité entre l'insistance du nationalisme sur la singularité de la nation d'une part et, d'autre part, la valeur accordée par le catholicisme à l'universalité de la communauté des croyants ? Le nationalisme ne vient-il pas ériger des frontières entre les êtres humains, qui sont pourtant tous frères et soeurs, enfants de Dieu⁵⁸ ?

La question est pertinente. Il vaut la peine de tenter une réponse, qui ne peut être qu'incomplète.

⁵⁵ Jean-Claude Dupuis, « Nationalisme et catholicisme : *L'Action française* de Montréal (1917-1928) », mémoire de maîtrise présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal, 1992, p. 301.

⁵⁶ [Anonyme], « Le problème religieux », *L'Action française*, vol. XVII, n° 1, janvier 1927, p. 7-8. (*L'Action française* reproduit dans le cas présent un extrait de *Dix ans d'Action française*, de Lionel Groulx.)

⁵⁷ *Ibid.*, p. 11.

⁵⁸ Yves Bégin, « Sur *Nationalisme et religion* (1936) de Louis Lachance, o.p. », *Mens*, vol. II, n° 2, printemps 2002, p. 170.

Peut-être faut-il commencer par préciser qu'au moment où Hertel terminait son troisième essai, *Nous ferons l'avenir*, l'on n'avait pas encore pris la pleine mesure des effets d'une guerre (1939-45) causée par l'exacerbation des nationalismes. D'autre part, il y aurait risque pour Hertel de tomber dans le sectarisme si le nationalisme qu'il professait nourrissait des desseins impérialistes. Or Hertel est nationaliste non pas pour éliminer l'« envahisseur » (lire l'Anglais, vainqueur en 1759) et conquérir un territoire; il appelle plutôt son peuple à *se* reconquérir sur ce territoire, à y conserver la place qu'il occupe déjà, dans un rapport égalitaire avec l'« occupant ». Et pour orienter l'action nationaliste, il y a le catholicisme, qui est pour Hertel, avec la mentalité française « pleinement possédée », la « base de l'armature nationale » (A., 69). Dans cette optique, où le catholicisme est vu comme un rempart contre l'assimilation, viennent à la mémoire les propos de Groulx :

[...] quelques-uns inclinent à se demander : notre survivance se peut-elle justifier devant notre foi ? Catholiques, notre devoir ne nous imposerait-il pas de nous laisser assimiler ? [...] À la question de ceux-là, j'ai bien envie de répondre par une question : au nom même de notre foi, avons-nous le droit de consentir à l'assimilation⁵⁹ ?

Un autre point, la volonté qu'exprime Hertel de ne pas s'enfermer dans le mythe de la nation, autorise à croire qu'il s'est préservé d'être doctrinaire : « nul ne saurait admettre sans lâcheté la démission de l'homme concret au profit du mythe nation ou du mythe race », affirme-t-il (O.P., 103). Ses propos, dans *Nous ferons l'avenir*, révèlent qu'il est en faveur d'un nationalisme inclusif, si l'on peut dire, à savoir que dans un Québec « autonome », il y aurait place pour toutes les autres cultures, à condition qu'il soit bien établi, hors de tout doute, que prédomine la culture française : « quand je parle de nous franciser à fond [...], j'entends que nous tendions à penser et à sentir d'une manière plus largement humaine, à nous dépouiller de nos préjugés et de nos tics pour vivre une vie qui soit à la fois complètement française et largement accessible à tous les enrichissements venus d'ailleurs, mais assimilés et intégrés dans notre particularisme » (A., 68-69).

Un catholicisme authentique redéfinirait la société canadienne-française et donnerait son plein sens à l'action patriotique. L'âme collective, l'idéal religieux du peuple canadien-français

⁵⁹ Lionel Groulx, *Orientations*, Montréal, Éditions du Zodiaque, coll. du « Zodiaque '35 », 1935, p. 289-290.

sont sa « plus ferme garantie de survivance, de prédominance future en Amérique » (I., 131). Fort de sa foi, fier de sa langue, fidèle à ses origines, le Canadien français aurait enfin accès à la Terre promise, française et catholique, rêvée par Hertel, par Lionel Groulx avant lui.

Conclusion

François Hertel a fait profession d'un catholicisme vigoureux dans les années trente. Il a posé graduellement les jalons d'une philosophie centrée sur la personne, qu'il allait développer tout au long de la décennie. Engageant le débat dans la sphère métaphysique, Hertel affirme que Dieu est la réponse ultime à toute quête de sens, laquelle a toujours pour origine une inquiétude profonde.

Dieu est toujours présent au Canada français, affirme le jésuite, mais le peuple est enfermé dans un catholicisme de routine, statique et sclérosé. La Conquête de 1759 est l'une des causes du déclin de la foi, ayant introduit au pays le protestantisme et les valeurs qui lui sont rattachées, dont l'individualisme et le libéralisme. Par ailleurs, le catholicisme social, en effervescence au temps de *Leur inquiétude*, a amené Hertel à proposer une organisation du travail et de la société sur le modèle corporatiste. Attaché à la doctrine sociale de l'Église exposée dans les encycliques *Rerum novarum* et *Quadragesimo anno*, ce dernier appelle à la restauration de l'ordre au sein de la société, qui passe obligatoirement par un renouveau de la foi et de la pratique religieuse. À l'exemple des papes Léon XIII et Pie XI, Hertel s'oppose au socialisme et au communisme, préconisant une voie mitoyenne, le corporatisme. D'avoir prôné un corporatisme social de préférence à un corporatisme d'État l'a mis à l'abri d'accusations de fascisme.

Le corporatisme que propose Hertel est tout à fait compatible avec un nationalisme affirmé haut et fort. Sa foi catholique ne le détourne pas de la question nationale, au contraire. La religion légitime un patriotisme fervent, mais convie à la modération dans la pratique du nationalisme. Aux yeux de Hertel, une Laurentie indépendante n'est envisageable que dans la mesure où elle serait catholique. De fait, la dimension religieuse sera la principale différence, la seule peut-être, entre le projet nationaliste de Hertel et celui des souverainistes du Parti québécois, trente ans plus tard.

Par ses convictions religieuses inébranlables, Hertel s'est posé comme un catholique

fidèle à Rome; il s'est montré prêt à rénover le christianisme, l'exprimant en des termes qui anticipaient, dans une certaine mesure, sur Vatican II. On retrouve en effet dans le « nouveau » *Catéchisme de l'Église catholique*⁶⁰, paru en 1992 et conçu dans l'esprit du Concile, certaines de ses idées sur la nécessité d'une foi vivante, authentique. Il est permis de conclure que Hertel, là aussi, fut en avance sur son temps.

⁶⁰ *Catéchisme de l'Église catholique*, Cité du Vatican : Libreria Editrice Vaticana, Ottawa : Conférence des évêques catholiques du Canada, 1993, c1992, 676 p.

Chapitre IV

Disciple de saint Thomas et tenant du personnalisme. De l'individu à la personne, une transition malaisée

Introduction

L'Église catholique prêtait un intérêt accru à la question sociale, au début du XX^e siècle, elle cherchait également à donner un nouvel élan à la recherche philosophique. Elle s'est tournée vers un grand penseur du Moyen Âge, Thomas d'Aquin. Le catholicisme canadien-français a gardé l'empreinte de la restauration du thomisme durant toute la première moitié du XX^e siècle, - jusqu'au matin de la Révolution tranquille, avance le philosophe Jean-Paul Brodeur¹. Une dizaine d'années avant *Rerum novarum*, l'encyclique qui allait donner son élan au catholicisme social, *Aeterni Patris*, prône un retour à saint Thomas d'Aquin en philosophie et en théologie. Au début de son pontificat, Léon XIII lance l'appel suivant :

[...] Nous vous exhortons instamment [...] à rétablir et à propager autant que possible l'excellente doctrine de saint Thomas pour la défense et l'honneur de la foi catholique, pour le bien de la société, pour l'avancement de toutes les sciences. [...] Au reste que les professeurs choisis [...] s'attachent à faire pénétrer la doctrine de saint Thomas dans l'esprit de leurs élèves, qu'ils en mettent en évidence la solidité et l'excellence incomparable. Que les universités que vous avez fondées ou que vous fonderiez l'expliquent, la défendent et l'emploient à la réfutation des erreurs contemporaines².

L'encyclique d'août 1879 tenterait de contrebalancer l'influence « néfaste » de la philosophie moderne, qui « fournit des armes aux ennemis de l'Église³ ». Rome se préoccupait de « la restauration chrétienne des discours scientifiques contaminés par ces grandes erreurs modernes

¹ Brodeur se réfère à l'enquête effectuée par le professeur de Sir George Williams Stanley French, qui révélait que plus de la moitié des professeurs de philosophie se réclamaient encore « des principes du thomisme » (du nom de Thomas d'Aquin; cf. p. 106) au Québec en 1962 (in « De l'orthodoxie en philosophie », *Philosophiques*, vol. III, n° 2, octobre 1976, p. 209).

² « [Aeterni Patris] Lettre encyclique de Notre très saint Père le pape Léon XIII », *Études religieuses, historiques et littéraires*, 23^e année, septembre 1879, p. 351-352.

³ « Les grandes encycliques pontificales de Pie VI à Paul VI : Léon XIII », *Théo : L'encyclopédie catholique pour tous*, sous la direction de Michel Dubost, Paris, Éditions Droguet-Ardant / Fayard, 1992, p. 552.

que sont le rationalisme, le scientisme, le pragmatisme et le positivisme⁴ », explique Yvan Cloutier, dans un article sur l'hégémonie philosophique dominicaine au Canada français.

Hertel est résolument thomiste, dans les années trente, comme l'époque et comme ses pairs. Le voudrait-il qu'il lui serait difficile de s'en défendre. Il venait à peine de terminer ses années de philosophie lorsque le provincial jésuite, Adélard Dugré, déclarait, en 1933, qu'« une des grandes ambitions des Jésuites de tous les temps » était « le triomphe des doctrines de saint Thomas d'Aquin dans le monde⁵ ». Hertel apporte sa pierre à l'édifice. Nul autre que saint Thomas doit guider la civilisation occidentale dans ses efforts pour « rendre la jungle humaine habitable » (*O.P.*, 329), conclut-il dans *Pour un ordre personnaliste* :

[...] et c'est à saint Thomas d'Aquin, le maître de la lucidité consciente, le roi des philosophes réalistes qu'il [*l'homme d'aujourd'hui*] va redemander, avec les commentaires d'Aristote éclairés des lumières du dogme, des raisons et une vision plus large dans la reconstruction d'une civilisation que trop de snobismes ont dévoyée dès son origine. (*O.P.*, 330)

Hertel répète qu'il est « largement thomiste⁶ », dans une lettre inédite à Guy Sylvestre datant de janvier 1943. Par son allégeance à Thomas d'Aquin, il est en phase avec son temps. Le thomisme dont il fait profession, un miroir de l'époque, fera l'objet de la première partie du présent chapitre.

L'émergence du personnalisme marque à son tour les années trente. Le mouvement est « d'abord le “ cri de ralliement ” d'une génération de jeunes intellectuels en face des défis d'une époque qui devait s'avérer un tournant dans l'histoire de la France, de l'Europe, et même de l'Occident⁷ », note Jean-Louis Loubet Del Bayle dans une étude sur les non-conformistes de l'entre-deux-guerres. Il faut chercher une voie « par-delà le fascisme, le communisme et le

⁴ Yvan Cloutier, « L'hégémonie philosophique dominicaine dans le Québec des années 1920-1950 : jalons », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, n° 4, été 1995, p. 27.

⁵ Adélard Dugré, « Apologétique et controverse », *L'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin*, 4, *Quatrième session*, Québec, L'Action catholique, 1935, p. 25.

⁶ Hertel, [Lettre à Guy Sylvestre, janvier 1943], Bibliothèque nationale du Canada (Ottawa), Collection des manuscrits littéraires, Fonds Guy-Sylvestre LMS-0110, Correspondance, FO-HO, boîte n° 4, François Hertel.

⁷ Jean-Louis Loubet Del Bayle, « Le mouvement personnaliste français des années 1930 et sa postérité », *Politique et sociétés*, vol. 17, n°s 1-2, 1998, p. 219.

monde bourgeois décadent⁸ », affirme dans un manifeste l'un des chefs de file du personnalisme, Emmanuel Mounier. Jacques Maritain, ayant guidé ce dernier à ses débuts, apporte des précisions :

Le XIX^e siècle a fait l'expérience des erreurs de l'individualisme. Nous avons vu se développer par réaction une conception totalitaire ou exclusivement communautaire de la société. Pour réagir à la fois contre les erreurs totalitaristes et les erreurs individualistes, il était naturel que l'on opposât la notion de personne humaine, engagée comme telle dans la société, à la fois à l'idée de l'État totalitaire et à l'idée de la souveraineté de l'individu⁹.

Sa conception du thomisme comme d'un « système en marche » (I, 36), de même que son admiration pour Maritain et Mounier conduisent naturellement Hertel au personnalisme. Il s'appliquera à accorder ce mouvement nouveau avec la démarche de Thomas d'Aquin, sera-t-il démontré dans la deuxième partie de ce chapitre. Une analyse du personnalisme préconisé par Hertel soulèvera la question de savoir si les intellectuels canadiens-français l'ont suivi sur ce terrain. Son credo personnaliste a-t-il marginalisé Hertel malgré lui ? La question sera débattue dans la quatrième et dernière partie de ce chapitre, après quelques pages sur la personne et le bien commun.

Dans les années trente, on débat avec passion de l'individu, de la personne et de la société, des droits et devoirs respectifs de chaque partie. « Dans l'entre-deux-guerres, le rapport individu et société est particulièrement préoccupant étant donné la montée et l'extension planétaire des divers fascismes et totalitarismes¹⁰, explique le philosophe Jean-Claude Simard. Le débat se transporte dans les cercles philosophiques catholiques : « au cours de ces années 30, c'est une opposition [*entre individu et personne*] qui revient fréquemment sous la plume de penseurs catholiques dont la doctrine se situe dans le prolongement direct de celui de saint

⁸ Emmanuel Mounier, « Manifeste au service du personnalisme », *Esprit*, 5^e année, n° 49, 1^{er} octobre 1936, p. 7.

⁹ Jacques Maritain, « La personne et le bien commun », *Revue thomiste*, LIV^e année, tome LXVI, n° 2, mai-août 1946, p. 237.

¹⁰ Jean-Claude Simard, « La philosophie française des XIX^e et XX^e siècles », *La pensée philosophique d'expression française au Canada. Le rayonnement du Québec*, sous la direction de Raymond Klibanski et Josiane Boulad-Ayoub, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, coll. « Zétésis », 1998, p. 58.

Thomas¹¹ », note Roger Benjamin dans une étude sur le personnalisme chrétien.

Au Québec, la discussion sur la personne et le bien commun révèle que le thomisme, contrairement à ce que l'on pourrait croire, n'est pas monolithique. Brodeur met l'idée en avant :

Un malentendu persistant consiste à faire croire que le thomisme québécois constitue un champ de pensée homogène qui reçoit son unité de ce que tous ceux qui l'on habité ont été fidèles à la pensée de saint Thomas. Or il n'est pas une seule des notions que l'on utilise pour caractériser le thomisme québécois qui ne doive être déconstruite [...] ¹².

Professé par l'élite intellectuelle canadienne-française, le thomisme était au même moment source de tensions, souterraines et difficiles à détecter, mais non moins réelles. La publication de *Pour un ordre personnaliste* dévoile après coup cette réalité moins connue, montrerons-nous dans la troisième partie de ce chapitre.

1. Hertel, représentatif de son époque par son thomisme

Au Québec, la restauration thomiste est menée rondement, sous la houlette d'évêques marquants tels Louis-Adolphe Pâquet et Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve. Le premier, doyen de la Faculté de théologie de l'Université Laval pendant plus de trente ans (1904-1938), est considéré par plusieurs comme « le principal instaurateur du thomisme au Canada¹³ ». Le second, qui allait devenir archevêque de Québec puis cardinal¹⁴, déclarait à l'occasion de la fondation de l'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin, en janvier 1930, que « si l'Église était thomiste, et elle l'était indéniablement, c'est parce que Dieu le voulait ainsi¹⁵ ». Les principales institutions d'enseignement supérieur emboîtent le pas avec empressement. Au

¹¹ Roger Benjamin, *Notion de personne et personnalisme chrétien*, Paris, La Haye, Mouton Éditeur, 1972, c1971, p. 111-112.

¹² Jean-Paul Brodeur, « À propos d'une question de Fernand Dumont », *Philosophie au Québec*, Montréal : Bellarmin, Paris-Tournai : Desclée, coll. « L'univers de la philosophie », n° 5, 1976, p. 65.

¹³ Ceslas-Marie Forest, *Mémoires*, in Yvan Lamonde et Benoît Lacroix, « Les débuts de la philosophie universitaire à Montréal. Les mémoires du doyen Forest, O.P. (1885-1970) », *Philosophiques*, vol. III, n° 1, avril 1976, p. 78. Par ailleurs, M^{re} Pâquet (1859-1942) a également dirigé pendant près de dix ans l'École supérieure de philosophie (1926-1935) de l'Université Laval.

¹⁴ Villeneuve devint archevêque de Québec en décembre 1931, puis cardinal en mars 1933.

¹⁵ Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, « Le rôle de la philosophie dans l'oeuvre des universités catholiques », *L'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin, I, Première session*, Québec, L'Action catholique, 1932, p. 213.

Séminaire de Québec, on s'emploie à conformer l'enseignement de la philosophie à l'encyclique *Aeterni Patris* un mois à peine après la promulgation de celle-ci, rappelait Maurice Roy à l'occasion des premières journées thomistes, à Ottawa¹⁶. À la Faculté de théologie de l'Université Laval, on enseigne, dès septembre 1884, à partir de la *Somme théologique* de Thomas d'Aquin. À Montréal, enfin, les statuts de la Faculté de philosophie, approuvés par Rome en 1925, stipulent qu'elle a pour but « de donner l'enseignement supérieur de la philosophie selon la méthode, la doctrine et les principes du docteur Angélique¹⁷ ».

L'acquiescement de Hertel au thomisme est tout aussi clair que son adhésion au catholicisme, démontrée au chapitre précédent. Son assentiment est exprimé dans chaque essai à l'étude¹⁸. Sans doute est-il opportun d'introduire une parenthèse sur le thomisme, tombé dans l'oubli au Québec, même s'il a constitué, de l'avis de Brodeur, « un très long épisode de l'histoire de notre activité philosophique », et qu'« aucun, au point de vue de son importance, ne puisse lui être comparé¹⁹ ». Le mot thomisme est dérivé de Thomas, Thomas d'Aquin en l'occurrence, un philosophe et théologien italien du XIII^e siècle (122[5?]-1274). Le dominicain a eu une influence considérable dans l'histoire de l'Église, et s'est imposé à travers les siècles par la force de sa philosophie, qui tient « à cette capacité de s'emparer du meilleur de la philosophie ancienne en la rapportant aux lois du christianisme, conciliant ainsi autant celle qu'on peut déduire des Pères de l'Église que celle de penseurs moins orthodoxes, comme

¹⁶ Maurice Roy, « Pour l'histoire du thomisme au Canada », *Journées thomistes I : essais et bilans*, Ottawa, Collège dominicain, 1935, p. 26.

¹⁷ Louis-Marie Régis, « La philosophie au Canada français », *Communauté chrétienne*, vol. 12, n° 70, juillet-août 1973, p. 264-265. Par ailleurs, le surnom de docteur Angélique donné à Thomas d'Aquin n'a aucun caractère officiel. Thomas d'Aquin porte également le titre de docteur de l'Église, attribué par l'Église elle-même (*in Théo*, p. 23 et 24).

¹⁸ En 1975, Hertel prétend que son thomisme « ostentatoire » « lui était dicté par la nécessité d'obtenir l'imprimatur », et que *Pour un ordre personnaliste* « avait été fortement censuré par lui avant de l'être par d'autres, plus pointilleux » (*in Mystère cosmique et condition humaine*, Montréal, Les Éditions La Presse, 1975, p. 15). Nous ne croyons pas toutefois qu'il soit indiqué de tenir compte de cette confession tardive, Hertel spécifiant, une page plus loin, qu'« il ne répudiait absolument pas ses oeuvres philosophiques de cette époque », et qu'il croyait « avoir été sincère, quoique parfois naïf, dans toutes les phases de son évolution ».

¹⁹ Brodeur, « De l'orthodoxie en philosophie », p. 211.

Aristote²⁰ », estime Emmanuel-Martin Meunier, auteur d'une thèse sur les transformations de l'éthique catholique au XX^e siècle. À son apogée, le thomisme se définissait dans les termes suivants, par le philosophe canadien-français Hermas Bastien :

Le thomisme, c'est la doctrine de la raison humaine, élaborée par le génie grec, repensée par le génie médiéval et catholique, dont l'impersonnalité universelle peut s'enrichir indéfiniment des découvertes de la science et de la spéculation philosophique²¹.

En vérité, le thomisme, qu'on élabore depuis plus de 700 ans, ne se définit pas aisément, d'autant plus « qu'à peu près toutes les thèses essentielles de Thomas furent, au cours de l'histoire, soit contestées, soit ignorées par l'un ou l'autre “ thomiste²² ” », explique l'auteur d'un essai sur l'histoire des thomismes, G  ry Prouvost. Au XX^e siècle, les conflits d'interpr  tation se sont poursuivis, qu'on songe, souligne-t-il, aux d  bats entre Maritain, Gilson, Garrigou-Lagrange ou Sertillanges²³. En cons  quence, la d  finition du thomisme de Hertel propos  e ici reste approximative.

Le premier essai de Hertel, *Leur inqui  tude*, porte la marque thomiste, comme le d  montre le tableau en annexe    cette th  se (cf. Annexe D); le troisi  me essai, *Nous ferons l'avenir*, qui d  laisse la philosophie pour s'int  resser    la vie temporelle des Canadiens fran  ais, s'  limine de lui-m  me de la pr  sente analyse. Il reste l'essai du milieu, *Pour un ordre personnaliste*, syst  matiquement thomiste. Il est construit    la mani  re d'un cours de philosophie, en ce sens que chaque chapitre appartient    l'une ou l'autre des sections constitutives de tout manuel thomiste de base de l'  poque : la m  taphysique, la morale et l'esth  tique. Hertel, il est vrai, n  glige la logique, mais la charpente de son essai laisse appara  tre des bases solides dans le domaine. Le premier chapitre, par exemple, appartient    la

²⁰ Emmanuel-Martin Meunier, « Les transformations de l'  thique catholique au XX^e si  cle : de la mouvance personnaliste    l'esprit du catholicisme contemporain. La contribution fran  aise », th  se de doctorat, soutenue    la Facult   des   tudes sup  rieures de l'Universit   Laval, 2001, p. 55.

²¹ Hermas Bastien, *Itin  raires philosophiques*, Montr  al, Librairie d'Action canadienne-fran  aise, 1929, p. 179.

²² G  ry Prouvost, *Thomas d'Aquin et les thomismes. Essai sur l'histoire des thomismes*, Paris, Les   ditions du Cerf, 1996, p. 9.

²³ Tous quatre Fran  ais : Jacques Maritain (1882-1973) et   tienne Gilson (1884-1978), philosophes la  ques; A. D. Sertillanges (1863-1948) et G. Garrigou-Lagrange (1877-1964), philosophes et th  ologiens dominicains.

métaphysique et aborde des points de psychologie et d'ontologie. Les chapitres sur le personnalisme social et le corporatisme, ceux sur la contemplation et le péché sont dans la sphère de la philosophie morale. Le chapitre sur le travail touche à l'esthétique, le travail d'après le sens que lui prêtaient les scolastiques, au Moyen Âge²⁴. Le chapitre sur l'art, qui correspond lui-même à ce qu'on appelait naguère les beaux-arts, reprend des notions de psychologie (métaphysique) sur l'âme intellectuelle²⁵. Enfin, les deux chapitres de la dernière partie, sur la sainteté et l'incarnation, recoupent en plusieurs points la théodicée, une partie de la métaphysique.

Afin de faire ressortir clairement les éléments thomistes de *Pour un ordre personnaliste*, nous avons mis en parallèle l'essai de Hertel et un manuel de philosophie de base. L'ouvrage retenu à cette fin est *Initiation à la philosophie de Saint Thomas*²⁶, du Français Émile Peillaube. Ce choix se justifie de plusieurs façons. Le manuel, rédigé en français²⁷, paru à l'époque où Hertel faisait sa philosophie, est l'oeuvre d'une autorité dans le domaine. Peillaube est l'un des fondateurs et le premier doyen de la Faculté de philosophie de l'Institut catholique de Paris, où

²⁴ Hertel vient près de semer la confusion dans l'esprit du lecteur : il élabore une métaphysique du travail non pas selon le sens que ce mot a de nos jours, mais selon la définition qu'en donnaient les scolastiques. Pour mémoire, ceux-ci considéraient que le travail était du domaine de l'art au sens le plus universel du terme; Maritain l'explique longuement dans *Art et scolastique* (se reporter à la bibliographie). Mais Hertel ne prévient pas le lecteur d'un tel crochet par la scolastique, pas plus qu'il ne prend la peine d'expliquer la rupture qui s'est produite entre les beaux-arts et les métiers, - que l'on retrouve dans la langue à partir de 1762 - note Maritain. Tout au plus Hertel signale-t-il que « le travail a reçu de la sagesse populaire [...] une acception restreinte à une certaine forme d'activité » (O.P., 150), que « peu à peu, la sagesse des âges [...] a constaté que la notion travail se distingue des autres « agir », d'abord par l'idée d'utilité personnelle » (O.P., 151).

²⁵ Par opposition à l'âme végétative et à l'âme sensitive.

²⁶ Émile Peillaube [et al.], *Initiation à la philosophie de Saint Thomas*, éd. de 1933, Paris, Marcel Rivière, coll. « Bibliothèque de philosophie », n° XII, 429 p.

²⁷ Les manuels de philosophie en français, auxquels doivent se référer ceux qui n'ont pas appris le latin, étaient rares dans les années trente. Le livre de l'abbé Stanislas-Alfred Lortie, par exemple, *Elementa philosophiae christianae ad mentem S. Thomae Aquinatis exposita*, le premier du genre écrit par un Canadien français, existait en latin seulement. En français, il y avait le *Cours de philosophie* d'Henri Grenier, de l'Université Laval, largement diffusé; on retrouvait également *Éléments de philosophie thomiste*, d'Émile Filion, « un manuel d'une sage modernité », écrivait Bastien en 1936; ces deux oeuvres, cependant, parurent après que Hertel eut terminé ses deux années de philosophie.

l'étude de saint Thomas tient la première place²⁸. Sur le plan doctrinal, on ne lui attribue aucune audace susceptible de contrarier les contemporains de Hertel au Canada français, à qui l'on ne saurait reprocher des écarts en la matière : « En philosophie, Peillaube est d'un thomisme assez étroit²⁹ », lit-on dans *Catholicisme - Hier, aujourd'hui, demain*. Cependant, l'argument qui l'emporte est qu'il a supporté Maritain au début de sa carrière, rappelle l'épouse de ce dernier, Raïssa : « grâce à l'appui du père Peillaube³⁰ », écrit-elle dans *Les grandes amitiés*, Maritain a pu enseigner à l'université et de là atteindre la notoriété³¹. L'influence de Maritain sur Hertel est indéniable, comme on sera à même de le constater plus loin dans ce chapitre. Pour l'heure, notons que le philosophe français, cité à une quinzaine de reprises, arrive au premier rang de tous les auteurs mentionnés par Hertel dans les trois essais à l'étude.

La comparaison entre *l'Initiation à la philosophie de saint Thomas* et *Pour un ordre personneliste* apparaît en annexe (cf. Annexe E). Les limites de l'exercice auront tôt fait d'apparaître au philosophe averti; l'intention de départ n'était pas d'engager un débat serré sur le thomisme, de démêler les contributions des théologiens et des philosophes au cours des siècles, d'arbitrer la discussion sur un dogme quelconque; plus modestement, le but était de repérer dans les essais de Hertel les idées thomistes qui font de lui un fils de Thomas d'Aquin, de démontrer que la filiation est légitime.

Tout thomiste qu'il soit par ailleurs, Hertel manie les concepts avec suffisamment de souplesse pour se sentir autorisé à épouser les opinions de certains personalistes français. Il

²⁸ Raïssa Maritain, *Les grandes amitiés*, 3^e éd., Paris, Desclée, de Brouwer, 1949, p. 442. M^{me} Maritain, faut-il souligner par ailleurs, émet un jugement favorable sur la poésie de Hertel, dans une correspondance avec Sylvestre : « Permettez-moi de me séparer de vous quant au jugement que vous portez sur François Hertel. Vous lui reprochez de faire "de la poésie métaphysique". Il y a cependant une bonne manière d'en faire. C'est de traiter en poète de données métaphysiques. [...] Si dans les poèmes de Hertel, tel ou tel vers détaché peut paraître prosaïque, il ne l'est plus replacé dans le contexte. Il y a beaucoup de saveur dans ces versets que l'humilité habite [...] », écrite-elle à propos du poème « Louange à l'Hostie ». (In « Lettres : Jacques et Raïssa Maritain », *Écrits du Canada français*, n° 49, 1983, p. 98.)

²⁹ Fr. Ferrier, « Peillaube (Émile-Antoine) », *Catholicisme - Hier, aujourd'hui, demain - X : Oecuménisme (2^e partie) - Perpétuité de l'Église*, Paris, Letouzey et Ané, [1948 ?], p. 1073.

³⁰ R. Maritain, p. 459.

³¹ Invité par Peillaube à faire des conférences à l'Institut catholique de Paris, Maritain fut par la suite nommé professeur, en juin 1914.

adopte d'eux une idée qui leur est chère, la personne humaine valeur suprême.

2. Un personnalisme thomiste

Hertel croit qu'un véritable ordre de vie « place au premier rang les personnes et que tout doit converger vers elles. La personne [...] est le centre du monde » (*O.P.*, 94), affirme-t-il. Non seulement rallie-t-il un mouvement propre aux années trente, Hertel suit un courant de pensée qui a traversé tout le siècle. « L'affirmation du caractère sacré, transcendant et inviolable de la *personne* représente assurément l'une des grandes mutations de l'éthique catholique au XX^e siècle³² », note Meunier.

Tout comme cela l'était pour le thomisme, il est difficile de définir le personnalisme. Dans une perspective très large, on pourrait avancer que tout philosophe chrétien est personnaliste, puisque le personnalisme est « historiquement d'origine chrétienne³³ », comme l'affirme Jean-Marie Grevillot. Mounier en donnait la définition suivante, en 1936 : « Nous appelons personnaliste toute doctrine, toute civilisation affirmant le primat de la personne humaine sur les nécessités matérielles et sur les appareils collectifs qui soutiennent son développement³⁴ ». Il prévient toutefois que le « personnalisme n'annonce pas la constitution d'une école, l'ouverture d'une chapelle, l'invention d'un système clos³⁵ ». Maritain abonde dans ce sens :

Rien ne serait plus faux que de parler du “ personnalisme ” comme d'une école ou d'une doctrine. [...] Il n'y a pas une doctrine personnaliste, mais des aspirations personnalistes et une bonne douzaine de doctrines personnalistes, qui n'ont parfois en commun que le mot de personne [...]. Il y a des personnalismes à tendance proudhonienne, des personnalismes qui penchent vers la dictature et des personnalismes qui penchent vers l'anarchie³⁶.

Une certaine confusion au sujet des termes, dans les débuts, ne facilitait pas la formulation d'une

³² Meunier, p. 24.

³³ Jean-Marie Grevillot, *Les grands courants de la pensée contemporaine*, Paris, Édition du Vitrail, 1948, p. 171.

³⁴ Mounier, « Manifeste au service du personnalisme », p. 7.

³⁵ *Ibid.*, p. 8.

³⁶ J. Maritain, « La personne et le bien commun », p. 237-238.

définition précise du personnalisme. Il est question un moment d'individualisme, que Robert Aron et Arnaud Dandieu fondent sur « la révolte permanente de l'homme de chair et de sang contre tous les mécanismes abstraits susceptibles de l'asservir³⁷ »; de même Hertel parle-t-il d'abord d'individualisme, qui est « tout simplement la civilisation au profit de la personne humaine » (I., 92); un individualisme très différent d'« un certain égotisme très commun de nos jours, et qui consiste à ériger chaque individu en microcosme au détriment de la solidarité humaine, d'une saine vie sociale » (I., 91), explique-t-il au préalable. Loubet Del Bayle signale qu'on a bientôt utilisé le terme « personnalisme », pour éliminer toute ambiguïté. Hertel a ainsi substitué le terme « personne » à « individu » de manière systématique dans l'édition définitive de *Leur inquiétude*, en 1944. Il affirme, dans *Pour un ordre personnaliste*, que le mot individu n'est « point digne de l'homme parce que l'homme est esprit » (O. P., 93); le mot esprit, précise Hertel, étant pris dans son sens thomiste : « l'âme immortelle, source de la vie unique de l'homme » (O.P., 93).

De fait, tout l'édifice personnaliste de Hertel a pour fondation la pensée de Thomas d'Aquin; saint Thomas, dont il s'est efforcé « d'expliciter les principes essentiels », et qui lui semble encore « le meilleur docteur du personnalisme » (O.P., 93). Il clarifie *a posteriori* ses intentions, dans sa lettre à Sylvestre :

J'ai voulu montrer que, dans l'hypothèse de l'individuation par la matière et de la personnalisation par la forme ou acte concomitant, le personnalisme pouvait être considéré comme une pure et simple doctrine thomiste, comme une thèse thomiste dérivée, si vous préférez³⁸.

Tout au long de *Pour un ordre personnaliste*, Hertel s'applique en effet à construire et reconstruire cette hypothèse, à savoir que l'individualisation³⁹ se fait par la puissance et la personnalisation, par l'acte (O.P., 81). Il a tôt fait de donner de l'extension à la formule thomiste, puis de l'appliquer à la société, qui devient personnaliste. Voilà, schématisé, le

³⁷ Jean-Louis Loubet Del Bayle, *Les non-conformistes des années 30 : une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, Paris, Éditions du seuil, 1969, p. 88.

³⁸ Hertel, [Lettre à Guy Sylvestre, janvier 1943], Bibliothèque nationale du Canada (Ottawa), Collection des manuscrits littéraires, Fonds Guy-Sylvestre LMS-0110, Correspondance, FO-HO, boîte n° 4, François Hertel.

³⁹ Hertel utilise indifféremment individualisation et individuation.

raisonnement de Hertel, dont nous avons tenté d'établir le fondement thomiste en ayant à nouveau recours à Peillaube :

	HYPOTHÈSE DE DÉPART→	INDIVIDUATION PAR LA PUISSANCE		PERSONNALISATION PAR L'ACTE	
A	<i>Pour un ordre personnaliste (Hertel)</i>	L'individualisation se fait par la puissance (81)		La personnalisation se fait par l'acte. (81)	
B	Fondement thomiste <i>(Initiation à la philosophie de saint Thomas, Peillaube)</i>	« Saint Thomas nous dit “ que la matière est puissance en vue d'un être substantiel ” [...] ». (83) « [...] la matière [puissance] individualise [...] ». (365)		« D'une façon générale, la forme est [...] “ l'acte qui apporte l'existence à une chose ” [...] ». (87) « [...] la forme [acte] spécifique; elle est donc le principe déterminant par excellence, la raison d'être ». (365)	
		HOMME	SOCIÉTÉ	HOMME	SOCIÉTÉ
C	<i>Pour un ordre personnaliste (Hertel)</i>	Individu par son corps (92) La cause matérielle de l'homme : son corps (96)	La cause matérielle de la société : l'ensemble des corps (96)	Sa forme : son âme (96) L'homme est personne par son âme (92)	L'aspect formel de la société : repose sur la personne humaine douée d'une âme (96) L'État, la civilisation, le monde, ont une personnalité morale, qui repose sur la personne humaine (96)

Hertel prétend qu'à sa connaissance, un tel rapprochement n'avait pas été fait. « Dans *Humanisme intégral*, souligne-t-il, Maritain n'a pas pris la peine de montrer que la philosophie personnaliste est parfaitement thomiste⁴⁰ ». Il est vrai que Maritain n'est pas aussi systématique dans son célèbre essai. Il n'en demeure pas moins qu'il y affirmait que « [...] la théologie de saint Thomas dominerait une nouvelle chrétienté⁴¹ ». Bien avant Hertel, Maritain déclarait être

⁴⁰ Hertel, [Lettre à Guy Sylvestre, janvier 1943].

⁴¹ Jacques Maritain, *Humanisme intégral*, Paris, Fernand Aubier, Montréal, Éditions de l'Arbre, 1939, c1936, p. 84.

intéressé par un personnalisme « fondé sur la doctrine de saint Thomas d'Aquin⁴² ». Meunier estime de plus que « par sa critique du monde moderne, Maritain fut l'un des premiers catholiques français du siècle à proposer les prémisses philosophiques d'un personnalisme fortement inspiré de Thomas d'Aquin⁴³ ».

Hertel fut sans aucun doute plus influencé par Maritain, qu'il appelle « notre maître », dans sa lettre à Sylvestre⁴⁴, que par Mounier. Né en 1882, converti au catholicisme en 1906, Maritain est considéré par certains comme le plus grand intellectuel catholique français du XX^e siècle⁴⁵. Son livre le plus connu, *Humanisme intégral*, « jette les bases d'une « nouvelle chrétienté [...] ouverte aux valeurs du monde moderne⁴⁶ », résume Philippe Chenaux. L'influence de Maritain sur l'oeuvre de Hertel est indéniable; à cet égard, ce dernier est en parfaite harmonie avec l'époque. Le philosophe français jouit d'un prestige incontestable au Canada français, rappelle Cloutier :

La diffusion des conférences de 1934⁴⁷ [*de Maritain*] élargit à un grand public une influence déjà considérable sur le clergé et dans les milieux de jeunesse depuis les années 1920. La réception de Maritain dans la *Revue dominicaine* et *L'Action nationale* atteste une solide réputation de philosophe. Maritain est bien reçu par les milieux nationalistes et conservateurs et par les groupes plus libéraux⁴⁸.

⁴² J. Maritain, « La personne et le bien commun », p. 238. Les propos de Maritain sont toutefois antérieurs à la parution du texte, remontant, explique l'auteur dans une note de bas de page, à des conférences prononcées en 1939 et en 1945 respectivement, et à d'autres études antérieures.

⁴³ Meunier, p. 144.

⁴⁴ Hertel, [Lettre à Guy Sylvestre, janvier 1943].

⁴⁵ Philippe Chenaux, « Maritain (Jacques), 1882-1973 », *Dictionnaire des intellectuels français*, sous la direction de Jacques Julliard et Michel Winock, Paris, Éditions du Seuil, 1996, p. 747.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 747.

⁴⁷ Hertel y fait allusion dans *Leur inquiétude* (102), évoquant les « conférences enthousiastes » du « grand philosophe », à Montréal en octobre 1934. On retrouve les textes de ces conférences dans *Le Devoir* : n° 238, 16 octobre 1934, p. 2 et 3; n° 241, 19 octobre 1934, p. 6; n° 243, 22 octobre 1934, p. 8; n° 244, 23 octobre 1934, p. 8; n° 245, 24 octobre 1934, p. 10.

⁴⁸ Yvan Cloutier, « Maritain, Mounier et le Québec : une tutelle éditoriale », *Regards croisés entre le Jura, la Suisse romande et le Québec*, Québec : Les Presses de l'Université Laval, Porrentruy (Suisse) : Office du patrimoine et de la culture de la République et Canton du Jura, 2002, p. 227.

L'influence de Maritain sur Hertel est la plus manifeste dans *Pour un ordre personnaliste*. La communauté de vues est illustrée dans un tableau, en annexe au chapitre. (Cf. Annexe W)

Hertel, bien que thomiste, est à son époque l'un des rares défenseurs du personnalisme au Canada français. Les revues *La Relève*, *La Nouvelle Relève* et plus tard *Cité libre*, furent, comme le souligne Christian Roy, des foyers du personnalisme, mais personne n'a écrit de manière aussi substantielle que Hertel sur le sujet. Comment se fait-il que son nom soit à peine mentionné dans *Sortir de la « Grande noirceur » : l'horizon « personnaliste » de la Révolution tranquille*, un essai de 210 pages ? Les auteurs, Meunier et Jean-Philippe Warren, y affirment que l'« éthique personnaliste » aurait inspiré la Révolution tranquille, notamment dans la mesure où « elle contribua à l'ébauche de finalités sociales orientant - du moins à l'origine - le sens des réformes institutionnelles des années 1960⁴⁹ ». Or *Pour un ordre personnaliste* n'est cité en aucun endroit. Pour peu, on présumerait que Meunier et Warren le rangent parmi ces « quelques pastiches et imitations sans génie propre ». Ils estiment, à leur décharge, qu'« il serait faux de croire que les auteurs d'ici n'ont pas su accomplir un véritable travail de traduction de l'« éthique personnaliste », afin de l'adapter au contexte socio-historique particulier du Canada français⁵⁰ ». Ils font allusion, quelques lignes plus loin, au « cas du jésuite François Hertel », qui « initiait collègues et élèves, dans ses cours comme dans les salons, à une manière différente de penser la foi et le monde [...] »⁵¹ ; Meunier et Warren concèdent ainsi, déduit-on, que Hertel était du nombre des professeurs de collèges classiques ayant aidé à former « les intellectuels chrétiens les plus militants qu'ait connus le Canada français de toute son histoire⁵² ». Ces derniers jugent toutefois que Hertel, s'il impose encore le respect, n'est pas un véritable maître à penser dans les années cinquante :

Le père Lévesque, le père Hertel, André Laurendeau étaient des figures estimées, ils n'en étaient pas pour autant des maîtres à penser au sens où avait pu l'être le chanoine

⁴⁹ Emmanuel-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, *Sortir de la « Grande noirceur » : L'horizon « personnaliste » de la Révolution tranquille*, Montréal, Éditions du Septentrion, 2002, p. 89.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 90.

⁵¹ *Ibid.*, p. 91.

⁵² *Ibid.*, p. 91.

Groulx. En fait les véritables « maîtres » de la jeune génération étaient pour la plupart des penseurs français [...]»⁵³.

Hertel, parti s'établir en France, n'était plus des débats de l'heure au Québec dans les années cinquante. Déjà, au lendemain de son départ des Jésuites, il ne trouvait guère plus de tribunes pour exposer ses vues. Cela ne légitime pas, croyons-nous, d'avoir passé sous silence *Pour un ordre personnaliste*, quelles qu'aient été ses lacunes.

3. Hertel représentatif de son époque par sa participation au débat sur l'individu et la personne

Un ralliement au personnalisme conduit à exposer sa position sur l'individu et la personne. Hertel se plie lui aussi à cet impératif. Une analyse de son point de vue s'impose non seulement parce qu'elle le situera face à ses pairs, mais aussi parce que sa position aura, est-il permis de supposer, des incidences sur son avenir au sein de la Compagnie de Jésus. Il faut alors revenir à Maritain, dans une bonne mesure à l'origine du débat⁵⁴. Le philosophe fait une distinction entre l'individu et la personne dans *Trois réformateurs* :

Selon l'enseignement de saint Thomas, [...] l'homme tout entier comme *individu* [...] est ordonné au bien de la cité comme la partie est ordonnée au bien du tout, au bien commun [...]. Mais s'il s'agit de la *personne* comme telle, le rapport est inverse, et c'est la cité humaine qui est ordonnée aux intérêts éternels de la personne et à son bien propre, lequel est, en fin de compte, [...] Dieu lui-même; [...]»⁵⁵.

Simard résume bien la position de Maritain : « Selon lui, le bien et les devoirs de l'individu sont subordonnés à ceux de la société, mais elle-même doit préséance à la personne⁵⁶ ». La différenciation introduite par Maritain donnera naissance à la formule « l'individu pour la société, la société pour la personne », rappelle Benjamin⁵⁷. Or le fondement

⁵³ *Ibid.*, p. 121-122. Par ailleurs, faut-il préciser, Hertel n'était plus prêtre, dans les années cinquante, ayant reçu son indult de laïcisation le 14 novembre 1950, signalons-nous au premier chapitre. À plus forte raison n'était-il plus un « père », ayant quitté les Jésuites dès 1943, contrairement à ce que laissent entendre Meunier et Warren.

⁵⁴ La distinction entre individu et personne serait néanmoins antérieure à Maritain, de l'avis de Benjamin (p. 112) : elle s'ébauchait déjà sous la plume du père Garrigou-Lagrange, dès 1908.

⁵⁵ Jacques Maritain, *Trois réformateurs*, Paris, Librairie Plon, coll. « Le roseau d'or », n° 1, 1925, p. 30-31.

⁵⁶ Simard, « La philosophie française des XIX^e et XX^e siècles », p. 58.

⁵⁷ Benjamin, p. 114.

thomiste d'une telle distinction a été « parfois contesté⁵⁸ », note Loubet Del Bayle. De là tout le débat. Pourtant, Maritain se défend de verser dans l'individualisme, ce que craignent en effet certains thomistes :

Ainsi en chacun de nous l'individu est pour la cité, et doit au besoin se sacrifier pour elle, comme il arrive dans une juste guerre. Mais la personne est pour Dieu; et la cité est pour la personne, j'entends pour l'accession à la vie morale et spirituelle et aux biens divins, qui est la destination même et la raison finale de la personnalité. [...] Disons que la Cité chrétienne est aussi foncièrement *anti-individualiste* que foncièrement *personnaliste*⁵⁹.

Hertel, faut-il se demander, épouse-t-il le point de vue de Maritain ? Dans le tableau suivant, on retrouve les affirmations qui rapprochent l'auteur de *Pour un ordre personnaliste* du philosophe français :

LA PERSONNE ET L'INDIVIDU DANS <i>POUR UN ORDRE PERSONNALISTE</i>	PAGE
Un véritable ordre de vie place au premier rang les personnes . Tout doit converger vers elles. La société , l'État, la communauté redeviennent servantes . La personne n'est plus un rouage inorganique au service de l'idée collective. Elle est le centre du monde .	94
La parenté des corps devra souvent céder le pas aux intérêts supérieurs des âmes, aux intérêts des personnes .	99
[...] la personne , qui est soumise à la société par une partie d'elle-même, la transcende par ailleurs. [...] elle doit nécessairement vivre en société, mais en même temps demeurer pour la société plus qu'un moyen, une fin .	107

Hertel, à l'instar de Maritain, se défend d'être individualiste : « Qu'on nous comprenne bien toutefois : notre souci de revenir à l'homme, corps et âme, à l'homme personne, est à cent lieues d'une conception matérialiste ou individualiste » (*O.P.*, 95), se récrie-t-il. Sa justification est sensiblement la même que celle de l'auteur de *Trois réformateurs* :

La personne humaine est sans doute engagée dans l'espace et le temps, par l'aspect corporel fondamental qui individualise l'homme. Cependant, si on la considère formellement, en tant que personne, elle dépasse le temps et ressortit à l'éternité, par cette âme immortelle qui la pose véritablement personne. Et ceci, nous mettant en présence des deux aspects fondamentaux du personnalisme, nous entraîne bien loin des individualismes (*O.P.*, 95).

⁵⁸ Loubet Del Bayle, *Les non-conformistes des années 30*, p. 343.

⁵⁹ J. Maritain, *Trois réformateurs*, p. 31-32.

Hertel partage le point de vue de Maritain, à cette nuance près qu'il paraît moins catégorique : ainsi, il écrit que « la parenté des corps [*la société, pour Hertel*⁶⁰] devra *souvent* céder le pas aux intérêts supérieurs des âmes, aux intérêts des personnes (*O.P.*, 99). Mais pour Maritain, la préséance de la personne sur l'individu semble automatique : « s'il s'agit de la *personne* comme telle, [...] c'est la cité humaine qui *est ordonnée* aux intérêts éternels de la personne et à son bien propre, lequel est, en fin de compte, [...] Dieu lui-même; [...]»⁶¹, soutient-il. De plus, Hertel, s'il établit une différence entre l'homme « personne » et l'homme « individu », ne manque jamais de rappeler que les deux notions sont inséparables, comme le révèle le tableau suivant :

L'INDIVIDU ET LA PERSONNE, DEUX NOTIONS INSÉPARABLES (POUR UN ORDRE PERSONNALISTE)	PAGE
Il y a une oeuvre <i>commune</i> à réaliser par toutes les personnes considérées comme individus d'une même espèce; il y a aussi oeuvre <i>personnelle</i> de salut qui n'intéresse qu'une personne à la fois [...]. Ces deux points de vue de la personne ne sont point séparables . [...] nous devons les garder constamment en mémoire.	95
[...] l'individu, partie temporelle, n'est point séparable de la personne, partie éternelle.	95-96
Par un côté d'eux-mêmes, - le côté individu - ils [<i>les hommes</i>] sont soumis à la société, à un État déterminé, auquel ils se rattachent par la parenté plus ou moins lointaine du corps. [...] Ce point de vue, étroit en somme, est le fondement de l'ordre social personnaliste, il n'en est point l'aspect formel. Ce premier aspect n'est point séparable en effet du second : l'aspect formellement personnaliste.	104

D'autres affirmations de Hertel, dans le même essai, le rapprochent des scolastiques stricts, au nombre desquels on pourrait ranger Henri Grenier. Lorsqu'il écrit que « nulle société n'a le droit de toucher aux droits inaliénables de la personne » (*O.P.*, 108), il va dans le même sens que le professeur du Séminaire de Québec : il est admis sans discussion, chez les philosophes scolastiques, affirme ce dernier, que « chaque personne humaine et chaque famille conservent, dans la société civile, les droits que la nature leur a donnés⁶² ». Hertel ne contredit pas non plus Grenier, lorsqu'il affirme que la personne humaine transcende la société « grâce à sa

⁶⁰ La parenté des corps représente en effet la société pour Hertel : « [...] la cause matérielle de la société (comme celle de la personne) est le corps, ou plutôt les corps (*O.P.*, 96). Se reporter à la p. 112.

⁶¹ J. Maritain, *Trois réformateurs*, p. 30-31.

⁶² Henri Grenier, *Cours de philosophie, II : Monastique ou éthique, économique, politique*, Québec, édité par l'auteur, 1942, p. 346.

personnalité spirituelle » (*O.P.*, 115); celui-ci écrit en effet que « la fin surnaturelle de l'homme ou de la personne humaine est un bien supérieur à la fin de la société civile⁶³ ».

S'il fallait, en raison de l'importance de Maritain et du retentissement de ses écrits, lui comparer Hertel, il convient maintenant de se demander comment se présentait le débat sur l'individu, la personne et le bien commun au Québec. Hertel, proche de Maritain, défendait-il une position à laquelle souscrivaient les élites canadiennes-françaises ? Son opinion traduisait-elle celle des autorités de l'époque, dont Hertel ne s'est jamais véritablement démarqué, avons-nous démontré dans les chapitres précédents ? La réponse la plus sûre, peut-être la seule à laquelle autorisent les limites de cette thèse, est que le point de vue de Hertel ne faisait pas l'unanimité. Le personalisme suscitait des réticences chez certains, à cause notamment de la primauté du bien commun, un principe avéré sur lequel aucune concession n'était permise. « Les voix n'ont pas été unanimes dans l'école scolastique [...] pour admettre la possibilité d'un personalisme thomiste⁶⁴ », affirme l'auteur d'une étude sur les fondements thomistes du personalisme de Maritain, Jacques Croteau. Hertel est du reste le premier à le reconnaître : « le personalisme était considéré et l'est encore comme une doctrine peu conciliable avec la philosophie thomiste... »⁶⁵, écrit-il à Sylvestre. Des opposants au personalisme prennent la plume⁶⁶; Grenier, dans son *Cours de philosophie*, associe le personalisme à l'individualisme : « Nous pouvons [...] dire que le personalisme est une forme d'individualisme. En effet, il subordonne, en définitive, le bien commun, le bien de la multitude, au bien des personnes qui constituent la multitude, c'est-à-dire au bien de l'individu⁶⁷ », conclut-il. Or la fin personnelle

⁶³ *Ibid.*, p. 346.

⁶⁴ Jacques Croteau, *Les fondements thomistes du personalisme de Maritain*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1955, p. 41.

⁶⁵ Hertel, [Lettre à Guy Sylvestre, janvier 1943].

⁶⁶ Parmi ceux-ci le dominicain Louis Lachance, auteur de *L'humanisme politique de saint Thomas : individu et état*, paru en 1939; dans l'édition définitive, Lachance spécifie que *La personne et le bien commun*, de Maritain, est au nombre des études qui ne lui semblent pas répondre aux préoccupations exprimées dans son propre essai. (In *L'humanisme politique de saint Thomas d'Aquin*, éd. de 1965, Paris : Éditions Syrey, Montréal : Éditions du Lévrier, p. 11.)

⁶⁷ Grenier, *Cours de philosophie*, II, p. 347-348.

de l'homme est au contraire « [...] ordonnée au bien commun, comme la partie l'est au tout⁶⁸, estime Grenier.

Mais l'attaque la plus acharnée contre le personalisme est déclenchée par le doyen de la Faculté de philosophie de l'Université Laval, Charles de Koninck. Son livre, *De la primauté du bien commun contre les personalistes : le principe de l'ordre nouveau*⁶⁹, paraît peu de temps après *Pour un ordre personaliste*⁷⁰. Dans la première de deux dissertations (la seconde portant sur le marxisme), le professeur défend « [...] la primauté du bien commun contre ceux qui voudraient, à son détriment, centrer la société sur la personne humaine [...] »⁷¹, résume Frédéric Saintonge dans *Relations*. De Koninck craint que l'exaltation de la personne ne tourne toujours à l'exaltation du bien privé, et « n'admet aucune subordination du bien commun au bien privé de la personne⁷² », explique Croteau. Dans la préface à *De la primauté du bien commun contre les personalistes*, une autre autorité de Québec, le cardinal Villeneuve, cautionne de Koninck :

Présentement, c'est le personalisme qui est à la mode. Des esprits très sincères le

⁶⁸ *Ibid.*, p. 346.

⁶⁹ Charles de Koninck, *De la primauté du bien commun contre les personalistes. Le principe de l'ordre nouveau*, Québec, Éditions de l'Université Laval, Montréal, Éditions Fides, 1943, 195 p. Des extraits de cet essai parurent dans la *Semaine religieuse de Québec*, 55^e année, n^{os} 12, 13, 14, 15, 1942, signale Roland Houde dans « Jacques et Raïssa Maritain au Québec, II » (*in Relations*, n^o 384, juillet-août 1973, p. 216).

⁷⁰ Jean-Claude Simard affirme que la parution de *Pour un ordre personaliste* « a déclenché une controverse mémorable avec Charles de Koninck » (*in* « Découvrons la philosophie avec François Hertel », *Philosophiques*, vol. 26, n^o 2, automne 1999, p. 374). Il aurait été intéressant que M. Simard donne plus de précisions à ce sujet, car les revues spécialisées de l'époque, telles *La Nouvelle Relève*, *Culture*, *Revue dominicaine*, *Carnets viatoriens*, *La semaine religieuse*, ne font pas état de cette controverse. Leur critique de *Pour un ordre personaliste* est même favorable dans l'ensemble. Croteau, pour sa part, fait mention d'un débat dans les revues *The Modern Schoolman*, *Medieval Studies* et *Laval théologique et philosophique*. Or ledit débat n'oppose pas Hertel et de Koninck, mais ce dernier et le dominicain I. Th. Eschmann (*cf. The Modern Schoolman*, vol. XXII, mai 1945, n^o 4, p. 183-208, et *Laval théologique et philosophique*, vol. I, n^o 2, 1945, p. 9-109). Par ailleurs, l'article de Jacques Maritain, « La conquête de la liberté », paru dans *Gants du ciel* en septembre 1943, ne peut être considéré comme pièce justificative, car Maritain soutient que l'article avait été écrit bien avant la sortie du livre de de Koninck. (*Cf.* Jacques Maritain, [Lettre à Guy Sylvestre, 28 juin 1943], « Lettres : Jacques et Raïssa Maritain », p. 105.) En fait, il faut lire les recensions du livre de de Koninck, plutôt que de *Pour un ordre personaliste*, pour saisir que le personalisme suscite la controverse au Canada français.

⁷¹ Frédéric Saintonge, « Livres récents. Philosophie et essais. Charles de Koninck : *De la primauté du bien commun (contre les personalistes) ; le principe de l'ordre nouveau* », *Relations*, III^e année, n^o 33, septembre 1943, p. 249.

⁷² Croteau, p. 43.

préconisent. On exalte la dignité de la personne humaine, on veut le respect de la personne, on écrit pour un ordre personnaliste, on travaille à créer une civilisation qui serait pour l'homme... Tout cela est très bien, mais trop court, car la personne, l'homme, n'est pas sa fin à elle-même ni la fin du tout⁷³.

D'autres intellectuels partagent l'avis de Son Éminence. De Koninck « fait voir avec une évidence à crever les yeux que l'une des conséquences les plus immédiates du personnalisme est précisément ce totalitarisme barbare et inhumain que les personnalistes prétendent combattre au nom de la liberté et de la dignité de la personne⁷⁴ », écrit Eugène Babin. D'après lui, *De la primauté du bien commun contre les personnalistes* déplaira sûrement aux thomistes « à la main tendue, sans cesse agités du désir de composer avec la pensée moderne⁷⁵ ». Il est difficile de déterminer avec certitude si de Koninck vise directement Hertel dans son livre. Cloutier répond par l'affirmative, en ce qui a trait du moins à la préface : « La préface de Villeneuve pointe aussi en direction du jésuite montréalais François Hertel dont les Éditions de l'Arbre avaient publié à l'automne 1942 *Pour un ordre personnaliste*⁷⁶ », déclare-t-il lors du colloque « Regards croisés entre le Jura, la Suisse romande et le Québec », en 2001. Avant Cloutier, Yves Simon reconnaissait également que *De la primauté du bien commun contre les personnalistes* pouvait inciter le lecteur à englober Hertel dans les personnalistes fustigés par de Koninck; en définitive, concluait-il cependant, on tendrait plutôt à croire que Maritain était la personne ciblée :

Demandons-nous quels noms viennent spontanément à l'esprit du lecteur typique [...] lorsqu'il est fait mention des personnalistes [*dans de Koninck*]. [...] quelques auteurs canadiens-français, dont le plus connu est François Hertel, l'auteur de *Pour un ordre personnaliste* [...]; en dernière analyse, en raison de l'importance de la personne dans les travaux de Maritain, il y a lieu de croire que l'expression « les personnalistes » correspond, dans l'esprit du lecteur, à Maritain⁷⁷.

⁷³ Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, Préface, Charles de Koninck, *De la primauté du bien commun contre les personnalistes*, p. XI.

⁷⁴ Eugène Babin, « Les livres canadiens. De Koninck, Charles, *De la primauté du bien commun contre les personnalistes. Le principe de l'ordre nouveau* », *Culture*, vol. IV, n° 3, septembre 1943, p. 430.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 432.

⁷⁶ Cloutier, « Maritain, Mounier et le Québec », p. 231.

⁷⁷ Yves Simon, « On the Common Good », *The Review of Politics*, vol. 6, n° 4, octobre 1944, p. 532-533. L'extrait reproduit est une traduction libre.

De Koninck aurait admis lui-même avoir eu Maritain comme cible principale, dans une lettre à un confrère, en 1946, affirme Cloutier⁷⁸.

Le débat sur l'individu et la personne ouvre une brèche dans la muraille thomiste. Certains croient que personnalisme et thomisme sont conciliables, comme Maritain et Hertel. D'autres estiment au contraire que le personnalisme propose une analyse « trop courte » et redoutent un accès d'individualisme. La relecture de *Pour un ordre personnaliste* transporte le lecteur en des lieux moins connus de l'histoire de la philosophie canadienne-française, dans des chapelles thomistes dressées parfois l'une contre l'autre. Au Canada français comme ailleurs, le thomisme n'est pas un tout lisse et homogène. Les parutions consécutives des essais de Hertel et de de Koninck en sont la meilleure illustration. Le livre de ce dernier, note Babin dans *Culture*, « [...] montre que la division chez les thomistes est aujourd'hui beaucoup plus profonde et plus universelle qu'on ne veut l'admettre en quelques milieux⁷⁹ ». Pour paraphraser Maritain lorsqu'il parle du personnalisme, il n'y a pas un thomisme canadien-français, mais des thomismes canadiens-français. D'après Hertel, le thomisme « n'est pas un système fixé [...] et n'aura pas (même de nos jours) la même couleur en France, en Italie, en Allemagne » (*I.*, 36). Une telle conception lui a permis d'obliquer vers le personnalisme. Peut-on en déduire pour autant que les autres philosophes canadiens-français, par comparaison, pratiquaient un thomisme figé, qui aurait donné lieu à des « excès scolastiques » et se serait transformé en une « orthodoxie contraignante », comme cela aurait été le cas en Europe, de l'avis de certains historiens du christianisme⁸⁰ ? Hertel n'est pas le seul à croire que saint Thomas doit être « un phare et non une borne », selon l'expression de Bastien : « Le thomisme, écrit ce dernier, ne doit donc pas rétrécir l'horizon mais l'élargir. Rien ne ressemble moins à son influence logique, que le développement d'une mentalité étroite, inhospitalière, hostile à toutes les découvertes de la

⁷⁸ Cloutier a tiré cette information de la thèse de Bérangère Bois, « Jacques Maritain : controverses et influences 1930-1960 », mémoire de maîtrise en histoire contemporaine, Université Jean-Moulin, Lyon 3, Faculté des lettres et communications, 1995-1996, p. 158-161. (*In* « Maritain, Mounier et le Québec », p. 231.)

⁷⁹ Babin, p. 432.

⁸⁰ Jean-Marie Mayeur *et al.*, *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, XII : *Guerres mondiales et totalitarismes (1914-1958)*, Paris, Desclée-Fayard, 1990, p. 167.

pensée moderne⁸¹ ».

Au premier plan, par contre, M^{re} Pâquet, « sacro-saint, tabou, intouchable⁸² » dans les années vingt, était d'obédience ultramontaine, de l'avis d'Yvan Lamonde :

[...] la doctrine de Pâquet possédait toutes les garanties de l'orthodoxie. Appuyés sans cesse sur un thomisme romain, ses principes étaient sanctionnés par les encycliques et les documents pontificaux et leur interprétation demeurait celle des canonistes orthodoxes [...]. [...] Orthodoxe, le corps de la doctrine de Pâquet fut importé de l'étranger, sur l'axe ultramontain Québec-Rome. En ce sens, Pâquet perpétuait sous de nouvelles formes la tradition ultramontaine⁸³.

En fouillant dans leurs souvenirs, des anciens des collèges classiques se rappellent que l'analyse d'une multiplicité de points de vue n'était pas expressément encouragée, dans les années trente. Roger Duhamel, collégien à cette époque, se remémore l'ambiance des classes de philosophie : « Quant à l'histoire des idées, elle n'offrait guère de prise à la discussion. D'un côté, il y avait saint Thomas et ses commentateurs, qui avaient toujours raison, et de l'autre, tous les philosophes qui, de Platon à Bergson, avaient toujours tort. [...] Voilà qui est clair et net et bannit à jamais l'inquiétude et l'angoisse métaphysiques⁸⁴... Dans *Nous ferons l'avenir*, Hertel tient des propos approchants :

Nous nous croyons thomistes en philosophie, parce que nous étudions dans des manuels thomistes. Pourtant, le thomisme rajeuni, enrichi des apports de la philosophie moderne, le thomisme à la Maritain, à la Sertillanges, à la Claudel est trop dense pour nos esprits courts et morceleurs (A., 40-41).

La pensée thomiste prenait plusieurs teintes, au Canada français, selon qu'on fût de la génération de M^{re} Pâquet ou d'Hermas Bastien, qu'on eût étudié à Rome ou non, qu'on fût jésuite ou dominicain, qu'on habitât Montréal ou Québec. On attend toujours une histoire du thomisme québécois, d'*Aeterni Patris* à la Révolution tranquille.

⁸¹ Bastien, *Itinéraires philosophiques*, p. 159.

⁸² Forest, *Mémoires*, in Lamonde et Lacroix, p. 78.

⁸³ Yvan Lamonde, *Territoires de la culture québécoise*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1991, p. 221.

⁸⁴ Roger Duhamel, *Bilan provisoire*, Montréal, Beauchemin, 1958, p. 40.

4. Marginalisé malgré lui ?

Hertel ne déroge pas à la loi non-écrite du milieu philosophique canadien-français et professe un thomisme fidèle, pour l'essentiel, à celui que l'on trouverait dans tout manuel ayant obtenu l'*imprimatur*. Il est également de son époque en participant au grand débat sur la personne et l'individu. Mais il y a lieu de se demander si sa position personnaliste, plus précisément sa conception du thomisme qui l'ouvre aux idées de Maritain sur la personne, ne le mettra pas éventuellement en marge, malgré lui. La question se pose, à la lumière des reproches que lui adressera son supérieur, le père Papillon, quelques mois après la parution de *Pour un ordre personnaliste*; nous en faisons état au premier chapitre, nous les reproduisons à nouveau pour les besoins de la cause :

C'est une influence dangereuse [...] que celle d'un jésuite qui, au temps où nombre d'esprits supérieurs en quête de la vérité, beaucoup de protestants aussi, reviennent à l'étude de saint Thomas et de la scolastique, donne aux jeunes le dégoût de cette même scolastique⁸⁵.

Hertel, pour mémoire, quittera les Jésuites six mois après cette lettre, en février 1943. Son exclusion, par la suite, subtile ou brutale selon les points de vue, personne ne s'aviserait de la mettre en doute. On ne peut affirmer pour autant que son adhésion au personnalisme est seule en cause. La parution de *Pour un ordre personnaliste* ne pouvait sûrement pas laisser croire en effet qu'on ferait grief à Hertel de ses idées personnalistes : au nombre des dix-huit critiques compulsées pour cette thèse, une seule était nettement défavorable à l'essai de Hertel, soit celle d'un étudiant, Roberval Paradis⁸⁶. Si l'on persistait à croire que ses opinions personnalistes ont discrédité Hertel, sans doute faudrait-il se reporter au débat sur l'individu et la personne, qui l'opposait - indirectement, peut-être - à des hommes de poids tels le cardinal Villeneuve, Charles de Koninck et le dominicain Louis Lachance. Les aspects à considérer pour déterminer les causes de la mise au ban de Hertel - dans l'hypothèse toujours où celle-ci fut réelle - sont trop nombreux pour être analysés de façon concluante dans ces pages. Nous devons nous satisfaire

⁸⁵ Émile Papillon, S.J., [Lettre à Rodolphe Dubé, 18 juillet 1942], Bibliothèque nationale du Québec (Montréal), Fonds François-Hertel, MSS - 385.

⁸⁶ Roberval Paradis, « Pour un ordre personnaliste », *Le Quartier latin*, vol. XXVI, n° 3, 22 octobre 1943, p. 6.

d'hypothèses, qui n'en présentent pas moins un intérêt réel.

En s'engageant sur la voie personnaliste, Hertel s'est rapproché de Maritain. On ne saurait dire si son admiration pour le philosophe français, dont il reprend un certain nombre d'idées (cf. Annexe W), jouera contre lui. Elle a peut-être rangé Hertel parmi les philosophes suspects de transgresser l'orthodoxie. L'hypothèse a quelque crédit. En dépit du grand prestige dont il jouissait chez les philosophes, Maritain n'obtenait pas un assentiment unanime sur le plan de la politique. Sa position, lors de la guerre civile d'Espagne⁸⁷, était de nature à irriter certaines autorités ecclésiastiques, au Québec. Pour preuve, on lit dans *L'Action catholique*, en mars 1941, que « l'opinion du grand philosophe sur la guerre civile espagnole [...] fut même combattue chez les Canadiens de langue française⁸⁸ ». Hertel, quant à lui, se distinguait de Maritain, souhaitant, dans *Leur inquiétude*, la création d'un parti catholique véritable, « comme celui de Gil-Robles en Espagne, qui a contenu pour un temps les forces de gauche, et qui finira, espérons-le, par avoir le dessus⁸⁹ » (I., 155).

De plus, Maritain, sans mettre en doute le patriotisme « incontestable » de Pétain⁹⁰, n'exprime pas moins vigoureusement son opposition aux décisions du régime de Vichy : « Ce qui est stupéfiant, c'est que le gouvernement Pétain ait déclaré honorables, et donc tenu pour acceptables en eux-mêmes, les termes de l'armistice qu'il était réduit à signer⁹¹ », écrivait-il en 1940. De tels propos, reproduits en exclusivité dès janvier 1941 dans la *Revue dominicaine*, pouvaient indisposer certains membres de l'élite canadienne-française, fidèles à Pétain. Un mois à peine après la parution de ces extraits d'*À travers le désastre*, le cardinal Villeneuve tenait les

⁸⁷ Maritain a dénoncé, « d'un point de vue théologique, le mythe de la Guerre sainte ». Or les évêques espagnols (sauf trois d'entre eux) ont soutenu sans réserve, dès 1937, le général Franco (*in Théo*, p. 1143).

⁸⁸ Louis-Philippe Roy, « *À travers le désastre* », *L'Action catholique*, 34^e année, n° 10546, 24 mars 1941, p. 4.

⁸⁹ Ces propos, faut-il préciser, ont été supprimés de l'édition définitive. Mais en 1944, la guerre achevait et Hertel avait déjà quitté les Jésuites.

⁹⁰ Homme d'État français qui signa l'armistice, en juin 1940, lors de la Deuxième guerre mondiale, puis installa son gouvernement à Vichy, le mois suivant.

⁹¹ Jacques Maritain, *À travers le désastre*, New York, Éditions de la maison française, coll. « Voix de France », 1941, p. 77-78.

propos suivants sur le maréchal, lors d'une messe solennelle *Tempore Belli* à la basilique Notre-Dame (Montréal) :

Nous vénérons l'auguste et noble vieillard qui tient en ce moment d'une main prudente, mais sans vaciller, les destinées de la nation qui fut celle de nos pères et pour laquelle nos coeurs battent toujours⁹².

Hertel, pour sa part, ne mentionne Pétain dans aucun de ses essais. On ne retrace aucun texte où il se soit prononcé sur le régime de Vichy. Tout au plus espère-t-il qu'au lendemain de la guerre, en France, « le malheur aura apaisé les vieux griefs, et que le besoin de reconstruire entraînera l'union des volontés⁹³ ».

Enfin, Maritain est pris à partie à deux reprises dans *Le Devoir*, en mai 1943 : une première fois le 3 mai, pour s'être porté à la défense du mathématicien français Jacques Hadamard, venu prononcer des conférences au Canada et accusé d'être « antireligieux et maçonnique⁹⁴ ». Le 15 mai, *Le Devoir* publie en première page une critique très dure à l'endroit de Maritain, sous la plume du bénédictin français Albert Jamet⁹⁵. Ce dernier reproche à l'auteur d'*Humanisme intégral* de détester Franco⁹⁶ « autant qu'il déteste Pétain⁹⁷ ». Les prises de position de Maritain, on le constate, pouvaient provoquer des réticences à l'endroit de ses thèses philosophiques, quelles qu'elles soient. Quarante ans plus tard, Jean Le Moyne fait le commentaire suivant, révélateur de la réputation dont semblait jouir Maritain à un certain moment au Québec :

La guerre ne rendra pas plus éclairée la province de Québec qui se sentait assez bien

⁹² Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, « Texte de l'allocution de Son Excellence », *Le Devoir*, vol. XXXII, n° 32, 10 février 1941, p. 6.

⁹³ Hertel, « Cette Europe à reconstruire », *L'Action nationale*, 11^e année, vol. XXI, février 1943, p. 128.

⁹⁴ Jacques Maritain, « Le cas de M. Jacques Maritain », *Jacques et Raïssa Maritain, Oeuvres complètes*, VII, Fribourg : Éditions universitaires, Paris : Éditions Saint-Paul, 1988, p. 1236-1237.

⁹⁵ Albert Jamet, « M. Maritain. Un penseur ? Oui. Mais un chef ? », *Le Devoir*, vol. XXXIV, n° 111, 15 mai 1943, p. 1 et 2. *Le Devoir* publiera une réplique de Maritain dans l'édition du 26 mai, à côté d'une riposte du Père Jamet.

⁹⁶ Chef de l'État espagnol de 1938 à 1975. (*Le Petit Robert des noms propres*, éd. de 1994, p. 776.)

⁹⁷ Jamet, p. 1.

nantie (Gérard Filion la croyait surtout « bête ») pour se passer d'un Jacques Maritain, d'un Étienne Gilson [...]. Le scandale demeure et il importe d'en écrire l'histoire [...]⁹⁸.

Maritain, s'il était susceptible d'exacerber certaines susceptibilités, comptait par contre beaucoup d'admirateurs au Canada français. Selon Cloutier, non seulement « le capital symbolique de Maritain atteint-il son apogée dans les années 1920 et 1930⁹⁹ », il « se maintient jusque dans les années 1940¹⁰⁰ ». Il est difficile de mesurer l'impact des prises de position du philosophe français sur le plan politique. Peut-être ne réussit-on pas à départager aisément admirateurs et détracteurs pour la simple raison que plusieurs personnes étaient les deux à la fois : on aimait Maritain pour certaines raisons, on le critiquait pour d'autres. En conséquence, on ne saurait affirmer en toute certitude que son admiration pour Maritain a nui à Hertel, d'autant plus que ce dernier n'a endossé publiquement aucune des opinions politiques du philosophe français sur l'Espagne, Hadamard ou Pétain. De plus, il faudrait examiner de près les prises de position respectives de l'Église québécoise et des Canadiens français face à la France au long de la Deuxième guerre mondiale, afin de déterminer si elles ont pu avoir pour effet de stigmatiser les écrits de Hertel. Dans quelle mesure les uns et les autres ont-ils été pétainistes, ou gaullistes ? Par exemple, le même cardinal Villeneuve qui accordait en chaire son appui à Pétain, en février 1941, aurait été, de l'avis d'Éric Amyot, l'un des plus solides alliés de De Gaulle au Québec¹⁰¹.

Hertel affiche un point de vue sur la personne et l'individu qui se distancie quelque peu de l'orthodoxie, mais on ne peut prouver hors de tout doute que ses idées et l'accueil qu'elles reçurent le conduiront à quitter les Jésuites, puis le Québec. Hertel est un disciple avoué de Maritain, mais là encore, rien ne permet de conclure de façon définitive que cela lui causera préjudice. Dans les deux cas subsistent des questions cependant, auxquelles il reste à trouver réponse.

⁹⁸ Jean Le Moyne, « Les Maritain - de loin, de près », *Écrits du Canada français*, n° 49, 1983, p. 61-62.

⁹⁹ Cloutier, « Maritain, Mounier et le Québec », p. 224.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 227.

¹⁰¹ Éric Amyot, *Le Québec entre Pétain et De Gaulle: Vichy, la France libre et les Canadiens français, 1940-1945*, Montréal, Fides, 1999, p. 318-319.

Conclusion

Hertel, à l'image des catholiques canadiens-français de l'époque, est thomiste. Son deuxième essai, *Pour un ordre personnaliste*, est probant à cet égard. Il se compare à tout manuel de philosophie de base, le chapitre sur la logique en moins. L'essai témoigne également de l'adhésion de Hertel au personnalisme - à un certain personnalisme, devrions-nous préciser, catholique, envisagé dans une perspective néo-thomiste, fondé sur la primauté du spirituel, marqué par Maritain. Hertel est fortement influencé par le philosophe, représentatif en cela des élites intellectuelles canadiennes-françaises.

Malgré la facture thomiste de *Pour un ordre personnaliste*, les vues personnalistes qu'y expose Hertel incitent les uns et les autres à se prononcer sur le bien-fondé d'une distinction entre l'individu et la personne. Il ressort de la polémique qu'en dépit des apparences, le thomisme n'est pas monolithique, au Québec. Des conceptions de l'homme et de sa fin émanent des différences d'interprétation de Thomas d'Aquin, qui sont inévitablement appelées à s'opposer. Hertel, par son discours même, incarne ces tensions; il est, en cela aussi, à l'image de son époque. La publication de *Pour un ordre personnaliste* le plonge en effet dans le grand débat de l'entre-deux-guerres sur l'individu, la personne et la société. Les uns, dont Charles de Koninck, au Québec, estiment que le bien commun doit primer sur le bien privé de la personne, en toutes circonstances, et déclarent la guerre à l'individualisme. Les autres ne récusent pas cette idée, s'il est question de l'individu. Mais s'il s'agit de la personne, Maritain, et, dans une moindre mesure, Hertel, croient que la société doit plutôt être ordonnée aux intérêts de celle-ci. Hertel estime, à l'instar de Maritain, que la société doit placer la personne au premier rang. Mais il ne va pas aussi loin que son « maître », se contentant d'affirmer que la société devra *souvent* - pas toujours - céder le pas aux personnes. S'il adopte un point de vue personnaliste, Hertel ne s'éloigne pas pour autant, contrairement à ce que l'on pourrait croire, de l'orthodoxie. Il sait faire preuve de prudence sur le plan philosophique, comme le démontre le tableau « L'empreinte de la philosophie thomiste dans *Pour un ordre personnaliste* » (cf. Annexe E). En clair, *Pour un ordre personnaliste* est un manuel de philosophie thomiste en ce sens qu'il est conçu de la même manière que celui-ci; mais les plus orthodoxes pouvaient croire, à la sortie du livre, que le deuxième essai de Hertel s'éloignait du thomisme du fait de ses sources d'inspiration.

Sa position personaliste l'a peut-être mis en marge d'une société où il occupait une place enviable. Si tel avait été le cas, ce l'aurait été bien malgré lui, car Hertel croyait avoir réussi à démontrer que le personalisme pouvait être considéré comme « une pure et simple doctrine thomiste ». Il faut peut-être chercher du côté de Maritain une explication à l'exclusion de Hertel, dans les années qui suivirent la parution de *Pour un ordre personaliste*. En dépit de son prestige auprès des intellectuels canadiens-français, Maritain affichait des opinions politiques susceptibles de déplaire dans certains milieux. La méfiance qu'il pouvait susciter s'est peut-être exercée sur Hertel, l'un de ses disciples déclarés. L'hypothèse mérite d'être examinée de près.

Pour quelque raison que ce soit, Hertel a fait les frais, dans une certaine mesure, des tensions au sein de la famille thomiste, exacerbées en ces années de guerre. Il a peut-être payé de son exil, mais on pourrait dès lors avancer que les artisans de la Révolution tranquille, de fervents lecteurs de Mounier et de Maritain, et personalistes comme l'ont démontré Meunier et Warren dans *Sortir de la « Grande noirceur »*, allaient lui donner raison.

Par ailleurs, la controverse suscitée par la distinction entre individu et personne, que résume la formule « l'individu pour la société, la société pour la personne », retrouve une actualité nouvelle. Vingt ans après l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés, certains observateurs se demandent en effet si les droits de l'individu (entendu au sens juridique) n'empiètent pas sur ceux de la collectivité. L'individualisme qu'on déplore aujourd'hui est-il le résultat d'un retour en force du capitalisme ? Est-il comparable à celui qu'avait fait surgir le capitalisme industriel et financier, au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle ? Faut-il plutôt conclure qu'on n'a retenu de la formule citée ci-dessus que la deuxième partie, soit « la société pour la personne » ? Hertel croyait pour sa part que la spiritualité pouvait aider l'être humain à réaliser sa fin première sur cette terre, qui est son achèvement définitif en Dieu (*O.P.*, 108), et qu'elle devait occuper une place de premier plan dans la société. Cette croyance a quelque peu disparu, est-on tenté de croire devant le matérialisme et la surconsommation observés un peu partout en Occident. On ne saurait donc reprocher à Hertel, du moins aux idées qu'il a défendues, d'être à l'origine des accès d'individualisme de l'heure présente.

Chapitre V

D'un nationalisme pan-canadien à un nationalisme laurentien

Introduction

Une grave crise économique secoue l'Amérique du Nord dans les années trente, n'avons-nous eu de cesse de rappeler tout au long de cette thèse. Le Québec n'est pas épargné et s'enfonce dans un marasme sans précédent. Les élites québécoises, dans une tentative de renouvellement, puisent dans la philosophie catholique et la pensée nationaliste des idées de solution, rappelle Jean-Charles Falardeau¹. Tout comme la doctrine sociale de l'Église, la pensée nationaliste sera un vecteur de changement dans l'entre-deux-guerres. Non enfermée dans les limites de la politique, elle véhicule un projet de société s'articulant sur la survivance du peuple canadien-français, l'émancipation économique et politique, le régionalisme, la refrancisation, l'éducation et la littérature nationales.

Ravivé par la dépression, le nationalisme trouve un second souffle dans les nombreux essais consacrés à la situation des Canadiens français, dont *La nation canadienne-française* (1934), d'Albert Lévesque, une « quasi-charte du patriotisme canadien français² », *Trente ans de vie nationale*, d'Armand La Vergne (1934), *Histoire de la population canadienne-française* (1934), de Georges Langlois, *Conditions de notre destin national* (1935), d'Hermas Bastien, les livres de Lionel Groulx, *Orientations* (1935) et *Directives* (1937); il y eut également *Qui sauvera Québec ?* des Jeune-Canada et *Notre nationalisme*, d'André Laurendeau, en 1935, *Pour nous grandir* (1937), de Victor Barbeau, que Hertel mentionne dans *Pour un ordre personnaliste* (*O. P.*, 22), *Séparatisme, doctrine constructive* (1937 ?), de Dostaler O'Leary, *L'avenir du*

¹ Jean-Charles Falardeau, « Vie intellectuelle et société entre les deux guerres », *Histoire de la littérature française du Québec, II, 1900-1945*, sous la direction de Pierre de Grandpré, Montréal, Librairie Beauchemin, 1968, p. 190.

² François Hertel, « La littérature canadienne-française », *L'Action nationale*, 3^e année, tome V, mai 1935, p. 288. Se reporter par ailleurs à la bibliographie pour une référence complète du livre d'Albert Lévesque et de ceux mentionnés dans le même paragraphe.

Canada (1938), de Wilfrid Morin, *Notre question nationale*³, de Richard Arès. À l'instar de ses contemporains, François Hertel s'intéresse à la question nationale. Il l'aborde dans chaque essai, lui consacrant un peu plus du quart de *Leur inquiétude*⁴, la longue introduction de *Pour un ordre personnaliste*, et la totalité de *Nous ferons l'avenir*.

Le projet nationaliste de Hertel tient essentiellement dans la création d'un État français, avec des Canadiens français aux postes de commande dans les sphères politique, économique et culturelle (A., 78). L'affirmation nationale est au cœur de chaque essai à l'étude. Si elle est moins systématique que celle d'un Richard Arès au long des trois tomes de *Notre question nationale*, la démarche de Hertel a sa propre cohérence : ce dernier déclare, dans *Leur inquiétude*, que son intention est de vouloir « faire prendre conscience d'eux-mêmes » aux jeunes Canadiens français (I., 1936, 5). Il dresse donc un bilan de la situation de ses compatriotes, un peu à la manière de *L'Action française* dans sa célèbre enquête de 1922⁵. Après ce premier essai, Hertel récidive et affirme, dans *Pour un ordre personnaliste*, que les Canadiens français doivent « dès maintenant tendre vers l'âge adulte » (O.P., 8), et se donne pour but de présenter « une esquisse de civilisation adulte » (O.P., 8). Dans *Nous ferons l'avenir*, il n'est plus question de sonder les eaux, mais bien de s'engager dans la réalisation de son destin; l'échéance est beaucoup plus proche : « il est temps que nous sortions décidément de l'adolescence pour tendre à une pleine maturité », écrit Hertel. On discerne sans peine la logique de laquelle procède la trilogie : un constat, dans *Leur inquiétude*, l'ébauche d'un projet de société, dans *Pour un ordre personnaliste*, et la manière de mener à terme ce projet, dans *Nous ferons l'avenir*.

Malgré la clarté avec laquelle s'exprime Hertel, il est moins aisé qu'il n'y paraît de

³ Richard Arès, *Notre question nationale*, I : *Les faits*, II : *Positions de principes*, III : *Positions patriotiques et nationales*; les trois essais sont parus respectivement en 1944, 1946 et 1947. Pour plus de détails, se reporter à la bibliographie.

⁴ En raison de différences substantielles entre les deux éditions de *Leur inquiétude*, nous indiquerons l'édition à laquelle nous nous référons : par exemple, I., 1936, 106, pour une citation à la page 106 de l'éd. de 1936; I., 1944, 106, pour une citation à la page 106 de l'éd. de 1944.

⁵ L'enquête avait pour thème l'avenir politique des Canadiens français. Elle s'est prolongée sur douze mois. Le texte le plus souvent cité par les chercheurs est celui de Groulx, « Notre avenir politique », paru en janvier 1922.

cerner la pensée de l'écrivain, de dégager une position claire sur des questions sensibles comme les frontières de l'éventuel État français, les minorités françaises du Canada, par exemple, deux points auxquels nous nous arrêterons en fin de chapitre. L'opinion de Hertel évolue au gré des événements, nombreux à survenir sur la scène politique; sa pensée en cette matière est donc fluctuante, et la définition que Robert Vigneault donne de l'essai prend ici tout son sens :

[...] un écrit *en situation*, dynamique, actuel, tourné vers l'avenir. L'écriture propre à l'essai [...] ne propose pas un système de pensée toute faite; elle n'épuise pas les questions; elle n'en fait pas le tour une fois pour toutes. Au contraire, elle amorce un discours sur une question, qui s'adresse à un Autre qu'il s'agit de convaincre, si possible⁶.

Les années trente furent très catholiques au Canada français, comme on l'a vu au troisième chapitre. Dans les rangs nationalistes, il en allait de même. Henri Bourassa⁷ et Lionel Groulx, deux figures dominantes de la première moitié du XX^e siècle, étaient de fervents croyants et pratiquants. Hertel entra dans les ordres, c'est tout dire. Le catholicisme a profondément influencé leur pensée et leur agir, d'une manière que la jeune génération a peut-être peine à imaginer. Le nationalisme avait la caution morale de l'Église, a-t-on établi précédemment. Qu'en était-il du séparatisme, un corollaire du nationalisme ? Nous accorderons à la question toute l'importance qu'elle mérite. Y répondre, c'est toucher du doigt les principes qui sous-tendent le nationalisme de Hertel. L'essentiel de ce chapitre, plus précisément les sections sur ses fondements philosophiques, l'inclination sécessionniste de Hertel et la Laurentie, portera sur le séparatisme. Il faudra à nouveau questionner les philosophes, et nous nous tournerons cette fois vers M^{gr} Louis-Adolphe Pâquet et Arthur Robert, deux éminences grises au début du XX^e siècle. Leur pensée a donné son orientation à *L'Action française*, a marqué Groulx et Hertel. Le dominicain Louis Lachance, dont nous nous étions inspirée pour le nationalisme, au troisième chapitre, est venu après.

Tout autant que pour le séparatisme, la doctrine catholique a guidé naturellement Hertel dans ses prises de position sur le fédéralisme canadien et le régime politique souhaitable pour

⁶ Robert Vigneault, « L'essai québécois : la naissance d'une pensée », *Études littéraires*, vol. 5, n° 1, avril 1972, p. 60-61.

⁷ Henri Bourassa (1868-1952), nationaliste canadien-français, fit carrière en politique et en journalisme.

le Canada français. Les failles du fédéralisme se vérifient d'après Hertel dans l'imminence d'une rupture de la Confédération; il en sera question dans les prochaines pages. Nous nous arrêterons également au régime politique qu'il propose pour l'État français; à la même occasion nous examinerons le point de vue de Hertel sur la démocratie, un autre sujet brûlant d'actualité dans les années trente.

1. Considérations générales

Fait révélateur, Hertel place ouvertement ses espoirs dans la jeunesse et la choisit pour interlocutrice dans chacun de ses essais : « Non, vous n'êtes pas embourbés [*dans la fange de toutes les médiocrités*]. [...] Nos mauvais exemples vous ont entamés; ils ne vous ont pas corrompus. Vous pouvez encore vous dépêtrer, vous sortir de *notre* boue. Et vous en sortirez. Nous comptons sur vous. Sinon, tout est perdu » (*I.*, 1936, 223), écrit-il dans une tentative pour rassurer les jeunes. Hertel n'est pas seul à s'adresser à eux; Groulx a fait de même, dans *Orientations* : « Que ce petit livre [...] fournisse à la jeunesse quelques éléments de ses décisions. C'est assez pour le justifier⁸ », y lit-on. Les deux hommes sont en phase avec l'époque. Les années trente ont donné lieu à une mobilisation sans précédent de la jeunesse, soulignons-nous dans l'Introduction. Tous les chercheurs qui se sont intéressés à cette période de l'histoire québécoise ont fait état du dynamisme de la jeune génération. Falardeau parlait de renaissance⁹, et plus récemment, Louise Bienvenue concluait à l'émergence d'un groupe social qui « a réussi à frayer son chemin, allant jusqu'à s'imposer comme interlocuteur privilégié du débat social [...] »¹⁰. Les jeunes des années trente cherchent à renouveler le nationalisme canadien-français et à solutionner les problèmes engendrés par leur statut de dominés sur les plans social et économique. Comme Groulx, Hertel ne pouvait que se reconnaître en eux, partisan lui aussi de la reconquête par les Canadiens français de leurs institutions politiques, économiques et culturelles.

⁸ Lionel Groulx, *Orientations*, Montréal, Éditions du Zodiaque, coll. du « Zodiaque '35 », 1935, p. 9.

⁹ Jean-Charles Falardeau, « La génération de *La Relève* », *Recherches sociographiques*, vol. VI, n° 2, mai-août 1965, p. 123.

¹⁰ Louise Bienvenue, « “ L'impérieuse mission de la jeunesse ” ou l'émergence d'un groupe social, la jeunesse », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 9, n° 2, printemps 2001, p. 14.

Il serait ardu par ailleurs de démontrer que Hertel apporte de nouveaux arguments au débat national. D'une page à l'autre, ses essais répondent en écho à Groulx. L'ascendant de ce dernier sur ses compatriotes dans l'entre-deux-guerres est un fait incontesté. André-J. Bélanger est l'un des nombreux chercheurs à souligner la place immense qu'occupait alors le prêtre historien au Québec : « Dans les années trente, Lionel Groulx fait école. Il sert de caution morale à tout mouvement nationaliste qui à cette époque désire avoir pignon sur rue¹¹ », affirme-t-il. Hertel lui-même a professé à maintes reprises son admiration pour Groulx. Dès février 1935, il salue l'historien, dont l'oeuvre, à ses yeux, « se dresse triomphante sur le fond grisonnant de nos défaites nationales¹² ». En 1939, dans la recension d'un essai sur celui qu'il présente comme « notre maître », Hertel dit de la vie de Groulx qu'elle est « une grande oeuvre, une oeuvre de beauté¹³ ». Quelques années plus tard, il lui rend ce nouvel hommage, dans *Pour un ordre personneliste* : « nous savons que tous ceux qui, au Canada français, ont des soucis patriotiques le doivent à l'histoire et, disons-le, à l'histoire de l'abbé Groulx » (*O.P.*, 39). Il ne serait pas inconsidéré d'affirmer qu'on ne retrouve chez Hertel aucune idée que Groulx n'ait développée dans son abondante prose. Notre entreprise se serait limitée à dresser une liste des arguments de Hertel et à les rechercher dans deux seuls essais de l'abbé, *Orientations* et *Directives*, le corpus étoffé d'une couple articles parus dans *L'Action française* pour faire bonne mesure, que le résultat aurait été acceptable. On ne s'étonnera pas dès lors des multiples références à Groulx et à *L'Action française*, qu'il dirigea de 1920 à 1928, tout au long du chapitre.

D'autres courants d'idées, bien qu'ils prennent leur source dans le credo du chanoine, irriguent néanmoins un terrain sur lequel ce dernier a hésité à s'avancer, celui de la séparation du Québec. Hertel, sans afficher des positions exemptes de toute ambiguïté, s'est peut-être aventuré plus loin sur ces sols mouvants. Se dévoile ainsi sous sa plume une autre face du nationalisme canadien-français, qu'il y aura lieu de contempler lorsque nous chercherons à

¹¹ André-J. Bélanger, *L'apolitisme des idéologies québécoises*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, coll. « Histoire et sociologie de la culture », 1974, p. 257.

¹² Hertel, « La littérature canadienne-française », p. 285.

¹³ Hertel, « L'abbé Lionel Groulx », *L'Action nationale*, 7^e année, vol. XIII, janvier 1939, p. 73-76.

comprendre pourquoi Hertel, en 1936, persiste à affirmer qu'une jeunesse « opprimée par le régime confédératif » se libérera de son inquiétude patriotique « par une préparation à la rupture de la Confédération » (*I.*, 1936, 183). Groulx, pour sa part, s'en tenait à l'idée d'un État français depuis un moment déjà¹⁴.

Hertel, de plus, s'abstient d'aborder un thème cher à ses prédécesseurs, la mission providentielle de la race française en Amérique. Ainsi Groulx cherchait-il à se convaincre, dans *Orientations*, « que Dieu ne pouvait vouloir notre déchéance nationale, parce qu'il ne saurait entrer dans le plan providentiel qu'un peuple catholique, si petit soit-il, meure, ni perde même la moindre de ses valeurs spirituelles¹⁵ ». Avant lui, Rorigue Villeneuve mettait ses compatriotes devant leurs devoirs apostoliques : « que l'indépendance politique rêvée mette notre nationalité dans le rôle auguste auquel la dispose comme de longue haleine l'éternelle Providence [...]»¹⁶, souhaitait-il. L'omission de Hertel sur le sujet se remarque à peine, mais elle révèle que le jeune prêtre d'alors, s'il les admire, n'est pas de la génération des Groulx et des Villeneuve¹⁷. Dans le commentaire suivant, Hertel prend un recul éloquent en soi : « C'est à cette époque [*il y a vingt-cinq ou trente ans*] que nous parlions tant de notre mission providentielle et que nous affectons un mépris souverain pour les valeurs temporelles. Les temps ont bien changé » (*A.*, 92). Dans cet autre extrait, on saisit qu'il cherche à se distancer de ses prédécesseurs, malgré qu'on ne sache contre qui exactement Hertel dirige sa colère :

Certes nous avons enfin renoncé à je ne sais trop quelle mégalomanie oratoire qui, sous prétexte de grandeurs futures, nous illusionnait facilement sur notre véritable destin. Nous ne sommes pas appelés à devenir un peuple grand, mais un peuple moyen par le nombre, possesseur d'un territoire d'envergure relativement restreinte [...] (*O.P.*, 13).

Son nationalisme n'est déjà plus tout à fait celui de Groulx et anticipe sur celui des générations

¹⁴ Dans le numéro spécial de *L'Action française* sur la soixantième anniversaire de la Confédération, en mai-juin 1927, on ne spéculait plus sur le démantèlement de la Confédération. À ce sujet, consulter également le IV^e tome des *Mémoires* de Groulx, à la p. 348.

¹⁵ Groulx, *Orientations*, p. 223.

¹⁶ J.-M.-Rodrigue Villeneuve, « Et nos frères de la dispersion » ? *L'Action française*, vol. VIII, n° 1, juillet 1922, p. 4.

¹⁷ Groulx et Villeneuve sont respectivement de 27 et de 22 ans les aînés de Hertel.

ultérieures. Hertel, s'il est attaché à la survie de la nation canadienne-française avec la même ferveur que Groulx, fait néanmoins cette observation : « Penchons-nous sur le passé, soit ! recueillons pieusement ses leçons, mais pas pour ronger notre frein et ressasser de vieux griefs, pour préparer l'avenir » (*A.*, 10). Il s'irrite de cette attitude observée chez ses compatriotes : « nous sommes plus portés à survivre à l'ombre des nobles souvenirs qu'à nous livrer résolument au combat pour une plus grande vie future » (*O.P.*, 40; *A.*, 100-101). W. E. Collin note avec justesse que Hertel appartient à ces écrivains canadiens-français des années trente « plus préoccupés de vivre que de survivre¹⁸ ».

Il faut ajouter enfin que Hertel, à la différence de Groulx peut-être, se soucie plus de la dimension culturelle et artistique du nationalisme qu'à son enracinement dans l'histoire. Dans une lettre à André Laurendeau, il dévoile le projet qui lui tient à cœur :

Mon but est le suivant : faire oeuvre nationaliste constructive. [...] Que nous manque-t-il ici? C'est d'exister dans le domaine de la pensée. C'est de posséder un climat de culture à nous. Ne serait-il pas plus utile à cette fin de commencer dès maintenant à créer une pensée, une culture canadienne-française que de combattre contre les ombres que sont nos déficiences et ces autres plus falotes : les Anglais¹⁹ ?

Hertel, pour qui la vie « naît de l'esprit et se continue par l'esprit » (*O.P.*, 32), est autant chez lui à *La Relève* qu'à *L'Action nationale*. Lorsque que la jeune revue créée par des anciens du collège jésuite Sainte-Marie affirme que la patrie et la nation sont étroitement liées à la personne et que pour cette raison, elle « reléguera au second plan le politique et l'économique, pour dégager ce que la nation est essentiellement, c'est-à-dire un centre de culture²⁰ », Hertel ne peut qu'approuver. Il soutient lui-même qu'« une mentalité à conserver, un patriotisme à vivre et à faire vivre, c'est avant tout une culture à propager » (*O.P.*, 31), et qu'avant tout, « il faut mettre l'accent sur la personne plus que sur la nation, agir plus dans le domaine social et culturel que

¹⁸ W. E. Collin, « Letters in Canada : 1945, part II, French Canadian Letters », *The University of Toronto Quarterly*, vol. XV, n° 4, July 1946, p. 399. En anglais, le commentaire de Collin se lit comme suit : « With them it is a question of *vivre* rather than *survivre* ».

¹⁹ Hertel, [Lettre à André Laurendeau, 31 juillet 1937], Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds Familles-Laurendeau-et-Perrault, P2 / D1, 3.

²⁰ Robert Charbonneau, Robert Élie, Paul Beaulieu et Claude Hurtubise, « Préliminaires à un manifeste pour la patrie », *La Relève*, 1^{er} cahier, 3^e série, septembre-octobre 1936, p. 9.

dans le domaine politique » (*O.P.*, 44). Le jésuite désigne Groulx comme son maître, mais fraye aussi avec les jeunes créateurs, dont il est encore près par l'âge.

Hertel acquiesce au nationalisme prôné par ses aînés et reprend à son compte les idées de Groulx. Près des jeunes, il fait une incursion chez les séparatistes, si timide soit-elle, tout en fréquentant les milieux préoccupés d'abord de culture, d'art et de spiritualité. Au contact des principaux participants du débat sur la nation canadienne-française, Hertel donne dans ses essais le moyen de se faire une idée assez juste du nationalisme de l'entre-deux-guerres au Québec.

2. Une rupture imminente

La Confédération fut un « drame sinistre » (*I.*, 1936, 145), ne se gêne pas d'affirmer Hertel. Ses propos seraient incendiaires, peut-être, si on les entendait pour la première fois; en 1922 déjà, Villeneuve affirmait que « la Confédération n'a été en ce qui concerne nos intérêts nationaux qu'une banqueroute lamentable, qu'une déception humiliante et amère²¹ ». Et Groulx concluait, en 1927, « qu'après plus d'un demi-siècle d'existence, la Confédération canadienne reste encore un géant anémique, porteur de maints germes de dissolution²² ». Dans les circonstances, la rupture du Pacte confédératif est inévitable. La séparation du Québec d'avec le Canada est incontournable, estime Hertel, pour des raisons d'ordre géographique, historique, économique et culturel. « Avant quinze ans peut-être, prédit-il, les jeunes d'aujourd'hui, qui seront alors au pouvoir, demanderont, exigeront la rupture; car ils auront une vision nette de la farce que fut à nos dépens la Confédération » (*I.*, 1936, 144)²³. Hertel formule cette « évidence » à plus d'une reprise dans *Leur inquiétude*, sans guère varier les termes utilisés : « La fatalité

²¹ Villeneuve, « Et nos frères de la dispersion » ?, p. 22-23.

²² Lionel Groulx, « Les Canadiens français et l'établissement de la Confédération », *L'Action française*, vol. XVII, n^{os} 5 et 6, mai-juin 1927, p. 300.

²³ Ces propos de Hertel sont cités par Pierre Godin dans *René Lévesque, I, (1922-1960) : un enfant du siècle*, à la p. 54. Ils sont accompagnés du commentaire suivant : « Thèse séparatiste qui, aux yeux de ses critiques, fera apparaître François Hertel comme un illuminé. [...] Par sa critique sociale et son anticléricalisme, Hertel s'écarte radicalement du courant séparatiste des années 30, abonné aux valeurs de la droite ». De telles affirmations ne peuvent que surprendre le lecteur attentif de l'oeuvre de Hertel dans l'entre-deux-guerres, laquelle ne dévie jamais de la ligne tracée par l'Église et les mentors nationalistes. On ne saurait dire non plus à quels critiques précisément Godin fait allusion, car *Leur inquiétude* fut plutôt un succès de librairie. À notre connaissance, on ne compte que deux voix dissidentes dans la presse au moment de sa sortie : celles d'Émile Bégin et d'Albert Pelletier, lequel reproche à Hertel d'être trop... conservateur ! *Leur inquiétude*, plutôt que de marginaliser Hertel, l'a hissé au rang des élites.

géographique, économique, historique amène à grands pas une division du Canada » (I., 1936, 161), écrit-il; « au jour, plus ou moins lointain, mais fatal, de la séparation définitive » (I., 1936, 179), « cette fatalité historique et géographique d'une séparation du Canada » (I., 1936, 184), répète Hertel. *L'Action française* était arrivée à la même conclusion en 1922 : « Durera-t-elle [la Confédération] vingt ans ou trente ans, je l'ignore; mais elle doit se dissoudre un jour²⁴ », écrivait Groulx.

Le constat d'une rupture imminente a toute son importance, car il autorisera les nationalistes à élaborer le projet d'un État français. Nous nous attacherons à expliquer pourquoi à la section suivante; pour l'heure, laissons rêver Hertel et ses contemporains : « nous entrevoyons le jour où toutes les énergies saines du Québec se tourneront vers la réalisation chère d'une Laurentie²⁵ autonome » (I., 1936, 110), Hertel écrit-il. Avant lui, Groulx invite ses compatriotes à le suivre dans sa mission : « Être nous-mêmes, absolument nous-mêmes, constituer, aussitôt que le voudra la Providence, un État français indépendant, tel doit être, dès aujourd'hui, l'aspiration où s'animeront nos labeurs, le flambeau qui ne doit plus s'éteindre²⁶ », estime-t-il.

L'imminence de l'éclatement du Canada met les Québécois dans l'alternative suivante : soit qu'ils accélèrent le processus de la rupture, soit qu'ils restent dans l'expectative et laissent une situation sans issue se dénouer d'elle-même. Groulx et les nationalistes qu'il réunit autour de lui préféreront attendre que survienne le démantèlement de la Confédération. Hertel choisira lui aussi cette voie de la prudence. Interviennent ici les préceptes de la philosophie catholique. Au troisième chapitre, il fut démontré que le nationalisme était un droit naturel, qu'il était légitime de ce fait, pour autant qu'il reste dans les bornes de la justice, de la charité et de la morale chrétienne²⁷. Qu'en est-il du séparatisme ? Reçoit-il de même la sanction des philosophes

²⁴ Lionel Groulx, « Notre avenir politique. Conclusion », *L'Action française*, vol. VIII, n° 6, décembre 1922, p. 334.

²⁵ Nous reviendrons à l'utilisation du mot Laurentie, propre à Hertel, plus loin dans ce chapitre.

²⁶ Lionel Groulx, « Notre avenir politique », *L'Action française*, vol. VII, n° 1, janvier 1922, p. 24.

²⁷ Hermas Bastien, *Conditions de notre destin national*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1935, p. 116.

catholiques ? On ne saurait sous-estimer, souligne avec raison l'historien Jean-Claude Dupuis, l'importance que revêtait la justification philosophique et morale de l'idéal d'indépendance pour *L'Action française*²⁸. La légitimation des aspirations autonomistes des Canadiens français était tout aussi essentielle pour Hertel, prêtre de son état.

3. Le fondement philosophique des aspirations indépendantistes

Arthur Robert s'est appliqué à démontrer dans *L'Action française*, en 1922, qu'« un peuple a le droit même de tendre à l'autonomie complète, et, si possible, à la souveraineté d'un État. Ce double droit, c'est la nature qui l'en a gratifié²⁹ », affirme-t-il. Ce droit est toutefois étroitement lié au désir et à la volonté de se perfectionner³⁰, tempère-t-il. M^{re} Louis-Adolphe Pâquet, l'auteur d'ouvrages théologiques et canoniques « de la plus pure orthodoxie thomiste³¹ », de l'avis d'Yvan Lamonde, s'était penché sur la question de l'excès de pouvoir et des recours possibles, le cas échéant : « la société, en cas d'abus tyrannique, et par un droit inné de défense, peut intervenir, soit en tempérant le pouvoir abusif, soit même en le cassant³² », spécifiait-il. Tout est de savoir quels méfaits peuvent être qualifiés de tyranniques et quel degré la tyrannie doit-elle atteindre pour qu'il y ait abus. Les Canadiens français pourraient s'aviser d'invoquer la violation de l'esprit du Pacte de 1867, la participation aux guerres de l'Empire, la conscription, la persécution scolaire, par exemple, suggère Dupuis. Mais ces iniquités avaient-elles atteint le point où les victimes auraient été justifiées d'intervenir, de déloger même du pouvoir les personnes responsables ? Peut-être que non, laisse entendre ce dernier³³. Car Pâquet,

²⁸ Jean-Claude Dupuis, « La pensée politique de *L'Action française* de Montréal (1917-1928) », *Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, n° 2, été 1994, p. 28.

²⁹ Arthur Robert, « Aspirations du Canada français. Fondements philosophiques », *L'Action française*, vol. VII, n° 1, février 1922, p. 67.

³⁰ *Ibid.*, p. 71.

³¹ Yvan Lamonde, *Louis-Adolphe Pâquet*, Montréal, Fides, coll. « Classiques canadiens », n° 45, 1973, p. 7.

³² Louis-Adolphe Pâquet, *L'écueil démocratique (Série d'articles qui ont paru dans L'Action catholique de Québec, en décembre 1918)*, Québec, Éditions de L'Action sociale catholique, 1919, p. 14.

³³ Jean-Claude Dupuis, « Nationalisme, séparatisme et catholicisme dans l'entre-deux-guerres », *Les nationalismes au Québec du XIX^e au XXI^e siècle*, sous la direction de Michel Sarra-Bournet avec la collaboration de Jocelyn Saint-Pierre, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2001, p. 104.

« sacro-saint, tabou, intouchable³⁴ », à l'époque, soulignait-on au chapitre précédent, met en garde contre les erreurs d'interprétation :

Cette doctrine, il faut bien y prendre garde, ne peut s'appliquer que très rarement, et avec beaucoup de prudence, et dans la supposition qu'il n'en sortira pas des maux plus graves que la tyrannie elle-même³⁵.

En ces années d'agitation sociale en Europe, où la révolution bolchevique, à l'Est, engendrait un régime communiste, on redoutait la contamination des esprits. Des idées pernicieuses comme le principe des nationalités, par exemple, flottaient dans l'air, dans le ciel même du voisin américain³⁶. La doctrine catholique, prévient M^{re} Pâquet en 1919, « n'implique pas davantage le droit *absolu* et *illimité*, attribué trop souvent aux peuples et aux portions de peuples, de disposer librement d'eux-mêmes, et de choisir et de poursuivre, sans aucun égard pour les droits antérieurs, leurs destinées³⁷ ». Cette mise au point autorise sans doute Dupuis à prétendre qu'il y a « incompatibilité entre le principe des nationalités et la philosophie catholique³⁸ ». Groulx lui-même tient à préciser, en 1922, que la solution d'un État français « ne se fonde pas tout d'abord sur le principe des nationalités, sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. [...] c'est de la constance du péril suspendu sur notre existence française qu'a vécu la constance de notre rêve d'indépendance politique³⁹ ». La philosophie catholique accorde donc une grande

³⁴ Ceslas-Marie Forest, cité par Yvan Lamonde et Benoît Lacroix, « Les débuts de la philosophie universitaire à Montréal. Les mémoires du doyen Forest, O.P. (1885-1970) », *Philosophiques*, vol. III, n° 1, avril 1976, p. 78.

³⁵ Pâquet, p. 17.

³⁶ En 1918, le président des États-Unis, T. W. Wilson, avait fait de la reconnaissance du principe des nationalités et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes un des buts de guerre américains, dans un document connu sous le nom des « Quatorze résolutions ».

³⁷ Pâquet, p. 17.

³⁸ Dupuis, « La pensée politique », p. 32.

³⁹ Groulx, « Notre avenir politique », 1922, p. 21. Cette précision apportée par Groulx a été supprimée du recueil des textes de la série, publié en 1923 sous les auspices de *L'Action française*. Elle ne figure pas non plus dans *Le rouge et le bleu. Une anthologie de la pensée politique au Québec de la Conquête à la Révolution tranquille*, d'Yvan Lamonde et Claude Corbo. L'omission est regrettable, croyons-nous, car la mise au point de Groulx témoigne au premier chef de sa prudence et de son respect de la doctrine catholique. Elle figure sans doute au nombre des raisons pour lesquelles il a, comme Hertel et la vaste majorité des catholiques canadiens-français de l'époque, pratiqué un nationalisme attentiste, qualifié de passif par certains historiens.

importance au respect de l'ordre établi. Il n'est pas permis, explique Robert, « [...] de crier à la rébellion du moment qu'un gouvernement impose des lois injustes ou ordonne des mesures oppressives⁴⁰ ». Les élites canadiennes-françaises, qui se recrutent pour une bonne part au sein de l'Église, y penseront à deux fois avant d'inciter le peuple à créer ou à joindre tout mouvement insurrectionnel. C'est pourquoi elles choisissent d'attendre, comme on l'a vu plus tôt dans ce chapitre. Villeneuve, notamment, répète que les Canadiens français ne provoqueront pas la séparation. « De gré ou de force, le tronçonnement du Canada s'en vient; nous n'aurons pas à l'opérer; nous avons plutôt à le prévoir [...] »⁴¹; « nous ne courrons au-devant d'aucune séparation. Nous la regardons venir; car elle nous vient⁴² », insiste-t-il. Hertel partage ce point de vue : « Ce jour-là, - je crois que sa venue sera pacifique; car l'Empire tombera de vieillesse comme une loque, ou s'effondrera bruyamment, sous d'autres coups que les nôtres, - ce jour-là, nous devons songer à vivre seuls enfin » (*I.*, 1936, 164), lit-on dans son premier essai. Dans l'intervalle, rien n'empêche les chefs de file d'élaborer le projet d'un État français et de mettre tout en oeuvre pour que leur peuple soit prêt à assumer son destin, le jour venu. Dupuis résume bien la position de *L'Action française* : « [...] les Canadiens français doivent se préparer à l'effondrement prochain de la Confédération, sans le souhaiter ni le provoquer, mais en tournant le regard vers un idéal supérieur, la création d'un État français sur les rives du Saint-Laurent⁴³ ». Hertel adoptera la même attitude, en dépit d'un penchant, si faible soit-il, pour le séparatisme.

La conception que Groulx et *L'Action française* se faisaient de l'indépendance a profondément marqué Hertel. Il fallait pour cette raison l'examiner de près. Les tergiversations, l'ambiguïté du jésuite au sujet du séparatisme sont largement imputables aux préceptes du catholicisme exposés dans les pages de *L'Action française*, qu'il ne pouvait, en sa qualité de prêtre, ignorer. Malgré quelques déclarations enflammées, dans *Leur inquiétude*, Hertel est en effet resté prudent. Sa définition du patriotisme, « un vouloir-vivre collectif » (*O.P.*, 101), qui

⁴⁰ A. Robert, « Aspirations du Canada français », p. 74.

⁴¹ Villeneuve, « Et nos frères de la dispersion » ?, p. 8.

⁴² *Ibid.*, p. 10.

⁴³ Dupuis, « La pensée politique », p. 28.

se caractérise par « la parenté du sang, l'unité de la langue et parfois de la religion, la communion aux mêmes coutumes, la cohabitation sur un même sol » (*O.P.*, 101), est la même que celle donnée à la nationalité par Taparelli⁴⁴, et qu'avaient reprise à leur compte les collaborateurs à l'enquête de 1922, les Arthur Robert, Philippe Perrier et Rodrigue Villeneuve. M^{re} Pâquet le premier se réfère à Taparelli dans *L'écueil des démocraties*.

De plus, Hertel, s'il presse les jeunes de faire de « l'agitation politique » (*I.*, 1936, 184), de commencer de s'organiser en autant d'associations qu'ils pourront (*I.*, 1936, 187), s'assure d'établir les limites dans lesquelles il faudra contenir l'action. Ainsi cette note de bas de page pour préciser qu'agitation est entendue « au sens anglais, bien entendu », et qu'il ne s'agit pas de fomenter une quelconque révolte; il faut comprendre par ce terme, précise Hertel, des mouvements d'opinion, la circulation des idées par des assemblées, des manifestations, des tracts, des pamphlets, des journaux » (*I.*, 1936, 184)⁴⁵. En clair, le jésuite se conforme parfaitement aux recommandations de M^{re} Pâquet. L'Église autorise, indiquait ce dernier, la « résistance passive », qui peut consister en « des procédures légales tendant à faire réviser une législation persécutrice, en l'association des intéressés et en l'organisation de leurs forces en moyen nécessaire de défense contre les injustices criantes du pouvoir⁴⁶ ». Enfin, Hertel recommande d'éviter la précipitation : « Toutefois il est très important de l'ajouter : prenons notre temps » (*I.*, 1936, 161), prévient-il, souhaitant que la Confédération « dure encore plusieurs années, ne serait-ce que pour nous donner le temps de nous préparer à sa rupture » (*I.*, 1936, 182). Il reprend là les propos de Groulx émis en 1922 dans *L'Action française* : « Une ferme sagesse nous commandera de ne rien brusquer, de ménager tous les événements en vue du grand succès définitif⁴⁷ ».

⁴⁴ Luigi Taparelli d'Azeglio (1793–1862), jésuite, est l'auteur de *l'Essai théorique de droit naturel basé sur les faits*, qui a eu un impact certain dans l'Église. Hertel, toutefois, omet de nommer l'une des quatre caractéristiques mentionnées par Taparelli, la forme de gouvernement.

⁴⁵ Dans l'édition de 1944 de *Leur inquiétude*, cette note de bas de page fut supprimée. Peut-être une telle précaution n'était-elle plus nécessaire, en regard des changements qu'annonçait la fin de la guerre.

⁴⁶ Pâquet, p. 16.

⁴⁷ Groulx, « Notre avenir politique », 1922, p. 24.

On pourrait ajouter, en dernière analyse, que la séparation politique d'avec le Canada n'est pas une condition *sine qua non* à l'accomplissement de la mission du peuple canadien-français en terre d'Amérique. Elle est entendue comme un moyen, non une fin, d'autant plus, stipulait Robert, qu'« un peuple ne perd pas sa nationalité du fait d'être sous la gouverne d'un autre⁴⁸ ». Hertel est clair quant à ce qui doit venir en premier, dans *Leur inquiétude* :

La prise de possession du Québec, voilà un but connexe, plus précis encore, plus positif, et qu'il convient de mettre en tête des préoccupations nationales, avant même l'idéal séparatiste, puisque la séparation ne peut avoir d'autre but qu'un affermissement laurentien [...] (I., 1936, 184).

En pleine Révolution tranquille, Charles Taylor rappelait que le séparatisme n'était pas un phénomène nouveau au Canada français, mais que « la distinction venait de ce que le séparatisme n'avait jamais été la question primordiale, le noeud qui attachait les fibres nationalistes, l'idée fixe qui obsédait les militants⁴⁹ » des décennies précédentes.

4. Une certaine propension, sinon une inclination certaine, au séparatisme

Les velléités d'indépendance de Groulx, pour peu qu'elles aient existé, se seraient graduellement amoindries au point de disparaître. Selon Dupuis, *L'Action française* ne croit plus à l'imminence d'une rupture de la Confédération dès 1927⁵⁰. Groulx module son discours, insistant désormais sur la faisabilité d'un État français au sein de la fédération canadienne. Dans *Directives*, il précise sa position :

Mon attitude à l'égard des institutions de 1867 n'offre pourtant point d'ambiguïté. Je suis pour la Confédération. Mais j'attends que l'on me montre le précepte divin ou humain qui nous impose de nous y laisser étrangler. [...] Nous resterons dans la Confédération; mais la Confédération devra se concilier avec notre volonté de survie et d'épanouissement français⁵¹.

⁴⁸ A. Robert, « Aspirations du Canada français », p. 73.

⁴⁹ Charles Taylor, *Rapprocher les solitudes. Écrits sur le fédéralisme et le nationalisme au Canada*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1992, p. 4.

⁵⁰ Dupuis, « La pensée politique », p. 36. Par ailleurs, en février 1927, la direction de la revue écrivait encore : « en prévision d'une rupture qui nous paraît inévitable... » ([La Direction], « Le problème national », *L'Action française*, vol. XVII, n° 2, février 1927, p. 79).

⁵¹ Lionel Groulx, *Directives*, Montréal, Éditions du Zodiaque, coll. du « Zodiaque Deuxième », 1937, p. 13.

Hertel, contrairement à Groulx, se déclare ouvertement en faveur de la sécession, au moment où paraissait *Directives*. En 1936, il soutient dans *Leur inquiétude* que « le parti politique, - quel qu'il soit, - qui nous sauvera sera celui qui mettra en tête de son programme comme article premier et essentiel une rupture de la Confédération » (*I.*, 1936, 109-110)⁵². Tout en exposant la question dans les mêmes termes que *L'Action française* en 1922, à savoir que l'éclatement du pays était inéluctable et que de ce fait, il était permis de caresser le projet d'un État laurentien, Hertel affiche des tendances séparatistes, que Groulx, s'il les avait, se gardait de dévoiler en 1936. Bélanger recommande, avec raison, la prudence dans l'interprétation des propos de Hertel : « Aucun développement ne venant préciser cette affirmation péremptoire [*ci-dessus*], il serait présomptueux de lui donner un sens que le contexte ne légitime en aucune manière. La portée du terme *rupture* demanderait de plus amples précisions, puisque rien ne corroborerait par la suite une interprétation qui lui attribuerait une intention franchement "séparatiste"⁵³ ». Il est vrai que Hertel, nous l'avons noté, cultive l'ambiguïté; il est permis cependant d'affirmer que celui qui s'exclamait « cette fatalité historique et géographique d'une séparation du Canada, qu'elle devienne un idéal, un phare, un appel aux conquêtes progressives » (*I.*, 1936, 184)⁵⁴ ! a été, pendant un moment, - bref peut-être -, séparatiste. Deux éléments nous conduisent à le croire : il y a d'abord cette lettre à André Laurendeau, en juillet 1937, dans laquelle Hertel sollicite sa participation à la mise sur pied d'un groupe de jeunes :

Voici les grandes idées que je propose et que je m'efforce de propager : Catholicisme. Nationalisme. Personnalisme. Autorité. *Séparatisme*⁵⁵, corporatisme. Le tout unifié et adapté à ce pays laurentien. Voilà, à mon humble avis, les six points essentiels à un programme réel de rénovation dans notre pays⁵⁶.

⁵² Dans l'édition de 1944, le passage a été remanié : « [...] comme article premier et essentiel une rupture de la Confédération ou, ce qui revient presque au même, une application réelle de cette institution » (*I.*, 1944, 107).

⁵³ A.-J. Bélanger, p. 293.

⁵⁴ Fait intéressant à noter, Hertel s'était engagé, dans *Leur inquiétude*, « à ne pas dire ce qu'il voudrait qui fût, mais ce qu'il croyait devoir arriver » (*I.*, 1936, 140). Il a tôt fait de quitter le poste d'observateur qu'il s'était adjugé. Par ailleurs, le passage fut supprimé dans l'édition de 1944 de *Leur inquiétude*.

⁵⁵ L'italique est de nous.

⁵⁶ Hertel, [Lettre à André Laurendeau, 21 août 1937].

En deuxième lieu, Hertel aurait été membre des Jeunesses patriotes, dont les idées sécessionnistes des fondateurs, les frères Dostaler et Walter O'Leary, sont connues, prétendent certains chercheurs. L'un d'eux, Robert Comeau, en veut pour preuve cette affirmation de Walter O'Leary : « Les Jeunesses patriotes comprenaient des indépendantistes connus tels que [...] Michel Chartrand, [...] Jean-Louis Gagnon, [...] l'abbé Carmel Brouillard, François Hertel, etc.⁵⁷ ». À l'instar de Comeau, Andrée Ferretti et Gaston Miron, dans *Les grands textes indépendantistes. Écrits, discours et manifestes québécois 1774-1992*⁵⁸, de même que Jean Hamelin et Nicole Gagnon dans *l'Histoire du catholicisme québécois*⁵⁹, soutiennent que Hertel a fait partie des Jeunesses patriotes; ils s'abstiennent de préciser cependant d'où ils tirent cette information. Une certaine réserve est de rigueur, car son affiliation au mouvement n'est pas établie de manière irréfutable⁶⁰. Une autre invitation à la prudence est cette réplique de Hertel adressée à *La Nation*, en mai 1937, sous le pseudonyme de Jean Caisse⁶¹ :

Lorsque *La Nation* (*La Nation*, 15 avril 1937) affirme que « la doctrine politique nationale qu'il (M. Bouchard) a lancée l'an dernier est devenue la base du renouveau nationaliste au Canada français », elle commet à notre avis une orgueilleuse erreur. La base du renouveau de la doctrine nationaliste au Canada français nous la trouvons dans

⁵⁷ Cité par Robert Comeau, « Lionel Groulx, les indépendantistes et le séparatisme », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 26, n° 1, juin 1972, p. 83.

⁵⁸ Andrée Ferretti et Gaston Miron, *Les grands textes indépendantistes. Écrits, discours et manifestes québécois 1774-1992*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, coll. « Anthologies », n° 7, 1992, p. 25.

⁵⁹ Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois. Le XX^e siècle, I, 1898-1940*, sous la direction de Nive Voisine, Montréal, Boréal Express, 1984, p. 420.

⁶⁰ À notre connaissance, le document d'où proviennent les informations révélées par Walter O'Leary, *Petite histoire de l'indépendance du Québec*, est introuvable à l'heure actuelle, tant à la Bibliothèque nationale du Canada qu'à celle du Québec. De plus, on ne retrouve aucune mention de Hertel dans le Fonds Dostaler et Walter-Patrice-O'Leary (P40), au Centre de recherche Lionel-Groulx. Dans le *Répertoire numérique du Fonds François-Hertel*, de la Bibliothèque nationale du Québec, on ne retrace pas de correspondance avec les O'Leary.

⁶¹ Il est établi que Hertel a bien utilisé le pseudonyme de Jean Caisse; non seulement l'affirme-t-il lui-même dans ses mémoires, l'information est confirmée dans la biographie du *Répertoire numérique du Fonds François-Hertel*, à la page 11. Il serait fort douteux qu'un autre que Hertel ait utilisé le pseudonyme de Jean Caisse, mais il faut signaler la possibilité, si minime soit-elle.

la doctrine préparée et diffusée par le groupe de *L'Action nationale*⁶².

Or *L'Action nationale*, à l'époque, n'est pas séparatiste. Certains collaborateurs le sont peut-être, mais la revue n'a pas demandé officiellement la séparation du Québec. D'après Comeau, « c'est surtout *La Nation* et *L'Unité nationale* qui présentèrent, à l'intérieur de l'idéologie nationaliste traditionnelle, l'option séparatiste⁶³ ». Et Paul Bouchard, à qui s'adresse Hertel, était « vraiment l'âme dirigeante » de *La Nation*. Pourquoi Hertel l'aurait-il apostrophé de la sorte s'il partageait ses vues séparatistes ? Cela dit, la participation du jésuite aux Jeunesses patriotes reste plausible, à défaut d'être une certitude; Bélanger, qui prescrit la prudence, n'en classe pas moins Hertel parmi les nationalistes « plus marginaux », avec Dostaler O'Leary, qui adoptent « des positions plus tranchées⁶⁴ ». Le jésuite, par exemple, raconte Ambroise Lafortune dans ses mémoires⁶⁵, aurait incité des jeunes du cours classique à brûler les drapeaux britanniques, une cinquantaine au total, à l'occasion d'un festival sportif, en 1937, l'année précisément du centenaire de la Rébellion des patriotes... S'il était le fils spirituel de Groulx, Hertel était après tout quasiment de la même génération que les fondateurs des Jeunesses patriotes⁶⁶.

Certains historiens, dont Esther Delisle, avancent par surcroît que Hertel aurait fait partie d'une société secrète, les Frères chasseurs. Le mouvement, aussi connu sous le nom de LX, avait pour objectif de « réunir une intelligentsia capable de préparer l'accession de la

⁶² Jean Caisse, « Monopole de doctrine », *La Boussole*, vol. 3, n° 2, 1^{er} mai 1937, p. 1. Hertel a signé par ailleurs une trentaine de textes sous le même pseudonyme dans *La Boussole*, qui se définissait comme « l'organe des jeunes nationalistes canadiens-français ».

⁶³ Robert Comeau, « Lionel Groulx, les indépendantistes et le séparatisme (1936-1938) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 26, n° 1, juin 1972, p. 84.

⁶⁴ A.-J. Bélanger, p. 293.

⁶⁵ Ambroise Lafortune, avec la collaboration de Denise Charbonneau, *Par les chemins d'Ambroise / Ambroise Lafortune*, Montréal, Leméac, coll. « Vies et mémoires », 1983, 368 p. Lafortune, impliqué dans le brûlage des drapeaux, fut expulsé du Collège Sainte-Marie. Cela ne l'empêcherait pas de devenir jésuite, comme les faits allaient le démontrer.

⁶⁶ Hertel, pour mémoire, est né en 1905. Or les fondateurs des Jeunesses patriotes, les frères Dostaler et Walter-Patrick O'Leary, sont nés respectivement en 1908 et en 1910. Un autre membre, Carmel Brouillard, n'avait qu'un an de moins que Hertel.

province de Québec à l'indépendance⁶⁷ », précise Delisle. Elle n'indique pas de qui elle tient l'information concernant Hertel, mais mentionne que Jean-Louis Roux aurait fait partie lui aussi des LX⁶⁸. Or ce dernier laisse entendre que Hertel aurait été à la tête du mouvement, après avoir confirmé qu'il fit brièvement partie lui-même « d'une " société secrète ", parfaitement loufoque, qui s'appelait Les X et qui prônait l'indépendance du Canada français⁶⁹ ». Roux raconte en effet qu'une nuit de Noël, « l'identité du Grand X, chef suprême, devait être dévoilée lors d'un important rassemblement, et que la rumeur circulait déjà qu'il s'agissait de François Hertel⁷⁰ ». Le comédien n'a pas été en mesure cependant de vérifier si c'était exact ou s'il ne s'agissait que de ouï-dire, car il n'a pas assisté à la rencontre, de son propre aveu.

Dans *Messages au « frère » Trudeau*, François-J. Lessard affirme que Hertel « [...] était le meilleur agent recruteur des Loges de Chasseurs⁷¹ ». Il ajoute, dans la même missive adressée à Pierre Trudeau et reproduite pour la circonstance, que Hertel lui-même « ne conteste nullement l'exactitude des affirmations contenues dans la présente lettre, particulièrement celles touchant son propre rôle par rapport à toi, à moi et à d'autres, dans l'histoire des Loges de chasseurs et dans celle du mouvement indépendantiste en général⁷² ». Faut-il prêter foi à de telles allégations ? On ne saurait trancher, car le point de vue de Hertel n'est pas vérifiable. Il n'a peut-

⁶⁷ Esther Delisle, *Essais sur l'imprégnation fasciste au Québec*, Montréal, Varia, coll. « Histoire et société », 2002, p. 40-41.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 43. Delisle affirme également que Pierre Trudeau fut membre des LX. Mais elle erre lorsqu'elle prétend que l'ex-premier ministre du Canada aurait été, d'après Hertel, le fondateur de la société secrète. Sur la foi d'une entrevue accordée par ce dernier à Louis-Bernard Robitaille (*in La Presse*, 93^e année, n° 162, 9 juillet 1977, p. A-7.), elle affirme que « si l'on en croit François Hertel, c'est Pierre Trudeau lui-même qui aurait fondé ou fait renaître les LX en 1937 quand " il était, écrit Hertel, un grand nationaliste. Il avait formé une société secrète, gardait des armes dans la cave. Il s'était battu avec la police, dans les années 37-38, au moment du centenaire de la révolte des patriotes " » (Delisle, p. 41). On retrouve, il est vrai, ces propos de Hertel dans l'article de Louis-Bernard Robitaille, mais à aucun moment il n'est fait mention par l'ex-jésuite des LX ou du rôle de Trudeau au sein de ce mouvement.

⁶⁹ Jean-Louis Roux, *Nous sommes tous des acteurs*, Montréal, Éditions Lescop, 1997, p. 76.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 78.

⁷¹ François-J. Lessard, *Messages au « frère » Trudeau*, Pointe-Fortune, Éditions de ma grand-mère, 1979, p. 144.

⁷² *Ibid.*, p. 145.

être pas récusé les propos de Lessard, mais il n'a pas nécessairement attesté leur véracité. S'il a participé à la vie politique d'une manière quelconque, Hertel s'est fait discret⁷³. À cet égard, il déclare, dans *Nous ferons l'avenir* : « Je ne me reconnais pas le droit de faire de la politique active, ni celui de me compromettre en faveur d'aucun parti existant » (A., 121).

5. La Laurentie

Un détail en soi, l'utilisation de manière systématique du terme Laurentie, dans *Leur inquiétude*, pour désigner l'État français qu'il appelle de tous ses vœux, en révèle peut-être plus sur les opinions politiques de Hertel qu'une appartenance hypothétique à l'un ou l'autre groupe. *L'Action française*, doit-on rappeler, n'évoque la Laurentie en aucune occasion dans son enquête de 1922. Il est plutôt question de l'État français du Saint-Laurent⁷⁴, du Canada oriental, « où les provinces du bassin du Saint-Laurent reprendront des assises nouvelles⁷⁵ ». Par contre, le père Thomas Mignault, un confrère de Hertel et préfet du Collège Sainte-Marie, fait usage du mot Laurentie au début des années trente. En mai 1935, il organise une « trilogie à la gloire de la Laurentie », pour commémorer le quatrième centenaire de la découverte et de l'exploration du fleuve Saint-Laurent par Jacques Cartier, dans son deuxième voyage au Canada. Lors de séances avec les jeunes, on leur demande ce qu'est la patrie des Canadiens français, leur ayant soufflé la réponse dans la question même :

Notre patrie, est-ce le Canada ? [...] Ne serait-ce pas plutôt un Québec renouvelé, agrandi, embelli, que nous appellerions, dans son être nouveau, la terre du Saint-Laurent, le pays laurentien, la *Laurentie*⁷⁶ ?

Les séances sont décrites avec force détails dans les pages de *L'Action nationale*. Le père Mignault a de plus accordé une longue entrevue à la revue, en novembre 1935, où il expose ses

⁷³ Hertel, enfin, n'a pas été membre, contrairement à Groulx, de l'Ordre de Jacques Cartier, une société secrète (1926-1965) vouée à l'avancement de la cause canadienne-française, apprend-on à la consultation de documents d'archives auxquels on a enfin accès. (Université d'Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française. — Fonds Ordre de Jacques Cartier, C3A10.2.1.)

⁷⁴ Groulx, « Notre avenir politique », 1922, p. 23.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 15.

⁷⁶ Cité par Le Guet [pseud.], « Voix de la jeunesse : “ À la gloire de la Laurentie ” », *L'Action nationale*, vol. V, n° 6, juin 1935, p. 376.

vues. L'historien Mason Wade lui attribue même la théorie laurentienne, dont la mise en application aurait abouti à la séparation du Québec d'avec le Canada :

L'ultra-nationalisme nouveau se porta à des extrêmes, dont témoignent des comptes rendus de *L'Action nationale*, approuvant la théorie " laurentienne " inculquée aux jeunes élèves du collège Sainte-Marie par le père jésuite Thomas Mignault, qui faisait graviter histoire, géologie, botanique, art, littérature et économie autour de l'idée d'une "Laurentie", qui serait un Canada français unique et séparé⁷⁷.

À la suite de Mignault, un autre intellectuel évoque la Laurentie, André Laurendeau. Dans *Notre nationalisme*, un tract des Jeune-Canada paru en octobre 1935, quelques mois après les séances « à la gloire de la Laurentie », ce dernier déclare : « Notre patrie réelle c'est le Canada français qu'après d'autres nous nommons Laurentie⁷⁸ ». Laurendeau a sans doute été influencé par le père Mignault, lequel est, indique Denis Monière dans une biographie du futur rédacteur en chef du *Devoir*, un « confident et professeur estimé⁷⁹ ». Hertel, qui a des relations avec l'un et l'autre⁸⁰, publie *Leur inquiétude* dans la même foulée. Si les trois hommes ont discuté entre eux de la Laurentie, et s'ils avaient le même point de vue sur son avenir politique, on ne saurait l'affirmer hors de tout doute. Mais l'utilisation par chacun du mot Laurentie, dans les mêmes années, fait admettre comme probable une certaine convergence de vues, à ce moment de leurs carrières respectives.

Dans l'édition définitive de *Leur inquiétude*, en 1944, le terme Laurentie a disparu. Hertel utilisera désormais Québec à sa place. La biffure, significative, dénote une évolution chez l'essayiste. Au seuil des années quarante, Hertel envisage la réalité canadienne-française sous

⁷⁷ Cité par René Raymond, *Thomas Mignault S. J., 1896-1974*, Saint-Jérôme, Institut Montserrat, 1999, p. 65-66.

⁷⁸ André Laurendeau, *Notre nationalisme*, Montréal, Imprimé au *Devoir*, coll. « Tracts Jeune-Canada », n° 5, 1935, p. 44.

⁷⁹ Denis Monière, *André Laurendeau et le destin d'un peuple*, Montréal, Éditions Québec / Amérique, 1983, p. 25.

⁸⁰ Il avait des rapports avec Mignault du fait d'appartenir à la même province jésuite que lui. Sa relation avec Laurendeau, plus connue, est établie par la correspondance qu'échangèrent les deux hommes. On retrouve en effet plusieurs lettres de Hertel dans le Fonds Familles-Laurendeau-et-Perrault, au Centre de recherche Lionel-Groulx (P2 / A). Dans l'une d'elles, datée du 18 avril 1936, on apprend que Hertel envoya à Laurendeau, alors en Europe, quelques exemplaires de *Leur inquiétude*, qu'il lui demandait de distribuer, « pour la cause de la Laurentie » (P2 / A, 28).

une perspective différente. Il n'a pas écarté l'aspect politique de la question nationale, mais il accorde une importance accrue à l'épanouissement moral de la personne. Hertel observe, dans les premières pages de *Pour un ordre personnaliste*, que la plupart des jeunes « ont renoncé pratiquement à la conquête politique » et qu'on commence d'affirmer que « le véritable redressement devra se faire dans le domaine culturel et spirituel (*O.P.*, 8-9). Lui-même est d'avis que la révolution doit se faire à l'intérieur des personnes d'abord (*O.P.*, 132). Lorsque cela se sera produit, il « sera temps de tenter quelque chose. Pas avant » (*O.P.*, 132), affirme Hertel. Quelques années plus tard, il reprend cette idée que la révolution devra être « d'abord sociale » : « Le mot d'ordre essentiel ne me paraît donc ni “ Politique d'abord ! ”, ni “ Politique jamais ! ”, mais “ Vie d'abord ! ” vie montante qui s'exprimera dans tous les domaines à la fois » (*A.*, 127) ! s'exclame l'essayiste.

- Le retour à Groulx

Durant la guerre, Hertel revient à Groulx, dans l'hypothèse où il s'en était éloigné. Par la justification ci-devant, le retour au bercail est ratifié :

Ajoutons enfin que si on voulait nous accorder réellement l'autonomie provinciale, que si on se décidait à appliquer le système confédératif comme il devrait l'être, c'est-à-dire en respectant la souveraineté des provinces, personne dans le Québec n'eût jamais songé à une rupture de l'État confédératif. Bien plus, la jeunesse canadienne-française préférerait de beaucoup une possibilité d'entente sous le régime confédératif à la peu rassurante aventure séparatiste (*I.*, 1944, 133-134).

On croirait lire Groulx :

Si l'État français, organisé dès le lendemain de la Confédération, nous eût préparé un milieu, un climat normal; si, par exemple, il eût empêché l'économie de tourner contre nous; et si aujourd'hui, vrai maître chez soi, le Canadien français eût conscience de se pouvoir pleinement “ réaliser ”, croit-on que le séparatisme eût jamais existé⁸¹ ?

Dans *Nous ferons l'avenir*, Hertel prétend, « bien qu'il ait décrit dans *Leur inquiétude* les tendances séparatistes des jeunes générations, aux environs de 1935 », ne pas être lui-même « nécessairement séparatiste » (*A.*, 114-115). Son vœu est « la réalisation d'un ou de plusieurs États autonomes français », explique-t-il. « Si cette réalisation peut s'accomplir sous une confédération modifiée, réduite au rôle de diète, [...] je renonce volontiers au titre impopulaire

⁸¹ Groulx, *Directives*, p. 14.

de séparatiste⁸² » (A., 115), concède Hertel. La direction de *L'Action française* [lire Groulx] s'exprimait dans des termes analogues, dès 1927 : « Si la Confédération subsiste et qu'elle s'achemine vers un esprit conforme à ses origines et à ses principes, nous dirons : tant mieux ! Et nous ne ferons rien pour empêcher qu'il en soit ainsi⁸³ ».

Hertel, à l'instar de Groulx, se rallie donc à l'idée que les Canadiens français peuvent améliorer leur sort dans le cadre politique existant. À la condition que la loi de la Confédération soit véritablement appliquée et qu'elle respecte l'autonomie des provinces : « cette autonomie est d'ailleurs possible, dans l'hypothèse confédérative elle-même. Depuis le statut de Westminster en particulier chaque province du Dominion a un droit strict au titre d'État souverain » (I., 1944, 108), soutient-il en effet. Hertel dénonce les « empiètements de l'État fédéral, qui ont saboté peu à peu la Loi de l'Amérique britannique du Nord » (I., 1944, 111)⁸⁴. La classe politique canadienne-française, en l'occurrence, a failli à sa tâche de veiller au respect des droits de ceux qu'elle représentait à Ottawa. La mollesse, les attermoissements des députés de la province de Québec alimentent la colère et le cynisme de Hertel : « le malheur, c'est que nous avons trop souvent manqué jusqu'ici de chefs politiques qui nous aient présenté ce programme à la fois audacieux et réaliste que nous attendons (A., 37), s'indigne-t-il. Il reproche aux politiciens « leur manque d'envergure et de courage » (A., 59), « de ne pas savoir peut-être au juste où ils vont », « leur manque de cran » (A., 61). Hertel déplore que « depuis la Confédération [...] une foule de nos hommes apparemment les mieux doués se sont occupés de politique et n'ont pas réussi à nous doter d'une véritable politique nationale » (A., 106).

6. Le régime politique

À la vérité, Hertel émet de sérieuses réserves sur le régime parlementaire. La démocratie

⁸² Malgré cette concession, Hertel ne cesse pas de croire qu'un jour, l'indépendance du Québec surviendra : « Cette Norvège que nous serons bientôt sera-t-elle politiquement indépendante ? Bien que ce soit le secret de l'avenir, je n'hésite pas à penser que cela aura lieu [...] » (A., 13). Groulx lui-même semble avoir toujours cru à la création d'un État français. Au début des années soixante, il confie à Raymond Barbeau qu'il demeurait persuadé que « dans quarante, peut-être trente ou même vingt-cinq ans [...] l'indépendance deviendra l'inévitable solution » (*in Mes mémoires, IV*, Montréal, Fides, 1974, p. 349).

⁸³ [La Direction], « Le problème national », p. 79.

⁸⁴ Ce passage a été ajouté dans l'édition de 1944 de *Leur inquiétude*.

telle qu'elle se vit au Canada lui apparaît comme « un partage [*du pouvoir*] abstrait, irréel, un partage théorique reposant sur cette blague qu'est le suffrage universel [...] » (*O.P.*, 134). Groulx, dans *Paroles à des étudiants*, adresse lui aussi des reproches au suffrage universel, qui « choisit mal les représentants du peuple⁸⁵ ». Il a des doutes sur l'avenir des démocraties. « Il ne leur suffira pas de gagner la guerre pour durer, prédit-il. Maritain l'a démontré : leur pire ennemi gît en elles-mêmes, dans la fausse philosophie politique et sociale qui les parasite, les isole de la vie profonde du peuple, les désintègre inexorablement⁸⁶ ». D'autres intellectuels en vue tiennent la démocratie canadienne en suspicion. Bélanger observe cette attitude chez Arthur et André Laurendeau :

Les Laurendeau, père et fils, offrent l'exemple de cette méfiance, ouverte chez l'un, feutrée chez l'autre, envers le présent système. Le père parle d'emblée des abus qui découlent de la démocratie et dont la crise exacerbe les vices; le fils, plus prudent, estime qu'on ne fait pas uniquement de la politique en faisant élire des députés, quoi qu'en pensent ceux dont le « démocratisme » a brouillé les idées⁸⁷.

On ne saurait se surprendre de ce que Hertel fasse le procès de la démocratie, non pas parce qu'il s'aligne, cette fois encore, sur Groulx, mais en raison du point de vue que défendait sur la question M^{re} Pâquet. « L'Église reconnaît dans la démocratie dépouillée de ce qui la gâte sans la constituer, une forme politique légitime⁸⁸ », affirme tout d'abord ce dernier dans *L'écueil des démocraties*. Pâquet croit toutefois que « dans l'ordre abstrait, [...] la démocratie, comparée aux autres systèmes politiques, tient la dernière place, parce que de tous les régimes elle est le moins apte, par sa nature même si mêlée et si variable, à imprimer l'unité de direction⁸⁹ ».

Hertel, on l'a noté au troisième chapitre, préconise un régime corporatiste plutôt qu'un système parlementaire : « Je me représente en somme l'organisme politique comme un corps de hauts fonctionnaires en qui le conseil intercorporatif se repose pour tout ce qui concerne

⁸⁵ Lionel Groulx, *Paroles à des étudiants*, Montréal, Éditions de L'Action nationale, 1941, p. 46.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 46-47.

⁸⁷ A.-J. Bélanger, p. 285.

⁸⁸ Pâquet, p. 8.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 9.

l'administration générale du pays » (*O.P.*, 133), résume-t-il dans son deuxième essai. Il corrobore en quelque sorte l'opinion de Pâquet, pour qui « une représentation distincte et proportionnelle des corps publics, et des grands intérêts de la nation, contribuerait [...] à limiter l'influence des incapables [...] »⁹⁰.

Le gouvernement établi devra être « suffisamment autoritaire » (*O.P.*, 134), et se garder d'être « à la merci du suffrage aveugle » (*O.P.*, 135), prévient Hertel. Il faudra une autorité forte, insiste-t-il, « parce que la personne humaine, depuis le péché originel, est diminuée, déchu du moins en partie » (*O.P.*, 135). Dans *Leur inquiétude*, Hertel a même évoqué la nécessité d'instaurer une dictature, pour mettre bon ordre aux abus en politique. Il a dit en effet souhaiter « que le régime de patronage et de pots-de-vin d'aujourd'hui subisse une épuration suffisante, d'ordre dictatorial, par exemple » (*I.*, 1936, 167). Il n'est plus question d'en venir à cette extrémité la décennie suivante. Hertel se satisferait, écrit-il dans *Pour un ordre personnaliste*, d'un État « autoritaire sans être dictatorial » (*O.P.*, 132).

La condamnation du nationalisme « immodéré » et du nazisme par Pie XI⁹¹, le deuxième conflit mondial, la pression des événements ont certainement amené Hertel à réviser ses positions. Dans *Pour un ordre personnaliste*, il signale par exemple qu'il « importe de bien distinguer entre nationalisme et patriotisme », parce qu'« assez souvent, le nationalisme met davantage l'accent sur l'idée raciste, et ne va point sans inconvénients graves » (*O.P.*, 102). Hertel indique ainsi sa préférence pour le terme patriotisme, mais se dit contraint, au risque de s'enfermer dans son raisonnement, de parler plutôt de nationalisme, en raison de la dualité des races au Canada :

Dans un même pays, deux races mais point deux races fondues en une même nation. Deux races dont l'une veut écraser l'autre. Pour les Canadiens anglais, un patriotisme : le pan-canadien anglicisateur. Voilà la difficulté d'ordre historique qui nous a poussés vers le mot nationalisme (*O.P.*, 102).

Hertel préférerait, insiste-t-il, se référer au patriotisme, mais n'est prêt à aucune concession :

⁹⁰ *Ibid.*, p. 23.

⁹¹ En ce qui concerne les excès possibles du nationalisme, se reporter au troisième chapitre, où il est question de l'encyclique *Ubi arcano Dei consilio*. L'encyclique sur le nazisme, *Mit Brennender Sorge*, fut promulguée en mars 1937. Enfin, Pie XI a traité indirectement du fascisme dans *Non Abbiamo Bisogno*, en 1931.

« Parler de patriotisme canadien serait pour nous affirmer une identification avec la majorité anglicisatrice. Pour exprimer notre vouloir-vivre nous avons eu recours au mot nationalisme, mais ce n'est qu'un mot. Notre idéal est un idéal patriotique » (*O.P.*, 102), déclare-t-il. S'agit-il ici d'une précaution, d'un moyen détourné que prend Hertel de démontrer à d'éventuels sceptiques, parmi ses compatriotes, qu'il professe un nationalisme - un patriotisme, devrions-nous dire - « modéré » ? Quoi qu'il en soit, il délaissera, à la fin de la guerre, la question sensible du patriotisme, même s'il multiplie les remarques malveillantes sur les Canadiens anglais⁹². Hertel se projette plutôt dans le futur, et tente « d'élargir la perspective » (*A.*, 17).

7. Les frontières de l'État français et la question des minorités

À la fin de la guerre, il n'est plus question pour Hertel de séparation à l'échelle canadienne, de la fragmentation du pays comme dans *Leur inquiétude*, mais bien d'une fracture continentale. « On sous-estime la valeur de séparation irrémédiable qui existe entre l'est et l'ouest du continent nord-américain, entre le nord et le sud » (*A.*, 21), prétend-il. Hertel, comme il a été démontré au deuxième chapitre, envisage alors l'avenir « dans un plan d'ensemble nord-américain » (*A.*, 13). « Après cette guerre [...], le Canada devra se résigner à devenir pays d'Amérique » (*A.*, 14), déclarait-il. Il n'hésite pas à affirmer, au risque de surprendre le lecteur habitué à ses envolées sur la grandeur de la France, que ses compatriotes et lui étaient « aussi profondément américains » qu'ils étaient français » (*A.*, 43)⁹³. Hertel n'est pas le premier à ressortir le manuel de géographie pour découvrir que le Canada est en Amérique. Victor Barbeau arrivait à la conclusion, dans *Pour nous grandir*, qu'« avant d'être Canadien on était Américain⁹⁴ ». Déjà, en 1922, Émile Bruchési affirmait : « c'est en Amérique que sont nos

⁹² Hertel est très dur à leur endroit, refusant tout compromis en ce qui les concernait, avons-nous constaté au troisième chapitre. Cette fin de non-recevoir est peut-être imputable à la crise de la conscription, survenue quelques années plus tôt.

⁹³ Au deuxième chapitre, nous citons la formule à laquelle Hertel avait recours, « par l'histoire nous sommes français, par la géographie, américains » (*A.*, 27), qui fut reprise dans la presse. Il a sans doute été influencé par l'auteur de *Canada, puissance internationale*, André Siegfried, qui écrivait, en 1937, que le Canada était « un pays américain par sa situation géographique » et « même français, authentiquement » (*in Le Canada, puissance internationale*, 3^e éd., Paris, Librairie Armand Colin, 1939, p. 24).

⁹⁴ Victor Barbeau, *Pour nous grandir. Essai d'explication des misères de notre temps*, Montréal, *Le Devoir*, 1937, p. 45.

intérêts et c'est sur ce continent que nous devons les chercher ces points d'appui qui nous permettront de jouer avec plus d'ampleur et de confiance en nous-mêmes notre rôle de nation libre dans le concert des nations américaines⁹⁵ ».

Dans l'élaboration du projet d'un État français, l'atlas géographique était resté fermé. Hertel ne s'est guère attardé en effet à tracer sur la carte du Canada les contours de la Laurentie. Il a, il est vrai, scénarisé dans *Leur inquiétude* la scission du pays, qui devait se morceler en cinq entités : la Colombie-Britannique, le dominion de l'Ouest, l'Ontario, le Québec et les Maritimes, mais il n'est guère allé plus loin. Dans *Nous ferons l'avenir*, il propose de créer une dixième province canadienne, en réunissant le Nord de l'Ontario et du Québec (A., 133). En ce qui a trait spécifiquement à l'État français cependant, Hertel est resté vague. De même Groulx et *L'Action française* : « Des spécialistes devront s'appliquer à déterminer ce territoire⁹⁶ », indiquait-on en 1922. Cinq ans plus tard, guère plus de précisions n'étaient apportées. « Lors de notre enquête de 1922, à dessein nous laissâmes imprécises les limites du futur État français. [...] La géographie d'un pays neuf reste sujette à tant d'aléas⁹⁷ » répète la direction de la revue, ayant décidé de ne pas pousser plus loin la question.

À la vérité, la question des limites territoriales de l'État français en cache une autre, délicate, celle des minorités françaises canadiennes, sur laquelle on n'est pas pressé de prendre position. Qu'advierait-il d'elles si le Québec se séparait d'avec le Canada ? On décèle chez Hertel une certaine ambivalence à ce sujet, avec pour résultat que les frontières de la Laurentie restent floues. Il est permis d'avancer que Hertel, à la différence de Groulx, ne s'est intéressé aux francophones hors Québec que dans la mesure où l'avènement éventuel d'un État français indépendant le lui imposait. En ce qui concerne l'historien, « son intérêt pour les minorités ne se limitait pas aux conséquences qu'aurait eues, chez elles, la création éventuelle d'un “ État

⁹⁵ Émile Bruchési, « L'État français et l'Amérique latine », *L'Action française*, vol. VII, n° 5, mai 1922, p. 263.

⁹⁶ Groulx, « Notre avenir politique », 1922, p. 23.

⁹⁷ [La Direction], « Le problème national », p. 79.

français " indépendant, bien au contraire⁹⁸ », affirme Michel Bock dans une thèse sur Groulx et les collectivités françaises à l'extérieur du Québec. Hertel a tout de même conscience, dans *Leur inquiétude*, que l'idée d'une Laurentie à venir « surprend, blesse au coeur les jeunes Canadiens français du reste du pays » (*I.*, 1936, 109). Il leur fait la promesse suivante, maintenue dans l'édition de 1944 : « Et nous du Québec, nous qui voulons une Laurentie (Québec) autonome, nous ne reculerons devant aucun sacrifice, devant aucun moyen pour défendre les droits de nos frères de l'Ouest » (*I.*, 1936, 160; *I.*, 1944, 153). Dans les faits, il n'est pas sûr que Hertel renoncerait à une séparation bénéfique pour le Québec par souci de fidélité aux francophones des autres provinces :

[...] les jeunes surtout des milieux minoritaires ne nous reprocheront plus aussi amèrement de vouloir les abandonner, quand ils auront compris que *la fatalité même d'un sol différent du nôtre* - qui est pour eux le sol tant aimé de la patrie - *nous sépare à jamais politiquement*⁹⁹ » (*I.*, 1936, 180; *I.*, 1944, 168).

Cette position est proche de celle défendue par Villeneuve, en 1922 : « Nos vœux, nos espoirs [...] souhaitent au Québec d'aujourd'hui de retenir demain tous ses rejetons; il ne faut point néanmoins se bercer d'espoirs chimériques [...]. [...] la *Puissance* du Canada français de toute nécessité devra borner ses ambitions territoriales conformément aux indications géographiques et surtout aux facteurs ethniques capables d'unité; sans quoi le futur État ne serait point stable; il ne saurait subsister¹⁰⁰ ». Hertel, pour sa part, croit peut-être que ses paroles encourageantes suffisent à rassurer ses « frères des autres provinces », comme il les appelle : « advienne une Laurentie puissante, toutes nos minorités sont en sûreté » (*I.*, 1936, 182), leur garantit-il.

Le point de vue de Hertel¹⁰¹ sur les minorités françaises canadiennes est caractéristique d'un nationalisme de transition, selon le terme qu'emploie Dupuis pour désigner celui de

⁹⁸ Michel Bock, « Lionel Groulx, les minorités françaises et la construction de l'identité canadienne-française. Étude d'histoire intellectuelle », thèse de doctorat soutenue à l'Université d'Ottawa, 2002, p. 242.

⁹⁹ L'italique est de nous.

¹⁰⁰ Villeneuve, « Et nos frères de la dispersion » ?, p. 16.

¹⁰¹ Nous excluons à dessein celui de Villeneuve; il aurait fallu, pour être en mesure de tirer des conclusions justes, étudier de plus près l'évolution de ses idées en matière de nationalisme, une entreprise qui outrepassait les limites de notre recherche.

L'Action française. La conclusion à laquelle est arrivé le chercheur au sujet de la revue s'applique à Hertel : « Le nationalisme de *L'Action française* constitue une phase de transition entre ce qu'on pourrait appeler la vision continentale (ou pan-canadienne) et la vision laurentienne (ou québécoise) du Canada français¹⁰² ». Hertel emprunte à l'une et à l'autre. Il se soucie du sort des jeunes Canadiens français du reste du pays, comme on le constate dans *Leur inquiétude*; mais il incline à asseoir l'État français sur les rives du Saint-Laurent, déduit-on à la lecture de *Nous ferons l'avenir*. À nouveau sommes-nous à même de constater que Hertel se démarque, de façon imperceptible mais non moins sûre, de ses aînés. Bourassa ne croyait pas qu'un État français était désirable, entre autres raisons parce qu'il compromettrait les chances de survie des minorités francophones du pays. Groulx, directeur de *L'Action française*, se distancie déjà de Bourassa; mais il s'était engagé personnellement auprès de ces mêmes minorités et son soutien allait être indéfectible. Les deux hommes, Bourassa et Groulx, ont axé leur lutte pour la survivance de la nation canadienne-française sur la revendication des droits garantis par la Constitution de 1867. Hertel se préoccupe lui aussi du sort de la diaspora canadienne-française, avec la nuance, croyons-nous, qu'il accorde la priorité à la création d'un « foyer national canadien-français indépendant », selon une expression utilisée par Dupuis. Cette hypothèse prend appui sur le désintérêt progressif des minorités, d'un essai à l'autre, de *Leur inquiétude* à *Nous ferons l'avenir*. À titre d'exemple, Hertel a supprimé des passages significatifs sur les Acadiens et les francophones de l'Ouest canadien dans l'édition définitive de *Leur inquiétude*. À nulle part n'est-il question d'eux ou des Franco-Ontariens dans *Pour un ordre personnaliste*, et quelques paragraphes à peine leur sont consacrés dans *Nous ferons l'avenir*. De là à conclure que Hertel serait l'un des instigateurs du retrait des Québécois sur leur propre territoire, à la manière de *L'Action française*, qui aurait, de l'avis de Dupuis, « jeté les bases psychologiques du “ repli québécois¹⁰³ ” », il n'y a qu'un pas. On se gardera de le franchir pour la raison que Hertel, en dernière analyse, a bien peu écrit sur les francophones hors Québec; ses quelques feuillets ne pèsent pas lourd contre le volumineux dossier constitué par

¹⁰² Dupuis, « La pensée politique », p. 34.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 34.

L'Action française au fil des ans.

Conclusion

Hertel n'a pas enrichi le débat sur la question nationale d'opinions neuves et originales, avons-nous tenté de démontrer dans ce chapitre. Comme il l'avait fait pour son analyse de l'inquiétude (*cf.* Chapitre II), sa critique du catholicisme canadien-français (*cf.* Chapitre III) et sa synthèse thomiste (*cf.* Chapitre IV), il a repris à son compte les idées des autorités de l'époque. Les points de vue de Groulx et de *L'Action française*, marqués du sceau du catholicisme, l'ont profondément marqué, devons-nous mentionner, au risque de nous répéter.

Au milieu des années trente, Hertel invite la jeunesse à être patriote : « Vous êtes inquiets. Soyez patriotes ! », leur recommande-t-il dans *Leur inquiétude*. Sous l'impulsion de *L'Action française* et de Groulx, on accorde alors un intérêt nouveau à la question nationale. Hertel, comme ses contemporains, ébauche un projet d'État français propre à assouvir un désir d'affirmation nationale avivé par soixante ans de brimades au sein de la Confédération canadienne. La rupture du Pacte confédératif est inévitable, croient Hertel et ses pairs, d'où la nécessité de s'y préparer et de prévoir une issue pour les Canadiens français. Il ne saurait être question cependant de provoquer l'éclatement du pays; la philosophie catholique, qui a façonné le nationalisme de Hertel, qui lui a donné toute sa cohérence, prescrit le respect de l'ordre établi et n'autorise le renversement du pouvoir que dans les cas extrêmes. La rébellion n'est pas un droit en soi, pas plus que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes n'est une idée recevable pour certains philosophes, dont l'influent M^{re} Pâquet.

L'invitation à la réserve ne retiendra pas Hertel de présenter à la jeunesse la séparation comme « un idéal, un phare », en 1936, au moment où Groulx se déclare pour la Confédération. L'utilisation du mot *Laurentie*, dans le sillage du père Mignault et de Laurendeau, est plus significative qu'il n'y paraît à première vue. Hertel révèle-t-il par ce geste son adhésion aux idées de Mignault, que Mason Wade soupçonne de faire la promotion d'un Canada français uni et séparé ? Il est difficile de trancher; Hertel, s'il s'est engagé en politique, ne l'a pas fait de manière officielle, quelles que soient les rumeurs sur son appartenance à une société secrète quelconque. Hertel nourrit peut-être, à un certain moment, l'espoir que sa province accède un jour à l'indépendance complète, mais il regagnera tôt ou tard sa place parmi les nationalistes

« traditionnels » réunis autour de Groulx.

Dans son deuxième essai, *Pour un ordre personnaliste*, Hertel se désintéresse quelque peu de la politique; il convie cette fois la jeunesse à prendre conscience que le pays est à bâtir à l'intérieur d'eux-mêmes, et que le véritable redressement devra se faire dans le domaine culturel et spirituel. Il leur propose comme idéal une cité pluraliste, une civilisation ajustée à la taille complète de l'homme. À nouveau Hertel n'est pas le seul à développer le thème de la conversion nécessaire des Canadiens français. L'idée était débattue dans les cercles intellectuels, notamment à *La Relève*, où Maritain et Mounier avaient leurs entrées. À la même époque, il s'interroge sur le régime politique qui conviendrait à la Laurentie. À l'instar d'autres intellectuels éminents, Pâquet, Groulx et les Laurendeau, Hertel a des doutes sur les bienfaits de la démocratie et du suffrage universel. Il préconise plutôt un État corporatiste, autoritaire, mais qui ne soit pas une dictature, à la lumière sans doute des événements agitant l'Italie.

À la fin de la guerre, Hertel envisage la question nationale dans une optique panaméricaine. Il pressent, comme beaucoup d'autres, une redistribution des cartes à la cessation des hostilités, et élargit naturellement la perspective. L'épisode séparatiste, s'il a existé, semble bien terminé. Hertel invite plutôt ses compatriotes à hausser leur niveau social, culturel et religieux, à s'engager en parallèle à la conquête économique de leur province. Ces efforts seront la base « d'une politique d'envergure solide » (A., 127), leur promet-il en retour. En d'autres termes, Hertel presse les Canadiens français d'agrandir leur vie sur tous les fronts.

Au long de ses trois essais, Hertel a défini les paramètres culturels, économiques et politiques de l'État français, la Laurentie, à la manière des intellectuels catholiques des années trente. Son programme national révèle, à y regarder de près, de multiples convergences avec celui que se donnera, quelques décennies plus tard, le Québec. Qu'il suffise de relever quelques objectifs fixés par Hertel : il exhorte ses compatriotes à devenir maîtres chez eux (A., 110), il revendique un État français (A., 115), la souveraineté du Québec (A., 108), l'étatisation de certains monopoles, en ce qui concerne notamment les richesses naturelles (A., 109); Hertel propose une remise en cause, jusqu'à un certain degré, du capitalisme (A., 123), l'achat chez nous (A., 84); il prône le développement du syndicalisme (A., 70-71), le coopératisme (A., 73), l'affichage en français (O.P., 24); il réclame une littérature nationale (A., 100-103), un essor

culturel (A., 96), des délégations québécoises à l'étranger (A., 115), un parti politique « qui représente nos intérêts à Ottawa » (A., 126). Enfin, il se désengage graduellement vis-à-vis des francophones hors Québec, misant plutôt sur le Québec.

Hertel, tributaire de Groulx, et dans une moindre mesure de Bourassa, à qui il a emprunté la formule « la langue gardienne de la foi » (*O.P.*, 16-17), est néanmoins de la génération de ceux qui ne se contentent plus de survivre. Le souci qu'il a des minorités françaises, si sincère soit-il, pourrait s'évanouir si l'on mettait dans la balance les circonstances favorables à la création d'un État français indépendant sur les rives du Saint-Laurent. À la différence de ses aînés, Hertel a une vision plus « laurentienne » du Canada français et nous conduit, de ce fait, à une nouvelle étape du nationalisme.

Conclusion

« Et si vous m'annonciez que mon oeuvre serait lue et connue dans les siècles des siècles, je vous dirais ceci : Grâce ! n'ajoutez pas au ridicule du destin de mon âme celui de la pérennité de mes écrits. J'ai assez, trop même, publié. Je vais entrer dans le grand silence de l'oubli. M'apprendre que je suis immortel, ce serait m'assassiner ».
- François Hertel à Paul Toupin¹

La débâcle financière et l'effondrement des économies occidentales, dans l'entre-deux-guerres, provoquèrent de multiples remises en cause. Au Canada français, les années trente firent remonter à la surface les questions du développement économique, du relèvement social, de l'émancipation politique. Dans un élan donné par Lionel Groulx, les intellectuels catholiques militèrent pour la survie de la nation canadienne-française, la réhabilitation culturelle, la création d'un État français².

Le débat public sur la nation canadienne-française et son avenir n'aurait eu ni la même intensité ni le même calibre n'eut été de la contribution de la jeunesse, devons-nous rappeler. Les jeunes ont pris une part active au questionnement de l'entre-deux-guerres, que ce soit au sein de leurs organisations, en pleine expansion, sur la scène politique ou dans les revues qu'ils ont créées, avons-nous souligné au cinquième chapitre. On ne saurait trop insister non plus sur l'interdépendance de l'Église, du moins d'un nombre appréciable de ses éléments, et des nationalistes, à la même époque : l'Église au Québec se réclamait du nationalisme canadien-français et les nationalistes canadiens-français revendiquaient un État catholique, fut-il également démontré. Il n'y avait pas de démarcation nette entre les pouvoirs religieux et politique, comme cela deviendrait graduellement le cas dans les décennies suivantes. Jean-Charles Falardeau note que « les valeurs nationales et les valeurs religieuses se sont enveloppées mutuellement et ont recouvert toutes les autres valeurs collectives : langue, famille, paroisse,

¹ In « Propos de François Hertel », *Écrits du Canada français*, n° 49, 1983, p. 162.

² Autant d'objectifs mobilisateurs formulés par Groulx, relève Gérard Bouchard dans *Les deux chanoines : contradiction et ambivalence dans la pensée de Lionel Groulx* (Montréal, Éditions du Boréal, 2003, p. 211).

école, campagne, travail³ », au Québec, depuis M^{gr} Laflèche⁴, M^{gr} Pâquet et Henri Bourassa. Hertel lui-même écrivait que les deux traits distinctifs des Canadiens français étaient leur langue et leur foi (A., 27).

Le beau risque, le premier roman du jésuite, est la parfaite illustration des propositions énoncées ci-dessus. D'abord il met en scène la jeunesse, celle des collèges classiques, dont Pierre Martel est le porte-parole. L'adolescent, le personnage central du roman, est représentatif de la nouvelle génération : il cherche des solutions dans une vie spirituelle plus intense, s'impatiente de ce qu'on lui offre trop souvent un idéal « de faux renoncements et de capitulations pseudo-élégantes » qu'il ne peut accepter, parce qu'il sent que « la vraie grandeur exige de tout autres sacrifices », résumera Hertel dans *Pour un ordre personnaliste* (O.P., 294).

En deuxième lieu, Pierre Martel est chrétien et patriote, l'idéal du Canadien français. Catholique de nom au début du roman, il le devient de cœur au long d'une conversion qui imprime en lui une énergie nouvelle. Au nom de sa foi, Pierre s'engage dans l'apostolat patriotique; comme nationaliste, il revendique le droit d'aller à l'église sans avoir à subir les railleries du père (B.R., 112). Le cheminement spirituel du jeune homme et son parcours politique sont parallèles; ils se fondent l'un dans l'autre au moment où Pierre arrive à destination, lorsque la transformation intérieure est achevée et qu'il déclare qu'il est un homme (B.R., 119), c'est-à-dire un croyant et un nationaliste.

Le beau risque rend avec justesse une époque, catholique et nationaliste, que nous visiterons une dernière fois pour tenter d'en fixer une image nette. Hertel y synthétise les idées exposées dans *Leur inquiétude*, mais aussi dans *Pour un ordre personnaliste* et *Nous ferons l'avenir*, ajouterions-nous, bien que les deux essais soient postérieurs au roman⁵. Le cadre, les

³ Jean-Charles Falardeau, « Vie intellectuelle et société entre les deux guerres », *Histoire de la littérature française du Québec, II, 1900-1945*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1968, p. 193.

⁴ M^{gr} Laflèche (1818-1898) fut le 2^e évêque de Trois-Rivières.

⁵ Il est permis de l'affirmer, malgré que cela soit inexact du point de vue chronologique; des fragments de *Pour un ordre personnaliste* furent publiés dès 1937 dans *L'Action nationale*, avant donc la parution du *Beau risque*; en ce qui concerne *Nous ferons l'avenir*, les premiers extraits parurent en novembre 1942 dans *Relations*. Mais les pages consacrées à la culture dans cet essai proviennent de *Pour un ordre personnaliste* (cf. Annexe A). De plus, Hertel lui-même spécifie que ses deuxième et troisième essais sont la suite de *Leur inquiétude* : « Tout autant que *Pour un ordre personnaliste*, cet ouvrage est le prolongement de *Leur inquiétude* », précise-t-il en effet dans *Nous ferons l'avenir*.

personnages, le discours du *Beau risque* appartiennent à *Leur inquiétude*. « Le roman est en quelque sorte la dramatisation minimale du premier essai de Hertel, *Leur inquiétude*, dont il constitue l'étroit pendant⁶ », résume bien Robert Major. Les deux oeuvres, écrivait Falardeau en 1939, « sont comme les deux versants d'une même hauteur⁷ ». La conversion de Pierre Martel, les valeurs qu'il fait siennes dérivent de la philosophie catholique et thomiste dont Hertel a expliqué les fondements dans *Pour un ordre personnaliste*. Enfin, le jeune homme s'apprête à se lancer dans la vie pénétré de la mystique nationale définie par l'enseignant dans *Nous ferons l'avenir*. On peut dès lors considérer *Le beau risque* comme un roman à thèse, en ce sens qu'il est, comme l'explique Susan Rubin Suleiman, « porteur d'un enseignement tendant à démontrer la vérité d'une doctrine⁸ ». Hertel lui-même aurait sans doute objecté le contraire : « Quand nous parlons de littérature nationale, nous n'entendons pas préconiser une littérature à thèse nationale, une littérature d'action nationale. La thèse et l'utilitarisme sont de notoires assassins de l'inspiration » (*O.P.*, 38), affirmait-il dans l'introduction de *Pour un ordre personnaliste*. Il n'en demeure pas moins que *Le beau risque* est le condensé de ses trois premiers essais; en extraire les éléments principaux revient à synthétiser les idées de Hertel examinées dans cette thèse. Nous avons donc réservé l'analyse du roman pour la conclusion, car elle est l'occasion d'une appréciation de l'évolution de l'écrivain et de sa société dans l'entre-deux-guerres. Un premier pas dans ce sens sera de dégager les traits caractéristiques des quatre personnages principaux, Pierre Martel, son père, son grand-père et son maître, le père Berthier. À travers eux se livre Hertel, s'expriment sa conception du monde, ses valeurs sociales et ses aspirations nationalistes.

(A., 9).

⁶ Robert Major, *Convoyages. Essais critiques*, Orléans, Éditions David, 1999, p. 152.

⁷ Jean-Charles Falardeau, « *Le beau risque* », *L'Hebdo-Laval*, vol. VI, n° 13, 24 février 1939, p. 2.

⁸ Susan Rubin Suleiman, *Le roman à thèse ou l'autorité fictive*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Écriture », 1983, p. 35.

1. Les personnages principaux

a) Pierre Martel

Pierre Martel⁹ appartient à la bourgeoisie canadienne-française : père chirurgien, résidence à Outremont, tennis, ski, vacances à Old Orchard, à New York. On ne saurait s'en étonner, car c'est en elle que Hertel et les Jésuites fondent leurs espoirs. La mission que Hertel assigne aux Canadiens français, c'est d'abord à l'élite, à l'élite urbaine, aux jeunes qui ont le temps et les moyens de s'instruire, qu'il la confie; il est le premier à le reconnaître : « Ceux-là qui sont le plus raffinés, - c'est toujours ceux-là que nous avons surtout en vue, l'élite de la jeunesse des collèges classiques ou des cours scientifiques » (*I.*, 119), avoue-t-il, revenant à nouveau sur « le besoin intense » d'une véritable élite chrétienne et catholique, dans *Nous ferons l'avenir* (*A.*, 76).

Dans les premières pages du *Beau risque*, Pierre Martel est cet adolescent mal dégrossi dont Hertel avait fait le portrait dans *Leur inquiétude* : il est peu enclin à la lecture, ne paraît pas avoir été orienté vers des soucis plus élevés, ni avoir été ouvert à la grande beauté artistique; les insuffisances du jeune homme se condensent dans un incident, relaté au début du roman, lorsque Pierre offre au père Berthier de lui montrer son cahier de joueurs (*B.R.*, 12) : le lecteur ne peut manquer de se remémorer le sursaut d'indignation de Hertel, à ce sujet, dans *Leur inquiétude* : « Combien [*d'adolescents*] ont été jusqu'à l'âge de quinze ans le petit gars qui colle les portraits de joueurs de baseball et de hockey ! » (*I.*, 117) s'exclamait-il. Pierre mène l'existence artificielle (*B.R.*, 41) du bourgeois vilipendé par Hertel. Il est américanisé - « jusqu'au bout des ongles » (*B.R.*, 44), reconnaît-il lui-même, une déviance que le jésuite condamne dans chaque essai (*I.*, 114; *O.P.*, 30; *A.*, 49). L'adolescent porte le fardeau d'une « misère spirituelle » (*B.R.*,

⁹ Il existe un autre Pierre Martel dans la littérature québécoise, né sous la plume d'Auguste Fortier à la fin du XIX^e siècle. Dans *Les mystères de Montréal*, Pierre Martel est « un bon catholique vivant dans la crainte de Dieu, qui avait failli perdre sa place, en se montrant trop patriote, durant les troubles [*de 1837-1838*] » (in Fortier, *Les mystères de Montréal*, La Bibliothèque électronique du Québec, p. 61; <http://jydupuis.apinc.org/pdf/fortier.pdf>). Hertel aurait-il choisi de nommer le personnage principal de son roman en l'honneur de cet homme, un patriote dont la maison et les deux granges furent incendiées par les Anglais ? Il évoque avec chaleur la Rébellion de 1837-1838 dans deux de ses trois essais, *Pour un ordre personnaliste* et *Nous ferons l'avenir*. Il sera question des Patriotes plus loin dans cette conclusion. Par ailleurs, les passages concernant Pierre Martel sont absents dans la version sur microfiches des *Mystères de Montréal* (cf. Bibliographie); est-ce parce qu'elle est plus courte (116 p.) que la version originale (1893), qui comptait 455 p., selon les indications du catalogue électronique de la Bibliothèque nationale du Québec ?

66), semblable à tous ces jeunes « tirillés entre les appels d'en haut et ceux d'en bas » (I., 130). Dans ses moments de doute, de questionnement, Pierre rêve d'être Français : « Je voudrais tant être français. Les Français sont tellement plus élégants, plus spirituels, plus raffinés que les autres. La France ! (B.R., 44) s'exclame-t-il. On a insisté longuement, au deuxième chapitre, sur l'admiration sans borne de Hertel pour la mère patrie.

Mais Pierre veut changer; il « aspire à une existence nouvelle » (B.R., 18); comme ces jeunes qui « veulent un redressement » (I., 222), prétend Hertel dans *Leur inquiétude*. Un indice de cette volonté de changement est le premier livre qu'il choisit, *La robe prétexte*, où Mauriac « vivisectionne [...] le coeur sanglant de l'adolescent éternel, de l'adolescent moderne » (I., 58). Mieux encore, pressent le père Berthier, Pierre « ne s'arrêtera pas en route » (B.R., 32), car « ce qui constitue sa supériorité, c'est son âme » (B.R., 32). La primauté du spirituel, a-t-il été démontré au quatrième chapitre, est au coeur de l'oeuvre de Hertel; la personne humaine transcende la société « grâce à sa personnalité spirituelle » (O.P., 115), affirme-t-il.

b) Le père de Pierre Martel

Le père de Pierre Martel est présenté comme un homme « aimable » (B.R., 15), mais « victime d'une intelligence facile »; le chirurgien réputé « plaît au premier abord », très habile qu'il est « à effleurer en conversation tous les sujets » (B.R., 16). Il n'est « ni heureux ni malheureux » et « se contente d'exister » (B.R., 16). Le docteur Martel, dont la fausse bonhomie cache un « grand vide » (B.R., 16), correspond en tous points au bourgeois, au médiocre dépeint par Hertel dans *Leur inquiétude*, sur lequel nous nous sommes penchée au deuxième chapitre. Il est le parfait représentant de la génération « qui s'est résignée à la longue », à qui Hertel ne pardonne pas d'avoir « démissionné sur tous les fronts » (I., 1936, 177).

Le médecin « ne parvient pas à comprendre que le père Berthier insiste tant sur l'importance de la vie culturelle » (B.R., 64). Il est de ceux « que déconcertent les vastes intuitions » et qui « rient à gorge déployée des poètes, rêveurs et artistes, de tous ceux qui s'élèvent au-dessus de l'esprit terre-à-terre de leur milieu » (A., 40). On se souvient que Hertel dénonce dans *Leur inquiétude* « l'ignorance crasse » qui sévit en trop de lieux au Canada français. Dans *Pour un ordre personnaliste*, il fait valoir que l'ouverture d'esprit, la soif de connaître sont caractéristiques de la sainteté qu'il propose en idéal à la jeunesse. Le chirurgien,

à n'en pas douter, est au nombre de ceux qui auraient « de rudes combats à livrer contre leur paresse d'esprit et leur statisme » (A., 105). Le médecin émaille ses phrases d'expressions anglaises (B.R., 27), lit le *Star* (B.R., 87), trahissant par ces gestes son appartenance aux élites fustigées par Hertel, lesquelles étaient alors « les plus grandes ennemies » du peuple canadien-français, « par leur snobisme anglais ou américain » (A., 69). M. Martel recommande même à son fils « d'en prendre son parti » avec l'affichage en anglais, (B.R., 116), une pratique dénoncée vigoureusement par Hertel en maintes occasions. Dans *Pour un ordre personnaliste*, notamment, l'enseignant exposait sa position en termes sentis : « L'aspect le plus cinglant de notre défrancisation est la figure anglaise... pardon, américaine, de notre pays. S'efforcer d'obtenir la disparition des affiches et pancartes anglaises, là où c'est possible, est une des premières initiatives qui s'imposent » (O.P., 24), soutenait-il.

Sur le plan politique, le docteur Martel se tient loin des milieux nationalistes, décrits au cinquième chapitre, qui s'emploient à élaborer le projet d'un État français. D'après lui, la question nationale « se résume au vieux problème des partis »; « on est rouge ou bleu » (B.R., 86), à la manière des Canadiens français dans *Leur inquiétude* (I., 107). Entre le docteur Martel et son fils il y a « un gouffre » (B.R., 116), constate le plus jeune. « Le seul raccordement possible serait de mon côté » (B.R., 116), intuitionne ce dernier. Mais Pierre refuse de croire qu'il ressemblera un jour à son père : « En vieillissant, changerai-je d'idée, me blaserai-je ? Non ! » (B.R., 116) répond-il. Exit le docteur Martel. Il ne sera plus mentionné dans les vingt dernières pages du roman. La confrontation de Martel et de son fils est, dans une perspective plus large, l'affrontement de deux générations, celle du père, qui a baissé les bras, et celle des jeunes inquiets des années trente, « décidée, comme l'écrit Michel Gauvin, à réaliser un idéal national que les Canadiens français portent dans leurs veines depuis trois siècles, l'État libre français¹⁰ ». Au Canada, faut-il rappeler, l'inquiétude, chevillée au nationalisme, prend une teinte différente de celle observée en France, à laquelle nous nous étions intéressée au deuxième chapitre.

¹⁰ Michel Gauvin, « Critique littéraire : le roman de l'inquiétude », *La Nation*, 4e année, n° 7, 23 mars 1939, p. 3.

c) Le grand-père de Pierre Martel

Le grand-père Martel est campé d'entrée de jeu comme l'allié, l'inspirateur de Pierre, le sage qui exercera sur lui une influence bienfaisante et lui montrera la voie : « Continue de t'attacher à ce qui est éternel, la vraie beauté, nos coutumes, notre foi. Tout le reste passe. Notre peuple se meurt d'avoir perdu le vrai sens des valeurs » (*B.R.*, 79), lui dit-il. L'aïeul incarne le passé à conserver, l'héritage canadien-français, et se dresse comme un « rempart contre l'américanisation¹¹ », selon l'expression de Pascal Brissette.

C'est le grand-père, et non le père, faut-il noter, qui passe le flambeau du nationalisme à Pierre. Le détail est tout à fait en concordance avec l'analyse que font Hertel et plusieurs autres de la situation des Canadiens français : on doit sauter une génération car l'actuelle, celle du docteur Martel et de Hertel, est sacrifiée, ayant démissionné sur tous les fronts. On demande donc à ceux qui ont précédé de transmettre l'héritage et d'orienter l'action de la génération montante. Sa propre génération désespère Hertel, a-t-on constaté à de multiples reprises dans cette thèse : dans sa critique de l'élite bourgeoise, au deuxième chapitre, du catholicisme canadien-français, au troisième chapitre, du thomisme québécois, qu'il juge conservateur, au quatrième chapitre, de la classe politique, au cinquième chapitre. Reste donc, dans *Le beau risque*, l'aïeul, le notaire Martel. Il est, aux yeux de Pierre, « la terre, la patrie incarnée », « la jeunesse refléurie, la grande voix du passé » (*B.R.*, 87). De plus, le grand-père met en lumière mieux que quiconque le lien étroit entre la religion et le nationalisme dans les années trente, sur lequel nous nous sommes penchée aux troisième et cinquième chapitres. Plus encore que la langue, la foi est l'héritage à conserver. Ainsi, Pierre observe son grand-père patriote commencer le chemin de la croix, dans la petite église de Boucherville (*B.R.*, 78). Sont soulignées la pérennité et la noblesse de la tradition : « Le seigneur Pierre Boucher de Boucherville ne devait pas se tenir autrement à l'église. Nos ancêtres étaient vraiment des gentilhommes » (*B.R.*, 78), remarque le narrateur. Par ailleurs, le dernier geste que pose le notaire Martel avant de mourir est de montrer, « d'un geste lent de ses doigts engourdis » (*B.R.*, 101), le crucifix. Et Pierre, après avoir pris conscience qu'il « faudrait marcher seul maintenant, seul dans le droit chemin »

¹¹ Pascal Brissette, *Nelligan dans tous ses états*, Montréal, Fides, coll. « Nouvelles études québécoises », 1998, p. 86.

sur les traces de son grand-père, « se jette à genoux et récite le chapelet » (B.R., 102). Trois générations perpétuent ainsi la tradition de s'en remettre à Dieu : le défricheur (le seigneur de Boucherville), le notaire Martel, et Pierre, le petit-fils. Un maillon manque, le docteur Martel, mais la chaîne reste solide.

Le notaire Martel ressemble à s'y méprendre à Louis-Hippolyte LaFontaine, un patriote de la Rébellion de 1837-1838. Le politicien du XIX^e siècle exerçait lui aussi une profession libérale; il était originaire de Boucherville, à l'instar du grand-père. La maison de ce dernier, ancienne et en pierre (B.R., 57), est quasi identique à celle de LaFontaine, qu'on peut apercevoir aujourd'hui encore à Boucherville. Les deux hommes, par surcroît, décèdent presque le même jour : LaFontaine, le 26 février, et Martel, le 25. On oublierait ces détails si Hertel n'avait évoqué les Patriotes dans deux de ses trois essais, puis dans *Le beau risque*. Il rend même hommage à LaFontaine, dans *Nous ferons l'avenir* : « Ni Papineau, ni LaFontaine [...] ne s'étaient préoccupés d'abord du parti, ensuite des intérêts des Canadiens français (A., 59). Venant de Hertel, c'est un véritable compliment, car l'écrivain, faut-il répéter, est impitoyable envers les partis politiques. On doit également mentionner son poème à la mémoire de LaFontaine, preuve tangible s'il en est une de l'admiration de Hertel pour le patriote; il l'érige en modèle pour ses contemporains, comme le deviendra le vieux notaire pour Pierre, dans *Le beau risque* :

Entre les plus aimés des fils de notre race,
Il restera celui dont nous suivrons la trace,
À l'assaut conquérant des siècles immortels¹².

Dans *Le beau risque*, le notaire Martel est lui-même issu d'une famille patriote, signalions-nous. Son propre père, « dès le début, s'était compromis aux premiers rangs des patriotes » (B.R., 94), raconte l'aïeul à Pierre. Dans les faits, un dénommé Joseph Martel - le père du notaire ? - fut membre des Fils de la liberté¹³. Hertel a-t-il voulu faire un lien symbolique

¹² Hertel, « À Sir Louis-Hippolyte LaFontaine », *Le Bien Public*, 22^e année, n° 8, 3 juillet 1930, p. 3. Le poème est signé Rodolphe Dubé, s.j.

¹³ Joseph Martel fut l'un des vice-présidents du groupe politique des Fils de la liberté, affirme l'historien Gérard Filteau (in *Histoire des patriotes, II, Le nationalisme contre le colonialisme*, Éditions de l'A. C.-F., Montréal, 1937, p. 173). Le mouvement avait essentiellement pour but d'appuyer les chefs patriotes.

entre les deux hommes ? L'idée aurait pu le séduire, le mouvement des Fils de la liberté recrutant ses membres parmi les professionnels, les étudiants et les petits-bourgeois, raconte Gérard Filteau; et subsiste la possibilité que Hertel ait appartenu aux Jeunesses patriotes, soulevée au dernier chapitre. Qu'à cela ne tienne, l'enseignant, fidèle à lui-même, reste prudent, conformément à ce qui fut démontré d'un chapitre à l'autre. Il prend les mêmes précautions, en abordant la question des Patriotes, que lorsqu'il enseigne, expose la doctrine catholique, les principes thomistes ou ses visées nationalistes. Hertel, malgré quelques débordements, ne s'écarte pas des sentiers tracés par les autorités de l'époque, du moins perçues comme telles, constatons-nous à nouveau. Dans le cas présent, il prend soin de souligner que le père du notaire Martel n'a pas pris les armes à l'occasion de la Rébellion de 1837-1838. L'ancêtre avait bien assisté, raconte le notaire à Pierre, à la réunion des Six-Comtés de Saint-Charles¹⁴; il avait même « porté la parole aux côtés de Papineau » (B.R., 94), mais, « pour obéir à son curé, avait renoncé à la gloire du martyr pour la patrie » (B.R., 94). Précision d'importance, que Hertel n'a pu glisser sans avoir à l'esprit l'intervention de M^{re} Lartigue, en octobre 1837. Au lendemain précisément de la rencontre des Six-Comtés, l'évêque de Montréal avait adressé aux fidèles de son diocèse « un mandement¹⁵ pour les “ prémunir contre les menées et les discours trompeurs des agitateurs ” et “ remontrer aux rebelles leur devoir envers la puissance civile¹⁶ ” », raconte l'historien Gilles Chaussé. On peut supposer que Hertel a signalé l'obéissance du patriote à son curé pour éviter qu'on confonde le notaire et son père avec de vils rebelles et agitateurs. Le grand-père Martel, après tout, devait rester pour l'adolescent son port d'attache, et c'est avec lui, avec son héritage auquel Pierre « tient plus que le bonhomme Grandet à ses écus », que nous laisse Hertel à la fin du *Beau risque*.

¹⁴ L'assemblée, « la plus importante de toute l'année », rapporte Filteau, eut lieu le 23 octobre 1837. Elle réunissait des patriotes des cinq comtés qui s'étaient fédérés en association : Richelieu, Saint-Hyacinthe, Rouville, Chambly et Verchères (in Filteau, p. 177-178).

¹⁵ Un mandement est « un écrit par lequel un évêque donne aux fidèles de son diocèse des instructions ou des ordres relatifs à la religion », lit-on dans *Le nouveau Petit Robert* (éd. de 2003 sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, p. 1557).

¹⁶ Gilles Chaussé, « L'Église et les Patriotes », *Histoire Québec*, vol. 5, n° 2, novembre 1999, p. 30.

d) Le père Berthier

On a vite fait de reconnaître François Hertel sous le missionnaire en partance pour l'Extrême-Orient (*B.R.*, 7). Le religieux enseigne en Belles-Lettres (*cf.* Annexe L), et se passionne pour la littérature, un autre thème auquel Hertel accorde une grande importance. Sur le sujet, le père Berthier tient des propos qui pourraient lui être attribués : « Nous regardons avec des yeux vieillies, livresques, avec des yeux de France, ce qui devrait entrer en nous par chacun des pores de notre chair canadienne » (*B.R.*, 82), déplore l'éducateur. Il répond en écho à Hertel, qui voudrait voir naître en ce pays « une littérature originale précisément parce que l'imitation est une sorte de paralysie infantile qui a tué l'originalité de bien des peuples adolescents » (*O.P.*, 37). Sportif, le père Berthier fait son entrée une raquette de tennis à la main, engageant le contact avec Pierre Martel par une invitation à échanger des balles. « [...] il est tout aussi facile de considérer que le père Henri Berthier, professeur de Belles-Lettres, ami, confident et mentor de ce jeune homme, prêtre cultivé, intelligent, athlétique et passionné, incarne la figure du jésuite François Hertel, telle que nous l'ont laissée ses amis, étudiants et disciples des années 1940¹⁷ », affirme Major. Le roman est doublement autobiographique, souligne ce dernier, « car il nous présente, avec ses deux personnages, des *alter ego* de Hertel collégien et de Hertel jésuite¹⁸ ».

À la vérité, il n'y a pas que *Le beau risque* où Hertel se mette lui-même en scène. Il avait fait la même permutation dans son premier essai. L'inquiétude, le thème principal de l'oeuvre, n'était pas celle des adolescents, contrairement à ce que voulait faire croire Hertel, mais la sienne propre. Peut-être avons-nous négligé d'insister sur ce point, au deuxième chapitre. L'essayiste avait placé des garçons de quinze ans en face d'une crise de civilisation dont on peut douter, à la relecture de *Leur inquiétude*, qu'ils aient eu pleinement conscience. Hertel le premier ne leur prêtait pas une telle sagacité, déplorant au contraire que « l'énergie cérébrale faisait défaut » chez les jeunes Canadiens français (*I.*, 134). Ceux qui s'intéressaient au phénomène de l'inquiétude dans le Québec des années trente, les collaborateurs de *La Relève*,

¹⁷ Major, *Convoyages*, p. 152-153.

¹⁸ *Ibid.*, p. 153.

notamment, n'étaient plus des adolescents : les Robert Charbonneau, Claude Hurtubise, Robert Élie, Saint-Denys Garneau, Jean Le Moyne, André Laurendeau, Roger Duhamel, étaient tous dans la vingtaine. Né en 1905, Hertel est de la même génération que Mounier (1905), Daniel-Rops (1901), Aron (1898) et Dandieu (1897)¹⁹, les essayistes étudiés en début de thèse. Il s'échappe même, à son insu : « c'est avec notre génération (celle de ceux qui furent jeunes de 1914 à nos jours) que l'inquiétude contemporaine a pris [...] sa couleur caractéristique et si tranchée » (*I.*, 83), relate-t-il.

Par ailleurs, le père Berthier, dans *Le beau risque*, s'investit dans la mission de former « l'homme complet qu'attendent les Canadiens français (*O.P.*, 43), étant entendu que « c'était aux éducateurs de le leur donner (*O.P.*, 43). Pierre Martel, observe Pascal Brissette, est « la pierre sur laquelle le père Berthier entend poser l'édifice de la relève patriotique²⁰ ». Ses étudiants, « ses petits gars » comme il les appelle, sont pour le maître « toute sa vie » (*B.R.*, 106), tout comme pour Hertel lorsqu'il était jésuite, avons-nous tenté de démontrer dans la biographie de l'enseignant, au premier chapitre. À l'instar de l'écrivain, le père Berthier est un disciple de Thomas d'Aquin, parsemant son récit de vérités thomistes; il montre qu'il défend les mêmes notions enseignées par Hertel lorsqu'il affirme par exemple que « toute connaissance de la vérité est de sa nature saturante » (*B.R.*, 35); ce dernier écrivait en effet que seule la suprême Vérité [*et la suprême Volonté*] pouvaient saturer l'homme (*I.*, 19), et que l'intelligence humaine ne se satisfaisait que « dans une connaissance de l'infini » (*I.*, 21). De même, le père Berthier recommande à Pierre, dans *Le beau risque*, de lire les Évangiles (*B.R.*, 66), à la manière de Hertel dans ses articles sur l'enseignement du catéchisme, comme nous le rappelions au premier chapitre.

Une des qualités du père Berthier, aux yeux de Pierre Martel, est d'être resté jeune : « Il a été jeune. Il l'est resté » (*B.R.*, 45), note l'adolescent dans son journal. Rester jeune, plus précisément « ne point se résigner à la tombée de l'être intérieur » (*B.R.*, 132), est un impératif moral pour Hertel lui-même. Il saluait, dans *Pour un ordre personnaliste*, ceux « dont la destinée

¹⁹ Sanson (1885), Archambault (1883) et Doncoeur (1880) appartiennent à la génération précédente, à celle par exemple de Lionel Groulx (1878). Henri Brémond, né en 1865, les précède.

²⁰ Brissette, p. 84.

est de ne pas vieillir », les félicitant « de ne pas avoir démissionné » (*O.P.*, 8). « L'homme qui s'est livré pieds et poings liés à l'Éternel a réellement puisé aux sources de la jeunesse transcendante » (*B.R.*, 133), observe pour sa part le père Berthier.

En ce qui a trait à la question nationale, l'attitude du père Berthier se calque sur celle de Hertel. « Comme il faut procéder avec prudence, avec lenteur ! Combien l'on doit posséder à fond leur estime avant d'aborder cette question épineuse : le devoir patriotique » ! (*B.R.*, 65) s'émeut-il en silence. Hertel, a-t-il été établi au cinquième chapitre, favorise de même une approche modérée, conformément aux instructions de M^{re} Pâquet : « lancer prématurément de jeunes esprits dans l'action même légitime me paraît une grave erreur pédagogique » (*O.P.*, 42), prévient-il. L'éducateur patriote, croit Hertel, doit « pousser ses élèves moins vers l'action immédiate que vers l'approfondissement des problèmes spirituels » (*O.P.*, 43). Lorsque le père Berthier demande s'il n'y aurait plus rien à tenter dans ce pays, si l'on ne devrait pas « fournir un dernier effort, une dernière goutte de sang avant de se résigner à la fin de tout » (*B.R.*, 66), on entend Hertel. À cette question du religieux, l'écrivain a tenté de répondre dans chaque essai : *Leur inquiétude* fut « un appel aux armes pacifiques, un coup de clairon dans la tranchée, un éclair dans la nuit de notre conscience nationale endormie » (*I.*, 243-244), conclut-il. Et *Pour un ordre personnaliste*, poursuit ce dernier, s'adresse « à tous ceux qui ne veulent pas se ranger parmi les morts », et à qui il est proposé « un idéal de vivants » (*O.P.*, 7). Enfin, *Nous ferons l'avenir* soumet un plan d'ensemble « pour l'épanouissement et le rayonnement de la culture particulière que représente le Canada français » (*A.*, 10), annonce Hertel. Le père Berthier, pour sa part, espère de tout son cœur que ses élèves seront la relève, « la relève tant attendue depuis vingt ans », « la vraie relève, l'escadron d'élite » (*B.R.*, 112). Hertel de même, qui s'est adressé à la jeunesse dans tous ses essais, avons-nous démontré, l'exhortant « à chambarder tout cela », à comprendre « l'austère grandeur du sacrifice personnel pour une cause » (*I.*, 240).

Le père Berthier, à la fin du roman, note que ses « petits gars d'autrefois » s'avancent, confiants, vers ce qu'il « se plaît à nommer le beau risque » (*B.R.*, 129). Ce beau risque, conclut-on, c'est celui de vivre en « chrétien fervent convaincu de la nécessité d'une culture générale aussi large et aussi profonde que possible », réaliste, capable « de se dévouer et de se renoncer à l'occasion » et d'être ainsi « un citoyen utile à la patrie » (*O.P.*, 43-44). C'est en ce sens que

Hertel s'était engagé à former les jeunes, et ce sont ces valeurs qu'il souhaite voir émerger d'une civilisation personnaliste. Le père Berthier, par opposition au père démissionnaire, est l'adulte sur lequel Pierre Martel peut s'appuyer.

2. Pierre Martel face à un beau risque

Pierre Martel, le personnage central du *Beau risque*, devient, au prix d'efforts, de remises en question, de prises de conscience à plusieurs niveaux, le Canadien français tel que le rêve Hertel. Le père Berthier l'a éveillé à la spiritualité, lui a insufflé le désir de contribuer à l'émancipation économique et politique de son peuple, a instillé en lui des ambitions littéraires. L'éducateur a atteint la plupart des objectifs fixés par Hertel dans les trois essais à l'étude. Repose sur les épaules du jeune Martel la responsabilité de mener à bien le projet d'un État français élaboré par l'écrivain dans ses essais. Dans *Leur inquiétude*, qui contient dans son essence le programme de Hertel, la marche à suivre, comprenions-nous au troisième chapitre, est clairement tracée : « Il faut, d'abord et avant tout, sauver son âme, assurer ensuite sa vie individuelle, sans rien abdiquer de ses soucis d'apostolat religieux et patriotique » (I., 135-136), est-il stipulé. Le parcours initiatique de Pierre Martel comporte les mêmes étapes, qu'il doit franchir dans le même ordre. Aussi convient-il de considérer en premier lieu la conversion de l'adolescent, ensuite ses projets d'avenir, enfin son engagement social et politique.

a) Sauver son âme

Pierre, avons-nous souligné, était habité du désir de changer, de donner un sens à sa vie à son arrivée en Belles-Lettres. S'amorce une conversion, sur laquelle est construit le roman. La transformation s'effectue en trois temps, lesquels correspondent, à y regarder de près, aux trois composantes de la personne humaine définies par Hertel dans ses deux premiers essais : la matière, ou le corps, l'âme et la Grâce²¹. Ces notions figurent au tableau ayant pour titre « L'empreinte de la philosophie thomiste dans *Pour un ordre personnaliste* », présenté au quatrième chapitre, et en annexe à la thèse (cf. Annexe E).

²¹ La matière, l'âme et la Grâce étaient également les trois temps de *Leur inquiétude*, si l'on exclut les chapitres II et V, consacrés respectivement à l'histoire de l'inquiétude et au milieu politique canadien-français. Hertel décrit la civilisation « machinique », engluée dans *la matière*; il explique ensuite quelques notions philosophiques de base; il est question de *l'âme*, considérée du point de vue thomiste, puis de la vie dans le Christ de *la Grâce*, au chapitre VI, enfin de la perfection, au chapitre VII.

– La matière, le corps

Au début, pressent le père Berthier, Pierre « sombre au plus creux des abîmes intérieurs » (*B.R.*, 17). Il est prisonnier de la matière, de tout ce qui le tire vers le bas; symboliquement, c'est son *corps* qui révèle ce désarroi intérieur : « son teint se brouille. Des boutons lui couvrent le front, le bas du visage » (*B.R.*, 18), remarque le narrateur. Pierre est tourmenté, en proie à des crises de conscience; « il souffre. Il aime souffrir », raconte le père Berthier, citant une des caractéristiques consignée par Hertel dans un profil psychologique de l'adolescent, au début de *Leur inquiétude* : « l'adolescent est inquiet, il souffre. [...] Il aime sa souffrance » (*I.*, 10). Le jeune homme est alors aux portes du mystère chrétien » (*B.R.*, 67); à ce moment il commence à lire l'Évangile. Le jeune Martel saisit peu à peu que vivre, « c'est réfléchir, se comprendre » (*B.R.*, 75). Hertel, constatait-on au cinquième chapitre, estime précisément qu'« une vit naît de l'esprit et se continue par l'esprit » (*O.P.*, 32; *A.*, 98). Pierre cherche désormais à « jouir de la vie sans renier son âme » (*B.R.*, 76). Cette exigence est à la base de la civilisation personnaliste rêvée par Hertel, a-t-on montré au quatrième chapitre : « une civilisation personnaliste s'efforcera de concilier les intérêts spirituels et corporels des diverses personnes, fournissant à chacune et à toutes [...] les moyens de se réaliser dans la chair et dans l'esprit » (*O.P.*, 94), écrivait-il.

En parallèle de cet éveil spirituel, l'intelligence du jeune homme, observe le père Berthier, « étreint le vrai » (*B.R.*, 35), suivant les explications données par Hertel à ce sujet : l'être est « connu par l'intelligence sous la raison générale de vrai » (*I.*, 19; *O.P.*, 62), indiquait-ce dernier. Mais d'étreindre le vrai ne suffit pas. La proposition s'accompagne d'une autre : l'être connu par l'intelligence [...] « est désiré par la volonté - faculté corrélatrice - sous la raison générale de bien » (*O.P.*, 62). La quête intellectuelle, donc, ne suffit pas. Le cœur doit suivre. Pour que la conversion de Pierre soit complète, il doit désirer, en quelque sorte, le bien. La porte de son cœur, c'est sa soeur Claire qui la lui ouvre. Son rôle dans le roman se borne d'ailleurs à cela, puisqu'elle meurt peu après. La jeune fille, donc, comprend avec le cœur ce que Pierre cherchait à saisir par l'esprit; « ce que j'ai eu tant de peine à comprendre avec ma dure tête d'homme, son intuition féminine le lui a appris spontanément » (*B.R.*, 88), réalise l'adolescent. Claire, seule, sans le savoir, « est parvenue tout droit à l'art de vivre » (*B.R.*, 88),

s'émerveille-t-il; elle a une relation intime avec Dieu et elle sait donner un sens à la souffrance, son frère prend-il conscience. En un mot, la jeune fille est bonne; elle est mise sur le chemin de Pierre pour stimuler en lui le désir de vouloir le bien. La conversion de l'adolescent, dès lors, peut avoir lieu.

- L'âme

Pierre se convertit la nuit de Noël, à l'instar de Paul Claudel²², l'un des modèles de Hertel. L'adolescent est seul, mais son Noël est « plein d'une humanité vraie » (B.R. 91); « il ne souffre plus » et finit par se sentir « infiniment heureux » (B.R., 91). À la différence de Claudel, le jeune homme se laisse émouvoir par le *Hosanna in excelsis*²³. Ce chant, pour mémoire, est l'accueil que réserve la foule à Jésus à son arrivée à Jérusalem, avant sa crucifixion²⁴. Le choix de Hertel est significatif, eu égard au défi qu'il adresse au jeune Martel. Un dur combat attend en effet Pierre, la création d'un État français, qui assure et la survie et l'essor de son peuple.

Malgré sa conversion, tout n'est pas gagné pour le jeune homme. Comme Claudel, il continue de se questionner. Quelque chose lui manque, sent-il. La réponse lui parvient au début de février : « Je crois comprendre enfin ce qui s'opère en moi, et que je cherche à préciser ces derniers temps. Je découvre mon âme. [...] Je plonge sous l'écorce; il faut que je touche mon âme, que je sois présent à elle et elle à moi » (B.R., 98), confie-t-il à son journal. Il saisit que l'âme, comparée au corps, « est plus encore » (B.R., 98). L'éveil à la vie spirituelle a eu lieu : « L'homme possède en plus les facultés spirituelles, à cause de son âme spirituelle » (O.P., 51; cf. Annexe E), affirme Hertel. Intervient un des principes de base du thomisme, « l'âme est la forme du corps », sur lequel il a tant insisté : « Le principe fondamental de l'individu humain que je suis est la matière, comme son principe formel est l'esprit ou âme. (O.P., 77; cf. Annexe E), lit-on dans *Pour un ordre personnaliste*. Après avoir entrevu les limites imposées par la

²² Claudel, on se le rappelle, a une place bien à lui dans le panthéon littéraire de Hertel. Il s'est converti à l'âge de 18 ans, en 1886, en la basilique Notre-Dame de Paris. Pierre Martel était à peu près du même âge au moment de sa propre conversion.

²³ C'était plutôt le *Magnificat* qui avait bouleversé Claudel. Il s'agit d'un chant chanté par la vierge enceinte de Jésus, dans l'Évangile de Luc (1, 46-55).

²⁴ Évangile de Mathieu, 21, 9.

matière, par le corps, Pierre découvre son âme, la forme même de ce corps, du point de vue thomiste. Il est prêt à intégrer la troisième composante de la personne humaine, la Grâce.

- La Grâce

La lumière surgit au moment où Pierre affirme sa volonté de lutter : « Je suis armé. Je suis au poste. Surtout, je suis en grâce » (*B.R.*, 118), assure-t-il. L'adolescent est touché par la Grâce, qui l'aidera dans sa mission. La Grâce, enseigne Hertel, est en effet « un dynamisme qui rend notre nature humaine foncièrement capable d'agir surnaturellement » (*I.*, 197). Fort d'une détermination nouvelle, Pierre a fait ses choix : « J'ai jeté l'ancre sur un fond solide, vers le Haut. Rien ne saurait m'atteindre à jamais » (*B.R.*, 119), déclare-t-il. Il est de ce fait arrivé à la maturité. « Mon enfance est tombée comme un fruit. L'adolescence est morte. Je suis un jeune homme » (*B.R.*, 119), note-t-il. Son journal, Pierre décide de l'abandonner. Il n'en a plus besoin, la métamorphose est achevée.

Le père Berthier, en ce qui le concerne, n'a pas tout à fait terminé son enseignement. Il lui reste, afin de boucler la boucle, à toucher un mot de la contemplation. « Au lieu de nous tourner sans cesse vers nos pauvres actes, regardons Dieu lui-même, bien en face, dans ses mystères, dans ses oeuvres » (*B.R.*, 129), suggère-t-il à Pierre et aux autres. Or « la vision de Dieu face à face en un monde meilleur, en un monde stable », en un mot, la contemplation, « est l'achèvement définitif de la personne » (*O.P.*, 224), affirme Hertel dans *Pour un ordre personnaliste*. Pierre, bien « en face » de Dieu, est en mesure d'envisager son avenir.

b) Assurer sa vie individuelle

Le jeune Martel se prépare à assurer sa vie individuelle tout au long du roman, du seul fait d'étudier. Le cours classique, à l'époque, ouvrait de belles perspectives d'avenir. Mais Pierre ne se met sérieusement à l'étude, faut-il souligner, que lorsqu'il s'éveille à la spiritualité. Avant cela, il est un élève moyen, qui se classe au quinzième rang environ en Méthode (*B.R.*, 15); en Versification, à l'étude, « il lit moins qu'il ne rêve » (*B.R.*, 16), il est « de plus en plus mal noté » (*B.R.*, 17). Le réveil scolaire coïncide avec le réveil spirituel. Dès qu'il « jette l'ancre sur un fond solide, vers le Haut », Pierre envisage les moyens d'assurer sa vie individuelle. Le père Berthier l'amène naturellement à clarifier ses intentions; le jeune homme annonce qu'il veut devenir scientifique. Il ambitionne de devenir professeur d'université (*B.R.*, 123), et ce n'est

certainement pas pour l'argent, car c'est un métier de « crève-la-faim » (*B.R.*, 123), l'avertit son professeur. Mais Pierre n'en a cure; il veut vivre, « sortir des sentiers battus » (*B.R.*, 123), un comportement encouragé par Hertel à la fin de son premier essai : « les jeunes élimineront l'élément maladif de l'inquiétude humaine par la vie, toujours. Et la solution définitive, gît, on le devine, dans la vie chrétienne intensément vécue » (*I.*, 189), prétend-il. Pierre veut « une carrière dure, une carrière où il y a du risque » (*B.R.*, 123), au contraire de l'existence de fainéant, d'apathique ou d'endormi où croupissent trop de Canadiens français, selon Hertel (*O.P.*, 22). Le jeune homme termine son plaidoyer en expliquant que ses amis et lui veulent « à la fois le triomphe de l'esprit et la conquête de la vie » (*B.R.*, 123). L'élève a parfaitement intégré le discours du maître : selon la philosophie thomiste, l'homme « est esprit » et l'esprit, « c'est l'âme immortelle, source de la vie unique de l'homme » (*O.P.*, 93). Ces quelques mots, le triomphe de l'esprit et la conquête de la vie, résument à eux seuls, mieux que tous les autres, le projet de Hertel que nous avons tenté d'analyser dans cette thèse.

c) Se consacrer à l'apostolat patriotique et religieux

Dès les premières pages du *Beau risque*, les lectures de Pierre Martel nous informent sur le parcours littéraire « obligé » du nationaliste canadien-français, rappelle Pascal Brissette : il a lu Alphonse Leclaire, Charles de Guise, Napoléon Bourassa, les romans de Marmette, les oeuvres de de Gaspé, de Buies, de Gérin-Lajoie, les contes de Louis Fréchette et Pamphile Le May (*B.R.*, 24) et ... Nelligan²⁵. L'adolescent se sensibilise tranquillement néanmoins à la chose politique. Un peu avant sa conversion, il s'indigne des injustices subies par ses compatriotes. Il oscille entre deux positions contraires, la soumission, le choix du père, ou la rébellion, à l'image de ses ancêtres en 1837-1838. Hertel dévoile son point de vue par l'entremise du père Berthier, qui déclare que « la vraie solution » « exclut la haine et les illusions » (*B.R.*, 86). Ces propos, assez vagues, dénotent une ambiguïté chez Hertel, relevée au cinquième chapitre. Ils rappellent que l'écrivain est catholique avant tout, comme on n'a eu de cesse de l'affirmer, mais qu'il est tout aussi lucide. À une attitude haineuse, qu'il réproouve, le père Berthier préfère la modération. Il se plie de la sorte à deux préceptes clés de la philosophie catholique, le respect

²⁵ Brissette, p. 83.

de l'ordre établi, explicité au dernier chapitre, et le devoir de charité, dont il fut question au troisième chapitre; à ce sujet Hertel est d'avis, est-il opportun de rappeler, que la justice, « en raison humaine et en révélation divine », doit céder le pas à la charité (*O.P.*, 119). En deuxième lieu, loin de se bercer d'illusions, le père Berthier n'exclut pas une évaluation réaliste de la situation des Canadiens français; l'exercice pourrait aboutir à une action pour la revendication de leurs droits. Dans cette perspective, le nationalisme, - le patriotisme, serait-il plus juste d'écrire, est un devoir pour les catholiques, comme nous l'avions conclu au troisième chapitre.

Après sa conversion, Pierre a conscience que la vie de l'esprit l'achemine « vers des préoccupations plus hautes, vers le devoir patriotique, vers la religion » (*B.R.*, 97). La mort du grand-père le pousse à se situer sur ce plan. Au décès de l'aïeul, Pierre prend le flambeau du nationalisme et se familiarise avec son rôle de patriote. Il pose alors un regard critique sur la situation de ses semblables, passant en revue les thèmes afférents à la question nationale abordés par Hertel dans ses essais. Nous avons procédé à un trop rapide survol de ceux-ci, au cinquième chapitre²⁶, ayant choisi de nous concentrer sur la dimension politique. Il convient d'en citer quelques-uns : l'affichage en anglais dans Montréal, la qualité de la langue française, la fierté nationale, qu'il est aisé d'illustrer d'exemples : un soir de réjouissances, Pierre se désole avec ses amis à l'idée que le lendemain, leurs regards « se heurteront aux affiches anglaises », qu'ils « boiront la laideur par tous les pores, dans cette ville ridicule et qui ne leur appartient plus » (*B.R.*, 112). Hertel s'exprimait avec le même cynisme, dans *Leur inquiétude* : « À quand aussi la grande campagne de boycottage des Canadiens français qui n'annoncent qu'en anglais ? Pauvres gogos que nous sommes ! C'est ma réflexion favorite, ma tristesse, quand je passe sur la sinistre rue Sainte-Catherine, à Montréal » (*I.*, 1936, 185)²⁷.

En ce qui a trait à la langue, Pierre ressent lui aussi « une tristesse mortelle » à constater une fois de plus « l'anomalie » qu'il n'y a guère plus de Canadiens français qui parlent sans anglicismes, une anomalie que son peuple accepte comme un fait (*B.R.*, 115). Hertel est tout naturellement un ardent défenseur de la langue, ses textes à ce sujet ne se comptent plus. La

²⁶ L'annexe A, une recension de textes écrits par Hertel dans divers périodiques entre 1924 et 1946, est indicatrice des thèmes chers à l'écrivain.

²⁷ L'extrait fut supprimé dans l'édition de 1944.

langue, scande-t-il, est « le seul rempart efficace contre l'envahissement d'une mentalité singulièrement assimilatrice, la mentalité yankee, reine et maîtresse du continent nord-américain » (*O.P.*, 26). Pierre Martel lui-même finira par dire non au mirage américain, en déclarant qu'il n'irait plus à Old Orchard, pour les vacances (*B.R.*, 18).

Le moment venu de rehausser le sentiment d'appartenance à une grande nation et de rehausser la fierté nationale, le père Berthier aide les collégiens à organiser une grande fête en l'honneur de Dollard des Ormeaux. L'initiative est couronnée de succès, à la joie du père Berthier :

Mon bonheur est complet. Jamais je n'ai senti, comme en ce moment, sourdre du sol de chez nous la grande rumeur des énergies latentes. C'est la jeunesse en fleur qui, spontanément, relève la tête (*B.R.*, 111).

Hertel fait ici un clin d'œil à Groulx, son maître, avons-nous répété à satiété au long de cette thèse. La célébration de la fête de Dollard des Ormeaux était aux yeux de l'abbé « l'une des façons les plus efficaces de créer une solidarité nationale », indique l'historien Michel Bock²⁸. En consacrant quelques paragraphes au « héros » du Long-Sault, Hertel rend compte fidèlement, à nouveau, de l'esprit de l'époque. « Ce qu'on a pu appeler le “ culte de Dollard ” se développe en effet pendant l'entre-deux-guerres, particulièrement dans les collèges classiques, largement propagé par Lionel Groulx et les autres membres de l'Action française²⁹ », relate Catherine Pomeyrols.

Au fur et à mesure qu'il prend conscience de la situation des siens, s'affermir en Pierre Martel son désir d'apostolat patriotique, même s'il « tremble de déchoir, de dévier du droit chemin » (*B.R.*, 118). « Qu'ai-je à craindre ? Je veux lutter. Je suis armé. Je suis au poste », se dit Pierre (*B.R.*, 118). Il est heureux; il y a, reconnaît-il dans son journal, « ces ombres qui renaissent aux moindres événements, aux simples sautes de température » (*B.R.*, 118), mais « le

²⁸ Michel Bock, « Lionel Groulx, les minorités françaises et la construction de l'identité canadienne-française. Étude d'histoire intellectuelle », thèse de doctorat soutenue à l'Université d'Ottawa, 2002, p. 169. Par ailleurs, Hertel a écrit lui-même un poème à la mémoire « du prud'homme Dollard des Ormeaux », dans les années où il avait entamé la rédaction du *Beau risque* (in *JEC*, 3^e année, n^{os} 5-6, mai-juin 1937, p. 7). Le poème fut repris dans *Axe et parallaxes*, à la p. 107.

²⁹ Catherine Pomeyrols, *Les intellectuels québécois : Formation et engagements, 1919-1939*, Paris, L'Harmattan, coll. « Le monde nord-américain / Histoire - Culture - Société », c1996, p. 193.

bonheur ne l'a point quitté » (*B.R.*, 118), ajoute-t-il . À la fin de la Rhétorique, Pierre, devenu un homme, « aura deviné le sens de sa vie, pris conscience de son devoir d'homme, de Canadien et de croyant, et conservé des débris épuisants de son adolescence, la seule passion de s'affirmer dans le sens de ces exigences³⁰ »... conclut Falardeau. Il ne faiblira pas dans sa résolution, la conclusion du roman l'assure. La promesse surgit des profondeurs de la terre ancestrale : Pierre compte bien « ne jamais vendre » (*B.R.*, 130) la maison du grand-père, à Boucherville, et pourrait même venir s'y établir un jour. Le lien symbolique avec le passé et tout ce qu'il sous-entend de devoirs patriotiques est ancré dans le sol.

3. Pierre, Joson et Le Lucon : même combat

Plusieurs oeuvres sur la situation des Canadiens français parurent dans l'entre-deux-guerres, signalions-nous au dernier chapitre. Le relèvement national était un thème dominant à l'époque et Hertel, une fois de plus, le démontre dans son oeuvre, à double titre : comme témoin par ses observations, comme participant par la rédaction même d'essais et de romans. La critique a comparé *Le beau risque* à plusieurs romans³¹, dont *Menaud, maître-draveur*, de Félix-Antoine Savard. Le parallèle est admissible et vaut qu'on s'y arrête. « Peut-être le lecteur se demandera-t-il avec nous si Hertel n'a pas voulu donner pour notre classe instruite un écho au message de Menaud, ce maître-draveur dont la noble folie laissait croire à un avertissement³² », écrit Jean-de-Brébeuf Laramée, l'un des premiers à faire un rapprochement entre les deux oeuvres. La question est pertinente. Dans *Le beau risque*, l'action se déroule non pas à la campagne mais à Outremont; les personnages appartiennent à l'élite plutôt qu'au peuple, mais le constat est le même : la survie de la race canadienne-française est compromise. Savard et Hertel enrôlent la jeune génération à servir sous le drapeau, pour défendre la terre des ancêtres. Dans le roman de Hertel, le général est le grand-père Martel, convaincu qu'il faut « posséder la fierté de ses

³⁰ Falardeau, « *Le beau risque* », p. 2.

³¹ À notre connaissance, on a comparé *Le beau risque* aux romans suivants, outre *Menaud, maître-draveur* (1937) : à *Jean-Paul* (1929), du père Farley, comme nous le mentionnions dans l'Introduction, puis aux *Déracinés* (1897), de Maurice Barrès, au *Grand Meaulnes* (1913), d'Alain-Fournier, à *L'enfant chargé de chaînes* (1913), de François Mauriac, à *L'âme obscure* (1929), de Daniel-Rops, et à *André Laurence, Canadien français* (1930), de Pierre Dupuy.

³² Jean-de-Brébeuf Laramée, « Les livres : François Hertel, *Le beau risque*, roman », *Nos Cahiers*, tome IV, n° 3, septembre 1939, p. 313.

origines, la passion de se survivre pour conserver à chaque heure son intégrité morale, religieuse, humaine » (*B.R.*, 80) ; dans *Menaud, maître-draveur*³³, Menaud lui-même est le chef des armées, Menaud qui, « pour avoir assez entendu de reproches de son sang », « jamais ne consentirait, non jamais ! à ce que l'étranger souillât comme ailleurs ce qu'il avait reçu en héritage » (*M.*, 199), écrit Savard.

Pierre Martel, dans *Le beau risque*, est investi de la mission de préserver l'héritage et de le faire fructifier. Dans le roman de Savard, la tâche incombe à Joson, qui saura racheter, espère Menaud, « toutes ses lâchetés à lui, ses années sous le joug » (*M.*, 79). Le jeune homme connaîtra une fin tragique, mais Le Lucon, amoureux de la fille de Menaud, prendra la relève. Par ailleurs, la folie rôde dans les oeuvres soeurs; elle est porteuse de vérité tout autant dans *Le beau risque* que dans *Menaud, maître-draveur*. Chez Hertel, elle est personnifiée par Émile Nelligan, qui « a été bien près d'incarner chez nous le génie » et dont le message, déclare le père Berthier, « est de ceux qui ne meurent point » (*B.R.*, 105). Brissette définit le génie auquel Hertel fait allusion comme « celui qui, reconduisant les formes du passé, produit une oeuvre propulsant le nous dans l'avenir parce qu'elle conserve le génie de la race. Nelligan, ajoute-t-il, est pratiquement le représentant d'un passé vivant en route vers le futur, le symbole de la mystique groulxiste³⁴ ». Dans *Menaud*, les propos du maître-draveur contiennent eux aussi, malgré leur incohérence, un avertissement lourd de sens à qui veut bien entendre : « Des étrangers sont venus ! [...] Nous sommes d'une race qui ne sait pas mourir » (*M.*, 261), s'écrie-t-il. Assez curieusement la folie intervient au même moment, dans l'évolution de Pierre Martel et du Lucon : dans le premier cas, la visite à Nelligan, le 8 mars, (*B.R.*, 102) a lieu après que Pierre eût décidé de marcher sur les traces du grand-père (le 25 février, *B.R.*, 102). Il en va de même pour Le Lucon : il se résoud « à prendre les vieux chemins de gloire et à marcher » (*M.*, 258) après avoir entendu Menaud s'exclamer, dans son délire « Ohé ! les gars, un coup de coeur ! Nous sommes d'une race qui ne sait pas mourir » (*M.*, 261). Dans les deux cas, la « conversion » est intérieure d'abord, comme le voulaient les personnalistes à l'époque. Hertel était de ceux-ci

³³ *M.*, pour *Menaud maître-draveur*, désignera à l'avenir le roman lorsque nous ferons une citation.

³⁴ Brissette, p. 88.

et Savard, s'il a lu Maritain, a peut-être adopté lui aussi les idées du philosophe français, sinon dans leur totalité, du moins en partie.

Pierre Martel, avons-nous établi, est englué dans une existence superficielle, matérialiste, américanisée. Guidé par le père Berthier, il entame une transformation intérieure dont chaque jalon est le nouveau chapitre d'un traité de philosophie thomiste. Pierre est présent au monde par son corps; doté d'une âme, qui n'est rien d'autre que la forme de ce corps, il devient une personne, apte à accomplir, avec le concours de la Grâce, son ascension vers Dieu, sa fin ultime. Hertel avait décrit les étapes d'une vie chrétienne dans *Leur inquiétude* et *Pour un ordre personnaliste*; dans son roman, il invite Pierre Martel à les franchir, et lui accorde son aide en la personne du père Berthier. En parallèle d'une initiation à la spiritualité survient l'éveil du patriotisme, qui engage le jeune homme à revendiquer les droits de son peuple. Il a pris le flambeau des mains du grand-père, le père et les hommes de sa génération ayant abdicqué. Au terme du récit, Pierre Martel est prêt à mettre en branle le projet d'un État français et catholique esquissé par Hertel dans ses essais.

Au milieu d'une grave crise économique, François Hertel dresse un dur constat de la situation des Canadiens français, prenant à témoin la jeunesse, en effervescence dans l'entre-deux-guerres. Il s'inspire, dans son analyse, d'intellectuels catholiques français, tels Paul Archambault, Pierre Sanson, Daniel-Rops, Arnaud Dandieu, Paul Doncoeur, Emmanuel Mounier et Jacques Maritain. La France demeure une référence essentielle, au Canada français, dans les années trente.

Croyant fervent, Hertel puise dans la doctrine catholique et l'enseignement de Thomas d'Aquin les palliatifs à la crise morale qui accompagne la débâcle financière. Le catholicisme du jésuite gravite autour de deux pôles, l'un social et l'autre national. Ce dernier a fait une place appréciable en effet dans ses écrits à la doctrine sociale de l'Église et à ses applications possibles dans la réalité québécoise. En dernière analyse, les changements souhaités par Hertel doivent survenir en l'homme d'abord. La révolution doit être sociale plus que politique et avoir pour but premier l'épanouissement intégral de la personne humaine. Une des différences entre le nationalisme de Hertel et celui des artisans de la Révolution tranquille tient sans doute à une conception différente de l'homme et de sa fin. Selon Hertel, « l'homme vient de Dieu et va à

Dieu » (I., 21). La vie terrestre est transitoire et lors de son bref passage sur terre, l'homme doit préparer son salut éternel. « En pays chrétien n'est-ce pas une sorte de blasphème : prêcher un ordre purement temporel, fondé sur les seules valeurs d'ici-bas ? N'est-ce pas surtout une nouvelle forme de mutilation de la personne dont un des aspects essentiels est mis de côté ? » (O.P., 111) renchérit-il dans *Pour un ordre personnaliste*. Dans cette optique, tout projet de société est inconcevable sans une ferme adhésion au catholicisme. Au début des années soixante, les Québécois se préoccupent plutôt de l'ici et du maintenant et cherchent à nommer aux postes de commande non plus des clercs, mais des laïcs.

Sur le plan politique, Hertel a revendiqué, à l'instar des élites nationalistes catholiques, un État français sur les rives du Saint-Laurent, sans songer à transgresser pour autant les règles en vigueur dans le système confédératif. Plus importante aux yeux de l'écrivain était l'existence d'une « mystique nationale positive » (A., 78), qui inciterait les Canadiens français à se lancer à la conquête de leur économie, de leur culture et de leurs institutions politiques.

Les essais de Hertel, suspendus au présent, résistent mal au temps; l'écrivain lui-même ne concédait-il pas, dans *Nous ferons l'avenir*, que « l'essai polémique ou critique mourait » (A., 99) ? Il n'a pas moins révélé une intuition sûre, que ce soit dans sa correspondance avec Borduas, constations-nous au premier chapitre, ou dans les oeuvres étudiées. Hertel ne soupçonnait-il pas qu'un bon jour, on apprendrait peut-être « qu'une secte a décidé, comme en catholique Espagne, de chambarder l'ordre et de supprimer la prêtraille » (O.P., 297-298) ? La progression de la laïcisation, dans les années soixante et soixante-dix, lui a donné raison. Le clergé, à proprement parler, n'a pas été destitué des fonctions qu'il occupait dans une multitude de domaines, mais la société québécoise s'est sécularisée. Par ailleurs, Hertel annonçait dans *Nous ferons l'avenir* que le Canada passera peut-être un jour « par une période de protectorat américain plus ou moins avoué », et qu'il sera pour un certain nombre d'années « une quasi-colonie américaine complètement dominée par Wall Street » (A., 18). On ne serait pas un détracteur du libre-échange qu'on pourrait faire la même analyse des présentes relations canado-américaines... Hertel, enfin, avait pressenti avant bien d'autres les grandes transformations que subirait le Québec :

Malgré des apparences sombres, nous vivons à l'heure présente une époque féconde.

Nous assistons à une aurore et non à un crépuscule. Un plus large épanouissement des esprits, surtout des esprits jeunes, des apports étrangers mieux accueillis et mieux assimilés, une plus grande curiosité dans le domaine des sciences, des arts, des lettres et de la philosophie commencent à nous donner confiance en nous-mêmes [...] (A., 130).

Dans chacun des essais à l'étude, Hertel est impitoyable dans sa critique des Canadiens français, que ce soit au sujet de la religion, de la culture, de la langue, de leur assimilation ou de leur attitude. Il n'hésite pas à affirmer qu'au Québec, « ce qui a gagné toutes les batailles, c'est le statisme du peuple, la tactique implicitement adoptée de la résistance passive » (A., 31). L'intellectuel n'est en cela guère différent des autres membres de l'élite. Groulx, l'amertume en moins peut-être, a eu des propos durs pour ses compatriotes, qu'il suffise de relire quelques pages de *Directives*³⁵ pour s'en persuader. Hertel a par contre aimé les jeunes. Tous ses essais en témoignent, et *Le beau risque* est l'expression la plus manifeste de sa tendresse pour eux. L'enseignant n'a jamais cessé de faire état de leurs préoccupations et il les a soutenus personnellement. C'est sans doute parmi les jeunes, en raison de ses vues libérales, tempérées juste ce qu'il fallait, sur la religion, l'éducation et l'art, qu'il fut un inspirateur et un modèle. Sur un plan plus large, le principal mérite de Hertel reste d'avoir su faire la synthèse des idées de l'époque, celles mêmes qui prépareraient la Révolution tranquille. Les essais et le roman étudiés dans cette thèse répondent en écho à une période de l'histoire québécoise à laquelle les spécialistes portent un intérêt accru ces dernières années. Hertel a prêté sa voix aux chefs de file, à Groulx en particulier, comme il y est allé de sa propre contribution, avec ses essais et ses nombreux textes sur des sujets d'actualité. Il n'a peut-être pas fait progresser la connaissance, en théologie, en philosophie, en histoire ou en sociologie, avons-nous pu constater; mais les idées neuves, s'il s'en trouvait, circulaient d'autant plus aisément qu'il se trouvait des vulgarisateurs comme lui pour faciliter les relais. Des essais comme *Leur inquiétude*, *Pour un ordre personnaliste* et *Nous ferons l'avenir*, auxquels s'ajoute *Le beau risque*, ont concouru, en dépit de leurs imperfections, à élever au fil des ans la conscience de la nation québécoise. Hertel s'est efforcé d'assembler, avec un succès inégal peut-être, les premiers fragments d'une identité collective. Qu'il ait provoqué, encouragé, stimulé ou simplement rapporté les discussions, son rôle fut indéniable, et son influence, certaine, autant à titre de témoin que de participant.

³⁵ Notamment les pages où l'abbé tente de raviver l'ardeur patriotique des Canadiens français (in *Directives*, Montréal, Éditions du Zodiaque, coll. du « Zodiaque Deuxième », 1937, p. 87-90).

Liste des Annexes

A.	Liste des textes de François Hertel au Canada français suivant les périodiques où ils parurent (1924-1946)	186
B.	Idées exprimées par François Hertel dans <i>Leur inquiétude</i> (éd. de 1936), reprises dans <i>Pour un ordre personnaliste</i>	203
C.	Idées exprimées par François Hertel à plus d'une reprise dans <i>Pour un ordre personnaliste</i>	206
D.	L'empreinte de la philosophie thomiste dans <i>Leur inquiétude</i> (éd. de 1936)	208
E.	L'empreinte de la philosophie thomiste dans <i>Pour un ordre personnaliste</i>	210
F.	Rodolphe Dubé au Collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière et au Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières	223
G.	Résultats de la classe de Syntaxe B du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, pour le 1 ^{er} semestre de l'année scolaire 1919-20	225
H.	La garde-robe de François Hertel au fil des ans	226
I.	Une journée dans la vie du jésuite Rodolphe Dubé	227
J.	Un des tout premiers poèmes de François Hertel parus dans la presse	228
K.	Répartition des textes de François Hertel selon le lieu de publication (1924-1946)	229
L.	Années de formation de Rodolphe Dubé chez les Jésuites	230
M.	Philosophes, écrivains, religieux étrangers cités par François Hertel dans <i>Leur inquiétude</i> , dont l'oeuvre, en totalité ou en partie, est à l'Index	231
N.	Classification des philosophes, écrivains, religieux étrangers cités par François Hertel selon le guide de l'abbé Bethléem	236

O.	Répartition des textes de François Hertel par année (1924-1946)	237
P.	Liste des périodiques auxquels a collaboré François Hertel au Canada français, de 1924 à 1946	238
Q.	Répartition des textes de François Hertel par genre (1924-1946)	245
R.	Liste des textes de François Hertel au Canada français publiés à plus d'une reprise (1924-1946)	246
S.	Extraits de <i>Leur inquiétude</i> supprimés dans l'édition de 1944, au sujet de la littérature canadienne-française	249
T.	Propos bienveillants sur la France supprimés dans l'édition de 1944 de <i>Leur inquiétude</i>	251
U.	Correspondances entre la doctrine sociale de l'Église et les arguments de François Hertel dans <i>Leur inquiétude</i> (éd. de 1936), <i>Pour un ordre personnaliste</i> et <i>Nous ferons l'avenir</i>	252
V.	Propos complaisants sur certains régimes politiques supprimés dans l'éd. de 1944 de <i>Leur inquiétude</i>	259
W.	L'empreinte de Jacques Maritain (<i>Humanisme intégral</i>) dans <i>Pour un ordre personnaliste</i>	260
X.	Philosophes, écrivains, religieux étrangers cités par François Hertel dans <i>Leur inquiétude</i> et classés par siècle (ou période)	263
Y.	Répartition des textes de François Hertel par périodique (1924-1946)	266
Z.	Vers une bibliographie de François Hertel	268

Annexe A

Liste des textes de François Hertel au Canada français suivant les périodiques où ils parurent (1924-1946)¹

L'Action nationale

- « Discours en l'air », 3^e année, tome V, février 1935, p. 111-124.
- « Suite d'un discours en l'air », 3^e année, tome V, mars 1935, p. 150-158. - *Leur inquiétude*, p. 111-112 (texte repris en partie seulement).
- « La littérature canadienne-française », 3^e année, tome V, mai 1935, p. 277-289.
- « Régionalisme et patriotisme », 3^e année, tome VI, octobre 1935, p. 105-116.
- « Essai sur l'inquiétude des jeunes », 3^e année, tome VI, décembre 1935, p. 219- 237. - *Leur inquiétude*, p. 7.
- « Le Saint-Laurent », 3^e année, tome VI, décembre 1935, p. 265-267. Poème.
- « Essai sur l'inquiétude des jeunes. II - Notes pour une histoire de l'inquiétude », 5^e année, tome VII, janvier 1936, p. 6-37. - *Leur inquiétude*, p. 31.
- « Essai sur l'inquiétude des jeunes. III - L'inquiétude de la jeunesse contemporaine », 5^e année, tome VII, février 1936, p. 97-115. - *Leur inquiétude*, p. 69.
- « Essai sur l'inquiétude des jeunes. IV - L'inquiétude spécifiquement canadienne-française », 5^e année, tome VII, mars 1936, p. 162-175. - *Leur inquiétude*, p. 105.
- « Essai sur l'inquiétude des jeunes. Conclusions », 5^e année, tome VII, avril 1936, p. 243-247. - *Leur inquiétude*, p. 240.
- « L'avenir de notre littérature », vol. X, n° 2, octobre 1937, p. 128-143. - *Pour un ordre personneliste*, p. 33.
- « Le Canada eucharistique », vol. X, n° 2, octobre 1937, p. 148-149. Signé Fr. H.

¹ Les articles sont classés par ordre chronologique. Par ailleurs, ceux qui apparaissent en caractères gras ont été repris, retravaillés ou non, par Hertel dans ses livres. Le titre du livre apparaît à la fin de la notice, et il s'agit de l'édition originale.

- « Vie des saints », vol X, n° 2, octobre 1937, p. 149. Signé Fr. H.
- « Position du personalisme », 6^e année, tome XI, février 1938, p. 95-116. - *Pour un ordre personaliste*, p. 85.
- « D'une civilisation personaliste », 6^e année, tome XI, mars 1938, p. 205-228. - *Pour un ordre personaliste*, p. 112.
- « Louange à l'Hostie », 6^e année, tome XII, septembre 1938, p. 28-32. Poème. - *Axe et parallaxes*, p. 39.
- « Au pays de Québec », 6^e année, tome XII, novembre 1938, p. 231-233. Poème. - *Strophes et catastrophes*, p. 83.
- « L'abbé Lionel Groulx », 7^e année, vol. XIII, janvier 1939, p. 73-76.
- « Notre-Dame des Laurentides (jeu scout) », 7^e année, vol. XIII, mars 1939, p. 192-202. - *Axe et parallaxes*, p. 125.
- « Les livres. Le Drapeau de Carillon », 7^e année, vol. XIII, mars 1939, p. 275.
- « Les livres. Un cardinal humaniste. Saint Robert Bellarmin et la musique », 7^e année, vol. XIII, avril 1939, p. 369-370.
- « L'âme à nu », 7^e année, vol. XIV, septembre 1939, p. 19-29. Conte. - *Mondes chimériques*, p. 99.
- « De la belle ouvrage », 7^e année, vol. XIV, octobre 1939, p. 99-119. - *Pour un ordre personaliste*, p. 147.
- « Frontières de la pensée », 7^e année, vol. XV, février 1940, p. 107-122. - *Journal d'Anatole Laplante*, p. 81.
- « Honni soit qui mal y pense », 9^e année, vol. XVII, juin 1941, p. 543-545.
- « Speak White », 10^e année, vol. XIX, janvier 1942, p. 75-76.
- « Cette Europe à reconstruire », 11^e année, vol. XXI, février 1943, p. 128-131.
- « L'appel de l'Orient », 11^e année, vol. XXI, mars 1943, p. 201-202. Poème. - *Strophes et catastrophes*, p. 39.
- « Les chansons et les heures », 11^e année, vol. XXI, avril 1943, p. 343-344.

« Le communisme, grande idée, grande erreur », 11^e année, vol. XXI, mai 1943, p. 347-363.

« **Lettre ouverte aux hommes d'ordre. (Extraits du testament d'Anatole Laplante** », 11^e année, vol. XXII, août-septembre 1943, p. 18-25. - *Journal d'Anatole Laplante*, p. 63.

L'Action universitaire

« Ode à Horace », vol. II, n° 1, décembre 1935, p. 10. Poème.

« **Petit traité du vrai, en soi et au dehors** », vol. X, n° 5, janvier 1944, p. 25-26. - *Journal d'Anatole Laplante*, p. 107.

Almanach trifluvien

« Nocturne sur Nelligan », 2^e année, 1933, p. 111-113. Poème. - *Les voix de mon rêve*, p. 73.

« **Les oiseaux de chez nous** », 2^e année, 1933, p. 113-116. Poème. - *Les voix de mon rêve*, p. 47.

« Régionalisme et patriotisme », 4^e année, 1935, p. 95-96.

Amérique française²

« **Note sur Claudel** », vol. 1, n° 1, novembre 1941, p. 40-41. - *Journal d'Anatole Laplante*, p. 43.

« Robert Charbonneau : *Ils posséderont la terre* », vol. 1, n° 3, février 1942, p. 42-43.

« François Hertel, *Mondes chimériques* », vol. 1, n° 3, février 1942, p. 43. Sous le pseudonyme d'Henri Fracostel.

« François Hertel, *Axe et parallaxes* », vol. 1, n° 3, février 1942, p. 43-44. Sous le pseudonyme d'Henri Fracostel.

« Contre Fracostel », vol. 1, n° 5, avril 1942, p. 46-47.

« Plaidoyer en faveur de l'art abstrait », vol. 2, n° 3, novembre 1942, p. 8-16.

« **Notre culture et ses retentissements possibles chez les autres latins d'Amérique** », vol. 2,

² La liste des articles de François Hertel dans *Amérique française* a été établie à partir du mémoire « Introduction aux idées de la revue *Amérique française* », de Jolyne Laplante-Paquet, déposé à l'Université de Montréal pour l'obtention d'une maîtrise en 1973.

n° 7, avril 1943, p. 7-16. - *Nous ferons l'avenir*, p. 92.

« Les menottes », vol. 3, n° 17, novembre 1943, p. 5-16. - *Anatole Laplante, curieux homme*, p. 49.

« À la manière de... Guy Sylvestre », vol. 3, n° 17, novembre 1943, p. 55. Sous le pseudonyme d'Henri Fracostel.

« Introduction à un essai sur l'humour », vol. 3, n° 18, décembre 1943, p. 4-15.

« À la manière de... tentacules astrales », vol. 3, n° 18, décembre 1943, p. 54-55. Sous le pseudonyme d'Henri Fracostel.

« À la manière de... l'abbé Maheux : Une déportation des Anglais », vol. 3, n° 19, février 1944, p. 33-34. Sous le pseudonyme d'Henri Fracostel.

« Été », vol. 4, n° 2, novembre 1944, p. 12-15. Poème. - *Cosmos*, p. 53.

L'Ami du Peuple

« Au dortoir des petits », vol. I, n° 1, 11 juin 1942, p. 5. Poème. - *Strophes et catastrophes*, p. 19.

« Adieu à Sudbury », vol. I, n° 10, 13 août 1942, p. 3.

« Avec ou sans épices », vol. I, n° 10, 13 août 1942, p. 3. Sous le pseudonyme de Fracostel.

« Nocturne sur Baudelaire », vol. I, n° 10, 13 août 1942, p. 5. Poème. - *Strophes et catastrophes*, p. 22.

« Soir triste », vol. I, n° 10, 13 août 1942, p. 5. Poème. - *Les voix de mon rêve*, p. 67.

« Château vu dans un rêve », vol. I, n° 11, 20 août 1942, p. 5. Poème. - *Les voix de mon rêve*, p. 109.

« Prière du soir au Christ », vol. I, n° 12, 27 août 1942, p. 5. Poème. - *Les voix de mon rêve*, p. 83.

« Nocturne sur Nelligan », vol. I, n° 12, 27 août 1942, p. 5. Poème. - *Les voix de mon rêve*, p. 73.

« L'appel de l'Orient », vol. I, n° 48, 6 mai 1943, p. 5. Poème. - *Strophes et catastrophes*, p. 39.

« *Les chansons et les heures* », vol. I, n° 48, 6 mai 1943, p. 5.

« *Les amours d'Anatole Laplante* », vol. IV, n° 21, 15 novembre, p. 6. (1^{ère} partie).

« *Les amours d'Anatole Laplante* », vol. IV, n° 22, 22 novembre, p. 5. (2^e partie). - *Anatole Laplante, curieux homme*, p. 38.

Aujourd'hui

« *Cette Europe à reconstruire* », n° 43, avril 1943, p. 15-17.

Le Bien Public

« *À bon entendeur...* », 16^e année, n° 45, 13 novembre 1924, p. 7. Poème, sous le pseudonyme de Jean Caisse.

« *Réconciliation* », 16^e année, n° 50, 2 décembre 1924, p. 7. Poème, sous le pseudonyme de Jean Caisse.

« *Les pins* », 16^e année, n° 58, 30 décembre 1924, p. 7. Poème, sous le pseudonyme d'Isaac Jence. - *Les voix de mon rêve*, p. 107.

« *Un sonnet* », 16^e année, n° 67, 3 février 1925, p. 7. Sous le pseudonyme d'Inconnu. - *Les voix de mon rêve*, p. 105.

« *L'Angélus du soir* », 21^e année, n° 91, 1^{er} mai 1930, p. 3. Poème.

« *À Sir Louis-Hippolyte LaFontaine* », 22^e année, n° 8, 3 juillet 1930, p. 3. Poème (inédit).

« *L'épopée trifluvienne* », 24^e année, n° 6, 28 juin 1932, p. 3-4. Poème (1^{ère} partie).

« *L'épopée trifluvienne* », 24^e année, n° 8, 5 juillet 1932, p. 3 et 5. Poème (2^e partie). *Les voix de mon rêve*, p. 15, sous le titre de « *Croquis trifluviens* »; deux poèmes n'ont pas été repris dans *Les voix de mon rêve* : « *La première messe* » et « *La défense du fort* ».

« *L'éclipse* », 24^e année, n° 27, 13 septembre 1932, p. 3. Poème.

« *Prière du soir au Christ* », 24^e année, n° 28, 15 septembre 1932, p. 3. Poème. - *Les voix de mon rêve*, p. 83.

« *Le luth des vieilles rues* », 24^e année, n° 28, 15 septembre 1932, p. 3. Poème, sous le pseudonyme de Coulomb de Villiers, daté de 1929. - *Les voix de mon rêve*, p. 31.

- « Rêves... », 24^e année, n° 31, 27 septembre 1932, p. 5. Poème. - *Les voix de mon rêve*, p. 85.
- « Méditation », 24^e année, n° 32, 29 septembre 1932, p. 3. Poème (inédit), sous le pseudonyme de Coulomb de Villiers. - *Les voix de mon rêve*, p. 63.
- « Les étoiles », 24^e année, n° 38, 20 octobre 1932, p. 5. Poème (inédit), sous le pseudonyme de Coulomb de Villiers. - *Les voix de mon rêve*, p. 111.
- « Dieu », 24^e année, n° 39, 25 octobre 1932, p. 3. Poème.
- « La vieillesse », 24^e année, n° 40, 27 octobre 1932, p. 5. Poème, sous le pseudonyme de Coulomb de Villiers.
- « La métaphysique », 24^e année, n° 42, 3 novembre 1932, p. 5. Poème (inédit).
- « Le feu qui s'éteint », 24^e année, n° 44, 10 novembre 1932, p. 5. Poème, sous le pseudonyme de Coulomb de Villiers. - *Les voix de mon rêve*, p. 95.
- « Prière du soir au Christ », 24^e année, n° 64, 19 janvier 1933, p. 5. Poème. - *Les voix de mon rêve*, p. 83.
- « Ce que chantent mes vers », 24^e année, n° 66, 26 janvier 1933, p. 5. Poème.
- « Le vieux grenier », 24^e année, n° 68, 2 février 1933, p. 5. Poème. - *Les voix de mon rêve*, p. 145.
- « Paysage lacustre », 24^e année, n° 70, 9 février 1933, p. 5. Poème. - *Les voix de mon rêve*, p. 113.
- « Printemps », 24^e année, n° 72, 16 février 1933, p. 5. Poème (inédit).
- « Hiver », 24^e année, n° 74, 23 février 1933, p. 5. Poème (inédit).
- « Saint Thomas poète », 24^e année, n° 76, 2 mars 1933, p. 5. Poème (inédit). - *Les voix de mon rêve*, p. 119.
- « Paysage maritime », 24^e année, n° 76, 2 mars 1933, p. 5. Poème (inédit).
- « Le printemps (Le poème des saisons) », 24^e année, n° 80, 16 mars 1933, p. 4. Poème.
- « Nocturne », 24^e année, n° 80, 16 mars 1933, p. 5. Poème (inédit). - *Les voix de mon rêve*, p. 71, sous le titre de « Nocturne rose ».

- « Un sonnet », 24^e année, n° 86, 6 avril 1933, p. 5. Poème (daté de 1924). - *Les voix de mon rêve*, p. 105.
- « Les pins », 24^e année, n° 88, 13 avril 1933, p. 5. Poème. - *Les voix de mon rêve*, p. 107.
- « Le soir s'en va », 24^e année, n° 95, 11 mai 1933, p. 5. Poème. - *Les voix de mon rêve*, p. 69.
- « L'été », 24^e année, n° 96, 4 mai 1933, p. 5. Poème.
- « Divagations... En marge de quelques livres plus ou moins récents », 24^e année, n° 101, 1^{er} juin 1933, p. 5.
- « Divagations », 24^e année, n° 103, 8 juin 1933, p. 5.
- « Divagations », 25^e année, n° 23, 31 août 1933, p. 5.
- « Beauté, reflet divin », 25^e année, n° 2, 21 septembre 1933, p. 5. Poème. - *Les voix de mon rêve*, p. 100. Quatre dernières strophes du poème « Hymne à la beauté ».
- « Hymne à la beauté », 25^e année, n° 2, 21 septembre 1933, p. 9. Poème. - *Les voix de mon rêve*, p. 98. (De la 5^e à la 12^e strophe.)
- « Sur Valdombre », 25^e année, n° 2, 21 septembre 1933, p. 12-13.
- « Beauté, Mère féconde », 25^e année, n° 3, 28 septembre 1933, p. 5. Poème (inédit). - *Les voix de mon rêve*, p. 97. Début du poème « Hymne à la beauté ».
- « Critique. Valdombre romancier? », 25^e année, n° 3, 28 septembre 1933, p. 13.
- « La ronde des années », 25^e année, n° 6, 19 octobre 1933, p. 13. Poème.
- « L'Angélus du matin », 26^e année, n° 3, 18 janvier 1934, p. 13. Poème (inédit).
- « Usines », 26^e année, n° 5, 31 janvier 1934, p. 13. Poème.
- « Mon âge s'est fané... », 26^e année, n° 15, 12 avril 1934, p. 12. Poème. - *Les voix de mon rêve*, p. 125.
- « D'autrefois à demain », 26^e année, n° 21, 24 mai 1934, p. 12. Poème.
- « Un Palais des Arts aux Trois-Rivières? », 27^e année, n° 9, 28 février 1935, p. 12.
- « Le péan de celui qui doit venir... », 27^e année, n° 9, 28 février 1935, p. 13. Poème (extrait de

Mauricie, en préparation).

« Skieurs », 27^e année, n° 12, 21 mars 1935, p. 7. Poème (extrait de *Mauricie*, en préparation). - *Strophes et catastrophes*, p. 13.

« Le beau risque », 30^e année, n° 51, 22 décembre 1938, p. 1, 3, 4. Nouvelle (inédite). - *Le beau risque*, p. 89.

« Souvenirs d'un passé proche. Trois-Rivières, petite ville... », 33^e année, n° 17, 1^{er} mai 1941, p. 6.

La Boussole

« L'Argentine et l'immigration », 99, vol. 4, n° 20, 7 janvier 1939, p. 3. Sous le pseudonyme de Jean Caisse.

« Le curé et la bière », 99, vol. 4, n° 20, 7 janvier 1939, p. 3. Sous le pseudonyme de Jean Caisse.

« Dieu a-t-il des droits ? », 104, vol. 4, n° 26, 18 mars 1939, p. 3. Sous le pseudonyme de Jean Caisse.

« Pétain et l'éducation », 106, vol. 5, n° 2, 15 avril 1939, p. 4. Sous le pseudonyme de Jean Caisse.

« Élections malhonnêtes », 107, vol. 5, n° 3, 29 avril 1939, p. 3. Sous le pseudonyme de Jean Caisse.

« Propagande impérialiste », 109, vol. 5, n° 5, 27 mai 1939, p. 7. Sous le pseudonyme de Jean Caisse.

« Les élections et la guerre », 112, vol. 5, n° 8, 8 juillet 1939, p. 3. Sous le pseudonyme de Jean Caisse.

« M. Harvey, pédagogue », 118, vol. 5, n° 14, 30 septembre 1939, p. 5. Sous le pseudonyme de Jean Caisse.

« Chronique de la quinzaine », 119, vol. 5, n° 15, 14 octobre 1939, p. 8. Sous le pseudonyme de Jean Caisse.

« La guerre et l'après-guerre », 126, vol. 5, n° 22, 20 janvier 1940, p. 5. Sous le pseudonyme de Jean Caisse.

« Fatuité dangereuse », 135, vol. 6, n° 5, 25 mai 1940, p. 3. Sous le pseudonyme de Jean Caisse.

« Identifions nos commerces », 145, vol. 6, n° 15, 12 octobre 1940, p. 5. Sous le pseudonyme de Jean Caisse.

Brébeuf

« Souvenirs », vol. I, n° 4, 11 mai 1934, p. 4. Poème. - *Les voix de mon rêve*, p. 89.

« Le rêve de jeunesse », vol. II, n° 1, 26 septembre 1934, p. 4. Poème. - *Les voix de mon rêve*, p. 55.

« Ode to Horace », vol. VIII, n° 8, 29 mai 1941, p. 3. Poème, sous le pseudonyme de Charles Lepic.

Les Carnets du Théologue

« La parallaxe », 11^e année, n° 1, Pâques 1937, p. 28-29. Poème, sous le pseudonyme de Mamamouchi³.

« Prière au Dieu trois fois un », IV^e année, n° 1, janvier 1939, p. 15-17. Poème. - *Axe et parallaxes*, p. 29.

Les Carnets Viatoriens

« Petits poèmes à la gloire du sport », X^e année, n° 2, avril 1945, p. 121-124. - *Cosmos*, p. 87.

Le Devoir

« L'éducation du patriotisme par la langue », vol. XXXII, n° 8, 13 janvier 1941, p. 5. (1^{re} partie).

« L'éducation du patriotisme par la langue », *Le Devoir*, vol. XXXII, n° 9, 14 janvier 1941, p. 5. (2^e partie). - *Pour un ordre personnaliste*, p. 26.

³ Nous n'avons pas relevé d'autres occasions où Hertel usa de ce pseudonyme. Le poème raconte comment ce dernier trompa les connaisseurs en leur proposant un poème signé Paul Claudel, « La parallaxe du moi ». Or ce poème avait en fait été écrit par Hertel lui-même. Parce qu'on conte encore, chez les Jésuites montréalais, cette anecdote, qui aurait tant amusé Hertel... et vexé quelque peu les personnes prises en faute, et que « La parallaxe du moi » apparaît dans *Axe et parallaxes*, on peut affirmer avec quasi certitude que « La parallaxe » est de François Hertel, et que Mamamouchi fut l'un des pseudonymes de l'écrivain.

« L'actualité. Anatole Laplante au vernissage », vol. XXXII, n° 115, 19 mai 1941, p. 1 et 12.

L'école canadienne

« La lecture », 8^e année, n° 9, mai 1933, p. 388-391.

« La lecture » (suite et fin), 8^e année, n° 10, juin 1933, p. 449-452.

« L'enseignement du catéchisme », IX^e année, n° 1, septembre 1933, p. 10-11.

« L'enseignement du catéchisme. Enseignement pratique », IX^e année, n° 2, octobre 1933, p. 57-60.

« L'enseignement du catéchisme. Enseignement concret », IX^e année, n° 3, novembre 1933, p. 101-104.

« L'enseignement du catéchisme. Enseignement oral, enseignement analytique et synthétique », IX^e année, n° 4, décembre 1933, p. 146-148.

« L'enseignement du catéchisme. De Dieu et de ses perfections », IX^e année, n° 5, janvier 1934, p. 195-200.

« L'enseignement du catéchisme. De l'Unité et de la Trinité de Dieu », IX^e année, n° 6, février 1934, p. 242-247.

« L'enseignement du catéchisme. Du péché et des différentes espèces de péchés », IX^e année, n° 7, mars 1934, p. 290-296.

« Bibliographie catéchistique », IX^e année, n° 8, avril 1934, p. 380-382.

« L'enseignement du catéchisme. Le péché véniel », IX^e année, n° 9, mai 1934, p. 386-389.

« De l'enseignement des lettres françaises », XIX^e année, n° 2, octobre 1943, p. 61-66 (1^{ère} partie).

« De l'enseignement des lettres françaises », XIX^e année, n° 3, novembre 1943, p. 113-116 (2^e partie). - *L'enseignement des Belles-Lettres*, chapitres I et II⁴.

⁴ Dans le cas présent, Hertel a procédé à l'inverse : il a repris dans deux articles des idées développées dans le livret *L'enseignement des Belles-Lettres*.

L'enseignement secondaire au Canada

« Hommage à Horace : L'Ode " Ô Fons Bandusiae " », 21^e année, vol. XV, n° 7, avril 1936, p. 549-561. Porte la mention « Collège Saint-Ignace ».

L'Entr'Aide

« L'Ode " Ô Fons Bandusiae ". Hommage à Horace à l'occasion du bimillénaire de sa naissance », 18^e année, 1935-1936, n° 2, p. 17-31.

« Plans d'analyses littéraires de quelques odes d'Horace », 18^e année, 1935-1936, n° 2, p. 32-40.

« Pour qu'on fasse lire... », 19^e année, 1936-1937, n° 1, p. 2-10.

« Les oiseaux de chez nous », 20^e année, 1937-1938, n° 2, p. 69-72. Poésie mise en musique.
- *Les voix de mon rêve*, p. 47.

« Le triomphe de La Fontaine », 20^e année, 1937-1938, n° 4, p. 171-206. Pièce de théâtre, jouée au Collège Jean-de-Brébeuf en avril 1932, au Collège Saint-Ignace en mai 1935.

« Les fleurs de chez nous », 20^e année, 1937-1938, n° 4, p. 208-209. Poésie mise en musique.

« Les deux paletots », 21^e année, 1938-1939, n° 4, p. 321-332. Saynète historique.

Familia

« L'éducation du patriotisme par la langue », vol. 6, n° 2, décembre 1938, p. 15- 22. - *Pour un ordre personnaliste*, p. 26.

Gants du ciel

« Le poème de la solitude », n° 5, septembre 1944, p. 10-16. - *Cosmos*, p. 13.

Hebdo-Laval

« Journal », vol. VI, n° 7, 25 novembre 1938, p. 4. Poème (inédit). - *Axe et parallaxes*, p. 91.

Horizons

« Soir ultime », vol. 3, n° 6, juin 1939, p. 5 et 35. Poème. - *Axe et parallaxes*, p. 107.

« Comment nous refaire une mentalité française », juin 1939, p. 27-29. Dans le cahier spécial « Vacances 39 ».

« Nocturne gris », vol. 3, n° 11, novembre 1939, p. 9. Poème. - *Strophes et catastrophes*, p. 22, sous le titre « Nocturne sur Baudelaire ».

Jeunesse

« Jeunes gens, savez-vous ? », 4^e année, n° 4, 24 décembre 1938, p. 4. Poème, sous le pseudonyme de Coulomb de Villiers.

« Le beau risque d'une vraie révolution », vol. VIII, n° 2, octobre 1942, p. 3. - *Le beau risque*, p. 93.

JEC

« Soir ultime... à la mémoire du prud'homme Dollard des Ormeaux », 3^e année, n°s 5-6, mai-juin 1937, p. 7. Poème. - *Axe et parallaxes*, p. 107.

« Les livres. St-Denys Garneau - poète canadien », 3^e année, n° 7, juillet 1937, p. 14.

« D'une sainteté contemporaine », 7^e année, n° 1, janvier 1941, p. 6-7. - *Pour un ordre personnaliste*, p. 316.

« Pères et fils », 7^e année, n° 5, mai 1941, p. 11.

« Poème à la vierge », 7^e année, n° 11, novembre 1941, p. 3.

« De l'unité et de l'union », 8^e année, n° 4, avril 1942, p. 4. - *Journal d'Anatole Laplante*, p. 117.

« Une amitié dans une vie », 9^e année, n° 7, juillet 1943, p. 3. - *Journal d'Anatole Laplante*, p. 21, sous le titre « Naissance au journal philosophique ».

« Vacances intellectuelles », 10^e année, n° 6, juin 1944, p. 7.

Le Mauricien

« La crise des créateurs ou la trahison de nos clercs », vol. I, n° 11, octobre 1937, p. 12, 13 et 36.

« Nocturne sur le passé », vol. II, n° 3, mars 1938, p. 13. Poème (inédit).

« Prière à la vierge », vol. II, n° 9, octobre 1938, p. 11-12. Poème (inédit). - *Axe et parallaxes*, p. 73.

« Skieurs », vol. II, n° 12, décembre 1938, p. 21 et 37. Poème (inédit). - *Strophes et*

catastrophes, p. 13.

The McGill News

« Some Comment on a Recent Book », vol. XV, n° 1, décembre 1933, p. 42-44.

Mes Fiches

« Régionalisme et patriotisme », 4^e année, n° 68, 15 juin 1940, p. 1079-1080⁵.

« Dilettantisme et contemplation », 6^e année, n° 111, 5 octobre 1942, p. 5-6. Article résumé par Roland Charland. - *Pour un ordre personnaliste*, p. 215.

« De notre chrétienté et de ses assomptions possibles », 6^e année, n° 117, 15 janvier 1943, p. 9-10. Article résumé par Rita Leclerc. - *Pour un ordre personnaliste*, p. 291.

« Notre culture et ses retentissements possibles chez les autres latins d'Amérique », 8^e année, n° 159, 5 février 1945, p. 1-2. Article résumé par Sarto Godbout. - *Nous ferons l'avenir*, p. 92.

Le Messager canadien du Sacré-Coeur

« L'Angélus du soir », vol. XXXIX, n° 1, janvier 1930, p. 15. Poème.

« Les missions d'Océanie », vol. XXXIX, n° 7, juillet 1930, p. 295-297.

« Intention missionnaire : les Indiens de l'Amérique latine », vol. XXXIX, n° 12, décembre 1930, p. 537-538.

« Mystère eucharistique », vol. XLIV, n° 11, novembre 1935, p. 520-521. Poème.

« Les vieux », vol. XLV, n° 7, juillet 1936, p. 374-375. Poème. - *Poèmes d'hier et d'aujourd'hui : 1927-1967*, p. 40.

« Les morts », vol. XLVI, n° 11, novembre 1937, p. 625. Poème.

« Que tous soient un », vol. LI, n° 12, décembre 1942, p. 602-606. - *Pour un ordre personnaliste*, p. 265.

⁵ Ici comme pour tous les articles provenant de *Mes Fiches*, il s'agit plus précisément d'un résumé du texte de François Hertel. Dans le cas présent, le nom de l'auteur du résumé n'est pas mentionné.

Nos Cahiers

« Parallaxe du moi », vol. II, n° 2, juillet 1937, p. 180-182. Poème. - *Axe et parallaxes*, p. 21

La Nouvelle Relève

« Contemplation et dilettantisme », n° 7, avril 1942, p. 391-403. - *Pour un ordre personneliste*, p. 215.

« Jeunesse », vol. II, n° 2, décembre 1942, p. 99-106. Poème. - *Strophes et catastrophes*, p. 90.

« Le fou », vol. II, n° 4, février 1943, p. 218-226. Conte. - *Anatole Laplante, curieux homme*, p. 125.

« Les livres. *La grande épreuve des démocraties* par Julien Benda », vol. II, n° 7, juin 1943, p. 439-440.

« Livres. *Un monde était leur empire* par Ringuet », vol. II, n° 7, juin 1943, p. 440-441.

« Le Canada français en Amérique », vol. II, n° 9, septembre 1943, p. 537-542. - *Nous ferons l'avenir*, p. 11.

« Les contes de Berthelot », vol. III, n° 2, janvier-février 1944, p. 122-123.

« André Gide et nous », vol. IV, n° 2, juin 1945, p. 126-130.

L'Ordre nouveau

« Le fascisme. Ce qu'il est. Ce qu'il vaut », 1^{ère} année, n° 5, 5 et 20 août 1937, p. 5.

Le Quartier latin

« Le prêtre dans la nation », vol. XXI, n° 9, 2 décembre 1938, p. 2.

« Le beau risque », vol. XXI, n° 12, 23 décembre 1938, p. 4. Chapitre inédit. - *Le beau risque*, p. 50.

« Axe... ou art poétique », vol. XXI, n° 23, 31 mars 1939, p. 8. Poème. - *Axe et parallaxes*, p. 13.

« Lepic et l'histoire hypothétique », vol. XXIII, n° 5, 2 novembre 1940, p. 6. - *Mondes chimériques*, p. 45.

« Charles Lepic et la France », vol. XXIII, n° 12, 20 décembre 1940, p. 1. - *Journal d'Anatole Laplante*, p. 47.

« Charles Lepic et le Québec », vol. XXIII, n° 25, 25 avril 1941, p. 5. *Lettres de Charles Lepic à Anatole Laplante*. - *Anatole Laplante, curieux homme*, p. 120.

« Sous le front fantaisiste d'Anatole Laplante », vol. XXIV, n° 17, 13 février 1942, p. 6.

« Fantaisie sur l'esprit français », vol. XXVI, n° 5, 5 novembre 1943, p. 8.

« Voici des livres... *Mes idées esthétiques*, par Léon Daudet », vol. XXVI, 12 novembre 1943, n° 6, p. 4.

« Plaidoyer pour l'art contemporain », vol. XXVI, n° 11, 17 décembre 1943, p. 1 (du supplément sur la peinture canadienne).

« Le respect de la jeune fille », vol. XXVI, n° 16, 18 février 1944, p. 6.

« Ce que la jeunesse attend de ses maîtres », vol. XXVII, n° 3, 20 octobre 1944, p. 8.

Le Ralliement

« In memoriam », vol. I, n° 6, 1^{er} juin 1928, p. 75. Poème.

« À nos bienheureux martyrs », vol. I, n° 12, mars 1929, p. 175. Poème.

« Le vieux collègue », vol. I, n° 20, janvier 1930, p. 284-285.

« Le nouveau Séminaire. Maisons neuves et vieilles maisons », vol. II, n° 5, février 1931, p. 74-75.

« Les ballons », vol. II, n° 8, mai-juin 1931, p. 121-122. Poème. - *Les voix de mon rêve*, p. 137.

« Au dortoir des petits », vol. III, n° 13, février-mai 1936, p. 241. Poème. - *Strophes et catastrophes*, p. 19.

Regards

« Le cantique du Printemps », 1^{ère} année, n° 3, décembre 1940, p. 132-135. Poème. - *Strophes et catastrophes*, p. 30.

« La jeunesse et la mort », 2^e année, n° 3, décembre 1941, p. 106-107. Poème. - *Strophes et catastrophes*, p. 25.

Relations

- « Pour un renouveau économique », II^e année, n° 23, novembre 1942, p. 289-291. - *Nous ferons l'avenir*, p. 82.
- « Livres récents. Pierre Lazareff : *Dernière Édition*. - Montréal, Bernard Valiquette, 1942, 427 p. », II^e année, n° 23, novembre 1942, p. 307.
- « Livres récents. André David : *Message à de jeunes Anglaises*. - Montréal, Éditions de l'Arbre, 1942, 188 p. », II^e année, n° 23, novembre 1942, p. 307.
- « Livres récents. Georges Bernanos : *Lettre aux Anglais*. Éditions de l'Arbre, Montréal, conjointement avec Atlantica Editora, Rio de Janeiro, 1942, 303 p. », II^e année, n° 24, décembre 1942, p. 340.
- « Vie littéraire. Paule d'Oncin : *Plympton House*. Roman. - Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1942, 209 p. », III^e année, n° 27, mars 1943, p. 83.

La Relève

- « *Ménard, maître-draveur* », 8^e cahier, 3^e série, 1937, p. 216-219.
- « Soir », 8^e cahier, 5^e série, juin 1941, p. 250. Poème. - *Strophes et catastrophes*, p. 37, sous le titre « Soir automnal ».

Revue dominicaine

- « De notre chrétienté et de ses assomptions possibles », vol. XLVII, tome II, juillet-août 1941, p. 27-38. - *Pour un ordre personnaliste*, p. 291.

La Revue moderne

- « Les amours d'Anatole Laplante », vol. 25, n° 5, septembre 1943, p. 5, 6 et 26. - *Anatole Laplante, curieux homme*, p. 38.

La Saint-Jean-Baptiste, fête nationale des Canadiens français

- « La jeune fille en prière », 24 juin 1943, p. 49.

Saint-Sulpice

- « L'art moderne », vol. XIV, n° 2, octobre 1944, p. 8.

Le Semeur

« L'exposition missionnaire », 27^e année, n° 1, août 1930, p. 4-8.

« Jeunes gens, savez-vous? », 27^e année, n° 9, avril 1931, p. 243. Poème, sous le pseudonyme de Coulomb de Villiers.

« Rêves de jeunesse », 29^e année, n° 7, mars 1933, p. 161. Poème. - *Les voix de mon rêve*, p. 55.

La Terre de chez nous

« Pâques », vol. III, n° 20, 1^{er} avril 1931, p. 307 et 312.

Annexe B

**Idées exprimées par François Hertel dans *Leur inquiétude* (éd. de 1936),
reprises dans *Pour un ordre personnaliste***

POUR UN ORDRE PERSONNALISTE	LEUR INQUIÉTUDE (éd. de 1936)
Avant d'appréhender l'homme comme animal raisonnable [...]. (49)	L'animal raisonnable que nous sommes [...]. (196)
La vie, selon la notion traditionnelle, c'est l'activité d'un être qui possède en lui-même le principe de son action. (50)	La vie est l'activité d'un être qui possède en lui-même le principe et le terme de son action. (192)
L'être connu par l'intelligence sous la raison générale de vrai est désiré par la volonté - faculté corrélatrice - sous la raison générale de bien. (62)	Il n'est pas nécessaire d'être un grand métaphysicien pour comprendre que l'homme est ordonné au vrai connu, au bien aimé [...]. (19)
La grâce sanctifiante, c'est en effet le don de Dieu à l'homme. (68)	En s'unissant à nous, Il [Dieu] surajoute à notre nature complète un organisme spirituel mystérieux : la grâce sanctifiante [...]. (197)
Or, nous le verrons plus loin, une civilisation ne peut être qu'au profit de l'homme. (86)	Le véritable humanisme dont nous parlons [...] est tout simplement la civilisation au profit de la personne humaine. (92)
L'État, la nation [...] n'ont pas le droit de se constituer fin ultime d'êtres dont la destinée ne se limite pas à cette vie. Ces organismes sont des fonctions des personnes [...]. (103)	Institution temporelle, elle [la société] n'a pas par elle-même de fin éternelle. Sa fin ultime est l'homme. (231)
Toutes les personnes en grâce sont liées entre elles dans le même corps mystique du Christ. À la lettre, elles sont membres d'un même organisme spirituel dont le Christ est la tête. (110-111)	Par le Christ, nous devenons membres d'un grand corps spirituel, le Corps mystique. Le Christ est la tête, les chrétiens en grâce sont les membres. (202)
[...] un régime vraiment personnaliste ne peut être que corporatiste au sens où nous l'entendons. (114)	[...] une forme de gouvernement à base corporatiste, par exemple, s'insérera comme plan de réforme sociale et chrétienne [...]. (236)

POUR UN ORDRE PERSONNALISTE	LEUR INQUIÉTUDE (éd. de 1936)
Hélas ! Notre civilisation issue de la Renaissance s'est peu à peu acheminée vers le matérialisme le plus étroit, le plus brutal. Les peuples catholiques, les personnes catholiques elles-mêmes ont été peu à peu gangrenés. (138)	L'on tend cette fois vers l'homme numéro, vers l'homme fonction, vers l'homme standard. Voilà le terme normal d'une évolution qui a commencé avec la Renaissance. (90)
Qualité mystérieuse et féconde [<i>la grâce sanctifiante</i>], qui élève l'agir du chrétien au titre d'agir surnaturel. (267)	La grâce [...] est un dynamisme qui rend notre nature humaine foncièrement capable d'agir surnaturellement. (197)
Cette grâce sanctifiante, source de vie nouvelle est une « communication » du Saint-Esprit [...], un don [...] dans chaque personne en grâce. (267)	En effet, cette nouvelle nature, base de la vie surnaturelle humaine, établit dans l'âme en grâce [...] les dons du Saint-Esprit. (198)
Le don de Dieu à l'humanité s'effectue d'abord par la grâce d'union (hypostatique) entre le Verbe et l'humanité [...]. (268)	Le Verbe s'est donné à l'humanité du Christ par la grâce d'union. (202)
Grâce au Fils de Dieu, la nature humaine est prédestinée [...]. (268)	Le Rédempteur [...] nous ouvre l'accès à la prédestination. (202)
La grâce sanctifiante est accordée aux chrétiens, frères du Christ par la chair, fils « surnaturels » et adoptifs du Père [...]. (268)	[...] le Christ a reçu la grâce sanctifiante ou d'adoption qu'Il communique aux baptisés qui deviennent ses frères par la foi et fils adoptifs du père. (201)
Par l'Incarnation, Il [<i>le Christ</i>] s'abaisse jusqu'à nous. Il nous élève à lui par la Rédemption et l'Incorporation. (269)	Par le Christ, Dieu s'est abaissé jusqu'à l'homme dans l'Incarnation. Par le Christ, Dieu nous élève à Lui dans la Rédemption. (202)
[...] le Christ historique : exemplaire et modèle transcendant de la personnalité humaine. (290)	[...] Dieu, exemplaire suprême de toute créature. (24)
Tendre à la perfection [...] c'est le devoir de tous [...]. (290)	Il faut que vous tendiez à la perfection. (223)
Si la chrétienté canadienne-française se présente sous un aspect singulièrement anémique et beaucoup plus placide qu'il ne convient, c'est que nous manquons de saints. (291)	Cela excuse en partie [...] la pâleur de notre catholicisme. (123)
Nous nous butons parfois sur l'observance voulue pour elle-même [...]. (291)	La religion est devenue de ce fait un code d'observances [...]. (126)
Il faudrait peupler cette nuit des lumières fécondes de [...] l'Écriture Sainte, redresser ces bonnes volontés mal servies par une ignorance et un conformisme déplorables. (292)	L'hypocrisie, le conformisme s'étalent impudemment. (122) Nous sommes ignorants. [...] Notre vie chrétienne ne va pas assez souvent puiser à la source de vie, à l'Évangile [...]. (189-190)

POUR UN ORDRE PERSONNALISTE	LEUR INQUIÉTUDE (éd. de 1936)
Des indifférents qui pratiquent par routine, nous en avons beaucoup. (292)	Elle [<i>la religion catholique</i>] cesse d'être une doctrine vécue pour devenir une routine de pratiques trop souvent illusoire. (222)
Nous ne manquons pas d'un bon nombre d'opportunistes, catholiques parce qu'il faut l'être dans un pays où tout le monde l'est. (292)	Une autre partie [<i>de l'élite</i>] pratique... pour la forme, pour ne pas se discréditer auprès de la population catholique. (125) Mais c'est dans le domaine de la religion que la médiocrité exerce les pires ravages. L'homme médiocre pratique, la comme ailleurs [...] un opportunisme honteux. (218)
De plus en plus chez nous l'inquiétude religieuse prend la tournure d'un conflit entre les générations. Les gens mûrs sont blasés, la jeunesse voudrait être magnifiquement chrétienne. (293)	Ce christianisme rayonnant qu'ils [<i>les jeunes inquiets</i>] veulent restaurer en eux et chez les autres, ils le voient tellement combattu [...]. (131) [...] dans leur désir d'apostolat [...] ils [<i>nos jeunes</i>] sont angoissés devant la placidité bovine des « vieux », qui ne constataient rien de tous ces désastres [...]. (132)
Le grand mal, c'est la médiocrité. (297)	La médiocrité est la grande tare de l'heure présente. (214)
[...] il n'y a qu'une sorte de baptisés et tous doivent essayer de réaliser en eux l'imitation de Jésus-Christ. (299)	Nous avons vu [...] par quel moyen réaliser cette imitation en nous de la vie de Dieu [...]. (224)

Annexe C

Idées exprimées par François Hertel à plus d'une reprise dans *Pour un ordre personnaliste*¹

RÉPÉTITIONS	
<u>L'HOMME, UN ANIMAL RAISONNABLE</u>	
Avant d'appréhender l'homme comme animal raisonnable [...]. (49)	
Que l'homme soit un animal raisonnable , c'est une vérité admise par un si grand nombre de philosophies [...]. (53)	
[...] l'homme est un animal raisonnable appelé à l'ordre surnaturel. (53)	
Et l'homme n'est-il pas un animal raisonnable ? (58)	
Nous savons que l'homme est un animal raisonnable . (91)	
<u>L'INTELLIGENCE ET LA VOLONTÉ</u>	
La volonté suit l'intelligence	
À mesure que [...] les associations fécondes se produisent, grâce à l'intelligence qui s'éveille, naît aussi la volonté , tendance complémentaire . (55)	
[...] l'intelligence ne saurait être une faculté individuelle, pas plus que la volonté , sa suivante. (58)	
Par son âme, l'homme est d'abord intelligence et je dirais qu'il n'est que consécutivement volonté . (61)	
Mais la volition [...] suit chez l'homme l'intellection. (62)	
L'être connu par l'intelligence sous la raison générale de vrai est désiré par la volonté - faculté corrélatrice - sous la raison générale de bien. (62)	
[...] la volonté humaine est consécutrice à un mode rationnel de connaître . (62)	
<u>LA CONTEMPLATION</u>	
La contemplation ne porte pas de sa nature sur le beau [...]; elle porte sur le vrai . (208)	
La contemplation porte sur le vrai . (209)	
Toute contemplation porte sur le vrai . (211)	
Enfin, elle [<i>la contemplation</i>] se distingue nettement de l'inspiration parce que, portant sur le vrai [...]. (212)	
[...] l' objet essentiel de la contemplation : le vrai . (212)	
L' objet essentiel de la contemplation : le vrai . (213)	
Toutefois, la contemplation, lorsqu'elle demeure un oeil ouvert sur le vrai [...]. (215)	

¹ Nous n'avons retenu que les idées exprimées à cinq reprises ou plus.

RÉPÉTITIONS	
LE PÉCHÉ EST UN ACTE [...] toutes [<i>les espèces de péché</i>], moins celle-ci [<i>le péché originaire</i>], se caractérisent en gros par la présence d'un <i>acte</i>. (236) Le péché est un acte. (237) Le péché doit donc s'exprimer [...] par l'être, par l'acte. (238) L'acte que constitue le péché [...]. (238) Le péché considéré matériellement est un acte, un être. (248-249)	
LE PÉCHÉ ET LA FIN DERNIÈRE Le péché à l'état pur est le choix d'une <i>fin</i> autre que la fin voulue de Dieu, d'une fin par ailleurs unique et éternelle. (246) Pécher, ce serait donc essentiellement choisir une fois pour toutes une fin qui n'est pas la vraie. (248) [...] il [<i>le péché mortel</i>] est la position de la fin en soi-même alors qu'elle est en Dieu seul. (253) [...] le péché mortel est un acte humain contre la fin ultime de la personne humaine. (253) Le premier [<i>le péché mortel</i>] pourtant se pose contre la fin. (253) [...] qui renie, implicitement mais directement, Celui qui est, en même temps que l'Être, la Fin. (259)	
LE CORPS MYSTIQUE Nous sommes membres d'un vaste organisme spirituel, dont le Christ est la tête. (269) L'Eglise, c'est le corps mystique total : les chrétiens sont les membres les plus grossiers, le Christ historique est la tête. (270) [...] Christ en tête de l'organisme spirituel de la communion des saints. (274) [...] le Christ chef du Corps Mystique [...]. (290) [...] au Christ, à la tête du Corps mystique. (324)	
L'IMITATION DU CHRIST Être un membre du Christ, c'est tendre à imiter le Christ. (274) [...] cette Personne divine qui nous fut donnée attend de nous en retour un effort loyal d'imitation. (288) Qu'est-ce qu'un chrétien ? C'est un disciple et imitateur du Christ. (298) Le Christ à imiter, c'est la sainteté à désirer [...]. (298) [...] il n'y a qu'une sorte de baptisés et tous doivent essayer de réaliser en eux l'imitation de Jésus-Christ. (299) [...] un christianisme à la fois personnel et unanime [...] qui, par-dessus tout, tend à imiter le Christ naturel et à parachever le Christ mystique. (328)	

Annexe D

L’empreinte de la philosophie thomiste dans *Leur inquiétude* (éd. de 1936)

Bien que *Pour un ordre personneliste* soit le plus thomiste des trois premiers essais d’Hertel, on ne s’étonnera pas de constater que *Leur inquiétude* l’est également. Nous nous efforcerons de le démontrer¹ en ayant recours aux ouvrages du dominicain Antonin-Damatius Sertillanges, un théologien thomiste de renom dans les années trente. Ils se qualifient à plus d’un titre : Hertel cite Sertillanges dans chaque essai à l’étude, et Maritain lui-même le recommande à ses lecteurs, dans *Éléments de philosophie, I : Introduction générale à la philosophie*². Nous avons retenu deux livres du dominicain, soit *Les grandes thèses de la philosophie thomiste* et le *Catéchisme des incroyants*³. Ce dernier réunit deux tomes : le premier est composé des livres 1 et 2 ; le deuxième tome, des livres 3, 4, 5. Dans le tableau, *Le Catéchisme des incroyants* sera désigné par la lettre A ; le livre, par son numéro. Ex. : A-1, 13 = *Catéchisme des incroyants*, livre 1, p. 13. *Les grandes thèses de la philosophie thomiste*, pour sa part, sera désigné par la lettre « B ».

¹ La démonstration sera rapide, car nous avons voulu éviter les répétitions d’un tableau à l’autre. Nous avons ainsi écarté les propositions reprises presque mot pour mot dans *Pour un ordre personneliste* (cf. Annexe..., « Idées exprimées par François Hertel dans *Leur inquiétude* (éd. de 1936), et reprises dans *Pour un ordre personneliste* »). Celles qui restent se retrouvent presque toutes elles aussi dans le deuxième essai d’Hertel, mais la présence de nuances valait que nous les retenions.

² Jacques Maritain, *Éléments de philosophie, I : Introduction générale à la philosophie*, Paris, P. Téqui et Fils, Libraires-Éditeurs, 1939, p. 202.

³ A.-D. Sertillanges : *Les grandes thèses de la philosophie thomiste*, Paris, Librairie Bloud & Gay, 1928, coll. « Bibliothèque catholique des sciences religieuses », n° 15, 247 p.; *Catéchisme des incroyants*, Paris, Flammarion, [1942, c1930], 576 p.

LEUR INQUIÉTUDE (éd. de 1936) (François Hertel)	LES GRANDES THÈSES DE LA PHILOSOPHIE THOMISTE, CATÉCHISME DES INCROYANTS (A.-D. Sertillanges)
[...] l'intelligence humaine ne sera saturée de Vérité qu'en Dieu seul, Cause des causes. (20)	L'homme est essentiellement un être intelligent : donc l'objet de sa béatitude essentielle [...] est un objet d'intelligence. Et si l'on convient que la béatitude exige le parfait [...] l'objet ne peut être ici que l'objet parfait, [...] et c'est Dieu. (B, 217)
Dieu, l'être, dont l'essence est l'idéal suprême auquel participe la nature de tous les êtres. (20)	Le philosophe chrétien a la « conviction de l'intime présence de Dieu en toutes choses [...] mais sans préjudice de l'être propre et de l'activité de chaque chose, qui, à plonger en Dieu, son Principe, se trouve elle-même et se conforte [...] ». (A-1, 16)
Tout l'homme tend à Dieu d'où il vient, où il va. (21)	L'être descend de Dieu, disions-nous; il en descend, mais aussi il y remonte. (B, 185)
L'inquiétude [...] reste toujours la même substantiellement : un besoin de Dieu en contradiction éternelle avec les appétits terrestres. (99-100)	Au-dessous des sentiments qui éloignent de Dieu, il y a une soif qui est la soif de Dieu. (A-1, 31)
[...] il [l'homme] dépend de Dieu dans son être et dans son agir. (192)	D'après ce que nous avons dit de la Création, pure relation de dépendance à l'égard de Dieu [...]. (A-2, 188)
Le problème moral est un problème secondaire. Une moralité suppose des convictions dont elle n'est que l'aboutissement logique. (195)	La morale n'est que l'art de diriger l'activité libre de l'homme de manière à ce qu'il réalise sa fin telle que sa place dans l'oeuvre de Dieu le lui détermine, telle que la lui suggèrent ses propres instincts bien jugés. (A-2, 215-216)
[...] du dogme de vie par excellence, celui de notre divinisation par le Christ, dans la grâce. (196)	Quand l'âme se divinise par la grâce du Christ, à son tour elle divinise la chair et la prépare à la vie immortelle. (A-2, 234)
L'animal raisonnable que nous sommes a été élevé par le baptême à l'ordre surnaturel. (196)	C'est seulement ainsi [en conférant une grâce] qu'il [Le baptême] peut introduire le chrétien dans la vie surnaturelle, dont le principe est la grâce. (A-4, 96)
La théologie catholique enseigne en effet que, si toute la Trinité s'établit en nous par la grâce, cette présence est cependant « appropriée » à l'Esprit. (199)	L'Esprit-Saint est le propre agent de la grâce; c'est lui qui réalise cette pénétration du divin et de l'humain dans l'homme régénéré [...]. (A-2, 278)
[...] il faut donc que nous nous appliquions à devenir des énergies, des caractères. [...] Dieu ne nous forme pas sans nous, pas plus qu'Il ne nous sauve sans nos efforts. (225)	Il [Dieu] nous a mis au monde pour nous éprouver, nous former, et l'on éprouve et forme assurément par la joie, qui exige une difficile maîtrise de soi-même [...]. (A-1, 58)

Annexe E

L'empreinte de la philosophie thomiste dans *Pour un ordre personnaliste*

POUR UN ORDRE PERSONNALISTE (François Hertel) Première partie, chapitre I « LES FONDEMENTS DU PERSONNALISME. DE L'HOMME ET DE LA PERSONNE HUMAINE »	INITIATION À LA PHILOSOPHIE DE SAINT THOMAS (Émile Peillaube)
Que l'homme soit un animal raisonnable, c'est une vérité admise par un si grand nombre de philosophes [...]. (53)	Or qu'est-ce qu'un homme ? La philosophie répond : « C'est un animal raisonnable » [...]. (62)
La vie, selon la notion traditionnelle, c'est l'activité d'un être qui possède en lui-même le principe de son action. (50)	Plus un être possède en lui-même le principe de ses actions, plus son activité est immanente, et plus sa vie est parfaite. (119-120)
L'animal et la plante ont la vie à son état inférieur, caractérisée par les trois fonctions élémentaires : nutrition, augmentation, reproduction. (50-51) L'animal est doué en plus du mouvement spontané, d'une imagination et d'une sensibilité embryonnaires. (51) L'homme possède en plus les facultés spirituelles, à cause de son âme spirituelle et immortelle. (51)	On observe [<i>chez la plante</i>] les fonctions de croissance, d'assimilation et de génération. (129) L'aptitude à <i>sentir</i> place les animaux à un degré d'être et de vie plus élevé que les plantes. Les vivants sensibles réalisent mieux [...] la notion de vie, qui consiste à se mouvoir soi-même. (133) [...] l'âme humaine diffère essentiellement par sa nature des âmes végétative et sensitive : elle est spirituelle. (235) L'affirmation de l'immortalité de l'âme est une des données de notre foi [...]. (255)
[...] il [<i>saint Thomas</i>] admet - et c'est là le fondement de toute sa philosophie de l'homme - que l'âme est l'acte du corps. (52-53)	L'âme est acte, c'est dire par là qu'elle est forme et principe de détermination. (123)
L'intuition rapide [...] du sens externe produit à l'intérieur une impression de la sensation. Le sens interne fait de cette impression une image qui évolue et s'élabore en s'associant à d'autres. [...] Cette image, appelée aussi phantasme, est enregistrée quelque part dans l'organisme, et c'est sur ce fond acquis que s'accomplira l'élaboration des idées. (57)	Les organes qui atteignent leur objet immédiatement [...] sont dits : <i>sens externes</i>. (144) Toutes les sensations laissent après elles des traces, qui sont les <i>images</i> [...]. La production des images est attribuée à un sens interne : l'imagination [...]. (147) Les images sont <i>comme une matière</i> dont se sert l'intellect agent dans son opération propre. Il travaille sur ces images [...] de façon à pouvoir ensuite les utiliser. (186)

Les sensibles, objet de la sensation , les images, objet de l' imagination , préparent les idées, objet de l' intelligence . [...] l' acte intellectuel lui-même ne sera qu'une synthèse d'éléments fournis par les associations entre sensibles, images et idées. (60)	L' intelligence ne peut pas penser sans le concours de l' imagination [...] et nous n'avons d'images que par l'intermédiaire des sens, donc du corps [...]. (238) [...] l'âme, pour faire acte d' intelligence , a besoin d'images dont l'origine est matérielle et sensible. (238)
L'être connu par l' intelligence sous la raison générale de vrai est désiré par la volonté - faculté corrélatrice - sous la raison générale de bien. (62)	[...] il [l' <i>homme</i>] a une intelligence qui lui permet de saisir la vérité et l'être, un appétit rationnel qui le fait tendre vers tout objet appréhendé comme son bien. (235) L'appétit suit la connaissance, et la volonté étant un appétit rationnel se laisse conduire par la lumière de l' intelligence . (228)
[...] ainsi nous apparaît la personne humaine, [<i>s'organiser</i>] dans les facultés spirituelles (intelligence et volonté) mais surtout dans la résultante essentielle du couple intelligence-volonté, dans la liberté . (64)	Pour saint Thomas, les facultés ou puissances de l'âme spirituelle sont l' intelligence [...] et la volonté [...]. (380) Tout acte libre suppose donc l'intervention de l' intelligence . C'est elle qui présente à l'appétit les objets susceptibles de l'attirer [...], jusqu'à ce que la volonté , à la suite d'un jugement motivé, prenne un parti : agir ou ne pas agir [...]. (229)
Par la grâce , l'homme devient participant de la nature divine . (71)	[...] Dieu dote l'âme humaine d'une qualité créée : la grâce , mystérieuse participation de la nature divine . (398)
[...] parce que l'âme immortelle qui l'anime [l' <i>homme</i>] l'appelle à jouer un rôle bien précis dans le monde, un rôle unique . (74)	La fin d'un être , étant la même chose que sa perfection, ne peut être qu' <i>unique</i> , car l'être est un. (366)
[...] Dieu, au moment où il a créé mon âme, qui est aussi la forme de mon corps [...]. (75)	L' âme humaine est la forme du corps [...]. (13)
Le principe fondamental de l'individu humain que je suis est la matière , comme son principe formel est l'esprit ou âme. (77)	[...] c'est grâce à sa forme qu'un individu est homme et possède une âme raisonnable, mais c'est grâce à sa matière qu'il est Pierre et non Paul . (93)
[...] la théorie de l' individualisation par la puissance et de la personnalisation par l' acte est beaucoup plus clairement contenue dans la systématique scolastique [...]. (81)	Saint Thomas nous dit « que la matière est puissance en matière en vue d'un être substantiel [...] ». (83) [...] la forme est, selon l'adage scolastique, « l'acte qui apporte l'existence à une chose » [...]. (87) Si la matière [<i>puissance</i>] individualise , la forme [<i>acte</i>] spécifie ; elle est donc le principe déterminant par excellence, la raison d'être. (365)

POUR UN ORDRE PERSONNALISTE Première partie, chapitre II « LES FONDEMENTS DU PERSONNALISME. POSITION DU PERSONNALISME SOCIAL »	INITIATION À LA PHILOSOPHIE DE SAINT THOMAS (Émile Peillaube)
[...] si l'on recherche la source ultime de l'individuation, c'est vers la matière que l'on doit se tourner, vers la matière déterminée par telle quantité. (92)	[...] quel est [du corps] le <i>principe d'individuation</i> ? Au dire de saint Thomas, c'est la matière déterminée par la quantité. (92)
[...] nous entendons esprit au sens thomiste : l'esprit, c'est l'âme immortelle, source de la vie unique de l'homme. (93)	Forme substantielle du corps, elle [l'âme humaine] lui donne l'être, la vie, la sensibilité [...]. Forme subsistante [...] elle est spirituelle, elle est immortelle [...]. (265)
Les mots individu, suppôt, ne sont point dignes de l'homme parce que l'homme est esprit. C'est pourquoi nous les remplaçons par celui de personne. (93-94)	Lorsqu'un <i>suppôt</i> est doué d'intelligence, de volonté, et donc d'une parfaite conscience de soi, on lui donne le nom de « personne ». (64)
[...] l'aspect corporel fondamental qui individualise l'homme. (95)	Dans le monde corporel, le <i>suppôt</i> comporte matière et forme, il est <i>individuel</i> [...]. (64)
Nous nierons que les hommes considérés [...] comme personnes soient égaux. (98)	[...] dans l'humanité, et même sans le péché, il y aurait eu, d'après saint Thomas, une inégalité entre les hommes. (320)
La personne humaine, si on la considère comme telle, ne dépend que de Dieu, créateur de l'âme. (104)	Dieu seul crée l'âme humaine, et directement. (252)
[...] l'homme est aussi essentiellement corps qu'il est âme. (105)	Est-ce à dire qu'il faille, lorsqu'on parle de l'homme, ne donner au corps que le rôle d'instrument [...] et arriver ainsi, presque fatalement, à poser que l'homme est essentiellement constitué par son âme ? C'est là une erreur qu'il faut repousser [...]. (241) Nous pouvons donc, en toute certitude, conclure avec saint Thomas : le corps et l'âme sont, l'un et l'autre, parties essentielles [...]. (242)
[...] la personne tend irrésistiblement à se dépasser. (105)	Tout être désire d'une impulsion véhémence et irrésistible ce qui peut le combler, l'achever, le parfaire. (366)
[...] elle [la personne] cherche toujours à se béatifier. Elle tend à Dieu, au moment même où elle renonce à Dieu. (106)	[...] c'est vers le Bien infini, absolu et sans limites que la volonté humaine tend invinciblement. (367)
Les hommes sont des pèlerins de l'infini, sans cesse sur la voie de leur achèvement	Dieu est la fin ultime de tous les êtres [...]. (369)

définitif en Dieu. (108)	
La charité est la vertu personnaliste par excellence. (109)	[...] mais la plus excellente [<i>des vertus théologales</i>] est la charité. (399)
Enfin, un ordre personnaliste adéquatement entendu, envisagé sous son aspect philosophique et théologique, est peut-être inconcevable sur terre dans sa plénitude. (111)	[...] la fin dernière de l'homme est donc la Béatitude ou le Bien parfait. (367) La béatitude ne peut donc être possédée ici-bas. (369)
POUR UN ORDRE PERSONNALISTE Première partie, chapitre III « LES FONDEMENTS DU PERSONNALISME. D'UN CORPORATISME PERSONNALISTE »	
Peillaube ne traite pas de l'économie et du politique dans la partie de son livre consacrée à la morale. Il n'en est pas de même dans le <i>Cours de philosophie</i> de Grenier, qui alloue à ces questions quelque deux cents pages. Une section porte même sur le corporatisme. Nous n'estimons pas pertinent toutefois de nous y référer, entre autres raisons parce que les vues de Grenier et d'Hertel sur le personnalisme sont inconciliables : le premier en est l'adversaire, le second estime au contraire que le corporatisme chrétien « doit être personnaliste ». (O.P., 114) Il convient dès lors de se reporter à l'annexe « Correspondances entre la doctrine sociale de l'Eglise et les arguments de François Hertel », et de rechercher les extraits tirés de <i>Pour un ordre personnaliste</i> (O.P.), plus précisément du chapitre intitulé « D'un corporatisme personnaliste », allant des pages 112 à 142.	
POUR UN ORDRE PERSONNALISTE Deuxième partie, chapitre I « VALEURS PERSONNALISTES. LE TRAVAIL, ACTIVITÉ CIVILISATRICE DE LA PERSONNE »	ART ET SCOLASTIQUE¹ (Jacques Maritain)
L'ouvrage, considéré comme action, c'est aussi la production ou fabrication de l'oeuvre. (148) L'ouvrage, nous l'appréhendons d'abord dans son terme : l'oeuvre. C'est le résultat du travail, l'objet produit, fabriqué ou conçu, le terme d'un agir laborieux. (148) En un sens très général, travailler, c'est donc <i>agir</i> par opposition à <i>contempler</i> . (150)	Il reste donc bien que partout où l'on trouve <i>art</i> , on trouve <i>action</i> ou <i>opération</i> à combiner, <i>oeuvre</i> à faire. (622) [...] les scolastiques définissaient le Faire comme l' <i>action productrice</i> , considérée [...] purement <i>par rapport à la chose produite</i> ou à l'oeuvre prise en soi. (624) [...] parce que son activité [<i>à l'artiste</i>] [...] ne consiste pas en elle-même à contempler, mais à faire. (653)

¹ Peillaube ne réserve que quelques pages à l'esthétique. Maritain, l'un de ses protégés, publiait dès 1920 *Art et scolastique*, mentionné par Hertel dans son essai (O.P., p. 152, 191, 193, 195); nous y avons eu recours.

Tout agir humain (entendons toujours l'« agir comme l'opposé de la contemplation ») s'accompagne d'un effort. (151)	[...] mais sans une culture et une discipline que les anciens voulaient longue et patiente et honnête, elle [<i>cette disposition innée</i>] ne passera jamais à l'art proprement dit. (660)
L'agir artistique est <i>gratuit</i> . L'ouvrier artiste se distingue de l'ouvrier artisan [...] en ce qu'il crée pour créer. (152)	Toutes ces considérations montrent que l'art est <i>gratuit</i> ou désintéressé comme tel, - [...] la vertu d'art ne vise qu'une chose : [...] la chose à créer selon ses lois propres, indépendamment de tout le reste [...]. (706-707)
Une des premières constatations de l'homme au sujet du travail est le caractère <i>radicalement libre</i> de cet agir. (154)	L'Agir, au sens restreint où les scolastiques entendaient ce mot, consiste dans l' <i>usage libre, en tant que libre, de nos facultés</i> [...]. (623)
Le travail est une activité de la personne humaine qui porte sur la réalisation de l'utile. (156)	L'oeuvre à laquelle travaillent tous les autres arts est elle-même ordonnée à l'utilité de l'homme, elle est donc un pur moyen [...]. (651)
Le travailleur produit une oeuvre qui possède une finalité bien déterminée. (157)	Ainsi le Faire est ordonné à telle ou telle fin particulière, prise à part et se suffisant [...]. (624)
[...] et qui accroît le patrimoine de l'humanité chaque fois qu'un travailleur tire des puissances de la matière une nouvelle forme. (158)	[...] <i>par rapport à la fin de l'oeuvre, qui est de faire resplendir une forme sur la matière.</i> (645)
[...] l'homme complétant et embellissant l'oeuvre de Dieu. (158)	Il [l' <i>artiste</i>] est comme un associé de Dieu dans la facture des belles oeuvres. [...] La création artistique ne copie pas celle de Dieu, elle la continue. (681)
Quelles sont les parties composantes du travail ? [...] la technique qui considère surtout la production de l'oeuvre, la finalité [...]. (159)	Les scolastiques [...] font de cette possession de règles certaines une propriété essentielle de l'art comme tel. (635)
Qu'est-ce que la technique ? [...] l'ensemble des règles et des disciplines qui président à l'exercice d'un métier ou d'une profession. (160)	On peut appeler Technique l'ensemble de ces règles, mais à condition d'élargir et d'élever beaucoup le sens ordinaire du mot technique : en effet, il s'agit là, non seulement des procédés matériels, mais aussi et surtout des moyens et des voies d'opération d'ordre intellectuel [...]. (749)
[...] il [le travail] est aussi un acte créateur : c'est le travail-oeuvre. (163)	L'art, dans son fond, demeure donc essentiellement fabricant et créateur. (680)
[...] le travail est la noble et grande activité civilisatrice de la personne humaine. (169)	Si l'on cherchait [...] à comprendre la hiérarchie normale des divers types d'art, on ne pourrait le faire qu'à ce point de vue humain de leur valeur proprement civilisatrice, ou de leur degré de spiritualité. (697)
Il [le travail] demeure une grande joie, une réalisation de finalité incomplète qui	L'oeuvre à faire n'est que la matière de l'art, sa forme est la <i>droite raison</i> . [...] l'art

sera d'autant plus féconde et saturante qu'elle s'orientera mieux sur la ligne droite et haute de l'essentielle Finalité. (169)	est la droite détermination des oeuvres à faire. (525)
POUR UN ORDRE PERSONNALISTE Deuxième partie, chapitre II « VALEURS PERSONNALISTES. L'ART, ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL »	INITIATION À LA PHILOSOPHIE DE SAINT THOMAS (Émile Peillaube)
[...] elle [la connaissance intellectuelle humaine] est immergée pour ainsi dire dans la matière [...]. Toutes ses idées parviennent à l'intelligence humaine par le canal des sens [...]. (182)	[...] enveloppé pour ainsi dire dans la matière, il [l'intellect humain] ne peut connaître qu'à l'aide des images que lui présentent les sensations. (181)
Alors, l'intellect actif illumine le phantasme, dans lequel déjà existait la quiddité de la chose matérielle [...]. (182)	« Les images sont comme illuminées par l'intellect agent [ou actif], et l'espèce intelligible en est dégagée par la vertu de ce même intellect [...]. » (186)
[...] l'intellect actif dépouille celle-ci [la chose matérielle] de ses notes individualantes et matérielles, il en abstrait l'intelligible. (182)	Mais l'abstraction de l'intellect actif [...] consiste proprement à dépouiller par la pensée un être de tous ses caractères individuels, [...], et elle a pour effet de rendre intelligibles en acte les formes sensibles, [...]. (183)
[...] si l'intellect agent produisait l'intelligible lui-même, il n'y aurait pas connaissance objective, mais subjectivisme pur. (182)	Ce que l'intelligence saisit d'abord par son opération propre, ce n'est pas le concept formel ou l'espèce intelligible en tant que subjective. (188) Aussi lorsque l'homme manifeste sa pensée, soit par une définition, sa parole [...] exprime, non pas une modification subjective de l'intellect, mais un concept au sens objectif [...]. (189)
C'est donc une représentation de l'intelligible, un « milieu contenant l'intelligible » qui est produit, c'est ce qu'on appelle une « espèce intelligible ». (182)	[...] en effet, l'espèce intelligible (espèce impressée), [...] est la représentation ou la similitude de l'objet extérieur [...]. (189)
[...] en tant que forme, elle [l'espèce intelligible] informe l'intellect passif, et l'intelligible en puissance est devenu l'intelligible en acte [...]. (182-183)	L'espèce intelligible [...] détermine l'intellect réceptif, y imprime en quelque sorte la ressemblance de la nature de l'objet et fait ainsi passer l'intellect de la puissance à l'acte. (187)
La connaissance poétique, comme toute connaissance de la personne humaine, ne peut se passer de l'impression d'une espèce intelligible dans l'intellect passif. (183)	Pour les scolastiques, l'idée ne saurait se suffire à elle-même. Étant par essence relation réelle d'un sujet connaissant à un objet connu, elle ne se comprend pas sans cet objet, pas plus qu'elle ne se conçoit en dehors d'un sujet. (189)
Et nous avons fait se terminer l'action de l'intellect agent à l'espèce impressée.	[...] l'espèce intelligible [espèce impressée] est le fruit de l'activité de l'intellect

(183)	agent s'exerçant sur les images. (185)
[...] il faut admettre que l'intellection produit une espèce comme terme, une espèce dans laquelle l'intelligible vit et est perçu. Qu'est-ce donc que cette espèce ? C'est le concept, c'est l'idée, c'est la notion, c'est aussi ce qu'on appelle le verbe mental. (183-184)	[...] il s'ensuit que l'intellect possible, actualisé par l'espèce, produit un concept semblable à cet objet, et, dans ce concept, <i>intelligit</i> l'objet lui-même. (189) Il [<i>l'intellect</i>] fait naître en lui, en vertu de son activité propre, un verbe mental, une parole intérieure [...]. (187)
Les deux espèces, l'intellect actif n'introduisent aucune médiation instrumentale dans l'intellection. (184)	Les espèces expresses n'ont aucun rôle à jouer à l'égard des sens externes ni du sens central (sens interne); car [...] ces espèces n'ont de raison d'être que pour soutenir le travail de l'imagination et de l'intellect. (140)
Directement, elle [<i>la connaissance intellectuelle</i>] atteint le réel lui-même dans sa représentation vitale. (184)	Aussi, par l'idée, l'intelligence atteint-elle la réalité non pas dans un décalque ou un miroir plus ou moins fidèle, mais de façon directe et adéquate. (190)
L'abstraction abstraite qu'est la connaissance intellectuelle est bien en un sens une saisie immédiate du réel. Mais si on considère le travail global de l'intellection [...], qui niera qu'on ne doive l'appeler médiate ? (184-185)	Mais il reste que cette connaissance [<i>de l'esprit</i>] n'est que <i>médiate</i> et qu'aux sens seuls il appartient d'appréhender dans une intuition claire et directe les choses particulières. (195)
D'où l'existence en elle [<i>l'intelligence humaine</i>] du monde des espèces, du monde intentionnel qui fait le joint et sert de pont entre le matériel et le spirituel. (185)	Moyen nécessaire de la connaissance intellectuelle, intermédiaire entre l'âme spirituelle et l'objet sensible, l'espèce intelligible [...]. (185)
[...] mais le Beau connaturel à l'homme n'est-il pas le Beau sensible ? (191)	Il faut, en effet, pour qu'il y ait beauté [...] connaissance de quelque chose d'intelligible qui, lorsqu'il s'agit de beauté connaturelle à l'homme, est engagé dans le sensible et ne peut en être séparé. (409)
L'intellect humain, en se tournant vers les phantasmes, par une certaine réflexion, connaît le singulier. (191)	Aussi l'intellect est-il capable de saisir le singulier, non pas premièrement ou immédiatement, mais d'une manière indirecte et par une sorte de réflexion. (194)
[...] ces deux facultés [<i>l'imagination et l'intelligence</i>] agissant à la fois [...], perçoivent le Beau sensible poétique ou le créent. (192-193)	[...] le beau est l'objet et le bien propre de certaines facultés, comme les sens et l'intelligence. (51)
L'art procède non d'une idée « pensée », mais d'une idée « factrice ». (193)	L'art, en effet, appartient à l'ordre pratique; il a pour caractère essentiel de diriger le <i>faire</i> [...]. (361)

POUR UN ORDRE PERSONNALISTE Deuxième partie, chapitre III « VALEURS PERSONNALISTES. LA CONTEMPLATION, REFUGE ET GLOIRE DE LA PERSONNE »	INITIATION À LA PHILOSOPHIE DE SAINT THOMAS (Émile Peillaube)
[...] la personne humaine est un centre unique et non morcelable. (206)	[...] l'unité ontologique signifie la propriété par laquelle un être est un ou indivis en soi-même [...]. [...] L'être qui n'est plus <i>un</i> cesse d'être [...]. (45)
Rien de ce qui se passe dans l'acte qu'est la personne, ne saurait être pure puissance. (206)	On comprend donc que la puissance soit <i>relative</i> à l'acte, elle est <i>pour l'acte, en vue de l'acte</i> , et n'est que par un rapport avec lui. (58)
La contemplation porte sur le vrai. (209)	[...] toute la perfection et la sagesse de l'homme consiste dans la contemplation de la vérité, et la morale doit viser ce but. (402)
Saint Thomas définit la vérité logique : « la conformité de l'intellect avec la chose ». (213)	La vérité logique consiste donc dans la conformité de l'esprit au réel [...]. (47) La vérité réside dans une conformité réelle et connue de l'esprit aux choses [...]. (48)
[...] le vrai, tel que nous l'entendons, est un aspect second de l'être [...]. (213)	[...] et encore ces aspects transcendants sont-ils en nombre très limité. On peut en compter quatre : l'un, le vrai [<i>second aspect</i>], le bien, le beau. (43)
Dans la prière contemplative, l'objet vrai contemplé, c'est Dieu. [...] Dieu vu en esprit, admis et « avisé » comme l'objet suprême de vérité. (220)	Ce qu'il nous faut, c'est Dieu vu, connu, possédé. (368)
La grâce de Dieu peut appeler à plus et à mieux : c'est la contemplation extraordinaire. [...] Il peut donc se faire que la personne humaine [...] reçoive un nouvel influx divin [...]. C'est plus qu'une grâce actuelle ordinaire, c'est une grâce extraordinaire. (221)	Cette contemplation de Dieu [...] ne peut être acquise par les efforts de l'intelligence, ni par la recherche opiniâtre de la volonté; elle est donnée par Dieu [...] comme gage de la contemplation face à face qui constitue notre fin ultime. (401-402)
À la mort [...] la personne humaine - dissociée de l'individu humain mais demeurant mystérieusement personne dans l'âme séparée - la personne de l'élu jaillit en contemplation pure et béatifiante. (222)	Après cette vie, Il [<i>Dieu</i>] dispensera à l'âme humaine la lumière supplémentaire qui fortifiera son intelligence et lui permettra de le contempler face à face. (370) Quelle peut être l'activité d'une forme [<i>l'âme séparée</i>] privée du corps auquel il lui convient, en vertu de sa nature, d'être substantiellement unie ? (261)
Un mécanisme nouveau s'insère sur l'entité surnaturelle greffée en l'homme par la grâce sanctifiante. C'est [...] la lumière de la gloire [...]. (223)	Ici-bas, l'âme en qui est entée [<i>enter : greffer</i>] la « grâce sanctifiante » est déjà transformée; elle est fille de Dieu et peut vivre, agir selon un mode qui n'est plus humain, mais divin. (398)

La lumière de la gloire est un « habitus » infus qui aide l'âme humaine à une opération qui la dépasse. (223)	Ces habitus ou vertus, devant produire des actes excédant la capacité naturelle des facultés, ne peuvent être acquis, ils sont mis directement par Dieu, <i>infus</i> dans l'âme. (398)
L'achèvement définitif de la personne [...] est donc la vision de Dieu face à face en un monde meilleur, en un monde stable. (223-224)	La fin dernière de l'homme [...] c'est Dieu vu face à face, dans son essence, possédé tel qu'il est. (398)
Nous nous rangeons, en effet, spontanément au nombre de ceux [...] qui tiennent que la béatitude céleste est d'abord une vision , une contemplation du Vrai , qui entraîne certes, et cela va de soi, un amour pleinement saturant. (224)	Du côté de l'âme, la béatitude sera [...] <i>l'acte dernier de l'intelligence</i> [...]. La contemplation de l'essence divine peut seule constituer le bonheur parfait , car cette vision engendrera une délectation suprême dans la possession tranquille et inamissible du Bien absolu . (369)
POUR UN ORDRE PERSONNALISTE Troisième partie, chapitre I « L'OBSTACLE À UNE CIVILISATION DE LA PERSONNE. LE PÉCHÉ, ENNEMI ESSENTIEL DE LA PERSONNE »	INITIATION À LA PHILOSOPHIE DE SAINT THOMAS (Émile Peillaube)
[...] le péché dans sa partie formelle est un mal, [...] le mal , étant non-être, absence de bien , le péché est lui aussi non-être et absence de bien dans l' ordre moral . (232)	Il [<i>Le mal</i>] se définit par la privation, c'est-à-dire par l' absence d'un bien qu'un certain sujet <i>devrait</i> posséder [...]. (51) L'intelligence reconnaît en tout autre bien le mélange de non-être , de mal [...]. (373) Ainsi, dans le domaine moral , [...] le mal [<i>est</i>] une privation d'être . (375)
Engagé dans la matière, il [<i>l'homme</i>] ne peut pas ne pas poser certains gestes automatiques , manifestations fatales de sa vie dans un corps. Il respire, il digère nécessairement. [...] L'acte essentiel, reçu hors de soi, dans la matière, est un premier « agir » nécessaire qui entraîne à sa suite toute l'activité motrice. Ce sont les actes de l'homme . (239)	Les autres actions [...], actes réflexes, mouvements automatiques ou spontanés peuvent bien être, nous dit saint Thomas, des actions de l'homme [...]. (229) Les autres actes que saint Thomas appelle [...] actes de l'homme, comme se nourrir, connaître par les sens [...]. (371)
Une autre catégorie d'actes se caractérisent par leur gratuité. Ce sont les actes humains , les actes propres de la personne humaine . (239)	L'acte moral est un acte humain , c'est-à-dire posé par l'homme en tant qu'il est homme , être doué d'intelligence et de volonté. (371)
Objectivement parlant, la norme transcendante de la rectitude est la loi éternelle , qui s'exprime à l'extérieur de Dieu, si l'on peut ainsi parler, par la loi naturelle (norme pratique) en chacun de nous [...]. (241)	Quand la raison s'applique à la conduite de notre vie, elle n'est plus simplement spéculative, elle devient pratique [...]. (377) Promulguée à l'intérieur de chacun par la conscience, [...] la loi naturelle est une participation de la loi éternelle , dessein et volonté de Dieu créateur et ordonnateur du monde moral. (382)

Celui-ci [<i>le péché</i>] ne saurait être dans l'être, dans l'acte matériel qui est bon de sa nature. (241)	[...] il [<i>le mal</i>] n'exclut pas la bonté essentielle de ce sujet, car <i>tout être est bon en tant qu'il est</i> . (226)
[...] l'absence de rectitude qui constitue l'essence du péché vient tout entière du centre de la personne. (242)	La rectitude ou droiture de l'intention orientée vers le bien fait l'essentiel de la bonté de nos actes. On voit combien est sauvegardé [...] le caractère <i>intérieur</i> de la moralité. (385)
Refus [<i>de l'être</i>] qui n'est d'ailleurs possible que dans un être composé d'essence et d'existence. (242)	Considérons l'être d'un homme réel. Dans cet être [...] deux éléments, l'existence [...] et cette nature humaine elle-même, qui constitue l'essence. (61-62)
Être libre, c'est choisir ce que l'on veut, ce qui plaît, ce qui semble bon. (242)	Être libre, c'est pouvoir choisir, prendre une chose, en repousser une autre, sans y être déterminé par aucune contrainte extérieure ou intérieure. (223)
En face de l'acte humain, en face du péché surtout, on conclut d'abord à la liberté, c'est ensuite que le besoin de l'expliquer amène à découvrir la présence des facultés qui la fondent de pouvoirs. Nous le savons par toute la philosophie thomiste [...], c'est l'intelligence et la volonté. (242-243)	Il faut que l'homme soit maître de ses actes, libre de les poser ou non, pour qu'il puisse leur donner une règle. (371) La racine du libre arbitre se trouve donc d'une part dans l'amplitude et l'immatérialité de l'intelligence, et d'autre part dans la nécessité objective de notre volonté [...]. (373)
L'intelligence, oeil sans cesse ouvert sur le vrai. (243)	Éclairée par l'intelligence, qui conçoit l'être, et le vrai [...]. (367)
La volonté, tendance aveugle vers le bien. (243)	Sa volonté [<i>à l'homme</i>] [...] orientée sans répit, sans défaillance, vers le bien [...]. (367)
L'intelligence, source radicale et fondamentale de la liberté. (243)	Tout acte libre suppose donc l'intervention de l'intelligence. (229)
[...] le péché est essentiellement le fruit d'une activité libre [...]. (243)	En effet, pour vouloir le mal, il faut être libre [...]. (227)
L'acte bon ou mauvais est un acte d'amour. (244)	[...] la volonté, faculté d'exercice, mais aussi de désir et d'amour. (380)
Le bien pour l'être libre, c'est une fin. (245)	La fin dernière d'un être, c'est le bien qui peut compléter et combler la nature de cet être. (366)
Le péché à l'état pur est le choix d'une fin autre que la fin voulue de Dieu, d'une fin par ailleurs unique et éternelle. (246)	Ces derniers [<i>actes désordonnés, contraires aux actes vertueux</i>] sont des <i>péchés</i> , actes contraires à la loi éternelle. (395)
Formellement, il [<i>le péché</i>] est une dérogation à l'ordre, un refus de finalité, le néant. (249)	C'est [<i>le bien, ou de ne pas faire le mal</i>], dans le domaine de l'agir, préférer l'être au néant. (378)

Simple privation de rectitude, elle [<i>mon intention perverse</i>] vicie mon acte [...]. (250)	Le mal est une privation , privation dans un être de ce qui convient à sa nature. (374)
La liberté [...]. La plus complète, l'essentielle manifestation de la vie autonome qui se plaît à agir parce qu'elle a le pouvoir d'agir . (252)	[...] il est de l'essence de notre volonté d'être libre parce qu'elle a toujours le pouvoir d'agir ou de ne pas agir. (224)
Dans le péché , on choisit directement un bien autre et non pas le mal. (252)	D'autre part, la volonté est absolument incapable de se porter <i>au mal comme tel</i> . Quiconque fait le mal ne le recherche que sous une raison de bien [...]. (220)
[...] le péché mortel est un <i>acte humain contre la fin ultime de la personne humaine</i> . (253)	[...] ils [<i>nos actes</i>] seront des <i>maux</i> , au point de vue moral, s'ils nous éloignent ou nous privent du Bien souverain . (374)
[...] le composé de matière et de forme, le composé humain [...]. (256)	[...] tout être sujet au changement doit être un composé de matière et de forme . (83)
Repliement sur un centre non-voulu dans l' Ordre , qui renie , implicitement mais directement, Celui qui est, en même temps que l'Être, la Fin . (259)	[...] « partout où s'établit un ordre de finalité bien réglé, il est nécessaire que l'ordre institué conduise à la fin, et que s'écarter de cet ordre , ce soit aussi s'écarter de la fin ». (383)
POUR UN ORDRE PERSONNALISTE Quatrième partie, chapitre I « VERS UN PERSONNALISME INTÉGRAL. PERSONNALISME ET INCARNATION »	
Le Verbe s'est incarné pour nous racheter. (265)	Par le Verbe aussi, tout a été réparé. (19) Le Modèle s'est rendu visible. (19)
C'est cette personne divine qui va racheter les personnes humaines tombées une première fois en Adam et soumises depuis au joug du péché . (265)	Déformé par le péché originel , [...] l'homme recevra de nouveau l'empreinte de la pensée divine et retrouvera sa splendeur. (19)
Le premier péché avait fait déchoir l'homme de l'ordre surnaturel auquel Dieu l'avait gratuitement élevé. (265-266)	Par une effusion toute gratuite de la Bonté divine [...], l'homme est appelé à entrer dans l' ordre surnaturel [...]. (398)
La grâce sanctifiante est accordée aux chrétiens [...] fil s « surnaturels » et adoptifs du Père [...]. (268)	La fin dernière de l'homme, adopté par Dieu [...]. (398)
Cette prédestination a un double effet : l'union de l'humanité à Dieu par la grâce d'union, l' union de nos âmes à Dieu par la grâce d'adoption. (269)	Transformée par la Grâce , l'âme participe à la nature de Dieu et à la vie des Trois divines Personnes d'une manière infiniment supérieure [...]. (16)

Le Christ Dieu était déjà un de toute éternité. (275-276)	Dieu , étant un , est unique [...]. (300)
[...] celui [<i>le Christ Dieu</i>] qui est le subsistant éternel et par essence. (276)	[...] Dieu est l'être lui-même par soi subsistant . (295)
Le mystère de l'union hypostatique [...] n'est point non plus sujet à un parfait contrôle de la part de la raison humaine . Et, il faut se résigner à ne pas comprendre tout à fait que le don de l'âme (acte reçu) au corps (puissance réceptive) ne confère point au Christ une personnalité humaine. (276-277)	Si le problème de la nature de Dieu doit demeurer insoluble , s'il est le plus compliqué qui soit pour notre esprit, ce n'est pas que cette nature soit d'elle-même complexe. (293)
[...] l'ordre providentiel veut que les chrétiens passent par le Christ, essentiel médiateur entre le Père et ses fils d'adoption. (277)	Dieu fait tout par son Verbe . (9)
Ce qui exprime par-dessus tout [...] l'incomparable intelligence de Jésus, c'est son sens vigoureux et jamais pris en défaut, de l' adaptation . (283)	[...] car la cause de toute adaptation des moyens aux fins et des puissances à leurs objets est nécessairement intelligente . (301)
Voilà le modèle, voilà la voie, la vérité et la vie . (285)	Ainsi le Seigneur a pu dire : « Je suis la Vérité et la Vie » [...]. (298) « [...] Il [<i>Dieu</i>] est la vérité même, souveraine et première ». (301)
Tout en Lui est rayonnement, force, sincérité, douceur, beauté . (285)	[...] son être [<i>à Dieu</i>], qui est la Beauté par essence [...]. (317)
Il [<i>le Christ</i>] est, autant que la Sagesse , la Santé , la Joie , la Pureté . (285)	[...] on peut dire que le principal attribut de l'Intelligence divine est la Sagesse . (309)
POUR UN ORDRE PERSONNALISTE Quatrième partie, chapitre II « VERS UN PERSONNALISME INTÉGRAL. D'UNE SAINTÉTÉ PERSONNALISTE »	INITIATION À LA PHILOSOPHIE DE SAINT THOMAS (Émile Peillaube)
[...] la personne du Verbe incarné, le Christ historique : exemplaire et modèle transcendant de la personnalité humaine. (290)	[...] son Verbe unique n'est pas seulement l'expression de l'essence paternelle, mais encore le type exemplaire de toutes les créatures. (9)
Le Christ modèle et le Christ chef du Corps Mystique ont des exigences à l'égard de la personne imitatrice et de la personne membre du Christ. (290)	L'humanité sera confrontée avec le Modèle [...]. Si Dieu nous trouve « conformes » à son Christ , le Christ lui-même sera notre récompense éternelle. (19)
Tendre à imiter le Christ , n'est-ce pas tendre à la perfection ? (290)	« Tout ce qu'il y a de perfection dans la créature , dit saint Thomas, a son exemplaire dans la perfection divine » [...]. (10)

[...] la thèse catholique qui enseigne la collaboration et l'union intimes des puissances naturelles et des puissances surnaturelles. (295)	Mais saint Thomas nous fait voir aussi [...] combien Dieu est intime au monde [...]. Toute essence est une imitation de la sienne, toute existence est une participation , voulue par lui, à son existence. (329)
Qu'est-ce qu'un chrétien ? C'est un disciple et imitateur du Christ. (298)	Toutes les créatures participent à la ressemblance divine et chacune d'elles est constituée dans son être [...] par sa conformité à l'Être [...]. (10)
[...] il n'y a qu'une sorte de baptisés et tous doivent essayer de réaliser en eux l' imitation de Jésus-Christ . (299)	Bien plus, c'est par une lointaine imitation de Dieu que d'autres êtres peuvent être appelés des personnes , pour autant qu'ils peuvent [...], aspirer enfin à la possession parfaite du bien même. (317)
La personne, en tant qu'être, ne saurait renoncer à l'être; encore moins à son être propre. Elle ne peut pas ne pas s' aimer . (307)	[...] le propre de la nature divine est de penser et d' aimer [...], de se connaître et de s' aimer ; c'est aussi le propre de la nature intellectuelle de l' homme de penser et d'aimer [...]. (16)
Le bien suit l'être. [<i>L'homme étant ordonné au vrai connu (l'intelligence, qui saisit l'être) et au bien aimé (la volonté, qui pousse à agir).</i>] (308)	L'agir suit l'être [...]. (328)
Nous sommes donc chrétiens et appelés à la perfection [...]. Nous avons pris le parti [...] d' aimer Dieu par-dessus toutes choses. Nous tendons à la sainteté . (316)	[...] aux choses créées , dont l'être, la perfection ou la joie sont de tendre à Lui selon leur mode. (327)
La formule personnaliste de tendance à la sainteté a pour principale originalité de substituer à un culte abstrait de l'observance, l'exemple vivant et concret de Jésus-Christ . (324)	Il [<i>Dieu</i>] est donc personnel , c'est-à-dire qu'Il n'est pas une idée , une abstraction , ni une substance inconsciente, et qu'Il est distinct du monde. (317)
Toute grâce provient de l' incorporation au Christ qui suit l'Incarnation et la Rédemption; et cette incorporation englobe tout le corps des chrétiens unis au Christ. (325)	La Théologie [...] enseigne que la Grâce est une participation particulière de la vie propre de Dieu . (17)
La caractéristique essentielle d'une sainteté personnaliste sera donc la charité . (325)	La sainteté [...] parce que celle-ci consiste à vouloir immuablement le bien . (317) [...] la charité ou <i>amour surnaturel</i> [...] fait adhérer l'âme entière à son Souverain Bien. [...] tout sera fait par amour pour Dieu, par charité . (399)
Une sainteté personnaliste [...] est donc un mouvement d'ensemble de toutes les personnes « en grâce et en charité » pour se perfectionner à l'intérieur et mutuellement par l'exemple et les œuvres, pour marcher sur l'unique voie, dans la seule vérité et la seule vie, dans le Christ , chef du corps mystique de l'Eglise. (325-326)	La vie divine de l'âme [...] débute avec la Grâce , et elle dépend [...] quant à sa plénitude , des degrés de Grâce auxquels [...] l'âme du juste est parvenue. [...] sous l'influence de cette vertu [<i>la charité</i>], [...] le chrétien peut sculpter dans son marbre ou dans son limon, avec des traits de ressemblance de plus en plus parfaits , la face même de Dieu . (18)

Annexe F

Rodolphe Dubé au Collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière et au Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières¹

Distinctions obtenues, activités

ANNÉE SCOLAIRE	NIVEAU	PRIX	ACCESSITS ¹	MENTIONS	ACTIVITÉS
1916-1917	Deuxième classe (préparatoire aux Éléments latins)	1 ^{er} : narration + explication françaises 2 ^e : version anglaise - lecture à haute voix	2 ^e : grammaire + exercices français 2 ^e : conversation anglaise 3 ^e : excellence		membre de la Société Saint-Louis de Gonzague ²
1917-1918	Troisième classe (préparatoire aux Éléments latins)	1 ^{er} : lecture à haute voix 2 ^e : conversation anglaise	1 ^{er} : version anglaise 1 ^{er} : excellence 2 ^e : grammaire + exercices anglais 2 ^e : narration + explication françaises 2 ^e : histoire du Canada		membre de la Société Saint-Louis de Gonzague; décoré de la croix d'honneur (pour une vingtaine de devoirs au Cahier d'honneur de la Société, dans l'année)

¹ Le présent tableau a été conçu à l'aide des annuaires du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et du Séminaire de Trois-Rivières, que l'on peut consulter aux Archives de la Côte-du-Sud et au Séminaire de Trois-Rivières.

² La Société Saint-Louis-de-Gonzague avait pour but « d'encourager les élèves du Cours commercial à s'appliquer au travail avec courage et persévérance, et à tenir une bonne conduite » (Préfet des études, [Société Saint-Louis-de-Gonzague, 27 novembre 1940], Archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne (La Pocatière), F100 / 263 / 1, Collège Saint-Louis-de-Gonzague / Règlements).

ANNÉE SCOLAIRE	NIVEAU	PRIX	ACCESSITS ¹	MENTIONS	ACTIVITÉS
1918-1919	<u>Éléments latins</u> (cours commercial)	1 ^{er} : narration 1 ^{er} : version anglaise 2 ^e : conversation anglaise	1 ^{er} : grammaire et exercices anglais 2 ^e : histoire ancienne 3 ^e : géographie	honorable en excellence	
1919-1920	<u>Syntaxe</u> (cours classique)	1 ^{er} : narration française	1 ^{er} : langue anglaise	honorable en excellence	aspirant de la Société Saint Thomas-d'Aquin 2 mentions au cahier d'honneur de la société : devoir en narration + devoir en histoire
1920-1921	<u>Versification</u> (Troisième)				membre de la Congrégation de la Très Sainte Vierge
1921-1922	<u>Belles-Lettres</u> (Seconde)				
1922-1923	Rhétorique				
1923-1924	Philo I			honorable en zoologie	joueur de 2 ^e but au baseball
1924-1925	Philo II	2 ^e : géologie		chimie	membre de la Congrégation de la Très Sainte Vierge gérant du club de baseball

1. Un accessit est une « distinction, récompense accordée à ceux qui, sans avoir obtenu de prix, s'en sont approchés » (*Le nouveau Petit Robert*, éd. de 2003 sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, p. 15).

Annexe G

Syntaxe latine "B"

Semestre
1919-1920
20 élèves

		Place en classe	Teste générale	Sur 100	Moyenne	Note de travail	Deistaise	Catechisme	Anglais	Gram. latine	Gram. grecque	Sp. latine	Sp. grecque	Sp. arabe	
Justin Cantin	1 ^{er}	1417	88	5.7	très bien	5.5	6.0	5.5	5.8	5.5	5.6	6.0	5.9		6.0
Hard Pelletier	2 ^{er}	1344	82	5.7	très bien	4.8	6.0	5.6	6.0	5.7	6.	5.8	5.7		6.0
Thomse Pelletier	3 ^{er}	1329	82	5.7	très bien	5.5	6.0	5.6	4.8	5.7	6.	6.0	5.5		6.0
Roch Désiade	4 ^{er}	1292	80	5.7	très bien	5.5	6.0	5.5	5.8	6.0	6.	5.0	5.6		5.9
Edouphé Dubé	5 ^{er}	1244	77	5.0	bien	4.4	5.3	5.3	5.7	3.0	5.7	5.5	4.5		5.8
Robert Albert	6 ^{er}	1231	76		très bien	4.4									5.1
Joseph St-Pierre	7 ^{er}	1222	76	4.2	très bien	3.4	4.7	3.6	3.0	4.0	5.0	5.1	4.3		5.3
Alfred Deschênes	8 ^{er}	1209	75	4.9	très bien	5.3	5.4	5.5	4.5	4.5	5.5	4.2	5.5		5.8
Ami De Guise	9 ^{er}	1176	74	5.0	très bien	5.8	5.8	5.6	3.5	3.8	4.0	5.0	5.1		6.0
Pierre Tremblay	10 ^{er}	1167	72	4.7	très bien	4.0	4.9	4.4	4.5	3.8	5.5	5.8	3.5		5.8
Auguste Gauthier	11 ^{er}	1145	71	4.6	très bien	5.3	4.2	3.9	5.0	4.5	5.1	5.0	4.3		5.8
Paul Lacerte	12 ^{er}	1091	68	4.2	bien	2.2	5.3	4.4	3.5	3.0	5.0	5.4	3.5		5.6
Bernard Prault	13 ^{er}	1087	67	3.9	très bien	2.0	5.8	5.1	3.0	4.5	4.5	3.0	3.0		4.4
Charles Poirier	14 ^{er}	1081	67	3.9	bien	3.8	4.8	4.1	4.0	2.0	4.5	4.8	1.5		5.3
Marcel Gilbert	15 ^{er}	1077	67	3.6	assez bien	4.0	4.0	3.8	4.0	2.0	4.5	3.0	1.		5.6
Joseph Dionne	16 ^{er}	1054	65	4.0	assez bien	2.6	5.0	5.7	4.0	3.2	4.0	4.3	2.0		5.3
Roch Pelletier	17 ^{er}	1050	65	4.5	très bien	2.2	4.2	5.2	4.5	5.0	5.0	4.5	3.8		6.0
Mme Bézubé	18 ^{er}	914	57	3.4	très bien	1.1	4.6	4.5	2.0	3.5	3.0	3.0	2.5		5.1
René Pelletier	19 ^{er}	882	55	3.7	assez bien	2.0	3.8	3.9	3.3	3.0	3.0	5.8	3.5		5.2
Henri Dubé	20 ^{er}	865	54	3.0	très bien	1.0	4.2	3.9	3.0	3.0	3.0	3.0	2.5		2.8
						5.5	5.0	4.8	4.2	4.0	4.8	4.7	3.9		5.4

Résultats de la classe de Syntaxe B du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, pour le 1^{er} semestre de l'année scolaire 1919-20 (Centre d'archives de la Côte-du-Sud, Fonds 100 / Collège de Sainte-Anne, Résultats scolaires 1912-1926).

Annexe H

La garde-robe de François Hertel au fil des ans

INSTITUTION	TROUSSEAU	
COLLÈGE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE 11 ans (1916) - 15 ans (1920)	Le costume des élèves est le <i>capot</i>¹, qui doit descendre jusqu'aux genoux, sous peine d'interdiction. Le capot est porté avec une ceinture de laine verte et une casquette de drap bleu avec nervures blanches. Seuls les élèves de première année, qui entrent au Cours commercial, peuvent user les habits qu'ils portaient avant d'entrer au collège².	
SÉMINAIRE SAINT-JOSEPH (TROIS-RIVIÈRES) 15 ans (1920) - 20 ans (1925) L'uniforme, au séminaire, est « un long habit noir (à taille) avec ceinture verte, pantalon noir et casquette de même couleur ³ ».	2 uniformes un pardessus d'hiver deux pantalons (ou culottes) noirs (couleur réglementaire) 6 chemises 12 faux-cols (collets) 2 chemises de nuit (jaquettes)	4 camisoles (corps) de laine 4 camisole (corps) de coton 4 caleçons 6 paires de bas ou chaussettes 2 paires de chaussures 1 paire de caoutchoucs (claques)
CHEZ LES JÉSUITES 20 ans (1925) - 37 ans (1943)	2 soutanes, dont l'une propre, l'autre usagée ou commune 1 ceinture 2 collets romains (prêtres et scolastiques) 1 barrette (prêtres et scolastiques) 1 pardessus d'automne 1 pardessus d'hiver 1 parapluie 1 chapeau propre 1 coiffure d'hiver 1 foulard noir	3 pantalons 2 paires de bretelles 2 paires de chaussures 4 chemises 3 chemises de nuit (ou pyjamas) 4 complets de sous-vêtements / été 4 complets de sous-vêtements / hiver 12 mouchoirs 6 paires de bas d'été 6 paires de bas d'hiver 1 paire de gants, ou mitaines, pour l'hiver ⁴

¹ Manteau à capuchon, ou capuchon seul, porté autrefois dans les campagnes (Office de la langue française, *Le grand dictionnaire terminologique*, <http://www.granddictionnaire.com>).

² *Annuaire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière 1916-1917*, n° 30, Québec, Dussault & Proulx Enr., 1917, p. 13.

³ Séminaire Saint-Joseph aux Trois-Rivières, *Année académique 1921-1922*, quatrième série, n° 7, Trois-Rivières, Le Bien Public, 1922, p. 6.

⁴ *Consuetudinarium Provinciae Canadae Inferioris Societatis Iesu*, Marianopoli, Ex typographia SS. Cordis, 1940, p. 48.

Annexe I

Une journée dans la vie du jésuite Rodolphe Dubé

HORAIRE QUOTIDIEN TYPIQUE

5 h	Lever
5 h 30	Méditation dans sa chambre Le visiteur d'oraison passe à l'improviste, à chaque matin, afin de s'assurer qu'on médite réellement
6 h 20	Messe
7 h 15	Déjeuner, en silence Cours
11 h 45	Examen de conscience, dans sa chambre
12 h	Dîner, avec lecture à table, par exemple d'une autobiographie (ex. : Thomas Merton), d'un récit sur les missions catholiques en Éthiopie Récréation
13 h 30	Cours
15 h 30	Récréation, pour les étudiants
16 h	Études, durant le scolasticat
17 h 30	Cours
18 h 30	Souper, avec lecture à table, en anglais
19 h 45	Étude, lecture
21 h	Litanies
21 h 15	Préparation de la méditation du lendemain, dans sa chambre
21 h 30	Examen de conscience
21 h 45	Dortoir
22 h	Les lumières s'éteignent

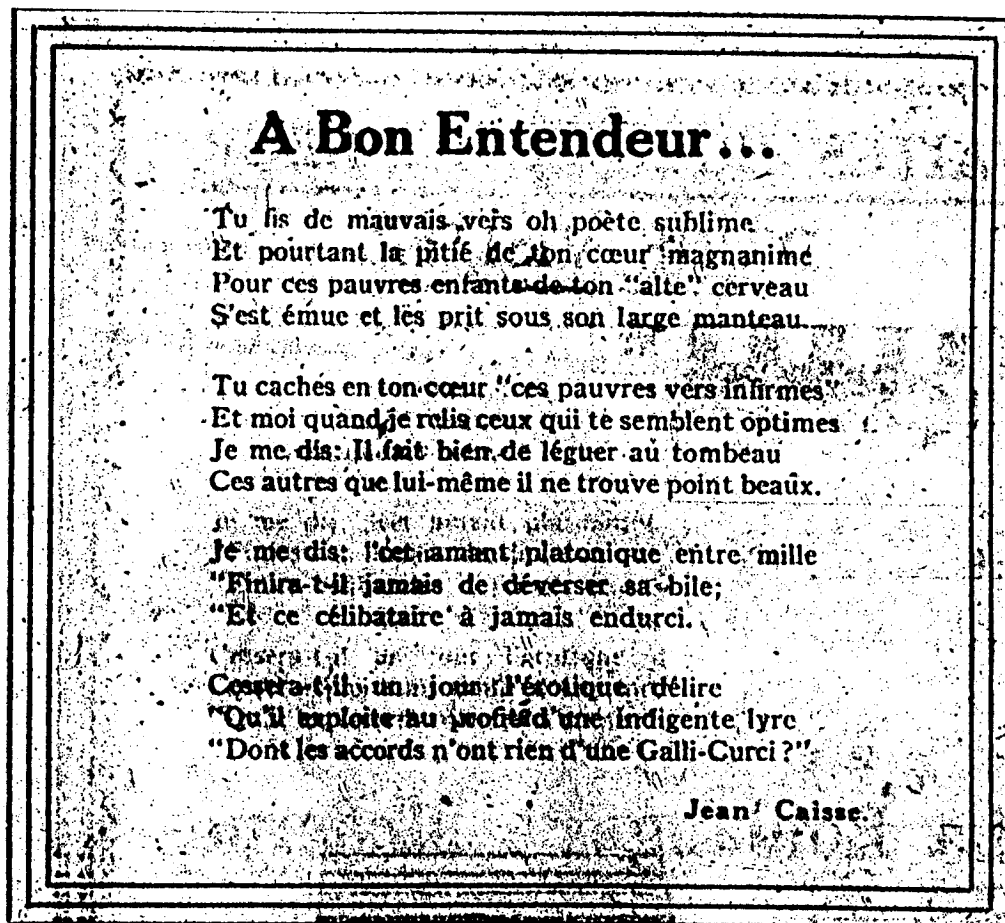
HORAIRE DOMINICAL¹

5h	Lever
5 h 30	Méditation
6 h 20	Messe de communion
7 h 15	Déjeuner Grand messe Étude
12 h	Dîner Récréation
16 h	Vêpres Étude
18 h 30	Souper
21 h	Litanies
21 h 15	Préparation de la méditation du lendemain
21 h 30	Examen de conscience
21 h 45	Dortoir
22 h	Les lumières s'éteignent

¹ Ces horaires officiels proviennent de *Consuetudinarium Provinciae Canadae Inferioris Societatis Iesu*, un coutumier publié en latin à Montréal en 1940, mais déjà en usage lorsque François Hertel est entré chez les Jésuites.

Annexe J

Un des tout premiers poèmes de François Hertel parus dans la presse

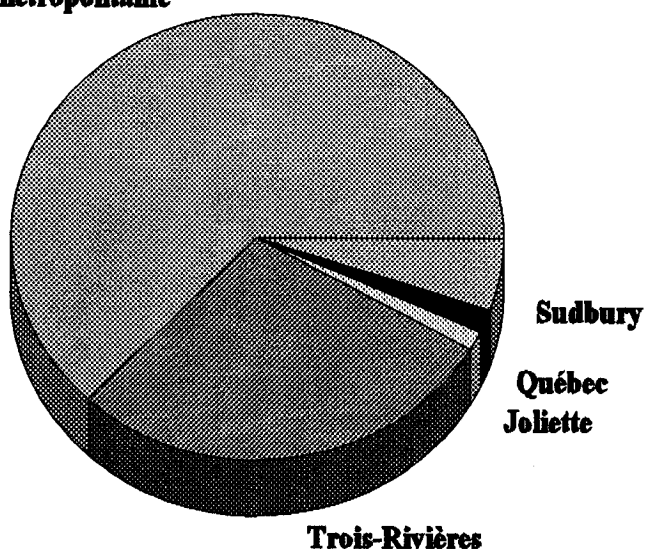


Le Bien Public, 16^e année, n° 45, 13 novembre 1924, p. 7.

Annexe K

**Répartition des textes de François Hertel
selon le lieu de publication
(1924-1946)**

Montréal et la région métropolitaine



	Montréal + région : 63,20 %		Trois-Rivières : 28,57 %
	Joliette : 1,30 %		Québec : 1,73 %
	Sudbury : 5,20 %		

[Québec :	<i>L'enseignement secondaire au Canada, Regards, Hebdo-Laval</i>
Joliette :	<i>Les Carnets du Théologue, Les Carnets viatoriens</i>
Trois-Rivières :	<i>Le Bien Public, Le Ralliement, Almanach trifluvien, Le Mauricien, Horizons</i>
Saint-Hyacinthe :	On a classé <i>Revue dominicaine</i> parmi les périodiques de Montréal et la région métropolitaine
N. B. :	On a classé <i>Jeunesse</i> parmi les périodiques de Montréal et sa région]

Annexe L

Années de formation de Rodolphe Dubé chez les Jésuites¹

	ÉTAPE	LIEU(X) DE FORMATION	ANNÉE(S) (Sept. - sept.)	INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE
1	Noviciat	Maison Saint-Joseph, Sault-au-Récollet	1925-26, 1926-27	Le maître des novices est le père Guido Leclaire.
2	Juvénat	Sault-au-Récollet	1927-28, 1928-29	Études littéraires au niveau de la maîtrise. Enseigne le catéchisme dans les écoles.
3	Philosophie	Scolasticat de l'Immaculée-Conception	1929-30, 1930-31	Hertel a pour professeur de philosophie morale le père Chagnon, qui enseignera à l'Université grégorienne (Rome).
4	Régence	Collège Jean-de-Brébeuf	1931-32	Enseigne en Belles-Lettres et en Rhétorique; enseigne aux candidats à l'université; modérateur de l'Académie des Humanités, adjoint à la bibliothèque.
			1932-33	Mêmes fonctions qu'en 1931-32, sauf qu'il ne travaille plus à la bibliothèque.
			1933-34	Mêmes fonctions qu'en 1932-33. Modérateur de l'Académie du français.
		Collège Saint-Ignace	1934-35	Enseigne l'histoire canadienne en Belles-Lettres et en Rhétorique. Tient chronique de la vie du collège.
5	Théologie	Scolasticat de l'Immaculée-Conception	1935-36, 1936-37, 1937-38 1938-39	Le recteur est le père Émile Papillon. François Hertel est ordonné prêtre en août 1938.
6	Troisième An	Mont-Laurier	1939-40	Équivaut à la troisième et dernière année du noviciat. Année de spiritualité, d'étude des Constitutions jésuites, de prédications durant le Carême.

¹ Les informations du présent tableau proviennent de Gilles Langevin, s.j., et des catalogues de la Compagnie de Jésus de la province du Bas-Canada pour les années 1925 à 1933 et 1941 à 1945.

ANNEXE M

Philosophes, écrivains, religieux étrangers cités par François Hertel dans *Leur inquiétude*, dont l'oeuvre, en totalité ou en partie, est à l'Index¹¹

1. **Bossuet :** - *Continuation de l'histoire universelle depuis l'an 800 de notre Seigneur jusqu'à l'an 1700 inclusivement* (1742) (avec Jean de La Barre)
 - *Projet de réponse à M. De Tencin, archevêque d'embrun, communiquée aux ecclésiastiques du diocèse de Troyes pour leur instruction* (1745)

2. **Calvin :** *Lexicon iuridicum iuris caesarei simul et canonici* (1659)

3. **Honoré de Balzac :** *Omnes fabulae amatoriae* (1841, 1842, 1864)

4. **Henri Bergson :** - *Essai sur les données immédiates de la conscience* (1914)
 - *L'évolution créatrice* (1914)
 - *Matière et mémoire; essai sur la relation du corps à l'esprit* (1914)

5. **Henri Brémond :** *Sainte Chantal* (1913)

6. **Léon Daudet :** - *Le voyage de Shakespeare* (1927)
 - *Les bacchantes* (1932)

7. **René Descartes :** - *Meditationes de prima philosophia, in quibus Dei existentia et animae humanae a corpore distinctio demonstratur* (1663)
 - *Epistola ad patrem Dinet societatis Iesu praepositum provincialem per Franciam* (1663)
 - *Epistola ad celeberrimum virum Gisbertum Voetium, in qua examinantur duo libri nuper pro Voetio Ultraiecti simul editi* (1663)
 - *Notae in programma quoddam sub finem anni 1647 in Belgio editum cum hoc titulo : Explicatio mentis*

¹ Liste établie d'après Pic XI, *Index Librorum prohibitorum, anno MCMXXXVIII*, Vaticanis, Typis Polyglottis Vaticanis, 508 p.; Pic XII, *Index Librorum prohibitorum, anno MDCCCCXL*, Vaticanis, Typis Polyglottis Vaticanis, 510 p.

- *humanae sive animae rationalis* (1663)
 - *Opera philosophica* (1663)
 - *Les passions de l'âme* (1663)
 - *Mediationes de prima philosophia, in quibus adiectae sunt in hac ultima editione utilissimae quaedam animadversiones ex variis doctissimisque authoribus collectae, cum authoris vita breviter ac concinne conscripta* (1720)
8. **François Fénelon :** *Explication des maximes des saints sur la vie intérieure* (1699)
9. **Gustave Flaubert :** - *Madame Bovary* (1864)
- *Salamambo* (1864)
10. **Anatole France :** *Opera omnia* (1922)
11. **Victor Hugo :** - *Notre-Dame de Paris* (1834)
- *Les misérables* (1864)
12. **David Hume :** *Opera omnia* (1761, 1827)
13. **Emmanuel Kant :** *Kritik der reinen Vernunft* (1827)
14. **Lucien Laberthonnière :** - *Essais de philosophie religieuse* (1906)
- *Le réalisme chrétien et l'idéalisme grec* (1906)
- *Sur le chemin du catholicisme* (1913)
- *Le témoignage des martyrs* (1913)
- *Annales de philosophie chrétienne* (1913)
- *Oeuvres de Laberthonnière publiées par les soins de Louis Canet : Études sur Descartes* (1936)
15. **Jean de la Fontaine :** - *Fraus quinque articulorum* (1692)
- *Ad Innocentium duodecimum disquisitio historico-theologica* (1694)
- *Contes et nouvelles en vers* (1703)
16. **Alphonse de Lamartine :** - *Jocelyn, épisode; journal trouvé chez un curé de village* (1836)
- *Souvenirs, impressions, pensées et paysages pendant un voyage en Orient* (1832-1833), ou *notes d'un voyageur* (1836)

- *La chute d'un ange; épisode* (1838)

17. Hugues-Félicité-Robert de Lamennais :

- *Paroles d'un croyant* (1834)
- *Affaires de Rome; mémoires adressés au pape des maux de l'Église et de la société et des moyens d'y remédier* (1837)
- *Le livre du peuple* (1838)
- *Discussions critiques et pensées diverses sur la religion et la philosophie* (1841)
- *Esquisse d'une philosophie* (1841)
- *Amschaspands et Darvands* (1843)
- *Les évangiles, traduction nouvelle avec des notes et des réflexions à la fin de chaque chapitre* (1846)

18. Édouard Le Roy :

- *Dogme et critique* (1907)
- *L'exigence idéaliste et le fait de l'évolution* (1931)
- *Les origines humaines et l'évolution de l'intelligence* (1931)
- *La pensée intuitive* (1931)
- *Le problème de Dieu* (1931)

19. Nicolas

Malebranche :

- *Défense de l'auteur de la recherche de la vérité contre l'accusation de M. De la Ville* (1689)
- *Lettres à un de ses amis dans lesquelles il répond aux réflexions philosophiques et théologiques de M. Arnauld sur le traité de la nature et de la grâce* (1689)
- *Lettres touchant celles de M. Arnaud* (1689)
- *Traité de la nature et de la grâce* (1689)
- *De la recherche de la vérité, où l'on traite de la nature de l'esprit de l'homme et de l'usage qu'il en doit faire pour éviter l'erreur dans les sciences* (1707)
- *Entretiens sur la métaphysique et sur la religion* (1712)
- *Traité de morale* (1712)

20. Jules Michelet :

- *Mémoires de Luther écrits par lui-même, traduits et mis en ordre* (1840)
- *Du prêtre, de la femme, de la famille* (1845)
- *L'amour* (1859)
- *La sorcière* (1863)
- *Bible de l'humanité* (1866)
- *Le prêtre - Les Jésuites* (1896)

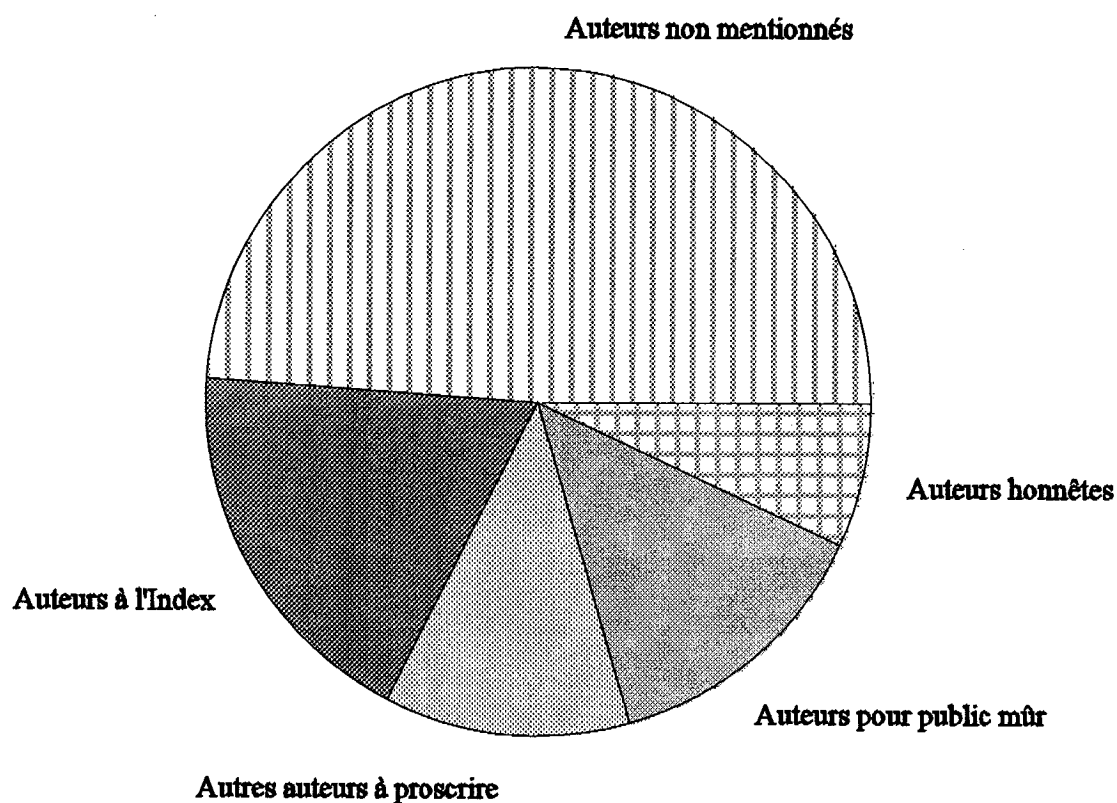
21. **Montaigne :** - *Les essais* (1676)
22. **Pascal :** - *Pensées*, avec les notes de M. Voltaire (1789)
 - *Les provinciales* (sous le pseudonyme de Louis de Montalte) (1657)
23. **Edgar Quinet :** - *Ahasvérus* (1835)
 - *Le génie des religions* (1844)
 - *Allemagne et Italie; philosophie et poésie* (1848)
 - *La révolution* (1866)
 - *Mystère de l'Inquisition* (1850)
24. **Ernest Renan :** - *Le livre de Job traduit de l'hébreu; étude sur l'âge et le caractère du poème* (1859)
 - *Averroès et l'averroïsme; essai historique* (1859)
 - *Études d'histoire religieuse* (1859)
 - *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques* (1859)
 - *De l'origine du langage* (1859)
 - *Le Cantique des cantiques, traduit de l'hébreu avec une étude sur le plan, l'âge et le caractère du poème* (1860)
 - *Vie de Jésus* (1863)
 - *Les apôtres* (1866)
 - *Saint Paul* (1869)
 - *Questions contemporaines* (1869)
 - *Les évangiles et la seconde génération chrétienne* (1877)
 - *L'antéchrist* (1881)
 - *L'église chrétienne* (1881)
 - *Marc-Aurèle et la fin du monde antique* (1882)
 - *L'Ecclésiaste traduit de l'hébreu avec une étude sur l'âge et le caractère du livre* (1882)
 - *Nouvelles études d'histoire religieuse* (1884)
 - *Histoire du peuple d'Israël* (1894)
 - *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* (1892)
 - *Feuilles détachées faisant suite aux souvenirs d'enfance et de jeunesse* (1892)
25. **Jean-Jacques Rousseau :** - *Émile, ou de l'éducation* (1762)
 - *Du contrat social, ou principes du droit politique* (1766)
 - *Lettre à Christophe de Beaumont, archevêque*

- *de Paris* (1766)
 - *Lettres écrites de la montagne* (1767)
 - *Julie ou la nouvelle Héloïse; lettres de deux amants, habitants d'une petite ville au pied des Alpes* (1806)
26. **George Sand :** *Omnes Fabulae amatoriae* (1840, 1841, 1842, 1863)
27. **Étienne Pivert de Sénancour :** *De l'amour selon les lois premières et selon les convenances des sociétés modernes* (1838)
28. **Stendhal :** *Omnes Fabulae amatoriae* (1828; 1864)
29. **Taine :** *Histoire de la littérature anglaise* (1866)
30. **Voltaire :**
- *Lettres philosophiques* (1752)
 - *Oeuvres : nouvelle édition revue, corrigée et considérablement augmentée par l'auteur. À Dresde 1748* (1752)
 - *Histoire des croisades* (1754)
 - *Abrégé de l'histoire universelle depuis Charlemagne jusqu'à Charles Quint* (1755)
 - *Essai sur l'histoire universelle depuis Charlemagne* (1755)
 - *Précis de l'Ecclésiaste et du Cantique des cantiques en vers avec le texte en français et des remarques de l'auteur* (1759)
 - *Romans et contes* (1804)
 - et beaucoup d'autres ouvrages auxquels il a contribué (cf. *Index Librorum Prohibitorum*, 1938, p. 492-493)

1. Nous avons omis de mentionner Gide, car il a été mis à l'Index en 1952, après la parution des essais de Hertel. Par ailleurs, même si certains auteurs étaient à l'Index pour toute leur oeuvre, cela ne signifiait pas nécessairement qu'on ne pouvait pas lire certaines de celles-ci, selon une clarification apportée par le dominicain Raymond Charland (*in Revue dominicaine*, vol. XLVIII, tome I, février 1942, p. 114-115) : « lorsque tous les écrits d'un auteur sont atteints par une condamnation globale, *omnia opera*, on n'est pas téméraire d'estimer que tel ou tel ouvrage de cet auteur échappent à la condamnation, pourvu toutefois que ces ouvrages ne soient pas atteints par un décret général ou par un décret particulier. Quant aux écrits postérieurs à la condamnation, qu'il s'agisse de volumes faisant partie d'un même ouvrage ou de livres différents, le même texte, page XX [*de la préface du catalogue de l'Index de 1925*] dit qu'ils ne sont pas atteints par le décret, mais seulement sont considérés comme suspects et présumés à juste titre tomber sous quelqu'un des décrets généraux, à moins que le repentir bien connu de l'auteur ne fasse céder cette présomption », spécifie-t-il.

Annexe N

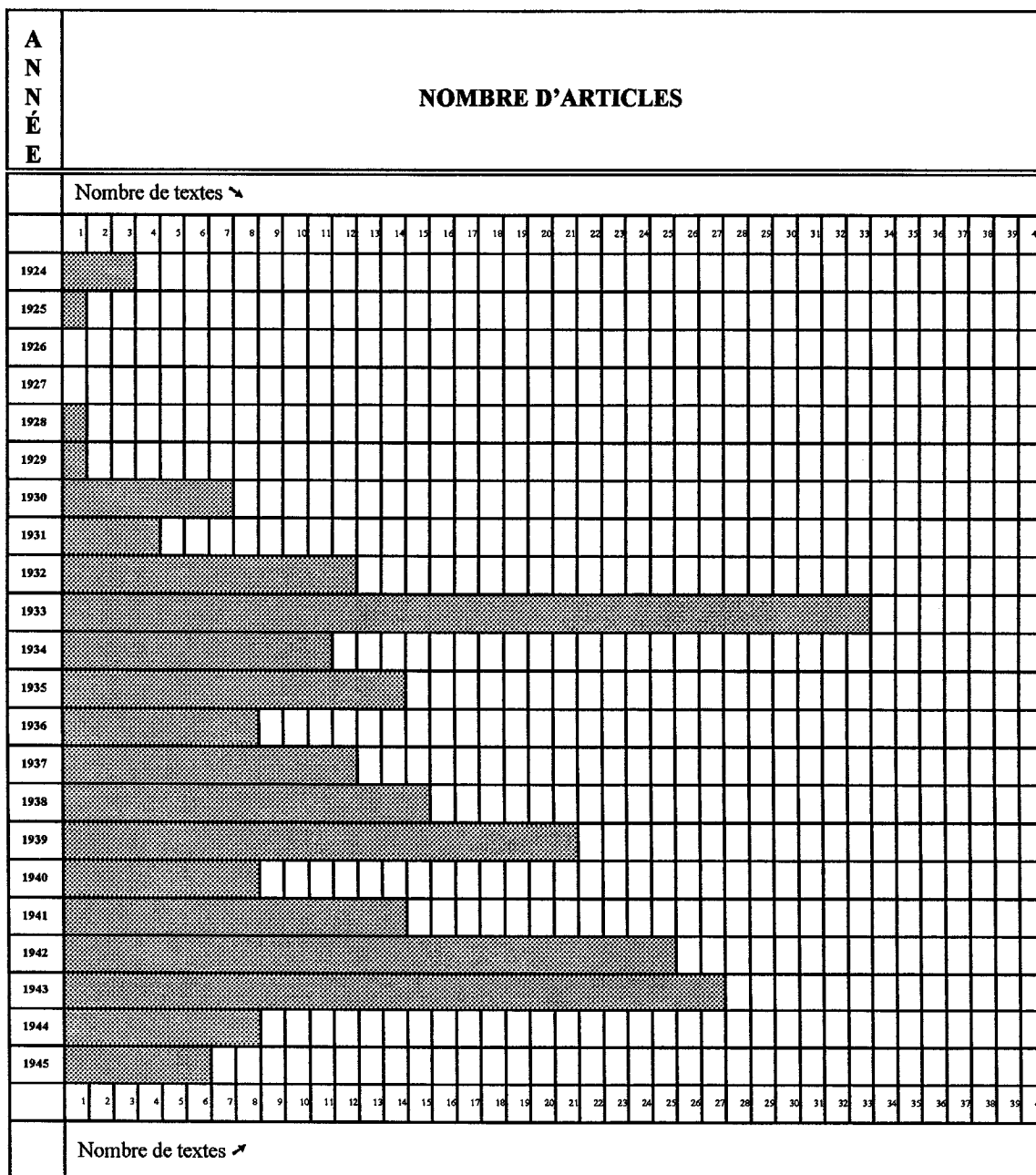
Classification des philosophes, écrivains, religieux étrangers cités par François Hertel selon le guide de l'abbé Bethléem¹



1. Louis Bethléem est l'auteur de *Romans à lire et romans à proscrire*. L'édition consultée est la 11^e, parue en 1932 (Paris, Éditions de la revue des lectures, 621 p.). Nous n'avons pas tenu compte de Gide, devons-nous répéter, car il a été mis à l'Index en 1952, après la parution des essais d'Hertel.

Annexe O

Répartition des textes de François Hertel par année (1924-1946)



Annexe P

**Liste des périodiques auxquels a collaboré François Hertel au Canada français,
de 1924 à 1946¹**

	TITRE DU PÉRIODIQUE ET DESCRIPTION SOMMAIRE	LIEU DE PUBLICATION	DATE SUPPOSÉE DU DÉBUT DE LA COLLABORATION
1	<i>Le Bien Public</i> (1909-1979) ² Journal bihebdomadaire, puis hebdomadaire; se définit comme l'« organe du réveil trifluvien ». Répond au désir de l'épiscopat d'une presse catholique.	Trois-Rivières	1924
2	<i>Le Ralliement</i> (1928-1937, 1956 -) Journal des anciens du séminaire de Trois-Rivières. Parution irrégulière.	Trois-Rivières	1928
3	<i>Le Semeur</i> (septembre-octobre 1904 - avril 1935) Mensuel. Journal de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (A.C.J.C.); formation de la jeunesse, trois fondements : religion, patrie, société.	Montréal	1930
4	<i>Le Messager canadien du Sacré-Coeur</i> (1907-1966) Mensuel. Fondée par les Jésuites, revue d'asptolat de la prière et des ligues du Sacré-Coeur. Traite de la doctrine catholique, des problèmes sociaux. Nouvelles de la chrétienté.	Montréal	1930

¹ Ont servi à la constitution de ce tableau *François Hertel et son oeuvre : bio-bibliographie*, de Rose-Aline Saint Louis, *La presse québécoise des origines à nos jours*, en dix tomes, d'André Beaulieu, Jean Hamelin et al., les *Cahiers bibliographiques des lettres québécoises*, de Réginald Hamel, les fonds d'archives des Sulpiciens de Montréal, de même que les catalogues des Bibliothèques nationales du Canada et du Québec. Le chercheur notera que l'information peut varier d'un catalogue à l'autre. Dans la plupart des cas, les périodiques furent compulsés à partir de la date mentionnée par Rose-Aline Saint-Louis dans sa biobibliographie. Mais cela ne signifie pas nécessairement que François Hertel n'a pas signé de textes dans l'un ou l'autre périodique avant la date avancée par M^{me} Saint-Louis.

² Les dates valent pour la période où le périodique a porté le nom précis qui apparaît dans le présent tableau. Plusieurs périodiques, la *Revue dominicaine*, *Le Messager canadien du Sacré-Coeur*, *L'Action universitaire*, *Brébeuf*, *JEC*, pour ne nommer que ceux-là, ont en effet paru plus longtemps, mais sous divers noms.

	TITRE DU PÉRIODIQUE ET DESCRIPTION SOMMAIRE	LIEU DE PUBLICATION	DATE SUPPOSÉE DU DÉBUT DE LA COLLABORATION
5	<i>La Terre de chez nous</i> (1929 -) Hebdomadaire. Bulletin officiel de l'Union catholique des cultivateurs, devenue l'Union des producteurs agricoles en 1972.	Montréal	1931
6	<i>Almanach trifluvien</i> (1932-1936) Parution annuelle. Chronique de la vie trifluvienne municipale, religieuse, littéraire, artistique, musicale et sportive.	Trois-Rivières	1933
7	<i>L'École canadienne</i> (juin 1925 - juin 1963) Mensuel, sauf juillet et août. Organe officiel de la Commission des écoles catholiques de Montréal à compter de septembre 1930. Revue pédagogique.	Montréal	1933
8	<i>The McGill News</i> (1919 -) Trimestriel. Journal officiel de la <i>Graduates' Society</i> de l'Université McGill.	Montréal	1933
9	<i>Brébeuf</i> (1934-1972; 1992-) Mensuel, sauf juillet et août. Journal des étudiants du Collège Jean-de-Brébeuf. <i>Brébeuf</i> paraît à nouveau en 1992, mais comme bulletin d'information du collège.	Montréal	1934
10	<i>L'Action nationale</i> (1933 -) Mensuel. Organe officiel de la Ligue d'action nationale. Thèmes débattus dans les années trente : indépendance du Canada, esprit de parti, centralisation du gouvernement fédéral. S'oppose au socialisme, mais n'en condamne pas moins le capitalisme. En faveur des corporations et des coopératives, une idée en vogue à l'époque.	Montréal	1935
11	<i>L'Action universitaire</i> (décembre 1934 - novembre 1960) Revue mensuelle, sauf juillet et août (1934-1947); trimestrielle, par la suite. Bulletin de liaison des anciens étudiants de l'Université de Montréal, destiné, à l'origine, à recueillir des dons.	Montréal	1935

	TITRE DU PÉRIODIQUE ET DESCRIPTION SOMMAIRE	LIEU DE PUBLICATION	DATE SUPPOSÉE DU DÉBUT DE LA COLLABORATION
12	<i>L'Entr'Aide</i> (1917-1963) Parution irrégulière; dans les années trente, le plus souvent trimestriel. Publié par le Centre pédagogique des Jésuites canadiens, à l'intention des professeurs qui enseignent dans les collèges dirigés par les Jésuites.	Montréal	1935
13	<i>L'Enseignement secondaire au Canada</i> (1915-1955) Trimestriel (1915); bimensuel (1916-1926), puis mensuel à compter d'octobre 1926. Publié par le Comité permanent des maisons d'enseignement secondaire affiliées à l'Université Laval de Québec. Le premier président de la revue fut M ^{re} Camille Roy.	Québec	1936
14	<i>Le Mauricien</i> (novembre 1936 - mars 1939) Mensuel. Magazine culturel régionaliste. Acquis par <i>Le Bien Public</i> en 1937.	Trois-Rivières	1937
15	<i>Les Carnets du Théologue</i> (Pâques 1937 - juillet 1939) Parution irrégulière; quatre n ^{os} par année, puis trimestriel. Revue publiée par les Clercs de Saint-Viateur. Remplacée par les <i>Carnets Viateuriens</i> .	Joliette	1937
16	<i>Nos cahiers</i> (avril 1936 - décembre 1939) Trimestriel. Revue intellectuelle, mais qui ne traite pas de politique, publiée par les Franciscains du Canada. Sujets d'intérêt : théologie, philosophie, histoire et littérature. Remplacée par <i>Culture</i> , en 1940.	Montréal	1937
17	<i>La Relève</i> (mars 1934 - juillet 1941) Mensuel. Dix n ^{os} par année. Revue créée par des anciens du Collège Sainte-Marie, lecteurs d'Emmanuel Mounier et de Jacques Maritain. Suivie de <i>La Nouvelle Relève</i> .	Montréal	1937
18	<i>L'Ordre nouveau</i> (1936-1940) Bimensuel catholique. Éditeurs : Les Semaines sociales et l'École sociale populaire (initiatives jésuitiques). Journal d'idées, visant à répandre la doctrine sociale de l'Église. Remplacé par <i>Relations</i> en 1941.	Montréal	1937

	TITRE DU PÉRIODIQUE ET DESCRIPTION SOMMAIRE	LIEU DE PUBLICATION	DATE SUPPOSÉE DU DÉBUT DE LA COLLABORATION
19	<i>JEC</i> (1935-1946) Bimestriel (janvier - février 1935), puis mensuel (mars 1935 - janvier 1946). Journal des Jeunes catholiques, lancé par le Père Émile Legault, « au service de la cité étudiante ». Un des buts de la revue : amener les jeunes à se prendre en charge eux-mêmes, puis leur milieu.	Ville Saint-Laurent, Montréal	1937
20	<i>Hebdo-Laval</i> (1933-1940) Hebdomadaire, durant l'année scolaire. Journal de l'Association générale des étudiants et des anciens de l'Université Laval. Remplacé par <i>Le Carabin</i> .	Québec	1938
21	<i>Familia</i> (1934-1939?) Trimestriel, puis parution irrégulière. Organe des Amicales féminines du diocèse de Montréal. Revue d'éducation familiale.	Montréal	1938
22	<i>Jeunesse</i> (1935-1946 ?) Mensuel (1935-1940; nov.-déc. 1940; fév. 1942 - juillet 1946); bimestriel (janv.-fév. 1940 - sept.-oct. 1940); irrégulier (fév., juin, nov. 1941). Deviint l'organe officiel de la Jeunesse indépendante catholique, un mouvement spécialisé de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (A.C.J.C.) en 1937. Destiné aux jeunes gens de la classe moyenne, des professions commerciales, industrielles, artisanales et commerciales.	Saint-Jean, Gardenvale, Montréal (1935 - juil. 1938; 1941-1946)	1938 ?
23	<i>Le Quartier latin</i> (1919-1969) Hebdomadaire. Journal des étudiants de l'Université de Montréal.	Montréal	1938
24	<i>La Boussole</i> (18 avril 1935 - 6 avril 1946) Bimensuel. Organe des jeunes nationalistes canadiens-français. Journal d'idées, avec pour sous-titre : « Notre survivance dépend de notre action économique ».	Montréal	1939
25	<i>Horizons</i> (avril 1939 - décembre 1939) Mensuel. Magazine d'intérêt général, marquant une préférence pour la vie culturelle. Préoccupé d'un rayonnement plus large que son prédécesseur, <i>Le Mauricien</i> . Absorbé par <i>Paysana</i> en 1940.	Trois-Rivières	1939

	TITRE DU PÉRIODIQUE ET DESCRIPTION SOMMAIRE	LIEU DE PUBLICATION	DATE SUPPOSÉE DU DÉBUT DE LA COLLABORATION
26	<i>Mes Fiches</i> (mars 1937 - décembre 1948) Bimensuel, sauf juillet et août. Bulletin documentaire créé par la J.É.C. et la Jeunesse étudiante catholique féminine. Publié par Fides, comporte des résumés d'articles susceptibles d'intéresser les jeunes et de les aider dans leurs études.	Montréal	1940
27	<i>Regards</i> (octobre 1940 - mai-juin 1942) Revue mensuelle littéraire et antipétainiste; s'intéresse à la philosophie, aux sciences, aux arts et à la littérature.	Québec	1940
28	<i>Le Devoir</i> (1910 -) Quotidien indépendant.	Montréal	1941
29	<i>Revue dominicaine</i> (1915-1961) Mensuel, 11 n° par année. Sujets d'intérêt : spiritualité, doctrine sociale, jeunesse, nationalisme, production littéraire et artistique, sociologie. La <i>Revue</i> fut remplacée par <i>Maintenant</i> .	Saint-Hyacinthe	1941
30	<i>Amérique française</i> (1941-1964) Mensuel, puis bimestriel, puis trimestriel; parution irrégulière. Revue de création littéraire fondée par des anciens du Collège Jean-de-Brébeuf, encouragés dans leur démarche par François Hertel; ce dernier en fut propriétaire de novembre 1946 à juin-juillet 1947. Publication suspendue d'août 47 à août 48, et de 1956 à 1962.	Montréal	1941
31	<i>La Nouvelle Relève</i> (1941-1948) Mensuel. Dix n° par année. Propriété des Éditions de l'Arbre. Rassemble une avant-garde intellectuelle issue de la petite bourgeoisie canadienne-française, « en rupture avec l'idéologie nationaliste et portée vers le catholicisme social » (André Beaulieu, Jean Boucher, Denise Caron, Jean Hamelin, Gérard Laurence et Jocelyn Saint-Pierre, <i>La presse québécoise des origines à nos jours</i> , VI, 1920-1934, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1984, p. 285).	Montréal	1942
32	<i>L'Ami du Peuple</i> (juin 1942 - 1968) Hebdomadaire. Journal régional de l'Ontario Nord, fondé à l'inspiration de François Hertel.	Sudbury	1942

	TITRE DU PÉRIODIQUE ET DESCRIPTION SOMMAIRE	LIEU DE PUBLICATION	DATE SUPPOSÉE DU DÉBUT DE LA COLLABORATION
33	<i>Relations</i> (1941-) Mensuel. Onze, puis dix numéros par année. Revue catholique d'intérêt général.	Montréal	1942
34	<i>Aujourd'hui</i> (1939 - décembre 1943) Revue mensuelle « au service de la culture française en Amérique », offrant une sélection d'articles ayant paru dans d'autres magazines.	Montréal	1943
35	<i>La Revue moderne</i> (1919-1960) Mensuel. Revue d'intérêt général, renfermant plusieurs chroniques « féminines », remplacée par <i>Châtelaine</i> .	Montréal	1943
36	<i>La Saint-Jean-Baptiste</i> (1938-1951) Annuel. Programme général de la fête nationale des Canadiens français, remplacé par <i>Fête nationale... à Montréal</i> .	Montréal	1943
37	<i>Gants du ciel</i> (septembre 1943 - été 1946) Trimestriel distribué par Fides. Revue littéraire, dont le titre est tiré de la <i>Lettre à Jacques Maritain</i> , où Jean Cocteau écrit que « le ciel pour nous toucher mettait parfois des gants ³ ».	Montréal	1944
38	<i>Saint-Sulpice</i> (décembre 1939 - octobre 1947) Mensuel, dans la majorité des cas; publié durant l'année scolaire, journal des élèves du Collège André-Grasset. A remplacé <i>Le monde collégial</i> , fondé en 1932; fut lui-même suivi du <i>Grasset-Saint-Sulpice</i> .	Montréal	1944

³ André Beaulieu, Jean Boucher, Denise Caron, Jean Hamelin, Gérard Laurence et Jocelyn Saint-Pierre, *La presse québécoise des origines à nos jours, VII, 1935-1944*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1985, p. 269.

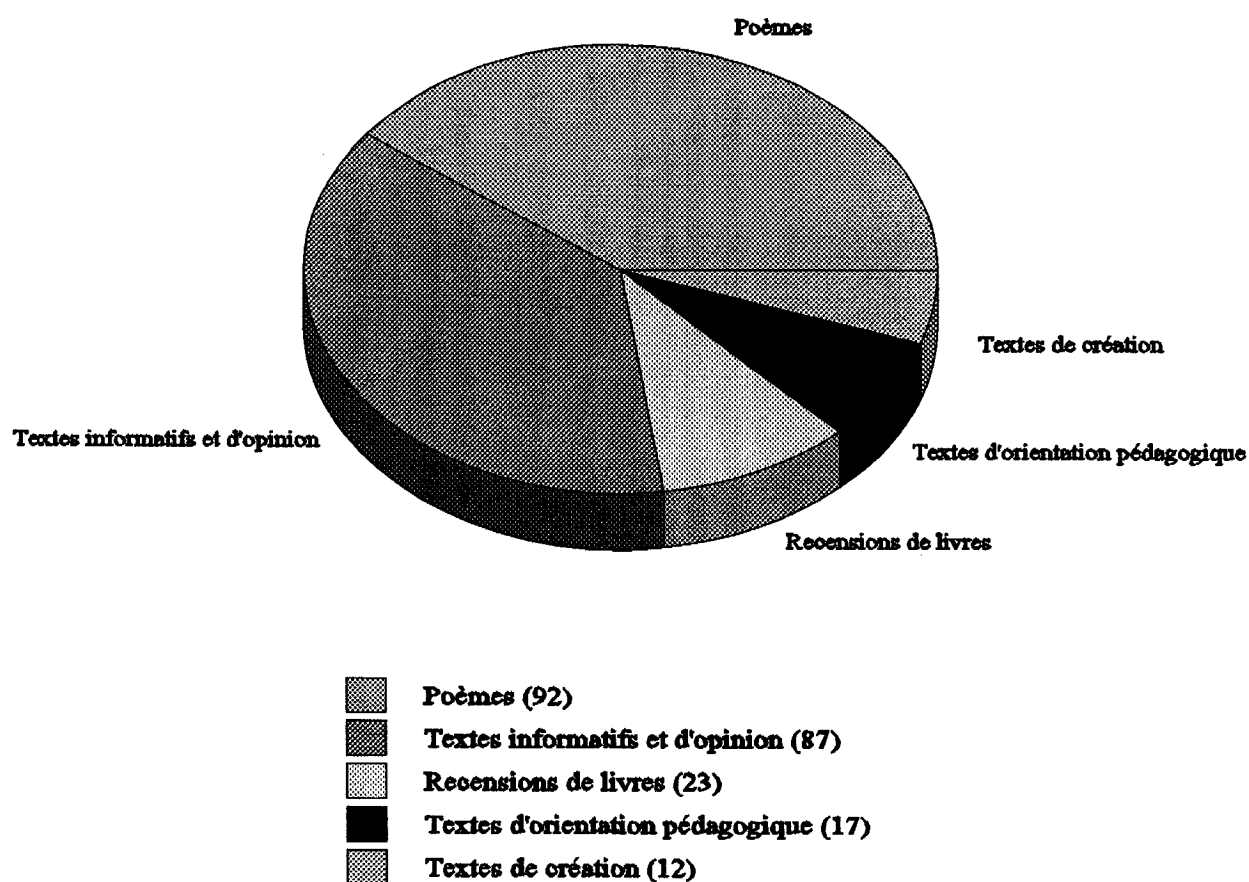
	TITRE DU PÉRIODIQUE ET DESCRIPTION SOMMAIRE	LIEU DE PUBLICATION	DATE SUPPOSÉE DU DÉBUT DE LA COLLABORATION
39	<i>Carnets viatoriens</i> (1939-1955) Trimestriel publié par les Clercs de Saint-Viateur. Se propose de rallier la jeunesse « sous le double étendard de la religion et du patriotisme ⁴ ».	Joliette	1945 ⁵

⁴ *Ibid.*, p. 269.

⁵ Les périodiques auxquels Hertel a collaboré après cette date, au Canada français, sont, pour l'essentiel, *Liaison*, *Grasset-St-Sulpice*, *Cité libre*, *Cahiers de l'Académie canadienne-française*, *Laurentie*, *Livres et auteurs canadiens*, *Les Cahiers fraternalistes*, *Sept-Jours*, *Poésie*, *Le Droit*, *Le Portage*. En ce qui a trait aux périodiques suivants, auxquels Hertel a également collaboré, le lecteur peut consulter *Le répertoire numérique du Fonds François-Hertel* (2003), à la Bibliothèque nationale du Québec : *Le Petit Journal*, *L'information médicale et paramédicale*, *Le Nouvelliste*, *La Nouvelle revue canadienne*, *La Patrie*, *Photo-Journal*, *Le Soleil*, *Le Devoir*.

Annexe Q

Répartition des textes de François Hertel par genre (1924-1946)



Annexe R

Liste des textes de François Hertel au Canada français publiés à plus d'une reprise (1924-1946)

1. « **Les pins** » :
 - *Le Bien Public*, 16^e année, n° 58, 30 décembre 1924, p. 7. Sous le pseudonyme d'Isaac Jence. Poème.
 - *Le Bien Public*, 24^e année, n° 88, 13 avril 1933, p. 5.
2. « **Un sonnet** » :
 - *Le Bien public*, 16^e année, n° 67, 3 février 1925, p. 7. Poème, sous le pseudonyme d'Inconnu.
 - *Le Bien Public*, 24^e année, n° 86, 6 avril 1933, p. 5. Daté de 1924.
3. « **L'Angélus du soir** » :
 - *Le messager canadien du Sacré-Coeur*, vol. XXXIX, n° 1, janvier 1930, p. 15. Poème.
 - *Le Bien Public*, 21^e année, n° 91, 1^{er} mai 1930, p. 3.
4. « **Prière du soir au Christ** » :
 - *Le Bien Public*, 24^e année, n° 28, 15 septembre 1932, p. 3. Poème.
 - *Le Bien Public*, 24^e année, n° 64, 19 janvier 1933, p. 5.
 - *L'Ami du Peuple*, vol. I, n° 12, 27 août 1942, p. 5.
5. « **Le luth des vieilles rues** » :
 - Dans « L'épopée trifluvienne », *Le Bien Public*, 24^e année, n° 8, 5 juillet 1932, p. 3 et 5. Poème.
 - *Le Bien Public*, 24^e année, n° 28, 15 septembre 1932, p. 3. Sous le pseudonyme de Coulomb de Villiers, daté de 1929.
6. « **Nocturne sur Nelligan** » :
 - *Almanach trifluvien*, 2^e année, 1933, p. 111-113. Poème.
 - *L'Ami du Peuple*, vol. I, n° 12, 27 août 1942, p. 5.
7. « **Les oiseaux de chez nous** » :
 - *Almanach trifluvien*, 2^e année, 1933, p. 113-116. Poème.
 - *L'Entr'Aide*, 20^e année, 1937-1938, n° 2, p. 69-72. Poésie mise en musique.
8. « **Rêves de jeunesse** » :
 - *Le Semeur*, 29^e année, n° 7, mars 1933, p. 161. Poème.
 - *Brébeuf*, vol. II, n° 1, 26 septembre, p. 4, sous le titre « Le rêve de jeunesse ».

9. **« Skieurs » :**
 - *Le Bien Public*, 27^e année, n° 12, 21 mars 1935, p. 7. Poème (extrait de *Mauricie*, en préparation).
 - *Le Mauricien*, vol. II, n° 12, décembre 1938, p. 21 et 37.

10. **« Régionalisme et patriotisme » :**
 - *Almanach trifluvien 1935*, 4^e année, p. 95-96.
 - *L'Action nationale*, 3^e année, tome VI, septembre 1935, p. 105-116.
 - *Mes fiches*, 4^e année, n° 68, 15 juin 1940, p. 1079-1080.

11. **« Ode à Horace » :**
 - *L'Action universitaire*, vol. II, n° 1, décembre 1935, p. 10. Poème.
 - *Brébeuf*, vol. VIII, n° 8, 29 mai 1941, p. 3. Sous le pseudonyme de Charles Lepic, « Ode to Horace ».

12. **« L'Ode " Ô Fons Bandusiae ". Hommage à Horace à l'occasion du bimillénaire de sa naissance » :**
 - *L'Entr'Aide*, 18^e année, 1935-1936, n° 2, p. 17-31.
 - *L'enseignement secondaire au Canada*, 21^e année, vol. XV, n° 7, avril 1936, p. 549-561. Porte la mention « Collège Saint-Ignace ».

13. **« Au dortoir des petits » :**
 - *Le Ralliement*, vol. III, n° 13, février-mai 1936, p. 241. Poème.
 - *L'Ami du Peuple*, vol. I, n° 1, 11 juin 1942, p. 5.

14. **« La lecture » :**
 - *L'école canadienne*, 8^e année, nos 9 et 10, mai et juin 1933, p. 388-391 et p. 449-452 respectivement.
 - *L'Entr'Aide*, 19^e année, 1936-1937, n° 1, p. 2-10. Sous le titre « Pour qu'on fasse lire... ».

15. **« Soir ultime... à la mémoire du prud'homme Dollard des Ormeaux » :**
 - *JEC*, 3^e année, nos 5-6, mai-juin 1937, p. 7. Poème.
 - *Horizons*, vol. 3, n° 6, juin 1939, p. 5 et 35.

16. **« Nocturne gris » :**
 - *Horizons*, vol. 3, n° 11, novembre 1939, p. 9. Poème.
 - *L'Ami du Peuple*, vol. I, n° 10, 13 août 1942, p. 5. Sous le titre de « Nocturne sur Baudelaire ».

17. **« Prière à la vierge » :**
 - *Le Mauricien*, vol. II, n° 9, octobre 1938, p. 11-12. Poème (inédit).
 - *JEC*, 7^e année, n° 11, novembre 1941, p. 3.

18. « **L'éducation du patriotisme par la langue** » :
 - *Familia*, vol. 6, n° 2, décembre 1938, p. 15-22.
 - *Le Devoir*, vol. XXXII, n°s 8 et 9, 13 et 14 janvier 1941, p. 5.
19. « **De notre chrétienté et de ses assomptions possibles** » :
 - *Revue dominicaine*, vol. XLVII, tome II, juillet-août 1941, p. 27-38.
 - *Mes Fiches*, 6^e année, n° 117, 15 janvier 1943, p. 9-10. Article résumé par Rita Leclerc.
20. « **Contemplation et dilettantisme** » :
 - *La Nouvelle Relève*, n° 7, avril 1942, p. 391-403.
 - *Mes Fiches*, 6^e année, n° 111, 5 octobre 1942, p. 5-6. Article résumé par Roland Charland.
21. « **Cette Europe à reconstruire** » :
 - *L'Action nationale*, 11^e année, vol. XXI, février 1943, p. 128-131.
 - *Aujourd'hui*, n° 43, avril 1943, p. 15-17.
22. « **L'appel de l'Orient** » :
 - *L'Action nationale*, 11^e année, vol. XXI, mars 1943, p. 201-202. Poème.
 - *L'Ami du Peuple*, vol. I, n° 48, 6 mai 1943, p. 5.
23. « **Les chansons et les heures** » :
 - *L'Action nationale*, 11^e année, vol. XXI, avril 1943, p. 343-344.
 - *L'Ami du Peuple*, vol. I, n° 48, 6 mai 1943, p. 5.
24. « **Notre culture et ses retentissements possibles chez les autres latins d'Amérique** » :
 - *Amérique française*, vol. 2, n° 7, avril 1943, p. 7-16.
 - *Mes Fiches*, 8^e année, n° 159, 5 février 1945, p. 1-2. Article résumé par Sarto Godbout.
25. « **Les amours d'Anatole Laplante** » :
 - *La Revue moderne*, vol. 25, n° 5, septembre 1943, p. 5, 6 et 26.
 - *L'Ami du Peuple*, vol. IV, n°s 21 et 22, 15 et 22 novembre 1945, p. 6 et p. 5 respectivement.
26. « **Plaidoyer pour l'art contemporain** » :
 - *Le Quartier latin*, vol. XXVI, n° 11, 17 décembre, p. 1 (du supplément sur la peinture canadienne).
 - *Saint-Sulpice*, vol. XIV, n 2, octobre 1944, p. 8. Le texte, à peine retouché, paraît sous le titre « L'art moderne ».

Annexe S

Extraits de *Leur inquiétude* supprimés dans l'édition de 1944, au sujet de la littérature canadienne-française

Hertel a gommé les noms de presque tous les écrivains canadiens-français dans la deuxième édition de *Leur inquiétude*. Ils furent deux fois plus nombreux à tomber sous le couperet que leurs homologues français. Seuls ont survécu à l'épuration Louvigny de Montigny, Charles Gill, Albert Lozeau, Robert Choquette, Albert Desrochers, Émile Nelligan. Voici les disparus :

EXTRAITS SUPPRIMÉS DANS L'ÉDITION DE 1944
Dans son intéressante brochure de L'É.S.P., <i>Le caractère de l'adolescent</i> , le R. P. Farley, C.S.V., cite [...] un extrait significatif de <i>La campagne canadienne</i> du R. P. Adélarde Dugré, S.J. [...]. (I., 1936, 133)
On trouve la véritable inquiétude moderne [...] chez deux jeunes romanciers : M. Claude Robillard , M. Rex Desmarchais . [...] il faudrait mentionner aussi un ouvrage [...] de M. Pierre Dupuy . [...] Disons un mot des vers de mon ami Clément Marchand [...]. Un autre, un plus jeune encore, Roger Brien , chante les tourments de notre époque [...]. [...] Citons, parmi nos poétesses, mademoiselle Jovette-Alice Bernier . [...] Mademoiselle Medjé Vézina manifeste [...]. [...] Je note aussi le livre de mademoiselle Simone Routhier [...]. (I., 1936, 64-66)
Mais voici que la jeunesse bouge. On trouve la véritable inquiétude moderne, avec l'acuité du problème moral, le besoin de Dieu, chez deux jeunes romanciers : M. Claude Robillard, M. Rex Desmarchais. Les deux manquent de métier; le second sait à peine le français, le premier a une conception assez cocasse de la vie; il y a tout de même plus de vraie humanité, de psychologie, d'inquiétude dans <i>L'initiatrice</i> et dans <i>Dilettante</i> que dans <i>Marcel Faure</i> . Nos deux jeunes écrivains ont étudié la jeunesse de leur temps, la jeunesse inquiète de leur pays. Si leurs héros sont pâles, et pas très naturels, je ne les aime pas moins; c'est en eux que j'ai trouvé dans notre littérature romanesque les premiers frémissements authentiques. Pour être juste, il faudrait mentionner aussi un ouvrage qui a précédé ceux-là de quelques années, <i>André Laurence</i> de M. Pierre Dupuy. L'auteur, qui n'est déjà plus un jeune, nous présente son héros, lui-même, à n'en pas douter, se débattant dans sa jeunesse entre un haut idéal intellectuel et les préjugés commercialistes et bourgeois de la société montréalaise. Il nous dit, avec une certaine chaleur et dans un style lisible, l'amer désenchantement d'une jeunesse vécue dans l'incompréhension sous toutes ses formes. S'il revenait au pays il verrait que ça n'a point changé... Disons un mot des vers de mon ami Clément Marchand, dont le jeune génie ne sombrera pas tout entier, je l'espère, dans le journalisme. Ils expriment souvent, avec leurs négligences voulues, leurs audaces de tout poil, l'inquiétude sincère d'un ennemi né du conformisme et de l'hypocrisie. Leur auteur, maintenant en pleine possession de lui-même, devrait nous donner un jour le fruit mûr que nous attendons de lui. Un autre, un plus jeune encore, Roger Brien, chante les tourments de notre époque, la grande détresse de l'humanité en route vers la mort (I., 1936 / 64-66).
Nos femmes poètes sont en général plus inquiètes que les hommes. Par contre, il semble que la jeune fille de chez nous ignore beaucoup les inquiétudes les plus élémentaires... Citons, parmi nos poétesses, mademoiselle Jovette-Alice Bernier. N'y aurait-il pas chez elle beaucoup plus de pose que de vraie douleur ? Mademoiselle Medjé Vézina manifeste une tout autre profondeur, empreinte, hélas ! de morbidité. Que les autres me pardonnent de passer sous silence leurs déchirement intérieurs ! Je note aussi le livre de mademoiselle Simone Routhier, <i>L'immortel adolescent</i> , que je me reproche d'avoir presque complètement oublié au fond de moi-même. La forme

un peu maniérée de ces vers ne parvient pas à étouffer toute inquiétude sincère. Mais pourquoi toutes nos poétesses essaient-elles de devenir des Anna de Noailles, quand il serait si simple, au pays de Maria Chapdelaine, de rester Marie Noël ? (Note de bas de page, *I.*, 1936 / 66)

EXTRAITS MODIFIÉS

ÉDITION DE 1936	ÉDITION DE 1944
Nos romanciers anciens ou actuels (à l'exception de Grignon et du Harry Bernard de <i>Juana, mon aimée</i>) sont d'une sérénité surprenante. (64)	Nos romanciers anciens ou actuels sont d'une sérénité surprenante. (67)

Annexe T

Propos bienveillants sur la France supprimés dans l'édition de 1944 de *Leur inquiétude*

EXTRAIT SUPPRIMÉ DANS *LEUR INQUIÉTUDE*, ÉDITION DE 1944

À ce propos, que faut-il penser de certaine francophobie qui se répand en notre pays, surtout dans la province de Québec ?

Elle me paraît néfaste et ne repose que sur des susceptibilités où l'on trouverait peut-être, en grattant un peu, la jalousie inconsciente du parent pauvre.

Faisons justice des principaux griefs.

Le premier : La France d'aujourd'hui est un pays areligieux, voire anticlérical. Sans doute, la France officielle se présente souvent sous cet aspect peu glorieux. Tout de même, il y a une trentaine de millions de catholiques en France (dix fois plus qu'en Angleterre). Ces catholiques jouent un très grand rôle dans le mouvement intellectuel contemporain. Surtout, il y a en France, une élite catholique qui vit sa religion avec une autre intensité que nous ne vivons la nôtre. Et c'est cette élite qui donne le ton au catholicisme français.

Nous puisons constamment à travers les trésors inépuisables de la littérature catholique de France. Théologie, philosophie, littérature, histoire catholiques, toutes les provinces du savoir et de la culture sont explorées à l'heure présente par de grands écrivains catholiques français. Large compensation pour les apports moins sains. Que sont ces derniers en comparaison de la pourriture américaine qui nous asphyxie ?

Deuxième grief : les Français sont hautains, méprisants, arrogants. Ne pourrait-on pas en dire autant de toutes les races européennes par rapport à ce qu'elles nomment les Américains ? De plus, il ne faut pas confondre Parisiens et Français. Ceux-là sont parfois vains, insolents. Trop favorisés des bienfaits de la culture, ils ne comprennent pas les peuples moins raffinés, les regardent de haut. Ils ont tort; cultivons-nous tout de même ! Les provinciaux, par contre, sont très simples et pas si méprisants.

Troisième grief (le plus grave, celui qui revient invariablement) : les Français ignorent tout de nous. Première réponse : que ne nous faisons-nous connaître par une vie particulièrement claironnante ! Deuxième réponse : ne nous imaginons-nous pas souvent que les kangourous se promènent en liberté dans les faubourgs de Wellington et de Sidney ? Or, cette dernière ville est de population équivalente à celle de Montréal, et les kangourous, pauvres bêtes, sont, comme nos « buffles », en train de s'éteindre dans les jardins zoologiques. Qu'on nous prenne à Paris pour des métis, quoi d'étonnant ! Notre peuple est un des seuls en Amérique (grâce aux Jésuites, entre parenthèses, et contre Talon) qui n'ait pas admis une certaine proportion de métissage.

Exigera-t-on des Français qu'ils connaissent notre histoire, notre géographie, nos coutumes autant que nous les connaissons nous-mêmes ?

Des erreurs analogues sur notre compte, on en trouve, avec moins de raison, en Angleterre, et plus encore en Italie, en Allemagne, etc.

Nous ne serons intéressants, importants, pour la France que le jour où nous saurons nous imposer à l'attention du monde.

Enfin, pour un Français qui nous méprise ou nous méconnaît à l'occasion, nombreux demeurent ceux qui nous comprennent et nous aiment. (*I.*, 1936, 168-169)

Annexe U

Correspondances entre la doctrine sociale de l'Église¹ et les arguments de François Hertel dans *Leur inquiétude* (éd. de 1936), *Pour un ordre personneliste* et *Nous ferons l'avenir*

Une comparaison systématique des textes dévoilera les assises de la pensée d'Hertel et préparera à l'analyse des fondements thomistes de sa foi, l'objet du chapitre suivant².

<i>RERUM NOVARUM</i>	FRANÇOIS HERTEL
[...] car l'État est postérieur à l'homme. Avant qu'il pût se former, l'homme déjà avait reçu de la nature le droit de vivre et de protéger son existence. (7)	Quelle est la fin de la société ? Institution temporelle, elle n'a pas par elle-même de fin temporelle. [...] Si la notion de société est faussée, de nos jours, c'est que la société s'est prise elle-même comme fin. (I., 231)
[...] il ressort une fois de plus que la propriété privée est pleinement conforme à la nature. (8)	Le droit de propriété personnelle est solidement fondé en nature humaine. Il est juste. (O.P., 118)
[...] même dans l'état d'innocence, l'homme n'était nullement destiné à vivre dans l'oisiveté. (12)	L'homme ne se conçoit pas inactif. (O.P., 149-150) Une vie sans travail ne se conçoit point chez un être normal. (O.P., 169)

¹ Plus précisément, la doctrine sociale de l'Église exposée dans les encycliques *Rerum novarum* et *Quadragesimo anno*. Les éditions des encycliques proposées par l'École sociale populaire, dirigée par les Jésuites, ont été retenues. Les notices bibliographiques se lisent comme suit : Léon XIII, *Encyclique Rerum Novarum sur la condition des ouvriers*, Montréal, L'École sociale populaire, n° 15, 1912, 44 p.; Pie XI, *Quadragesimo anno sur la restauration de l'ordre social*, n°s 210-211, Montréal, École sociale populaire, 1931, 64 p.

² Les extraits ci-dessus n'ont pas été regroupés par thèmes; ils apparaissent plutôt dans le même ordre que dans l'encyclique, qu'il s'agisse de *Rerum novarum* ou de *Quadragesimo anno*. L'utilisation de caractères gras est de notre initiative, et les essais d'Hertel, dans la colonne de droite, sont désignés par une abréviation. Ainsi, I. = *Leur inquiétude*; O.P. = *Pour un ordre personneliste*; A. = *Nous ferons l'avenir*.

<i>RERUM NOVARUM</i>	FRANÇOIS HERTEL
[...] est devenu, après le péché, une nécessité imposée comme une expiation et accompagnée de souffrance (12)	[...] le travail, depuis le péché et son châtiement, possède, en plus de sa valeur ontologique essentielle, une valeur morale d' expiation . La bonne souffrance se greffe sur le travail-nécessité-de-la-nature-humaine. (O.P., 168)
La propriété privée, Nous l'avons vu plus haut, est pour l'homme de droit naturel. [...] Mais si l'on demande en quoi il faut faire consister l' usage des biens , l'Eglise répond sans hésitation : " Sous ce rapport, l'homme ne doit pas tenir les choses extérieures pour privées, mais bien pour communes , de telle sorte qu'il en fasse part facilement aux autres dans leurs nécessités. [...] (saint Thomas, <i>Sum. theol.</i> , II-II, q.65 a.2). (16-17)	À l'endroit même où il établit le caractère <i>personnel</i> du droit de propriété , saint Thomas mentionne l'aspect <i>communautaire</i> de ce même droit. (O.P., 119)
L'exercice de ce droit [à la propriété privée] est chose non seulement permise, surtout à qui vit en société, mais encore absolument nécessaire . (16)	Chaque personne possède, en plus d'une fin temporelle, prochaine, une fin ultime, éternelle. Elle a besoin de moyens pour s'orienter vers cette fin. Or, au nombre de ces moyens aurons-nous tort de compter [...] un minimum de biens qui permette au composé humain de s'épanouir suffisamment à la vie ? (O.P., 120-121)
[...] ces spéculateurs qui, ne faisant point de différence entre un homme et une machine , abusent sans mesure de leurs personnes pour satisfaire d'insatiables cupidités. (28)	Parce qu'ils n'ont pas voulu mettre de frein à leur désir de posséder, les hommes en sont rendus pour faire travailler l'homme à utiliser des mesures de coercition qui rappellent les procédés de l' esclavage antique. (O.P., 123)
Il [<i>le travail</i>] est personnel parce que la force active est inhérente à la personne [...]. Il est nécessaire parce que l'homme a besoin du fruit de son travail pour conserver son existence [...]. (30)	Il [<i>le travail</i>] est une activité utile, personnelle et libre. (O.P., 155)
[...] Nos ancêtres éprouvèrent longtemps la bienfaisante influence de ces corporations . [...] Aujourd'hui, [...] les exigences de la vie quotidienne plus nombreuses. Il n'est donc pas douteux qu'il faille adapter les corporations à ces conditions nouvelles. (32-33)	Un corporatisme de style médiéval , sagement adapté aux conditions modernes , [...] ? (I., 242) Ce corporatisme [...] ne renoncera pas à toutes les valeurs nouvelles conquises par les siècles précédents. La personne ne remise pas complètement ses découvertes [...]; elle les utilise . (O.P., 114-115) Seule la corporation peut nous mener là, non pas la corporation médiévale, mais la corporation communautaire repensée à la moderne . (A., 125-126)

<i>RERUM NOVARUM</i>	FRANÇOIS HERTEL
[...] la charité reine et maîtresse de toutes les vertus. (40)	Le grand précepte du décalogue, l'enseignement des Évangiles et de saint Paul mettent la charité au-dessus de tout , infiniment au-dessus de la justice. (O.P., 119)
<i>QUADRAGESIMO ANNO</i>	FRANÇOIS HERTEL
Il [Léon XIII] ne demande rien au libéralisme, rien non plus au socialisme, le premier s'étant révélé totalement impuissant à bien résoudre la question sociale, et le second proposant un remède pire que le mal, qui eût fait courir la société humaine de plus grands dangers. (4)	Notre position tient le juste milieu entre le communisme qui veut supprimer, restreindre ou étatiser la possession des biens de production, et le libéralisme qui accorde une tolérance illimitée aux ambitions humaines. (O.P., 124)
[...] il est clair cependant qu'il faut avoir en vue le perfectionnement moral et religieux comme l' objet principal ; c'est surtout cette fin qui doit régler toute l'économie de ces sociétés. (12)	Le salut de notre société [...] dépend du maintien au premier plan , dans l'individu, et par la suite, dans la société, des valeurs spirituelles , des valeurs surnaturelles. (I., 237)
[...] au terme suprême de toutes choses, Dieu , qui est pour lui-même et pour nous le souverain et l' inépuisable bien . (17)	Ce bien infini , total, c'est Dieu . (I., 20)
Les ressources [...] doivent donc être réparties de telle manière entre les individus et les diverses classes de la société [...] que soit respecté le bien commun de la société tout entière . (24)	Les biens matériels sont destinés par Dieu non pas à l'usage de quelques privilégiés, mais à l'usage de tous les hommes . (O.P., 120)
L'organisme économique et social sera sainement constitué et atteindra sa fin, alors seulement qu'il procurera à tous et à chacun de ses membres tous les biens que les ressources de la nature et de l'industrie, ainsi que l'organisation vraiment sociale de la vie économique, ont le moyen de leur procurer. (32)	[...] on en est venu à oublier pratiquement que les biens de la terre, avant d'être le butin de conquête des plus audacieux et des plus habiles, sont, de par la volonté même de Dieu, les moyens de vie mis au service de toutes les personnes. (O.P., 121)
Puisse les libres associations [...] se donner pour tâche, en pleine conformité avec les principes de la philosophie sociale chrétienne, de frayer la voie à ces organismes meilleurs, à ces groupements corporatifs dont Nous avons parlé, et d'arriver, chacune dans la mesure de ses moyens, à en procurer la réalisation . (36-37)	Seule la corporation peut nous mener là, non pas la corporation médiévale, mais la corporation communautaire repensée à la moderne. (A., 125-126)

QUADRAGESIMO ANNO	FRANÇOIS HERTEL
Sans doute, contenue dans de justes limites, la libre concurrence est chose légitime et utile; [...] Il est donc absolument nécessaire de replacer la vie économique sous la loi d'un principe directeur juste et efficace. (37)	[...] parce qu'on continuera de favoriser la libre initiative, d'où qu'elle vienne et à condition qu'elle consente à tenir compte des exigences légitimes du milieu où elle s'exerce. (A., 120)
[...] son efficacité vraiment opérante [<i>de la justice</i>] doit surtout se manifester par la création d'un ordre juridique et social qui informe en quelque sorte toute la vie économique. (37-38)	Et c'est là ce qui compte, c'est vers le social que l'économique doit se tourner. (A., 86)
[...] alors se vérifiera en quelque manière du corps social ce que l'Apôtre disait du corps mystique du Christ : <i>Tout le corps, coordonné et uni par les liens des membres qui se prêtent un mutuel secours et dont chacun opère selon sa mesure d'activité, grandit et se perfectionne dans la charité.</i> (38)	Toutes les personnes en grâce sont liées entre elles dans le même corps mystique du Christ. [...] elles sont membres d'un même organisme spirituel dont le Christ est la Tête. Et c'est la charité surmountable. (O.P., 110-111)
[...] puis, ayant cherché la cause profonde de tant de maux, à indiquer le remède primordial et le plus indispensable : la réforme des mœurs. (41)	Il faut que vous tendiez à la perfection. Un redressement des valeurs ne peut s'opérer que par vous. (I., 223)
Cette concentration du pouvoir et des ressources [...]. [...] ceux-là seuls restent debout qui sont les plus forts [...]. (42-43)	L'Argent qui confère la force [...]. Source de la force, l'argent [...]. (I., 74)
[...] L'appétit du gain a fait place à une ambition effrénée de dominer. [...] la déchéance du pouvoir : lui qui devrait gouverner de haut, [...] est tombé au rang d'esclave et devenu le docile instrument de toutes les passions et de toutes les ambitions de l'intérêt. (43)	L'impudence, l'ambition démesurée, le luxe éhonté aux plus hauts échelons. (I., 221) [...] trahis au dernier moment par la veulerie, la rapacité, la vénalité, l'absence complète de désintéressement de tel ou tel des nôtres sur lesquels ils croyaient pouvoir compter. (I., 238)
[...] Enfin, les institutions des divers peuples doivent conformer tout l'ensemble des relations humaines aux exigences du bien commun, c'est-à-dire aux règles de la justice sociale [...]. (44)	Nous manquons de la solidarité la plus élémentaire. L'intérêt individuel et temporel passe chez nous avant l'intérêt collectif et éternel. (I., 238)
Car il y a certaines catégories de biens pour lesquels on peut soutenir avec raison qu'ils doivent être réservés à la collectivité, lorsqu'ils en viennent à conférer une puissance économique telle qu'elle ne peut, sans danger pour le bien public, être laissée entre les mains des personnes privées. (47)	[...] je me permettrai de citer un passage de l'encyclique <i>Quadragesimo anno</i> : « Il y a certaines catégories de biens [...] doivent être réservés à la collectivité, [...] une puissance économique telle qu'elle ne peut [...] être laissée entre les mains des personnes privées. (A., 122)

QUADRAGESIMO ANNO	FRANÇOIS HERTEL
[...] le but pour lequel l'homme [...] se trouve placé sur cette terre est que, vivant en société et sous une autorité émanant de Dieu, il cultive et développe pleinement toutes ses facultés à la louange et à la gloire de son Créateur, et que, remplissant fidèlement les devoirs de sa profession ou de sa vocation , quelle qu'elle soit, il assure son bonheur à la fois temporel et éternel . (48-49)	En même temps que ses grands devoirs transcendants , il [<i>le jeune Canadien français</i>] prend aussi conscience de la nécessité d'assurer le succès individuel de sa propre vie. [...] Par-dessus tout cela, dépassant ces facteurs, s'impose à lui, comme à tout homme, la nécessité du salut éternel . (I., 135)
[...] Dieu, Créateur et fin dernière de toutes choses. (49)	Il [<i>le jeune Canadien français</i>] commence à comprendre qu'il faut, d'abord et avant tout, sauver son âme , assurer ensuite sa vie individuelle , sans rien abdiquer de ses soucis d' apostolat religieux et patriotique . (I., 135-136)
[...] ceux [<i>chrétiens</i>] qui s'efforceront de restaurer la société selon l'esprit de l'Eglise, fortement unis par la justice sociale et la charité sociale . (52)	D'où vient la vie, là elle retourne, de Dieu à Dieu . (I., 224) C'est alors que la justice et la charité pourront régner. Nous comprendrons par le dedans les directives de notre grand pape Pie XI , nous serons une véritable chrétienté . (I., 241)
[...] cette restauration sociale tant désirée doit être précédée par une complète renovation de cet esprit chrétien qu'ont malheureusement trop souvent perdu ceux qui s'occupent des questions économiques [...]. (52-53)	Une civilisation personnaliste est une civilisation de justice et de charité . (O.P., 109) « Vivre sa vie », ce serait donc se soumettre à toutes ses obligations sous le regard de Dieu connu et aimé ; [...]. La grande pitié du monde actuel est cette perte du sens chrétien de la vie . (I., 191)
[...] si la société humaine doit être guérie, elle ne le sera que par le retour à la vie et aux institutions du christianisme . (53)	La vie intérieure dans le Christ de la grâce est une solution de simplicité. (I., 206)
[...] l'oeuvre, seule nécessaire, de leur salut éternel . (53)	En somme, approfondissez la grâce, méditez l' Évangile , et puis, vivez, jeunes gens ! (I., 207)
À quoi servira de leur inculquer les sûrs principes qui doivent gouverner leur activité économique , s'ils se laissent dévoyer par une cupidité sans frein et un égoïsme sordide; [...]. (54)	Dieu nous a créés pour sa gloire extrinsèque, pour notre salut éternel . (I., 224) Surtout, il ne faut pas oublier que l' économique ne saurait être une fin en soi , que s'arrêter à l' économique , c'est aboutir à l'échec. Enrichir des non-convaincus, c'est préparer des renégats puissants. (A., 87-88)

QUADRAGESIMO ANNO	FRANÇOIS HERTEL
[...] du péché originel qui [...] les incite [<i>les hommes</i>] violemment à mettre les biens périssables de ce monde au-dessus des biens durables de l'ordre surnaturel. (54)	S'ils [<i>les pauvres</i>] pénétraient le vrai sens de la vie , ils reporteraient sur les biens éternels le besoin de jouir inscrit dans leur être par la volonté du Créateur. (I., 242)
[...] Le nouveau régime économique, faisant ses débuts au moment où le rationnalisme se propageait et s'implanta, il en résulta une science économique séparée de la loi morale , et, par suite, libre cours fut laissé aux passions humaines. (55)	Un autre mythe de la société moderne [...] : c'est certaine forme de rationnalisme . Rationalisme antireligieux qui amène la diminution des valeurs spirituelles, la négation des dogmes, le latitudinarisme moral . (I., 94)
Dès lors, un beaucoup plus grand nombre d'hommes [...] ont mis leurs intérêts au-dessus de tout [...]. (55)	Égoïste : notre médiocre ne pense qu'à soi en travaillant pour les autres. (I., 215)
[...] le travail destiné, même après le péché originel, au perfectionnement matériel et moral de l'homme [...]. (56)	Nous considérerons ici le travail [...] comme l'activité de base des réalisations personnelles dans le monde. (O.P., 145) [...] le travail est la noble et grande activité civilisatrice de la personne humaine. (O.P., 168)
À cette crise si douloureuse des âmes [...] il n'est de remède efficace que dans un franc et sincère retour à la doctrine de l'Évangile, [...]. (56-57)	Ceci nous amène à nous demander comment une vie intégralement chrétienne guérit d'une inquiétude . (I., 192)
[...] à l' égoïsme sans frein [...], la réalité des faits opposerait cette règle [...] qui ordonne à l'homme de chercher avant tout le règne de Dieu et sa justice , [...]. (57-58)	Surtout, il [<i>le médiocre</i>] oublie Dieu pour lequel il faudrait faire toute chose. (I., 215) Les abus qui proviennent des convoitises immodérées , d'un égoïsme intolérable [...]. (I., 241)
Mais pour assurer pleinement ces réformes, il faut compter avant tout sur la loi de charité qui est le lien de la perfection . (58)	La charité naîtrait du désintéressement, de la générosité qu'implique nécessairement une tendance à la perfection . (I., 242)
Mais [...] un champ bien large resterait encore ouvert à la charité . La justice seule [...] n'opère pas, par sa propre vertu, le rapprochement des volontés et l' union des cœurs . (58)	La charité fondée sur une plénitude de religion entraînerait tous les hommes de notre race dans un même élan . Elle ferait naître et se propager une véritable solidarité . (I., 242-243)

<i>QUADRAGESIMO ANNO</i>	FRANÇOIS HERTEL
Alors les riches et les dirigeants, trop longtemps indifférents au sort de leurs frères moins fortunés, leur donneront des preuves d'une charité effective, accueilleront avec une bienveillance sympathique leurs justes revendications [...].	Les abus [...] cesseraient, le jour où les riches se seraient aperçus que le pauvre n'est pas une bête de somme, mais un membre du Christ comme eux [...]. (I., 241)
[...] De leur côté, les travailleurs déposeront sincèrement les sentiments de haine et d'envie que les fauteurs de la lutte des classes exploient avec tant d'habileté, ils accepteront sans rancœur la place que la divine Providence leur a assignée, [...]. (58-59)	Les pauvres, eux aussi, [...] repousseraient plus facilement les haines et les rancunes qui montent en eux comme une vague déchaînée. [...] Ils sauraient au moins accepter leur vie avec une vraie résignation chrétienne. (I., 241-242)
C'est donc de ce nouveau rayonnement de l'esprit évangélique sur le monde [...]. (59)	Quand verra-t-on revenir toute la société à une mentalité évangélique ? (I., 206)
[...] nous affrontons un monde retombé en grande partie dans le paganisme. (61)	Notre atmosphère, notre milieu sont païens. (I., 122)

Annexe V

Propos complaisants sur certains régimes politiques supprimés dans l'éd. de 1944 de *Leur inquiétude*

EXTRAITS SUPPRIMÉS DANS <i>LEUR INQUIÉTUDE</i> , ÉDITION DE 1944
Les jeunes ne s'opposent qu'aux dictatures abusives. Ils rêvent par contre d'une dictature libératrice, qui viendrait balayer les parlementarismes impuissants et tapageurs. C'est peut-être une illusion. (<i>I.</i> , 1936, 93)
Il [<i>le capital étranger</i>] est une force aux mains d'un Salazar, d'un Dolfuss, d'un Schuschnigg, de tout gouvernement fort et désintéressé. (<i>I.</i> , 1936, 151)
... d'un parti [<i>catholique</i>], comme celui de Gil-Robles en Espagne, qui a contenu pour un temps les forces de gauche, et qui finira, espérons-le, par avoir le dessus. (<i>I.</i> , 1936, 155)
Avant le fascisme et Mussolini, comme les immigrants d'Italie éparpillés dans le Nouveau Monde étaient peu fiers de leur titre d'Italiens ! Et maintenant qu'ils se réclament d'un pays rajeuni, actif, fort, c'est avec une légitime fierté qu'ils redressent la tête. (<i>I.</i> , 1936, 159)
Je réponds par l'exemple de l'Autriche, catholique elle aussi, et dont toute la politique et toute la vie périlleuse et grandiose se tournent vers une réorganisation sociale fondée sur les Encycliques. (<i>I.</i> , 1936, 243)

Annexe W

**L'empreinte de Jacques Maritain (*Humanisme intégral*)
dans *Pour un ordre personnaliste***

	JACQUES MARITAIN <i>Humanisme intégral</i>	FRANÇOIS HERTEL <i>Pour un ordre personnaliste</i>
1 L'ORIENTATION THOMISTE	« [...] nous pensons que la théologie de saint Thomas dominera une nouvelle chrétienté ». (84)	« [...] et c'est à saint Thomas [...] qu'il [l'homme d'aujourd'hui] va redemander [...] des raisons et une vision plus large dans la reconstruction d'une civilisation que trop de snobismes ont dévoyée dès son origine ». (330)
2 L'ESSENCE DE LA CIVILISATION PERSONNALISTE	« Nous dirons que la culture ou la civilisation, c'est l'épanouissement de la vie proprement humaine, concernant non seulement le développement matériel nécessaire et suffisant pour nous permettre de mener une droite vie ici-bas, mais aussi et avant tout le développement moral, le développement des activités spéculatives et des activités pratiques (artistiques et éthiques) qui mérite d'être appelé en propre un développement humain. [...] Parce que ce développement n'est pas seulement matériel, mais aussi et principalement moral, il va de soi que l'élément religieux y joue un rôle principal, la civilisation se développant ainsi entre deux pôles : le pôle économique du côté des nécessités humaines les plus urgentes d'ordre éthico-biologique, le pôle religieux du côté des nécessités humaines les plus urgentes quant à la vie de l'âme ». (105-106)	Hertel reprend, à la page 90, la définition ci-contre donnée par Maritain.

	JACQUES MARITAIN <i>Humanisme intégral</i>	FRANÇOIS HERTEL <i>Pour un ordre personneliste</i>
3 LA RÉVOLUTION DANS L'HOMME D'ABORD	« [...] vous ne pouvez transformer le régime social du monde moderne qu'en provoquant en même temps, et d'abord en vous-mêmes, une rénovation de la vie spirituelle et de la vie morale, en creusant jusqu'aux fondements spirituels et moraux de la vie humaine, en renouvelant les idées morales qui président à la vie du groupe social comme tel et en éveillant dans les profondeurs de celui-ci un élan nouveau »... (132)	« La révolution doit être préalable, non pas consécutive. Elle doit atteindre les personnes d'abord, les institutions ensuite. Quand les personnes de la société auront fait la révolution à l'intérieur d'elles-mêmes , il sera temps de tenter quelque chose. Pas avant ». (132)
4 UN NOUVEAU STYLE DE SAINTÉTÉ	« Si nos remarques sont exactes, on est en droit d'attendre une poussée de sainteté d'un style nouveau ». (133) « Ainsi peut-on penser que la prise de conscience de l'office temporel du chrétien appelle un style nouveau de sainteté, qu'on peut caractériser avant tout comme la sainteté et la sanctification de la vie profane ». (134)	« Or, c'est de saints du monde que notre époque a surtout besoin ». (314) « Actuellement, ce que le peuple chrétien demande au saint, ce n'est plus l'austérité extérieure, c'est, selon un mot connu, "la splendeur humaine dans un christianisme intégral" ». (315) « De nos jours, il ne s'agit pas tant de rompre avec le monde que de sauver le monde ». (315)
5 LA DOCTRINE PERSONNALISTE COMME TELLE	« La conception du régime de civilisation ou de l'ordre temporel qui nous paraît fondée en raison a trois caractères typiques : tout d'abord, elle est communautaire , j'entends par là que, pour elle, la fin propre et spécifique de la cité et de la civilisation est un bien commun [...] supérieur aux intérêts de l'individu en tant que celui-ci est <i>partie</i> du tout social. [...] Mais [...] ce bien commun temporel [...] est ordonné à quelque chose de meilleur, le bien intemporel de la personne [...]. C'est pourquoi la juste conception du régime temporel a un second caractère, elle est personnaliste ». (145)	« Il y a une oeuvre commune à réaliser par toutes les personnes considérées comme individus d'une même espèce; il y a aussi une oeuvre personnelle de salut qui n'intéresse qu'une personne à la fois; nous verrons plus loin qu'à l'oeuvre même du salut le plan historique de la Providence veut associer tous les hommes ». (95)

		JACQUES MARITAIN <i>Humanisme intégral</i>	FRANÇOIS HERTEL <i>Pour un ordre personneliste</i>
6	LE DROIT DE PROPRIÉTÉ	« Précisément pour étendre à chacun sous un mode adapté les avantages et les garanties que la propriété privée apporte à l'exercice de la personnalité, ce n'est pas une forme étatiste ni communiste, c'est une forme <i>sociétaire</i> que la propriété, croyons-nous, devrait prendre dans la sphère économique industrielle, en sorte que le régime de la copropriété se substitue là autant que possible à celui du salariat, et que les servitudes imposées par la machine soient compensées pour la personne humaine par la participation de l'intelligence ouvrière à la gestion et à la direction de l'entreprise ». (200)	Hertel reproduit ce point de vue de Maritain à la page 122.
7	LE CORPORATISME	« D'autre part, les conceptions ici esquissées impliquent évidemment une organisation corporative de la production, sans laquelle ne serait pas possible l'accès de la personne ouvrière à une "qualification" progressive ». (203) « [...] l'organisation corporative doit être conçue comme s'établissant de bas en haut , selon les principes de la démocratie personneliste, avec suffrage et participation personnelle active de tous les intéressés à la base, et comme émanant d'eux et de leurs syndicats; [...] ». (203)	« [...] il [<i>le corporatisme chrétien</i>] doit être personneliste, et nous constaterons en même temps qu'un régime vraiment personneliste ne peut être que corporatiste au sens où nous l'entendons ». (114) « Le véritable corporatisme chrétien, la véritable civilisation personneliste devra évoluer, selon la normale, de bas en haut ». (128)
8	LE DEVOIR DE COMBATTRE LE PRIMAT DE L'ARGENT	« [...] elle [<i>la corporation</i>] suppose la liquidation préalable du capitalisme moderne et du régime du primat du profit de l'argent ». (204)	« Tant que la force argent , valeur abstraite et inhumaine, ne sera pas détrônée , il ne saurait s'établir un régime vraiment humain, véritablement réaliste ». (135)

Annexe X

Philosophes, écrivains, religieux étrangers¹ cités par François Hertel dans *Leur inquiétude*
et classés par siècle (ou période)²

SIÈCLE (OU PÉRIODE)	AUTEUR(S)					NOMBRE & POURCENTAGE
ANTIQUITÉ	Hésiode 7 Saint Augustin 22 Socrate 33	Platon 33 Aristote 33 Lucrèce 33	Cicéron 33 Marc-Aurèle 33	Saint Basile 35 Héraclite 55	Homère 119 Saint Paul 197	12 7 %
MOYEN ÂGE (842-1515)	Villon 32	Aleuin 34	Saint Bernard 35	Abélard 35	Dante 119	5 3 %
XVI ^e SIÈCLE (1515-1610)	Rabelais ³ 36 Ronsard 36	La Pléiade ⁴ 36	Calvin ⁵ 37	Montaigne 37		5 3 %
XVII ^e SIÈCLE (1600-1715)	Pascal 32 Descartes 38	Malebranche 38 Bossuet 39	Racine 40 Fénelon 41	Molière 41 La Fontaine 41	Pradon 43 Cornille 43	10 6 %
XVIII ^e SIÈCLE (1715-1789)	Rousseau 36 Hume 42	Bernardin de Saint-Pierre 44	Saint-Just 48 Desmoulins 48	Voltaire 48 Goethe 48	Napoléon 1 ^{er} 89 Kant 98	9 6 %
XIX ^e SIÈCLE (1820-1900) <i>(1789-1814 : Révolution, Consulat et Empire)</i>	Verlaine 10 Lamennais 34 Chateaubriand ⁴⁴ M ^{me} de Staël 48 Sénancour 48 Hugo 50 Lamartine 50 Musset 50 Vigny 50 G. Sand 50 T. Gautier 50 Stendhal 50	Balzac 50 Reybaud 50 H. Monnier 50 Lacordaire 50 Veuillot 50 Leconte de Lisle ⁵⁰ Flaubert 50 Michelet 50 de Nerval 50 Maupassant ⁵¹ Sully Prudhomme 51	Coppée 51 J. Richpin ⁵¹ Baudelaire 51 Rimbaud 51 Taine 52 Renan 52 France 53 Huysmans 53 Bloy 53 Samain 53 Renard 54	Barrès 54 Bergson 54 Boutroux 54 Péguy 55 Psichari 55 Jammes 55 de Régner ⁵⁶ Lautréamont 56 Jarry 56 Laberthonnière ⁶⁰ A. de Noailles 66	A. Daudet 79 Newman 113 Maryan 118 Gyp 118 J. De Maistre 175 Dom Marnion 204 De Smedt 204 Cardinal Mercier 204 X. De Maistre 208 Père Meschler ²²⁶ Edgar Quinet 227 Léon XIII 234	57 35 %
	Bourget 54	Claudél 55	Claude Farrère ⁶⁶	Bordeaux 80	Loti 80	5 3 %

SIÈCLE (OU PÉRIODE)	AUTEUR(S)				NOMBRE & POURCENTAGE
XX ^e SIÈCLE (1900-1930)	Daniel-Rops 7 É. Le Roy 8 F. Mauriac 10 L. Daudet 18 Blondel 22 P. Archambault 23 L. Bertrand 34 Papini 34 Gilson 35 Alain-Fournier 55 Gide 55 Rivière 55	Mariain 55 Le Cardonnel 55 Baumann 55 Jacob 56 Marinetti 56 Breton 56 Soupault 56 Aragon 56 Romains 56 L'Abbaye ⁶ 56 Apollinaire 56 Bermanos 57	A. Obey 57 P. Sanson 60 H. Brémont 61 R. Schwob 61 Ghéon 61 J. Malègue 61 Valéry-Larbaud 62 Montherlant 62 Arland 62 R. Rolland 62 Martin du Gard 62 G. Duhamel 62	M. Noël 66 Malraux 69 Chéreau 80 Chateaubriant 83 Ramuz 83 Drieu La Rochelle 86 J. d'Arnoux 89 Zamiatine 98 Ferrero 101 Romier 101 Berdiaeff 101	Delly 118 Reynès-Monlaur 118 P. Doncoeur 128 M. Lepin 129 Raoul Plus 204 Arami 204 Serpillanges 204 A. Lamandé 206 Père Vuilleminet 226 Ramon Ruiz Amado 226 Pie XI 241
TOTAL					161 100 %

1. Les personnages du présent tableau apparaissent dans le même ordre que dans *Leur inquiétude* (éd. de 1936). Le nombre à leur droite indique la page où ils figurent, que ce soit pour la seule ou pour la première fois.

2. De découper l'histoire de la littérature française en tranches qui correspondent chacune ni plus ni moins qu'à un siècle procède de l'arbitraire et suscite inévitablement la controverse. De plus, la durée ou l'appellation d'une période peuvent varier d'une époque à l'autre, voire d'un historien à l'autre. Nous avons repris à notre compte la division proposée par Charles-Marc Des Granges dans *l'Histoire de la littérature française des origines à nos jours*, puisque cet auteur est cité à quelques reprises par François Hertel dans *L'enseignement des Belles-Lettres*. La classification des écrivains est également la même que celle de Des Granges. En ce qui a trait aux auteurs non mentionnés par ce dernier, ils figurent dans le siècle où ils vécurent le plus longtemps, exception faite de Pie XI. Les écrivains ayant vécu un nombre égal d'années dans chaque siècle, comme Alain-Fournier, apparaissent dans le siècle le plus récent.

3. Les écrivains dont le nom est souligné sont au nombre des auteurs à proscrire « en vertu de la morale chrétienne », d'après Louis Bethléem (*Romans à lire et romans à proscrire*, 11^e éd., Paris, Éditions de la revue des lectures, 1932, 621 p.). Si on les additionne aux auteurs mis à l'Index (cf. note n° 5), on compte 49 écrivains non recommandables pour une raison ou une autre, soit 30 % du total mentionné par François Hertel dans son livre.

4. Bien que La Pléiade soit un regroupement d'auteurs, dont Ronsard et Du Bellay, nous la considérons comme une entité.

5. Les écrivains dont le nom apparaît en caractères gras étaient à l'Index (en 1940) pour toute leur oeuvre, une partie de leur oeuvre, ou un ouvrage auquel ils avaient collaboré. Ils sont au nombre de 30, soit près de 19 % du total des auteurs cités. Nous avons omis de mettre le nom de Gide en caractères gras, car il a été mis à l'Index en 1952, après la parution des essais à l'étude ici. Source : Pie XI, *Index Librorum prohibitorum*, anno MCMLXXXVIII, Vaticanis, Typis Polyglottis Vaticanis, 508 p.;

Pie XII, *Index Librorum prohibitorum*, anno MDCCCXCXL, Vaticanis, Typis Polyglottis Vaticanis, 510 p.

6. Bien que l'Abbaye ait été un groupe d'écrivains et d'artistes, constitué, entre autres, de Pierre Jean Jouve, Charles Vildrac, Georges Duhamel, Jules Romains, au début du XX^e siècle (*Le petit Robert des noms propres*, éd. de 1994 sous la direction d'Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, p. 2), nous la considérons comme une entité. Au nombre de ces écrivains, Pierre Jean Jouve était, selon Bethléem, un auteur à proscrire.

Annexe Z

Vers une bibliographie de François Hertel

La bibliographie suivante, inachevée, regroupe les manuscrits et les livres de François Hertel, de même que ceux auxquels il a collaboré. Elle est le fruit d'une consultation des catalogues des bibliothèques nationales de France, du Canada et du Québec, dont les informations, en particulier dans le dernier cas, sont les plus détaillées. La bibliothèque François-Hertel, du Cégep de La Pocatière, la seule au Canada à détenir un exemplaire de la thèse de doctorat « Unité et diversité dans l'oeuvre de François Hertel », de Guylaine Massoutre, est une autre excellente source de renseignements. À ce titre, il faut également mentionner le Centre de documentation virtuel sur la littérature québécoise (L'ÎLE) et la biobibliographie de Rose-Aline Saint-Louis, *François Hertel et son oeuvre*.

Nous avons dressé la liste des livres de Hertel par ordre alphabétique, afin de contourner la difficulté que pose l'absence de date précise de publication pour certains écrits. Nous n'avons pas tenu compte de la longueur : certains ne comptent en effet que quelques pages, mais tous ont été diffusés à plus ou moins grande échelle. Afin de faciliter le travail du chercheur, nous avons mentionné, lorsque nécessaire, les éditions subséquentes. Le nombre de pages peut varier autant d'une année à une autre que pour une même édition, constate-t-on à la consultation des catalogues des diverses bibliothèques. Nous nous sommes alignée sur celui de la Bibliothèque nationale du Québec, tant pour le nombre de pages que pour l'année et le lieu de parution.

Enfin, la bibliographie de tous les articles - très nombreux - de François Hertel n'a pas encore été établie. Une liste non-définitive des périodiques où ils parurent figure cependant en annexe (*cf.* Annexe A). Les entrevues accordées par Hertel à la radio et à la télévision gagneraient également à être recensées.

A - Manuscrits¹ (par ordre chronologique)

Vers la sagesse. Épisode aristotélicien en trois tableaux, Montréal, L'Entr'Aide, 1931, 14 p. Ronéotypé.

Introduction à une mystique de la blague, Ottawa, 1942, 17 feuillets. Conférence prononcée au Collège Bruyère, de même qu'à Trois-Rivières l'année suivante.

Les chansons du Vieux-Québec, Montréal, Société Radio-Canada, juillet-septembre 1943, 80 feuillets. Commentaires sur des pièces folkloriques, à la radio.

B - Livres (par ordre alphabétique)

Afrique, Paris, Nouvelles Éditions de l'Ermite, [1955], 61 p. Illustrations de Marcel Baril.

Anatole Laplante, curieux homme, Montréal, Éditions de l'Arbre, 1944, 163 p.

Anthologie : 1934-1964, Paris, Éditions de la Diaspora française, coll. « Les Poèmes », 1964, 138 p.

Axe et parallaxes, Montréal, Éditions Variétés, 1941, 172 p.

Ottawa, Montréal, Éditions du Lévrier, 1946, 188 p.

Hull, Services converti-braille Cypihot-Galarneau, [197-?], [enregistrement sonore], 1 bobine.

Le Beau risque, Montréal, Éditions Bernard Valiquette et Éditions de l'Action canadienne-française, 1939, 136 p.

Montréal, Fides, 1942, 155 p. 2500 exemplaires².

Montréal, Fides, 1945, 150 p. 2162 exemplaires.

Montréal, Fides, coll. « Rêve et vie », [1956?], 115 p. 3170 exemplaires

¹ Nous n'avons pas inclus dans la présente bibliographie les manuscrits, nombreux, que l'on retrouve dans le Fonds François-Hertel de la Bibliothèque nationale du Québec. Le lecteur intéressé est invité à consulter le *Répertoire numérique du Fonds François-Hertel*, de France Ouellet, sous la supervision de Michel Biron (Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 2003, 279 p.).

² Tiré d'une lettre de Jean-Paul Pinsonneault, directeur littéraire chez Fides, à François Hertel, datée du 3 février 1967. Les données analogues pour les éditions subséquentes du roman proviennent de la même source.

Montréal, Fides, coll. « Alouette des jeunes », 1961, 142 p. 9961 ex.

Longueuil, Institut Nazareth et Louis-Braille, [197-?], 3 vol. [braille].

Le Cameroun, pays de curiosités, pays de contrastes, Paris, [s. n.], [s. d.], 16 p.

Le Canada, pays de curiosités, pays de contrastes, Paris, Éditions de l'Ermite, 1953, 14 p.

4^e éd., France, Montdidier, [entre 1953 et 1961], 16 p.³

Un Canadien errant : récits, mémoires imaginaires, Paris, Éditions de l'Ermite, 1953, 203 p.

Cent ans d'injustice ? Un beau rêve : le Canada, Montréal, Éditions du Jour, 1967, 110 p. Le chapitre intitulé « Du séparatisme québécois » est une révision d'un texte paru dans *Rythmes et couleurs*, n^{os} 38-40, et publié en tiré à part par les Éditions de la Diaspora française vers 1963.

Claudine et les écueils, suivi de La folle, Paris, Éditions de l'Ermite, 1954, 63 p.

Cosmos : poèmes, Montréal, Éditions Serge Brousseau, 1945, 114 p.

Divagations sur le langage, suivis de quelques discours aux sourds, Paris, Éditions de la Diaspora française, 1969, 138 p.

Du métalangage, Paris, Éditions de la Diaspora française, 1968, 124 p. Postface de Camille Souyris. Tiré à part de *Rythmes et couleurs*.

Du séparatisme québécois, Paris, Éditions de la Diaspora française, [1964?], 26, [2] p. Tiré à part de *Rythmes et Couleurs*, n^{os} 38-40, p. 28.

L'enseignement des Belles-Lettres, Montréal, Ateliers de l'Entraide, coll. « L'Entraide », n^o 1, [1938?], 149 p. Polycopié.

Montréal, Ateliers de l'Entraide, coll. « Frangipani », 1939, 64 p. Polycopié.

Montréal, Ateliers de l'Entraide, coll. « Frangipani », 1939, 152 p. Polycopié.

Jérémie et Barabbas : mémoires imaginaires, Paris, Éditions de la Diaspora française, coll. « Fiction », 1959, 207 p.

Jérémie et Barabbas : nouvelles, Montréal, Éditions du Jour, coll. « Les romanciers du Jour »,

³ L'information sur les 2^e et 3^e éditions est manquante.

1966, 195 p. Nouvelles extraites en partie de divers ouvrages.

Jeux de mer et de soleil : poèmes, Paris, Édition de l'Ermite, 1951, [32] p. Illustrations de Mimi Parent et de Audran.

Journal d'Anatole Laplante, Montréal, Éditions Serge Brousseau, 1947, 146 p.

Journal philosophique et littéraire, Paris, Éditions de la Diaspora française, coll. « Les Essais », 1961, 77 p.

Leur inquiétude, Montréal Éditions « Jeunesse » A.C.J.C. et Éditions Albert Lévesque, 1936, 244 p. Une partie de cet ouvrage a paru dans *L'Action nationale*, de janvier à avril 1936.

2^e éd, Montréal, Fides, 1944, 226 p.

Louis Préfontaine, apostat : autobiographie approximative, Montréal, Éditions du Jour, coll. « Les Idées du Jour », 1967, 156 p.

Méditation théologique, Paris Éditions de la Diaspora française, coll. « Les Essais », 1964, 23 p.

Méditations philosophiques, 1952-1962, Paris, Éditions de la Diaspora française, coll. « Les Essais », 1963, 53 p.

Mes naufrages : poèmes, Paris, Éditions de l'Ermite, 1951, [20] p.

Mondes chimériques, Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1940, 150 p.

Montréal, Société des Éditions Pascal, 1944, 148 p.

La Morte : comédie en trois actes et deux tableaux, Paris, Éditions de la Diaspora française, [1965 ?], 26 p. Tiré à part de *Rythmes et couleurs*.

Mystère cosmique et condition humaine, Montréal, *La Presse*, coll. « Écrivains des deux mondes », 1975, 259 p.

Nous ferons l'avenir, Montréal, Fides, 1945, 135 p.

Nouveaux souvenirs, nouvelles réflexions, Paris, Éditions de la Diaspora française, coll. « Alerte », 1973, 98 p.

Ô Canada, mon pays, mes amours, Paris, Éditions de la Diaspora française, coll. « Les Essais », 1959, 176 p.

2^e éd., Paris, Éditions de la Diaspora française, coll. « Les Essais », 1959, 176 p.

Poèmes d'hier et d'aujourd'hui : 1927-1967, Paris : Éditions de la Diaspora française, Montréal : Éditions Parti Pris, 1967, 180 p. Réédition revue et augmentée d'*Anthologie : 1934-1964*.

Hull, Services converti-braille Cypihot-Galarneau, [197-?], [enregistrement sonore], 1 bobine.

Poèmes européens, Paris, Éditions de la Diaspora française, coll. « Les Poèmes », [1961?], 56 p.

Poèmes perdus et retrouvés, anciens et nouveaux, revus et corrigés, Paris, Éditions de la Diaspora française, coll. « Les Poèmes », 1966, 23 p.

Pour un ordre personnaliste, Montréal, Éditions de l'Arbre, 1942, 330 p.

Quatorze : choix de sonnets, Paris, Éditions René Debresse, [1948], 27 p.

Six femmes, un homme : roman, Paris, Éditions de l'Ermite, 1949, 186 p.

Souvenirs et impressions du premier âge, du deuxième âge, du troisième âge : mémoires humoristiques et littéraires, Montréal, Stanké, 1977, 167, [1] p. En sous-titre : Mémoires humoristiques et littéraires.

Souvenirs, historiettes, réflexions, Paris, Éditions de la Diaspora française, coll. « Alerte », 1972, 156 p.

Strophes et catastrophes, Montréal, Éditions de l'Arbre, 1943, 111 p.

Tout en faisant le tour du monde, Paris, Éditions de la Diaspora française, coll. « Alerte », 1971, 128 p.

Vers une sagesse, Paris, Éditions de la Diaspora française, coll. « Les Essais », 1966, 135 p.

Les voix de mon rêve, Montréal, Éditions Albert Lévesque, coll. « Les Poèmes », 1934, 157 p.

C - Ouvrages auxquels François Hertel a collaboré (par ordre chronologique)

HERTEL, François, « Épopée trifluvienne », *Bas-Reliefs*, Trois-Rivières, Les Éditions du Bien Public, (1932?), coll. « Pages trifluviennes. Série C », p. 27-44. Texte paru sous le nom de Rodolphe Dubé.

Bas-Reliefs, 2^e éd., Trois-Rivières, Les Éditions du Bien public, coll. « Pages

trifluviennes. Série C », 1933, 44 p.

Préface, Alice Lévesque-Dubé, *Il y a soixante ans*, Montréal, Fides, 1943, p. 7-8.

HERTEL, François, M. A. Couturier, Maurice Gagnon, S. Giedion, S.M. Kootz, Fernand Léger et J. J. Sweeny, *Fernand Léger : la forme humaine dans l'espace*, Montréal, Éditions de l'Arbre, 1945, 96 p.

HERTEL, François, « Notes biographiques », dans Charles Baudelaire, *Charles Baudelaire : pages choisies*, Montréal, Fides, coll. « Sélecta », 1946, p. 6-8.

Poésie, Paul-Émile M^cCaughan, *Les trottoirs de bois : mélodie pour chant et piano*, Montréal, Éditions du Blé d'or, 1949, 3, [1] p.

Préface, Henri-Victor Mallard, *La morale de Péguy*, Paris, Éditions de l'Ermitte, [1952], p. 5-7.

Préface, Jean Groffier, *Derrière le mur*, Paris, Éditions de la Diaspora française, coll. « Fiction », 1959, p. 9-10.

Préface, Émile Schaub-Koch, « Pino della Selva », *Rythmes et couleurs*, Paris, 6^e année, n° 25, octobre 1961, p. 1. (L'exemplaire comporte 72 pages, dont 71 sont numérotées.)

Préface, André Asselin, *Panorama de la musique canadienne*, 2^e éd., Paris, Éditions de la Diaspora française, 1968, p. 5.

Préface, Georges Agadjanian, *Grammaire française à l'usage des étudiants américains*, Paris, Éditions de la Diaspora française, [s. d.], p. 4.

Bibliographie

A - Oeuvres, textes et correspondance de François Hertel¹ (par ordre chronologique)

HERTEL, François, « À bon entendeur... », *Le Bien Public*, 16^e année, n° 45, 13 novembre 1924, p. 7. Sous le pseudonyme de Jean Caisse.

« In memoriam », *Le Ralliement*, vol. I, n° 6, 1^{er} juin 1928, p. 75.

« Le vieux collègue », *Le Ralliement*, vol. I, n° 20, janvier 1930, p. 284-285.

« À Sir Louis-Hippolyte LaFontaine », *Le Bien Public*, 22^e année, n° 8, 3 juillet 1930, p. 3.

« Le nouveau Séminaire. Maisons neuves et vieilles maisons », *Le Ralliement*, vol. II, n° 5, février 1931, p. 74-75.

« Épopée trifluvienne », *Bas-Reliefs*, Trois-Rivières, Les Éditions du *Bien Public*, (1932 ?), coll. « Pages trifluviennes. Série C », p. 27-44. Sous le nom de Rodolphe Dubé.

« Épopée trifluvienne », *Bas-Reliefs*, 2^e éd., Trois-Rivières, Les Éditions du *Bien public*, coll. « Pages trifluviennes. Série C », 1933, 44 p.

« Critique. Valombre romancier ? », *Le Bien Public*, 25^e année, n° 3, 28 septembre 1933, p. 13.

« L'enseignement du catéchisme. Enseignement concret », *L'école canadienne*, IX^e année, n° 3, novembre 1933, p. 101-103.

« Some Comment on a Recent Book », *The McGill News*, vol. XV, n° 1, décembre 1933, p. 42-44.

Les voix de mon rêve, Montréal, Éditions Albert Lévesque, coll. « Les Poèmes », 1934, 157 p.

« Discours en l'air », *L'Action nationale*, 3^e année, tome V, février 1935, p. 111-124.

¹ Le vrai nom de l'écrivain est Rodolphe Dubé; il a cependant publié ses oeuvres et la plupart des textes figurant dans la présente bibliographie sous le pseudonyme de François Hertel.

« Un palais des arts aux Trois-Rivières ? », *Le Bien Public*, 27^e année, n° 9, 28 février 1935, p. 12.

« Le péan de celui qui doit venir... », *Le Bien Public*, 27^e année, n° 9, 28 février 1935, p. 13.

« Suite d'un discours en l'air », *L'Action nationale*, 3^e année, tome V, mars 1935, p. 150-158.

« Skieurs », *Le Bien Public*, 27^e année, n° 12, 21 mars 1935, p. 7.

« La littérature canadienne-française : son rôle dans l'éducation nationale », *L'Action nationale*, 3^e année, tome V, mai 1935, p. 277-289.

« Régionalisme et patriotisme », *L'Action nationale*, 3^e année, tome VI, septembre 1935, p. 105-116.

« Ode à Horace », *L'Action universitaire*, vol. II, n° 1, décembre 1935, p. 10.

« Essai sur l'inquiétude des jeunes. III - L'inquiétude de la jeunesse contemporaine », *L'Action nationale*, 5^e année, tome VII, février 1936, p. 97-115.

« Essai sur l'inquiétude des jeunes. IV - L'inquiétude spécifiquement canadienne-française », *L'Action nationale*, 5^e année, tome VII, mars 1936, p. 162-175.

[Lettre à André Laurendeau, 18 avril 1936], Centre de recherche Lionel-Groulx (Outremont), Fonds Familles-Laurendeau-et-Perrault, P2 / A, 28.

Leur Inquiétude, Montréal, Éditions « Jeunesse » A.C.J.C. et Éditions Albert Lévesque, 1936, 244 p.

« Monopole de doctrine », *La Boussole*, vol. 3, n° 2, 1^{er} mai 1937, p. 1. Sous le pseudonyme de Jean Caisse.

« Soir ultime... à la mémoire du prud'homme Dollard des Ormeaux », *JEC*, 3^e année, n°s 5-6, mai-juin 1937, p. 7.

[Lettre à André Laurendeau, 31 juillet 1937], Centre de recherche Lionel-Groulx (Outremont), Fonds Familles-Laurendeau-et-Perrault, P2 / D1, 3.

« Le fascisme. Ce qu'il est. Ce qu'il vaut », *L'Ordre nouveau*, 1^{ère} année, n° 5, 5 et 20 août 1937, p. 2.

[Lettre à André Laurendeau, 21 août 1937], Centre de recherche Lionel-Groulx (Outremont), Fonds Familles-Laurendeau-et-Perrault, P2 / D1, 3.

« L'avenir de notre littérature », *L'Action nationale*, 5^e année, tome X, octobre 1937, p. 128-143.

« Position du personnalisme », *L'Action nationale*, 6^e année, tome XI, février 1938, p. 95-116.

« D'une civilisation personnaliste », *L'Action nationale*, 6^e année, tome XI, mars 1938, p. 205-228.

L'enseignement des Belles-Lettres, Montréal, Ateliers de l'Entr'Aide, coll. « L'Entr'Aide », n° 1, [1938 ?], 149 p. Polycopié.

« L'abbé Lionel Groulx », *L'Action nationale*, 7^e année, vol. XIII, janvier 1939, p. 73-76.

Le Beau Risque, Montréal, Éditions Bernard Valiquette et Éditions de l'Action canadienne-française, 1939, 136 p.

« Notre-Dame des Laurentides (jeu scout) », *L'Action nationale*, 7^e année, vol. XIII, mars 1939, p. 192-202.

« L'éducation du patriotisme par la langue », *Le Devoir*, vol. XXXII, n° 8, 13 janvier 1941, p. 5 (1^{ère} partie).

Axe et parallaxes, Montréal, Éditions Variétés, 1941, 172 p.

« Ode to Horace », *Brébeuf*, vol. VIII, n° 8, 29 mai 1941, p. 3. Sous le pseudonyme de Charles Lepic.

[Lettre à André Laurendeau, 17 août 1941], Centre de recherche Lionel-Groulx (Outremont), Fonds Familles-Laurendeau-et-Perrault, P2 / A, 90.

[Lettre à Paul-Émile Borduas, 14 septembre 1941], Musée d'art contemporain de Montréal, Fonds Paul-Émile-Borduas, chemise n° 132.

[Lettre à Paul-Émile Borduas, 9 janvier 1942], Musée d'art contemporain de Montréal, Fonds Paul-Émile-Borduas.

[Lettre à Rodolphe Duguay, 26 mars 1942], Archives du Séminaire de Nicolet (Nicolet), Fonds Rodolphe-Duguay, F371 / B2 / 30.

« Plaidoyer en faveur de l'art abstrait », *Amérique française*, 2^e année, n° 3, novembre 1942, p. 8-16.

« Pour un renouveau économique », *Relations*, II^e année, n° 23, novembre 1942, p. 289-290.

« Que tous soient un », *Le Messager canadien du Sacré-Coeur*, vol. LI, n° 12, décembre 1942, p. 602-606.

[Lettre à M^{gr} Joseph Charbonneau, 2 décembre 1942], Bibliothèque nationale du Québec (Montréal), Fonds François-Hertel, MSS - 385².

[Lettre à Zachée Moher, s.j., 6 décembre 1942], Bibliothèque nationale du Québec (Montréal), Fonds François-Hertel, MSS - 385.

Pour un ordre personnaliste, Montréal, Les Éditions de l'Arbre, 1942, 330 p.

[Lettre à Guy Sylvestre, janvier 1943], Bibliothèque nationale du Canada (Ottawa), Collection des manuscrits littéraires, Fonds Guy-Sylvestre LMS-0110, Correspondance, FO-HO, boîte n° 4, François Hertel.

« Cette Europe à reconstruire », *L'Action nationale*, 11^e année, vol. XXI, février 1943, p. 128-131.

« Notre culture et ses retentissements possibles chez les autres latins d'Amérique », *Amérique française*, vol. 2, n° 7, avril 1943, p. 7-16.

« Le communisme, grande idée, grande erreur », *L'Action nationale*, 11^e année, vol. XXI, mai 1943, p. 347-363.

« Le Canada français en Amérique », *La Nouvelle Relève*, vol. II, n° 9, septembre 1943, p. 537-542.

Leur Inquiétude, éd. de 1944, Montréal, Fides, 226 p.

« Le respect de la jeune fille », *Le Quartier latin*, vol. XXVI, n° 16, 18 février 1944, p. 6.

² Nous avons consulté le fonds François-Hertel de la Bibliothèque nationale du Québec avant la parution du *Répertoire numérique*, en 2003, l'oeuvre de France Ouellet (sous la supervision de Michel Biron). Il convient dès lors de consulter la nouvelle source documentaire pour retracer les lettres de Hertel et de ses correspondants qui proviennent de ce fonds.

Cosmos : poèmes, Montréal, Éditions Serge Brousseau, 1945, 114 p.

Nous ferons l'avenir, Montréal, Fides, 1945, 137 p.

[Lettre à M^{re} Camille Mercier, avril 1950], Archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne, Fonds Camille-Mercier, F134 / 343 / 180 à 219, Correspondance de Rodolphe Dubé à Camille Mercier.

[Lettre à Roger Duhamel, juin 1950], Centre de recherche Lionel-Groulx (Outremont), Fonds Roger-Duhamel, P46 / D1, 183.

« Lettre à mes amis », *Cité libre*, vol. 2, n° 1, février 1951, p. 34-35.

[Lettre à Raymond Dubé, 26 décembre 1960], Bibliothèque nationale du Québec (Montréal), Fonds François-Hertel, MSS - 385.

[Lettre à Lionel Groulx, 6 avril 1961], Centre de recherche Lionel-Groulx (Outremont), Fonds Lionel-Groulx, P1 / A, 1760.

Poèmes d'hier et d'aujourd'hui : 1927-1967, Paris : Éditions de la Diaspora française, Montréal : Éditions Parti Pris, 1967, 180 p.

[Lettre à Raymond Dubé, 14 mars 1971], Bibliothèque nationale du Québec (Montréal), Fonds François-Hertel, MSS - 385.

Mystère cosmique et condition humaine, Montréal, Les Éditions La Presse, 1975, 259 p.

« La plus étonnante des années de ma vie », *L'Information médicale et paramédicale*, 18 mars 1980, p. 11.

B - Autres sources (par ordre alphabétique)

ALLARD, Jacques, *Le roman du Québec : histoire. Perspective. Lectures*, Montréal, Éditions Québec Amérique, 2000, 454 p.

AMYOT, Éric, *Le Québec entre Pétain et De Gaulle: Vichy, la France libre et les Canadiens français, 1940-1945*, Montréal, Fides, 1999, 368 p.

[Anonyme], « Un livre qui fait du bruit... », *Le Jour*, 2^e année, n° 33, 29 avril 1939, p. 4.

[Anonyme], « Le problème religieux », *L'Action française*, vol. XVII, n° 1, janvier 1927, p. 4-14.

ARCHAMBAULT, Joseph-Papin, « [Saint Thomas et le nationalisme] Allocution du R. P. Archambault, s.j. », *Journées thomistes I : essais et bilans*, Ottawa, Collège dominicain, 1935, p. 211-216.

« La Semaine sociale de Montréal. Sa raison d'être, ses travaux, son esprit », *Semaines sociales du Canada*, Montréal, Bellarmin, 1920, vol. I, p. 11-16.

ARCHAMBAULT, Paul, *Plaidoyer pour l'Inquiétude*, Paris, Éditions Spes, 1931, 253 p.

ARCHIVES DE LA CÔTE-DU-SUD ET DU COLLÈGE DE SAINTE-ANNE (La Pocatière), Fonds 100 / Collège de Sainte-Anne, Résultats scolaires 1912-1926.

ARCHIVES DES SOEURS DE LA CHARITÉ DE QUÉBEC (Beauport), Fonds Couvent de Sainte-Anne-de-La-Pocatière, L006, Registre des élèves.

ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE TROIS-RIVIÈRES, Fonds du Séminaire de Trois-Rivières, 0021 - M7 - 74 - 03, Classe de philosophie de seconde année, 1924-1925.

ARÈS, Richard, *Notre question nationale, I : les faits*, 2^e éd., Montréal, Éditions de *L'Action nationale*, 1944, 217 p.

Notre question nationale, II : positions de principes, Montréal, Éditions de *L'Action nationale*, 1946, 252 p.

Notre question nationale, III : positions patriotiques et nationales, Montréal, Éditions de *L'Action nationale*, 1947, 234 p.

ARON, Robert et Arnaud DANDIEU, *Le cancer américain*, 6^e éd., Paris, Éditions Rieder, 1931, 246 p.

BABIN, Eugène, « Les livres canadiens. De Koninck, Charles, *De la primauté du bien commun contre les personnalistes. Le principe de l'ordre nouveau* », *Culture*, vol. IV, n^o 3, septembre 1943, p. 430-433.

BAILLARGEON, Samuel, *Littérature canadienne-française*, 2^e éd., Montréal, Fides, 1960, 525 p.

BARBEAU, Victor, *Pour nous grandir. Essai d'explication des misères de notre temps*, Montréal, *Le Devoir*, 1937, 243 p.

BARIL, Marcel, [Lettre à François Hertel, 1^{er} septembre 1985], Cégep de La Pocatière, Fonds François-Hertel.

BASTIEN, Hermas, *Conditions de notre destin national*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1935, 239 p.

Itinéraires philosophiques, Montréal, Librairie d'Action canadienne-française, 1929, 213 p.

BEAUDOIN, Réjean, « La statue de François Hertel », *Liberté*, vol. 29, n° 1, février 1987, p. 100-104.

BEAULIEU, André et Jean HAMELIN, *La presse québécoise des origines à nos jours, II, 1860-1879*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1975, 350 p.

BEAULIEU, André, Jean HAMELIN, Jocelyn SAINT-PIERRE et Jean BOUCHER, *La presse québécoise des origines à nos jours, III, 1880-1895*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1977, 421 p.

La presse québécoise des origines à nos jours, IV, 1896-1910, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1979, 417 p.

La presse québécoise des origines à nos jours, V, 1911-1919, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1982, 348 p.

BEAULIEU, André, Jean BOUCHER, Denise CARON, Jean HAMELIN, Gérard LAURENCE et Jocelyn SAINT-PIERRE, *La presse québécoise des origines à nos jours, VI, 1920-1934*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1984, 379 p.

La presse québécoise des origines à nos jours, VII, 1935-1944, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1985, 374 p.

La presse québécoise des origines à nos jours, VIII, 1945-1954, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1987, 368 p.

BEAULIEU, André, Jean BOUCHER, Jacqueline DUFRESNE, Virginie JAMET, Jean HAMELIN, Gérard LAURENCE et Jocelyn SAINT-PIERRE, *La presse québécoise des origines à nos jours, IX, 1955-1963*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1989, 427 p.

BEAULIEU, André, Jean BOUCHER, Jacqueline DUFRESNE, Virginie JAMET, Jean HAMELIN, Gérard LAURENCE et Julie LA VALLÉE LAFLAMME, *La presse québécoise des origines à nos jours, X, 1964-1975*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1990, 509 p.

BEAULIEU, Victor-Lévy, *Contes, légendes et récits du Bas-du-Fleuve, I : les temps sauvages*,

Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 2003, 223 p.

BÉGIN, Émile, « Bibliographie canadienne : *Leur inquiétude* », *L'enseignement secondaire au Canada*, vol. XVI, n° 1, octobre 1936, p. 35-39.

BÉGIN, Yves, « Sur *Nationalisme et religion* (1936) de Louis Lachance, o.p. », *Mens*, vol. II, n° 2, printemps 2002, p. 155-192.

BÉLANGER, André-J., *L'apolitisme des idéologies québécoises : le grand tournant de 1934-1936*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Histoire et sociologie de la culture », n° 7, 1974, 392 p.

BÉLANGER, Noël, *M^{re} Georges Courchesne (1880-1950)*, Rimouski, Archevêché de Rimouski, 2000, 227 p.

BENJAMIN, Roger, *Notion de personne et personnalisme chrétien*, Paris, La Haye, Mouton Éditeur, 1972, c1971, 156 p.

BENOÎT, Josaphat T., « Une mystique nationale », *Le Devoir*, vol. XXVII, n° 114, 16 mai 1936, p. 8.

BERTRAND, Camille, « Les livres et leurs auteurs : *Leur inquiétude* - Le Père Jean Roothaan - Initiation aux affaires », *Le Devoir*, vol. XXVII, n° 149, 27 juin 1936, p. 11.

BERTRAND, Théophile, « *Nous ferons l'avenir*, par François Hertel », *Le Devoir*, vol. XXXVI, n° 143, 23 juin 1945, p. 9.

BETHLÉEM, Louis, *Romans à lire et romans à proscrire*, 11^e éd., Paris, Éditions de la revue des lectures, 1932, 621 p.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA, <http://www.nlc-bnc.ca/amicus/nlccat-f.htm>

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC, <http://www.biblinat.gouv.qc.ca>.

BIENVENUE, Louise, « “ L'impérieuse mission de la jeunesse ” ou l'émergence d'un groupe social, la jeunesse », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 9, n° 2, printemps 2001, p. 14-21.

BISSONNETTE, Lise, « Silence sidéral », *Le Devoir*, vol. LXXXVI, n° 64, 16-17 mars 1996, p. B-3.

BOCK, Michel, « Lionel Groulx, les minorités françaises et la construction de l'identité canadienne-française. Étude d'histoire intellectuelle », thèse de doctorat soutenue à l'Université d'Ottawa, 2002, 401 p.

- BOUCHARD, Gérard, *Les deux chanoines : contradiction et ambivalence dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Éditions du Boréal, 2003, 313 p.
- BOULIZON, Guy, « Autour du personnalisme », *Bulletin des études françaises*, vol. III, n° 12, mars 1943, p. 78-80.
- BRÉMOND, Henri, *L'inquiétude religieuse*, éd. de 1909, Paris, Librairie académique Perrin et C^{ie}, 393 p.
- BRISSETTE, Pascal, *Nelligan dans tous ses états*, Montréal, Fides, coll. « Nouvelles études québécoises », 1998, 223 p.
- BRODEUR, Jean-Paul, « À propos d'une question de Fernand Dumont », *Philosophie au Québec*, Montréal : Bellarmin, Paris-Tournai : Desclée, coll. « L'univers de la philosophie », n° 5, 1976, p. 49-72.
- « De l'orthodoxie en philosophie », *Philosophiques*, vol. III, n° 2, octobre 1976, p. 209-253.
- BRUCHÉSI, Émile, « L'État français et l'Amérique latine », *L'Action française*, vol. VII, n° 5, mai 1922, p. 263.
- BRUNET, Manon et Pierre LANTHIER, *L'inscription sociale de l'intellectuel*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université Laval, 2000, 382 p.
- CALVET, J., *Manuel illustré d'histoire de la littérature française*, 7^e éd., Paris, J. De Gigord Éditeur, 1929, 748 p.
- CAMPBELL-JOHNSTON, Michael, « The social teaching of the Church », *Thought*, vol. XXXIX, n° 154, automne 1964, p. 380-410.
- CANTIN, Pierre, Normand HARRINGTON et Jean-Paul HUDON, *Bibliographie de la critique de la littérature québécoise dans les revues des XIX^e et XX^e siècles, IV*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, 1979, p. 604-849.
- CANTIN, Serge, « La réception herméneutique de Lionel Groulx chez Fernand Dumont », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, n° 8, automne 1997, p. 104-121.
- Catalogue de la Province du Bas-Canada / 1925-1933*, Compagnie de Jésus, Montréal, 598 p.
- Catalogue de la Province du Bas-Canada / 1941-1945*, Compagnie de Jésus, Montréal, 598 p.
- Catéchisme de l'Église catholique*, Cité du Vatican : Libreria Editrice Vaticana, Ottawa :

Conférence des évêques catholiques du Canada, 1993, c1992, 676 p.

CENTRE DE DOCUMENTATION VIRTUEL EN LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE,
<http://www.litterature.org>

CHARBONNEAU, Robert, Robert ÉLIE, Paul BEAULIEU et Claude HURTUBISE,
 « Préliminaires à un manifeste pour la patrie », *La Relève*, 1^{er} cahier, 3^e série, septembre-
 octobre 1936, p. 6-31.

CHARBONNEAU, Robert et Claude HURTUBISE, « Ce que nous devons à Maritain », *La
 Nouvelle Relève*, vol. II, n° 2, décembre 1942, p. 70-71.

CHARLAND, Raymond, « Les romans à l'Index », *Revue dominicaine*, vol. XLVIII, tome I,
 février 1942, p. 114-115.

CHAUSSÉ, Gilles, « L'Église et les Patriotes », *Histoire Québec*, vol. 5, n° 2, novembre 1999,
 p. 29-34.

CHARTIER, Daniel, *L'émergence des classiques*, Montréal, Fides, coll. « Nouvelles études
 québécoises », 2000, 313 p.

CHENAUX, Philippe, « Maritain (Jacques), 1882-1973 », *Dictionnaire des intellectuels
 français*, sous la direction de Jacques Julliard et Michel Winock, Paris, Éditions du
 Seuil, 1996, p. 747-748.

CLOUTIER, Yvan, « L'hégémonie philosophique dominicaine dans le Québec des années 1920-
 1950 : jalons », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, n° 4, été 1995,
 p. 23-32.

« Maritain, Mounier et le Québec : une tutelle éditoriale », *Regards croisés entre le
 Jura, la Suisse romande et le Québec*, Québec : Les Presses de l'Université Laval,
 Porrentruy (Suisse) : Office du patrimoine et de la culture de la République et Canton
 du Jura, 2002, p. 223-235.

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET, *Palmarès*, Archives du Séminaire de Saint-Sulpice, Montréal,
 Faculté des Arts de l'Université de Montréal, 15 juin 1944.

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF, *Souvenirs*, 4^e année, sous la direction de la Compagnie de
 Jésus, Montréal, Imprimerie du Messager, 1932, 131 p.

COLLÈGE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE, *Annuaire, 1916-1917*, n° 30, Québec,
 Dussault & Proulx Enr., 1917, p. 34.

COLLÈGE SAINTE-MARIE, *Annuaire des élèves, année 1942-1943*, [s. é.], Montréal, [s. d.].

COLLIN, W. E., « Letters in Canada : 1945, part II, French Canadian Letters », *The University of Toronto Quarterly*, vol. XV, n° 4, juillet 1946, p. 397-401.

« On writing in French Canada », *Here and Now*, vol. II, n° 4, juin 1949, p. 7-12.

COMEAU, Robert, « Lionel Groulx, les indépendantistes et le séparatisme (1936-1938) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 26, n° 1, juin 1972, p. 83-102.

Consuetudinarium provinciae Canadae inferioris societatis Iesu, Marianopolis [Montréal], Extypographie SS. Cordis, anno iubilaeo 1940, 140 p.

CORBO, Claude, *La mémoire du cours classique*, Outremont, Les Éditions Logiques, 2000, 445 p.

COTTA, Alain, *Le corporatisme*, Paris, éd. de 1984, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », n° 2208, 125 p.

COUTY, Daniel, dir., *Histoire de la littérature française*, Paris, Larousse-Bordas, coll. « In Extenso », éd. de 2000, 1522 p.

CROTEAU, Jacques, *Les fondements thomistes du personnalisme de Maritain*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1955, 267 p.

DAGENAIS, Gérard, « Les lettres : « *Le beau risque* » de François Hertel », *Le Canada*, vol. XXXVI, n° 253, 2 février 1939, p. 2.

DANIEL-ROPS, Henri, *Le monde sans âme*, Paris, Plon, 1952, c1932, 254 p.

Notre inquiétude, Paris, Librairie académique Perrin, 1953, c1927, 299 p.

D'ANJOU, Marie-Joseph, « Pour un ordre personnaliste », *L'Action nationale*, vol. XXI, avril 1943, p. 337-343.

DE KONINCK, Charles, *De la primauté du bien commun contre les personnalistes. Le principe de l'ordre nouveau*, Québec : Éditions de l'Université Laval, Montréal : Éditions Fides, 1943, 195 p.

« In defence of Saint Thomas », *Laval théologique et philosophique*, vol. I, n° 2, 1945, p. 9-109.

DELISLE, Esther, *Essais sur l'imprégnation fasciste au Québec*, Montréal, Varia, coll.

- « Histoire et société », 2002, 258 p.
- DESBIENS, Jean-Paul, *Ainsi donc : journal 1998-1999*, Outremont, Éditions Logiques, 2000, 411 p.
- DES GRANGES, Charles-Marc, *Histoire de la littérature française des origines à nos jours*, 30^e éd., Paris, Librairie A. Hatier, 1934, 1068 p.
- DESTROISMAISONS, Simone, « Daniel-Rops, romancier, peintre de son temps », thèse de maîtrise, Université de Montréal, 1961, 118 p.
- [La Direction], « Le problème national », *L'Action française*, vol. XVII, n° 2, février 1927, p. 66-81.
- DONCOEUR, Paul, « La jeunesse chrétienne dans la crise mondiale », *La Relève*, 2^e cahier, 1^{ère} série, 1934, p. 6-14.
- DORAIS, Jean-Louis, *et al.*, *Qui sauvera Québec ?* Montréal, L'Imprimerie populaire, coll. « Les Cahiers des Jeune-Canada, n° 3 », 1935, 84 p.
- DORÉ, Martin *et al.*, « Dossier Hertel », *Cahiers Éthier-Blais*, automne 2000, n° 3, publié par les Éditions du Nordir.
- DRAGON, Antonio, s.j., [Lettre à François Hertel, 6 février 1943], Bibliothèque nationale du Québec (Montréal), Fonds François-Hertel, MSS - 385.
- DUBÉ, Philippe, David KAREL et Philippe BAYLAUCQ, *Marcel Baril : figure énigmatique de l'art québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2002, 289 p.
- DUGRÉ, Adélar, « Apologétique et controverse », *L'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin*, 4, *Quatrième session*, Québec, L'Action catholique, 1935, p. 23-63.
- DUHAMEL, Georges, *Scènes de la vie future*, éd. de 1951, Paris, Mercure de France, 221 p.
- DUHAMEL, Roger, *Bilan provisoire*, Montréal, Beauchemin, 1958, 177 p.
- DUMONT, Fernand, « Les années 30 : la première Révolution tranquille », *Idéologies au Canada français (1930-1939)*, sous la direction de Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy, Québec, Les Presses de l'Université Laval, coll. « Histoire et sociologie de la culture », n° 11, 1978, p. 1-20.
- « Est-il permis de lire Lionel Groulx ? », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, n° 8, automne 1997, p. 100-103.

« Une révolution culturelle ? », *Idéologies au Canada français (1940-1976)*, sous la direction de Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy, Québec, Les Presses de l'Université Laval, coll. « Histoire et sociologie de la culture », n° 12, 1981, tome 1, p. 5-31.

DUMONT, François *et al.*, *La pensée composée. Formes du recueil et constitution de l'essai québécois*, Québec, Éditions Nota Bene, 1999, 287 p.

DUPUIS, Jean-Claude, « Nationalisme et catholicisme : *L'Action française* de Montréal (1917-1928) », mémoire de maîtrise présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal, 1992, 329 p.

« Nationalisme, séparatisme et catholicisme dans l'entre-deux-guerres », *Les nationalismes au Québec du XIX^e au XXI^e siècle*, sous la direction de Michel Sarra-Bournet avec la collaboration de Jocelyn Saint-Pierre, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2001, p. 95-104.

« La pensée politique de *L'Action française* de Montréal (1917-1928) », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, n° 2, été 1994, p. 27-43.

DUQUETTE, Jean-Pierre, « François Hertel », *Écrits du Canada français*, n° 63, 1988, p. 165-169.

ESCHMANN, I. Th., « In defense of Jacques Maritain », *The Modern Schoolman*, vol. XXII, mai 1945, n° 4, p. 183-208.

ÉTHIER-BLAIS, Jean, *Autour de Borduas*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1979, 199 p.

« Exils », *Littérature canadienne-française : Conférences J. A. de Sève*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1969, p. 115-140.

Les pays étrangers, Montréal, Leméac, coll. « Roman québécois », n° 61, 1982, 467 p.

Le siècle de l'abbé Groulx. Signets IV, Montréal, Leméac, 1993, 261 p.

ÉTHIER-BLAIS, Jean et Pierre de GRANDPRÉ, « François Hertel », *Histoire de la littérature française du Québec, II, 1900-1945*, sous la direction de Pierre de Grandpré, Montréal, Librairie Beauchemin, 1968, p. 229-235.

EVERETT, Jane, « Regards et jeux dans l'espace et la critique cléricale », *Saint-Denys Garneau et La Relève*, sous la direction de Benoît Melançon et Pierre Popovic, Montréal, Fides-CÉTUQ, coll. « Nouvelles études québécoises », 1995, p. 81-97.

- FAFARD, Raymond, « François Hertel, un homme libre », *Forces*, n° 40, 1977, p. 31-41.
- FALARDEAU, Jean-Charles, « *Le beau risque* », *L'Hebdo-Laval*, vol. VI, n° 13, 24 février 1939, p. 2.
- « La génération de *La Relève* », *Recherches sociographiques*, vol. VI, n° 2, mai-août 1965, p. 123-133.
- « Vie intellectuelle et société entre les deux guerres », *Histoire de la littérature française du Québec, II, 1900-1945*, sous la direction de Pierre de Grandpré, Montréal, Librairie Beauchemin, 1968, p. 187-198.
- FARLEY, Paul-Émile, *Jean-Paul*, Montréal, Les Clercs de St-Viateur, 1929, 197 p.
- FECTEAU, Jean-Marie et Chantale Quesnay, « Le Québec des années 1930 : une société à la recherche de son avenir », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 9, n° 2, printemps 2001, p. 10-13.
- FERRETTI, Andrée et Gaston Miron, *Les grands textes indépendantistes. Écrits, discours et manifestes québécois 1774-1992*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, coll. « Anthologies », n° 7, 1992, 503 p.
- FERRIER, Fr., « Peillaube (Émile-Antoine) », *Catholicisme - Hier, aujourd'hui, demain - X : Oecuménisme (2^e partie) - Perpétuité de l'Église*, Paris, Letouzey et Ané, [1948 ?], p. 1072-1073.
- FILION, Émile, *Éléments de philosophie thomiste*, Montréal, [Collège Marguerite-Bourgeoys], 3 tomes, 1939-1940, 1939 (I), 1940 (II, III), 639 p., 672 p., 572 p.
- FILTEAU, Gérard, *Histoire des patriotes, II : le nationalisme contre le colonialisme*, Éditions de l'A. C.-F., Montréal, 1937, 255 p.
- FOISY-GEOFFROY, Dominique, « “ La vocation de la race française en Amérique ”, de Monseigneur Louis-Adolphe Pâquet », *Mens*, vol. III, n° 1, automne 2002, p. 71-76.
- FORTIER, Auguste, *Les mystères de Montréal*, 2^e éd., Montréal, Leprohon, Leprohon et Guilbault, [1894?], 116 p. (microfiche).
- Les mystères de Montréal*, La Bibliothèque électronique du Québec, 269 p., <http://jydupuis.apinc.org/pdf/fortier.pdf>
- FORTIN, Andrée, *Passage de la modernité : les intellectuels québécois et leurs revues*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1993, 406 p.

- FORTIN, Lucienne, « Les Jeune-Canada », *Idéologies au Canada français (1930-1939)*, sous la direction de Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy, Québec, Les Presses de l'Université Laval, coll. « Histoire et sociologie de la culture », n° 11, 1978, p. 215-233.
- FOURNIER, Marcel, « Le père Georges-Henri Lévesque. La parole et l'action », *Sociologie et sociétés*, vol. XXXII, n° 1, printemps 2000, p. 7-9.
- GAGNON, François-Marc, *Paul-Émile Borduas (1905-1960) : biographie critique et analyse de l'oeuvre*, Montréal, Fides, 1978, 560 p.
- GAUDRON, Edmond, « Les livres canadiens : Hertel, François, *Leur inquiétude*. Hertel François, *Pour un ordre personnaliste* », *Culture*, vol. VI, n° 1, mars 1945, p. 111-113.
- GAUVIN, Michel, « Critique littéraire : le roman de l'inquiétude », *La Nation*, 4^e année, n° 7, 23 mars 1939, p. 3.
- GODIN, Pierre, *René Lévesque, I (1922-1960) : un enfant du siècle*, Montréal, Éditions du Boréal, 1994, 476 p.
- GRENIER, Henri, *Cours de philosophie, I : logique, métaphysique, philosophie de la nature*, éd. de 1942, Québec, édité par l'auteur, 410 p.
- Cours de philosophie, II : monastique ou éthique, économique, politique*, Québec, édité par l'auteur, 1942, 469 p.
- GREVILLOT, Jean-Marie, *Les grands courants de la pensée contemporaine*, Paris, Édition du Vitrail, 1948, 305 p.
- GRISÉ, Yolande, « François, Hertel, l'enfant terrible des lettres québécoises, n'est plus », *Lettres québécoises*, n° 40, hiver 85-86, p. 8-9.
- GROULX, Lionel, « Les Canadiens français et l'établissement de la Confédération », *L'Action française*, vol. XVII, n°s 5 et 6, mai-juin 1927, p. 282-301.
- « Ce que nous devons au catholicisme », *L'Action française*, vol. X, n° 5, novembre 1923, p. 258-271.
- Directives*, Montréal, Éditions du Zodiaque, coll. du « Zodiaque Deuxième », 1937, 271 p.
- Mes mémoires*, Montréal, Fides, 3 tomes, 1971-1974, 1971 (II), 1972 (III), 1974 (IV), 418 p., 412 p., 464 p.

- « Notre avenir politique », *L'Action française*, vol. VII, n° 1, janvier 1922, p. 4-25.
- « Notre avenir politique. Conclusion », *L'Action française*, vol. VIII, n° 6, décembre 1922, p. 333-348.
- « Notre avenir politique », *Notre avenir politique. Enquête de L'Action française, 1922*, Montréal, Bibliothèque de *L'Action française*, 1923, p. 7-30.
- « Notre mission française », 1^{ère} partie, *Les Carnets viatoriens*, VII^e année, n° 1, janvier 1942, p. 77-80.
- « Notre mission française », 2^e partie, *Les Carnets viatoriens*, VII^e année, n° 2, avril 1942, p. 157-160.
- Orientations*, Montréal, Éditions du Zodiaque, coll. du « Zodiaque '35 », 1935, 311 p.
- Paroles à des étudiants*, Montréal, Éditions de L'Action nationale, 1941, 80 p.
- GUAY, Patrick, « Écrivains méconnus du XX^e siècle : François Hertel », *Nuit blanche*, n° 85, hiver 2001-2002, p. 14-18.
- LE GUET [pseud.], « Voix de la jeunesse », *L'Action nationale*, vol. V, n° 5, mai 1935, p. 315-318.
- « Voix de la jeunesse : " À la gloire de la Laurentie " », *L'Action nationale*, vol. V, n° 6, juin 1935, p. 375-382.
- HAMELIN, Jean et Nicole GAGNON, *Histoire du catholicisme québécois. Le XX^e siècle, I, 1898-1940*, sous la direction de Nive Voisine, Montréal, Boréal Express, 1984, 507 p.
- HÉROUX, Hector, « M. l'abbé Joseph G.-Gélinas », *Le Ralliement*, vol. IV, n° 3, juin 1937, p. 33-36.
- HÉROUX, Omer, « L'abbé Joseph Gélinas », *Le Bien Public*, 18^e année, n° 58, 1^{er} février 1927, p. 1.
- HOUDE, Roland, « Jacques et Raïssa Maritain au Québec, II », *Relations*, n° 384, juillet-août 1973, p. 214-217.
- HUOT, Gisèle et Benoît LACROIX, « Lettres inédites de Chenu, Gilson et Maritain à Louis-Marie Régis, o.p. », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, n° 6, automne 1996, p. 111-130.

- HURTUBISE, Claude, « De la révolution spirituelle, préliminaires », *La Relève*, 3^e cahier, 2^e série, novembre 1935, p. 78-83.
- JAMET, Albert, « M. Maritain. Un penseur ? Oui. Mais un chef ? », *Le Devoir*, vol. XXXIV, n° 111, 15 mai 1943, p. 1 et 2.
- KLIBANSKY, Raymond et Josiane BOULAD-AYOUB, *La pensée philosophique d'expression française au Canada. Le rayonnement du Québec*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, coll. « Zétésis », 1998, 686 p.
- LACHANCE, Louis, *L'humanisme politique de saint Thomas d'Aquin*, éd. de 1965, Paris : Éditions Syrey, Montréal : Éditions du Lévrier, 398 p.
- Nationalisme et religion*, Ottawa, Collège dominicain, coll. « Nos problèmes », 1936, 198 p.
- LACROIX, Benoît et Stéphane STAPINSKY, « Lionel Groulx : actualité et relecture », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, n° 8, automne 1997, p. 5-13.
- LAFORTUNE, Ambroise, avec la collaboration de Denise CHARBONNEAU, *Par les chemins d'Ambroise / Ambroise Lafortune*, Montréal, Leméac, coll. « Vies et mémoires », 1983, 368 p.
- LAMONDE, Yvan, *Louis-Adolphe Pâquet*, Montréal, Fides, coll. « Classiques canadiens », n° 45, 1973, 87 p.
- « La spécificité des intellectuels des années cinquante au Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 3, n° 1, automne 1994, p. 19-24.
- Territoires de la culture québécoise*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1991, 293 p.
- LAMONDE, Yvan et Claude CORBO, *Le rouge et le bleu. Une anthologie de la pensée politique au Québec de la Conquête à la Révolution tranquille*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999, 581 p.
- LAMONDE, Yvan et Benoît LACROIX, « Les débuts de la philosophie universitaire à Montréal. Les mémoires du doyen Forest, O.P. (1885-1970) », *Philosophiques*, vol. III, n° 1, avril 1976, p. 55-79.
- LANDRY, Kenneth, « François Hertel, polygraphe (1905-1985) », *Québec français*, n° 60, décembre 1985, p. 84-85.

« *Nous ferons l'avenir*, essai de François Hertel (pseudonyme de Rodolphe Dubé) », *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec, III, 1940-1959*, sous la direction de Maurice Lemire, Montréal, Fides, 1982, p. 680-681.

LANGEVIN, Gilles, s.j., [Lettre à Marie Martin-Hubbard, « Essai biographique sur François Hertel », 14 février 2001], Montréal, 4 f.

LANGLOIS, Georges, *Histoire de la population canadienne-française*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1934, 309 p.

LAPERRIÈRE, Guy, « “ Persécution et exil ” : la venue au Québec des congrégations françaises, 1900-1914 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 36, n° 3, décembre 1982, p. 389-411.

LAPIERRE, Roland, [Second semestre de l'année scolaire 1924-1925. Les élections], Archives du Séminaire de Trois-Rivières, Fonds du Séminaire de Trois-Rivières, 0021 - M7 - 93, Le Montagnais 1923-1929.

LAPLANTE-PAQUET, Jolyne, « Introduction aux idées de la revue *Amérique française* », mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1973, 232 p.

LAPOINTE, Gilles, *L'envol des signes : Borduas et ses lettres*, Montréal, Fides-CÉTUQ, Coll. « Nouvelles études québécoises », 1996, 272 p.

LARAMÉE, Jean-de-Brébeuf, « Les livres : François Hertel, *Le beau risque*, roman », *Nos Cahiers*, tome IV, n° 3, septembre 1939, p. 311-313.

LA ROCHELLE, Guy, « Trois revues littéraires de 1943 à 1946 au Québec : *La Nouvelle Relève*, *Amérique française* et *Gants du ciel* », mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1991, 203 p.

LAURENDEAU, André, *Notre nationalisme*, Montréal, Imprimé au Devoir, coll. « Tracts Jeune-Canada », n° 5, 1935, 52 p.

« Les oeuvres d'aujourd'hui », *L'Action nationale*, 5^e année, vol. X, décembre 1937, p. 325-326.

LA VERGNE, Armand, *Trente ans de vie nationale*, Montréal, Éditions du Zodiaque, 1935, c1934, 228 p.

LÉGER, Jules, « Un roman; un documentaire », *Le Droit*, 26^e année, n° 46, 25 février 1939, p. 8.

LE MOYNE, Jean, « Les Maritain - de loin, de près », *Écrits du Canada français*, n° 49, 1983,

p. 47-71.

LÉON XIII, « [Aeterni Patris] Lettre encyclique de Notre très saint Père le pape Léon XIII, [4 août 1879] », *Études religieuses, historiques et littéraires*, 23^e année, septembre 1879, p. 321-353.

Encyclique Rerum novarum sur la condition des ouvriers, Montréal, L'école sociale populaire, n° 15, 1912, 44 p.

LESSARD, François-J., *Messages au « frère » Trudeau*, Pointe-Fortune, Éditions de ma grand-mère, 1979, 191 p.

LÉVESQUE, Albert, *La nation canadienne-française : son existence, ses droits, ses devoirs*, Montréal, A. Lévesque, 1934, 172 p.

LÉVESQUE, René, *Attendez que je me rappelle*, Montréal, Éditions Québec Amérique, 1986, 525 p.

LÉVESQUE-DUBÉ, Alice, *Il y a soixante ans*, Montréal, Fides, 1943, 158 p.

LORTIE, Stanislas-Alfred, *Elementa philosophiae christianae ad mentem S. Thomae Aquinatis exposita*, Quebeci [Québec], Ex Typographia L'Action sociale, 3 tomes, 1912, 442 p., 432 p., 434 p.

LOUBET DEL BAYLE, Jean-Louis, « Daniel-Rops (Henri) [Henri Petiot] », *Dictionnaire des intellectuels français*, sous la direction de Jacques Julliard et Michel Winock, Paris, Éditions du Seuil, 1996, p. 333-334.

« Le mouvement personnaliste français des années 1930 et sa postérité », *Politique et sociétés*, vol. 17, n° 1-2, 1998, p. 219-237.

Les non-conformistes des années 30 : une tentative de renouvellement de la pensée politique française, Paris, Éditions du Seuil, 1969, 496 p.

LUSSIER, André, « Invitation au voyage », *Le Quartier latin*, vol. XXVII, n° 4, 27 octobre 1944, p. 4.

MAGNIN, Étienne, *Un demi-siècle de pensée catholique*, Paris, Librairie Bloud & Gay, coll. « Cahiers de la nouvelle journée », n° 37, 1937, 190 p.

MAJOR, Robert, *Convoyages. Essais critiques*, Orléans, Éditions David, 1999, 334 p.

« Le recueil d'essais ou l'ombre de Montaigne », *La pensée composée : formes du*

recueil et constitution de l'essai québécois, sous la direction de François Dumont, Québec, Éditions Nota bene, coll. « Les Cahiers du Centre de recherche en littérature québécoise », 1999, p.13-36.

MANY, Suzanne, « *Le beau risque : le livre* », *JEC*, 6^e année, n° 3, mars 1940, p. 3.

MARCOTTE, Gilles, « Claude Hurtubise, pionnier de l'édition au Québec », *Le Devoir*, vol. XC, n° 267, 23 novembre 1999, p. A-6.

MARITAIN, Jacques, *À travers le désastre*, New York, Éditions de la maison française, coll. « Voix de France », 1941, 150 p.

Art et scolastique, Jacques et Raïssa Maritain, Oeuvres complètes, I, Fribourg : Éditions universitaires, Paris : Éditions Saint-Paul, 1986, p. 615-788.

« Le cas de M. Jacques Maritain », *Jacques et Raïssa Maritain, Oeuvres complètes, VII*, Fribourg : Éditions universitaires, Paris : Éditions Saint-Paul, 1988, p. 1236-1243.

« Ce que sera une nouvelle société chrétienne », *Le Devoir*, vol. XXV, n° 245, 24 octobre 1934, p. 10.

« Les conférences de M. Maritain », *Le Devoir*, vol. XXV, n° 243, 22 octobre 1934, p. 8.

« La conquête de la liberté », *Gants du ciel*, n° 1, septembre 1943, p. 85-109.

Éléments de philosophie, I : introduction générale à la philosophie, Paris, P. Téqui et Fils, Libraires-Éditeurs, 1939, c1920, 228 p.

Humanisme intégral, Paris, Fernand Aubier, Montréal, Éditions de l'Arbre, 1939, c1936, 334 p.

« L'idéal historique d'une nouvelle chrétienté », *Le Devoir*, vol. XXV, n° 244, 23 octobre 1934, p. 8.

[Lettre à Guy Sylvestre, 28 juin 1943], « Lettres : Jacques et Raïssa Maritain », *Écrits du Canada français*, n° 49, 1983, p. 91-114.

« La personne et le bien commun », *Revue thomiste*, LIV^e année, tome LXVI, n° 2, mai-août 1946, p. 237-278.

« Les problèmes spirituels et temporels d'une nouvelle chrétienté », *Le Devoir*, vol. XXV, n° 238, 16 octobre 1934, p. 2 et 3.

« Les problèmes spirituels et temporels d'une nouvelle chrétienté », *Le Devoir*, vol. XXV, n° 241, 19 octobre 1934, p. 6.

Trois réformateurs, Paris, Librairie Plon, coll. « Le roseau d'or », n° 1, 1925, 285 p.

MARITAIN, Jacques et Albert JAMET, « Le cas de M. Jacques Maritain. Une lettre de M. Maritain. Réponse de Dom Jamet », *Le Devoir*, vol. XXXIV, n° 119, 26 mai 1943, p. 2.

MARITAIN, Raïssa, *Les grandes amitiés*, 3^e éd., Paris, Desclée de Brouwer, 1949, 523 p.

MARTEL, Réginald, « Après la mort de François Hertel. Quelques mots et des pistes », *La Presse*, 101^e année, n° 345, 7 octobre 1985, p. C-3.

MASSOUTRE, Guylaine, « Hertel dans les années 1940 : écriture, art et exil », *Cahiers Éthier-Blais*, n° 3, automne 2000, p. 59-80.

« Unité et diversité dans l'oeuvre de François Hertel », thèse de doctorat de 3^e cycle, soutenue à l'Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), Centre international d'études francophones, 1983, 417 p.

MAYEUR, Jean-Marie, et al., *Histoire du christianisme des origines à nos jours, XII : guerres mondiales et totalitarismes (1914-1958)*, Paris, Desclée-Fayard, 1990, 1149 p.

MELANÇON, Benoît et Pierre POPOVIC, *Saint-Denys Garneau et La Relève*, Montréal, Fides-CÉTUQ, coll. « Nouvelles études québécoises », 1995, 132 p.

MEUNIER, Emmanuel-Martin, « Les transformations de l'éthique catholique au XX^e siècle : de la mouvance personnaliste à l'esprit du catholicisme contemporain. La contribution française », thèse de doctorat, soutenue à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval, 2001, 464 p.

MEUNIER, Emmanuel-Martin et Jean-Philippe WARREN, *Sortir de la « Grande noirceur » : l'horizon « personnaliste » de la Révolution tranquille*, Montréal, Éditions du Septentrion, 2002, 210 p.

MONIÈRE, Denis, *André Laurendeau et le destin d'un peuple*, Montréal, Éditions Québec / Amérique, 1983, 347 p.

MORIN, Wilfrid, *L'avenir du Canada. Nos droits à l'indépendance politique*, Paris, Fernand Sorlot, 1938, 253 p.

MORISSETTE, Jos., [Assemblée des officiers, 21 avril 1924], Archives du Séminaire de Trois-Rivières, Fonds du Séminaire de Trois-Rivières, 0021 - M7 - 93, Le Montagnais 1923-

1929, p. 14.

[Montagnais vs Forestier, 19 mai 1924], Archives du Séminaire de Trois-Rivières, Fonds du Séminaire de Trois-Rivières, 0021 - M7 - 93, Le Montagnais 1923-1929, p. 14, p. 20.

[Première partie de la saison, contre le Castor, 27 avril 1924], Archives du Séminaire de Trois-Rivières, Fonds du Séminaire de Trois-Rivières, 0021 - M7 - 93, Le Montagnais 1923-1929 p. 14, p. 17.

MOUNIER, Emmanuel, « Confession pour nous autres chrétiens », *Esprit*, 1^{ère} année, n° 6, 1^{er} mars 1933, p. 873-896.

« Manifeste au service du personnalisme », *Esprit*, 5^e année, n° 49, 1^{er} octobre 1936, p. 7-216.

LE NOUVEAU PETIT ROBERT, éd. de 2003 sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2951 p.

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Le grand dictionnaire terminologique*, <http://www.granddictionnaire.com>

O'LEARY, Dostaler, *Séparatisme, doctrine constructive*, Montréal, Éditions des Jeunesses patriotes, [1937 ?], 218 p.

OLSCAMP, Marcel, *Le fils du notaire : Jacques Ferron 1921-1949. Genèse intellectuelle d'un écrivain*, Montréal, Fides, 1997, 428 p.

OUELLET, France, *Répertoire numérique du Fonds François-Hertel*, sous la supervision de Michel Biron, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 2003, 279 p.

PAPILLON, Émile, s.j., [Lettre à Rodolphe Dubé, 18 juillet 1942], Bibliothèque nationale du Québec (Montréal), Fonds François-Hertel, MSS - 385.

PÂQUET, Louis-Adolphe, *L'écueil démocratique (Série d'articles qui ont paru dans L'Action catholique de Québec, en décembre 1918)*, Québec, Éditions de L'Action sociale catholique, 1919, 29 p.

PARADIS, Roberval, « Pour un ordre personnaliste », *Le Quartier latin*, vol. XXVI, n° 3, 22 octobre 1943, p. 6.

PEILLAUBE, Émile [et al.], *Initiation à la philosophie de Saint Thomas*, éd. de 1933, Paris, Marcel Rivière, coll. « Bibliothèque de philosophie », n° XII, 429 p.

- PELLETIER, Albert, « Revue des livres : François Hertel : *Leur inquiétude* », *Les Idées*, 2^e année, vol. III, n° 5, mai 1936, p. 319-320.
- PELLETIER, Claude (dépouillement et compilation), *François Hertel : dossier de presse 1938-1985*, Sherbrooke, Bibliothèque du Séminaire de Sherbrooke, 1986, 102 p.
- PELLETIER, Gérard, « *Le beau risque : l'auteur* », *JEC*, 6^e année, n° 3, mars 1940, p. 3.
- « Hertel en ce temps-là (Pages de journal) », *L'Incunable*, 20^e année, n° 1, mars 1986, p. 12-13.
- LE PETIT ROBERT DES NOMS PROPRES, éd. de 1994 sous la direction d'Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2259 p.
- PIE XI, *Encyclique Quadragesimo anno sur la restauration de l'ordre social*, Montréal, École sociale populaire, n°s 210-211, 1931, 64 p.
- Index Librorum prohibitorum, anno MCMXXXVIII*, Vaticanis, Typis Polyglottis Vaticanis, 508 p.
- « [Ubi arcano Dei consilio] La paix du Christ par le règne du Christ. Lettre encyclique Ubi arcano Dei adressée à l'Épiscopat par S. S. Pie XI », [23 décembre 1922], *La Documentation catholique*, 5^e année, tome 9, n° 181, 13 janvier 1923, p. 67-87.
- Pie XII, *Index Librorum prohibitorum, anno MDCCCCXL*, Vaticanis, Typis Polyglottis Vaticanis, 510 p.
- POMEYROLS, Catherine, *Les intellectuels québécois : formation et engagements, 1919-1939*, L'Harmattan, Paris, coll. « Le monde nord-américain / Histoire - Culture - Société », c1996, 537 p.
- PRÉFET DES ÉTUDES, [Société Saint-Louis-de-Gonzague, 27 novembre 1940], Archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne (La Pocatière), F100 / 263 / 1, Collège Saint-Louis-de-Gonzague / Règlements.
- Prospectus du Collège Sainte-Marie*, Montréal, Imprimé par *Le Devoir*, [194?], 23 p.
- PROUVOST, Géry, *Thomas d'Aquin et les thomismes. Essai sur l'histoire des thomismes*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1996, 208 p.
- RAYMOND, René, *Thomas Mignault S. J., 1896-1974*, Saint-Jérôme, Institut Montserrat, 1999, 143 p.

- RÉGIS, Louis-Marie, « La philosophie au Canada français », *Communauté chrétienne*, vol. 12, n° 70, juillet-août 1973, p. 261-270.
- RICARD, François, *Gabrielle Roy. Une vie*, éd. de 2000, Montréal, Éditions du Boréal, coll. « Boréal compact », n° 110, 646 p.
- RICHER, Julia, « Une réédition : *Le beau risque* », *Notre Temps*, vol. I, n° 5, 15 novembre 1945, p. 4.
- ROBERT, Arthur, « Aspirations du Canada français. Fondements philosophiques », *L'Action française*, vol. VII, n° 1, février 1922, p. 66-81.
- « Vivre notre catholicisme », *L'Action française*, vol. X, n° 2, août 1923, p. 66-83.
- ROBERT, Guy, *L'art au Québec depuis 1940*, Montréal, Les Éditions La Presse, 1973, 501 p.
- ROBITAILLE, Louis-Bernard, « François Hertel : “ On ne peut effacer quarante ans de vie... On peut rompre ” », *La Presse*, 93^e année, n° 162, 9 juillet 1977, p. A-7.
- ROUX, Jean-Louis, *Nous sommes tous des acteurs*, Montréal, Éditions Lescop, 1997, 505 p.
- ROY, Christian, « De *La Relève* à *Cité libre* : avatars du personnalisme au Québec », *Vice Versa*, n° 17, décembre 1986-janvier 1987, p. 14-16.
- ROY, Denis *et al.*, « À la mémoire de François Hertel », *L'incunable*, 20^e année, n° 1, mars 1986.
- ROY, Fernande, *Histoire des idéologies au Québec aux XIX^e et XX^e siècles*, Montréal, Éditions du Boréal, coll. « Boréal Express », n° 8, 1993, 127 p.
- ROY, Louis-Philippe, « À travers le désastre », *L'Action catholique*, 34^e année, n° 10546, 24 mars 1941, p. 4.
- ROY, Maurice, « Pour l'histoire du thomisme au Canada », *Journées thomistes I : essais et bilans*, Ottawa, Collège dominicain, 1935, p. 17-28.
- ROYER, Jean, « Pour un portrait de François Hertel », *Le Devoir*, vol. LXXVI, n° 237, 12 octobre 1985, p. 21 et 32.
- RUBIN SULEIMAN, Susan, *Le roman à thèse ou l'autorité fictive*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Écriture », 1983, 314 p.
- SAINT-LOUIS, Rose-Aline, *François Hertel et son oeuvre : bio-bibliographie*, Montréal,

Bibliothèque des sciences humaines de l'Université de Sherbrooke, 1943, 33 p.
Dactylographie.

SAINTONGE, Frédéric, « Livres récents. Philosophie et essais. Charles De Koninck : *De la primauté du bien commun (contre les personnalistes); le principe de l'ordre nouveau* », *Relations*, III^e année, n° 33, septembre 1943, p. 249.

« Philosophie : François Hertel : *Pour un ordre personnaliste* », *Relations*, 3^e année, n° 26, février 1943, p. 54.

SAINT-PIERRE, Albert, « L'Esprit des Livres : François Hertel. *Leur inquiétude* », *Revue dominicaine*, XLII^e année, juillet-août 1936, p. 53-59.

SANSON, Pierre, *L'inquiétude humaine*, Paris, Éditions Spes, 1926, 256 p.

SAVARD, Félix-Antoine, *Menaud maître-draveur*, Québec, Librairie Garneau, 1937, 271 p.

SÉMINAIRE SAINT-JOSEPH AUX TROIS-RIVIÈRES, *Année académique 1921-1922*, quatrième série, n° 7, Trois-Rivières, *Le Bien Public*, 1922.

SERTILLANGES, A.-D., *Catéchisme des incroyants*, Paris, Flammarion, 1942, c1930, 576 p.

Les grandes thèses de la philosophie thomiste, Paris, Librairie Bloud & Gay, coll.
« Bibliothèque catholique des sciences religieuses », n° 15, 1928, 247 p.

SIEGFRIED, André, *Le Canada, puissance internationale*, 3^e éd., Paris, Librairie Armand Colin, 1939, 234 p.

SIMARD, Jean-Claude, « Découvrons la philosophie avec François Hertel », *Philosophiques*, vol. 26, n° 2, automne 1999, p. 373-376.

« La philosophie française des XIX^e et XX^e siècles », *La pensée philosophique d'expression française au Canada. Le rayonnement du Québec*, sous la direction de Raymond Klibansky et Josiane Boulad-Ayoub, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, coll. « Zétésis », 1998, p. 47-118.

SIMON, Yves, « On the Common Good », *The Review of Politics*, vol. 6, n° 4, octobre 1944, p. 530-533.

SLAMA, Alain-Gérard, « Barrès, Maurras : deux figures du nationalisme français », Institut d'études politiques, 2^e semestre 2002, p. 2.
http://coursenligne.sciences-po.fr/2002_2003/slama/seances/seance_6.pdf; document consulté au printemps 2003.

SYLVESTRE, Guy, *Anthologie de la poésie québécoise*, 7^e éd., Montréal, Librairie Beauchemin, 1974, 412 p.

« Pour un ordre personnaliste », *Le Droit*, 31^e année, n° 42, 20 février 1943, p. 5.

TAPARELLI D'AZEGLIO, Luigi, *Essai théorique de droit naturel basé sur les faits*, 4^e éd., Tournai, H. & L. Casterman, 2 tomes, 1857, 599 p., 567 p.

TAYLOR, Charles, *Rapprocher les solitudes. Écrits sur le fédéralisme et le nationalisme au Canada*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1992, 235 p.

TÉTREAU, Jean, *Hertel, l'homme et l'oeuvre*, Montréal, Pierre Tisseyre, 1986, 339 p.

THÉO : *l'encyclopédie catholique pour tous*, sous la direction de Michel Dubost, Paris, Éditions Droguet-Ardant / Fayard, 1992, [1326 p. ?]

TOUGAS, Gérard, *Histoire de la littérature canadienne-française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960, 286 p.

TOUPIN, Paul, *De face et de profil*, Montréal, Éditions Pierre Tisseyre, 1977, 105 p.

« Propos de François Hertel », *Écrits du Canada français*, n° 49, 1983, p. 153-162.

TRUDEAU, Pierre Elliott, *Mémoires politiques*, Montréal, Le Jour Éditeur, 1993, 347 p.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA, CENTRE DE RECHERCHE EN CIVILISATION CANADIENNE-FRANÇAISE. Fonds Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Série Archives des lettres canadiennes. -- Témoignages de romanciers canadiens-français, François Hertel, C37/1/8. -- Copie d'un curriculum vitae, [1958 ?], 2 p.

Fonds Ordre de Jacques Cartier, C3A10.2.1.

VACHER, Laurent-Michel, *Découvrons la philosophie avec François Hertel*, Montréal, Liber, 1995, 194 p.

VIALA, Alain, « Biographie », *Dictionnaire des genres et notions littéraires*, Paris, Encyclopædia Universalis et Albin Michel, 1997, p. 79-83.

VIATTE, Auguste, *Histoire littéraire de l'Amérique française des origines à 1950*, Paris : Presses universitaires de France, Québec : Presses de l'Université Laval, 1954, 545 p.

VILLENEUVE, Jean-Marie-Rodrigue, « Et nos frères de la dispersion » ? *L'Action française*,

vol. VIII, n° 1, juillet 1922, p. 4-27.

Préface, Charles de Koninck, *De la primauté du bien commun contre les personnalistes. Le principe de l'ordre nouveau*, Québec, Éditions de l'Université Laval, Montréal, Éditions Fides, 1943, p. IX-XIII.

« Le rôle de la philosophie dans l'oeuvre des universités catholiques », *L'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin*, I, Première session, Québec, L'Action catholique, 1932, p. 203-259.

« Texte de l'allocution de Son Excellence », *Le Devoir*, vol. XXXII, n° 32, 10 février 1941, p. 6.

VIGNEAULT, Robert, « L'essai québécois : la naissance d'une pensée », *Études littéraires*, vol. 5, n° 1, avril 1972, p. 59-73.

« Hertel », *Les écrits*, n° 83, 1995, p. 31-38.

« Hertel, essayiste extravagant », *Cahiers Éthier-Blais*, n° 3, automne 2000, p. 24-58.

WINOCK, Michel, *Histoire politique de la revue Esprit - 1930-1950*, Paris, Éditions du Seuil, 1975, 448 p.

Le siècle des intellectuels, Paris, Éditions du Seuil, 1997, 701 p.

WYCZYNSKI, Paul, « Essai sur la littérature : des origines à 1960 », *Archives des lettres canadiennes*, VI : *l'essai et la prose d'idées au Québec*, sous la direction de Paul Wyczynski, François Gallays et Sylvain Simard, Montréal, Fides, 1985, p. 75-108.

« Histoire et critique littéraires au Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. V, n° 1-2, janvier-août 1964, p. 11.

Table des matières

Résumé	v
Introduction	1
1. Un innovateur	5
2. Un jésuite influent	9
3. Présentation des oeuvres à l'étude	11
a) <i>Leur inquiétude</i> , éd. de 1936	14
b) <i>Le beau risque</i> (1939)	15
c) <i>Pour un ordre personnaliste</i> (1942)	15
d) <i>Leur inquiétude</i> , éd. de 1944	17
e) <i>Nous ferons l'avenir</i> (1945)	18
4. Considérations particulières	19
5. L'évolution de François Hertel et de son époque dans cette thèse	21
Chapitre I : Hertel, l'homme et l'oeuvre	25
Introduction	25
1. Une enfance dans le Bas-Saint-Laurent	28
2. Au collège	30
3. Attachement à Trois-Rivières	33
4. Chez les Jésuites	35
5. L'enseignement - des Belles-Lettres	37
6. Le départ des Jésuites	41
7. Les années de transition	44
8. La rupture	45
9. Une activité intellectuelle intense	46
10. Hertel et les arts	50
Conclusion	52

Chapitre II : La France, référence essentielle	53
Introduction	53
1. Une considération pour la France clairement exprimée	58
2. Des opinions quasi identiques sur plusieurs sujets	59
a) Émergence d'une inquiétude nouvelle	60
b) Effets néfastes de la Renaissance, du rationalisme et du machinisme	61
c) Le catholicisme en crise	64
d) Les voies de la rédemption	66
3. Similarités dans la présentation des arguments	66
4. Divergences d'opinion	68
5. Contradictions	72
Conclusion	76
 Chapitre III : Des convictions religieuses inébranlables au temps d'un catholicisme vigoureux	 78
Introduction	78
1. L'inquiétude et Dieu	79
2. L'état du catholicisme au Canada français	82
3. Catholicisme social	87
a) Socialisme et communisme	88
b) Corporatisme	90
c) Corporatisme social et corporatisme d'État	92
4. Catholicisme et nationalisme : lien indissoluble	95
Conclusion	100

Chapitre IV : Disciple de saint Thomas et tenant du personnalisme.

De l'individu à la personne, une transition malaisée	102
Introduction	102
1. Hertel, représentatif de son époque par son thomisme	105
2. Un personnalisme thomiste	110
3. Hertel représentatif de son époque par sa participation au débat sur l'individu et la personne	115
4. Marginalisé malgré lui ?	123
Conclusion	127

Chapitre V : D'un nationalisme pan-canadien

à un nationalisme laurentien	129
Introduction	129
1. Considérations générales	132
2. Une rupture imminente	136
3. Le fondement philosophique des aspirations indépendantistes	138
4. Une certaine propension, sinon une inclination certaine, au séparatisme .	142
5. La Laurentie	147
- Le retour à Groulx	149
6. Le régime politique	150
7. Les frontières de l'État français et la question des minorités	153
Conclusion	157

Conclusion	160
1. Les personnages principaux	163
a) Pierre Martel	163
b) Le père de Pierre Martel	164
c) Le grand-père de Pierre Martel	166
d) Le père Berthier	169

	304
2. Pierre Martel face à un beau risque	172
a) Sauver son âme	172
- La matière, le corps	173
- L'âme	174
- La Grâce	175
b) Assurer sa vie individuelle	175
c) Se consacrer à l'apostolat patriotique et religieux	176
3. Pierre, Joson et Le Lucon : même combat	179
Liste des Annexes	184
Bibliographie	274